ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION — TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 10 juin 2003 — Vol. 38 N° 4

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mardi 10 juin 2003 — Vol. 38 N° 4

Table des matières

Affaires courantes 161

Question de privilège concernant la publication d'informations possiblement contenues dans le budget 161
Décision de la présidence sur la recevabilité 162

Présentation de projets de loi 163
Projet de loi n° 3 — Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives 163
M. Lawrence S. Bergman 163
Mise aux voix 163

Dépôt de documents 163
Rapports annuels de la Société générale de financement, de la Régie des installations olympiques et de Sidbec 163
Entente d'échange de renseignements entre la RAMQ et le ministre du Revenu et avis de la CAI 163
Mise à jour du Plan d'utilisation des fichiers de renseignements du ministère du Revenu et avis de la CAI 163
Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation 164
Motion proposant l'adoption de la liste 164
Mise aux voix 164

Dépôt de rapports de commissions 164
Élection de la présidente et du vice-président de la commission de l'administration publique 164
Élection du président et de la vice-présidente de la commission des institutions 164
Élection du président et du vice-président de la commission des finances publiques 164
Élection du président et du vice-président de la commission des affaires sociales 164
Élection de la présidente et du vice-président de la commission de l'économie et du travail 164
Élection de la présidente et du vice-président de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation 165
Élection du président et du vice-président de la commission de l'aménagement du territoire 165
Élection du président et du vice-président de la commission de l'éducation 165
Élection du président et du vice-président de la commission de la culture 165
Élection de la présidente et du vice-président de la commission des transports et de l'environnement 165

Dépôt de documents
Lettre du chef de l'opposition au premier ministre concernant l'audition en commission parlementaire des auteurs du rapport Breton sur l'état des finances publiques 165

Table des matières (suite)

Questions et réponses orales 165
Publication d'informations relatives au contenu du prochain budget
M. Bernard Landry 165
M. Yves Séguin 166
M. Bernard Landry 166
M. Yves Séguin 166
M. Bernard Landry 166
Document déposé 167
M. Yves Séguin 167
M. Bernard Landry 167
M. Yves Séguin 168
Concordance d'informations relatives au contenu du prochain budget
M. Bernard Landry 168
M. Yves Séguin 168
M. Bernard Landry 168
M. Yves Séguin 168
M. Bernard Landry 168
M. Yves Séguin 169
Contenu du prochain budget
M. Bernard Landry 169
M. Yves Séguin 169
M. Bernard Landry 169
M. Yves Séguin 169
Réaction du premier ministre à la suite de la publication d'informations relatives au prochain budget
M. Bernard Landry 170
M. Jean Charest 171
M. Bernard Landry 171
M. Jean Charest 171
Correction d'une erreur en matière de paiements de péréquation
M. Bernard Landry 171
M. Yves Séguin 172
Hausse appréhendée des coûts du régime d'assurance médicaments
M. Mario Dumont 172
M. Philippe Couillard 172
M. Mario Dumont 172
M. Philippe Couillard 173
M. Mario Dumont 173
M. Philippe Couillard 173
Représentation des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie au Conseil des ministres
M. Normand Jutras 173
M. Jean Charest 173

Motions sans préavis 174
Témoignage de solidarité et de soutien au peuple algérien et aux familles des victimes du séisme du 21 mai 2003 174
Mme Monique Gagnon-Tremblay 174
M. Daniel Turp 174
Mise aux voix 175
Souligner l'Année internationale de l'eau douce, la Journée mondiale des océans et la Journée nationale des fleuves 175
M. Thomas J. Mulcair 175
M. Stéphan Tremblay 176
Mise aux voix 176

Féliciter M. Yves Ducharme, maire de Gatineau, pour son élection au poste de président de la Fédération canadienne des municipalités 176
M. Roch Cholette 176
Mme Diane Lemieux 176
Mise aux voix 177

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée 177
Demande de directive
Signalement d'une violation de droit ou de privilège lors de la présentation du discours sur le budget 177

Affaires du jour 179

Affaires prioritaires
Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure 179
M. François Legault 179
M. Pierre Reid 180
M. Jean-Claude St-André 183
M. Lawrence S. Bergman 185
Mme Cécile Vermette 186
M. Mario Dumont 188
Motion de censure 192
M. André Gabias 192
M. Maxime Arseneau 194
M. Daniel Bernard 195
M. Marc Picard 197
Motion de censure 198
Mme Agnès Maltais 198
Mme France Hamel 201
M. Michel Morin 203
M. Philippe Couillard 205
Mme Sylvie Roy 208
Motion de censure 209
M. Raymond Bernier 210
M. Claude Pinard 211
Mme Francine Gaudet 213
Mme Rita Dionne-Marsolais 214
M. Janvier Grondin 216
M. Norbert Morin 217
Mme Nicole Léger 219
Mme Dominique Vien 221
M. Rosaire Bertrand 223
M. Éric R. Mercier 225
Mme Hélène Robert 226
Mme Line Beauchamp 229
M. André Boulerice 231
M. Pierre Corbeil 235
M. Claude Cousineau 237
M. Russell Copeman 239
M. Stéphane Bédard 241
Motion de censure 244

Ajournement 244

(Dix heures cinq minutes)

Le Président: Bonjour, Mmes, MM. les députés. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Merci. Veuillez vous asseoir.

Alors, il me fait plaisir de souligner l'anniversaire d'un de nos collègues, hier, qui a eu 50 ans. Il est en très bonne santé, M. le député d'Iberville. Bon anniversaire, M. le député d'Iberville.

Affaires courantes

Nous en sommes aux affaires courantes. Oui, M. le leader.

Question de privilège concernant la publication d'informations possiblement contenues dans le budget

M. Boisclair: M. le Président, nous sommes potentiellement devant une affaire grave, et je voudrais vous la soumettre à ce moment-ci. Elle concerne l'ensemble des droits et des privilèges des membres de cette Assemblée. Nous sommes potentiellement devant une fuite budgétaire. Un article publié dans *Le Soleil* d'aujourd'hui nous indique ce que potentiellement contiendra le budget. Si tel était le cas, nous serions devant une question de droits et privilèges que je vous demanderais de me reconnaître immédiatement.

Je veux donc savoir, à l'entrée des travaux, immédiatement après que nous ayons pris connaissance des journaux, est-ce que le ministre des Finances peut nous dire si, oui ou non, des mesures contenues, identifiées dans l'article du *Soleil* d'aujourd'hui seront à son budget. S'il n'est pas capable de répondre qu'aucune des mesures identifiées dans *Le Soleil*, dans l'article d'aujourd'hui, seront dans le budget, nous ne sommes pas devant une situation de droits et privilèges; mais, s'il n'est pas capable de nous le confirmer, nous sommes devant une telle situation, et je vous demanderais de me reconnaître immédiatement une question de droits et privilèges.

Question simple au ministre des Finances: Est-ce qu'il y a, oui ou non, des mesures dans son budget qui sont aujourd'hui identifiées dans l'article du *Soleil* d'aujourd'hui? Et, dans tel cas, nous serions devant une situation de fuite, l'opposition réclamerait immédiatement le dépôt du budget.

Le Président: Alors, sur la question, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: M. le Président, je ne peux pas... je ne peux que constater que les retours dans l'opposition sont souvent dramatiques, et je le comprends. Le leader de l'opposition sent le besoin ce matin de s'illustrer. On est à la période des affaires courantes. Les rubriques de la période des affaires courantes sont bien connues. Les rubriques de la période des affaires courantes sont bien connues. Il pourra... il aura tout le loisir de poser sa question à la période des questions. Il veut faire une grosse affaire. C'est une tempête dans un verre d'eau, ça aussi.

Alors, dans les circonstances, M. le Président, je vous invite à appliquer le règlement et à passer aux différentes rubriques. Le leader de l'opposition pourra poser sa question à la période de questions.

Le Président: Alors, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Boisclair: Je comprends, là, ici que je n'ai aucune confirmation à savoir si, oui ou non, des mesures identifiées dans l'article du *Soleil* aujourd'hui seront ou non dans le budget. J'ai donc l'obligation, M. le Président, puisque je n'ai pas de réponse à la question, j'ai donc l'obligation de vous signaler, en fonction des règles de notre règlement, immédiatement après le fait une question de droits et privilèges. Je vous la soumets, M. le Président, au nom de la tradition.

Les parlementaires sont celles et ceux qui, les premiers, doivent être informés du contenu du budget, d'autant plus que les mesures auxquelles on fait référence dans l'article aujourd'hui sont des mesures à portée fiscale qui auront un impact sur le comportement des gens. Je fais référence de façon particulière à une hausse de 550 $ à 1 100 $ du crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent. Je pense aussi à d'autres mesures de réduction d'aide aux entreprises qui devraient avoir un impact immédiatement après le dépôt du budget. Je vous demande, M. le Président, de me reconnaître immédiatement après le fait une question de droits et privilèges.

Le Président: S'il vous plaît! Alors, moi, je suis prêt à rendre ma décision. Pour une question de privilège, la présidence doit être informée une heure avant le début des travaux, des affaires courantes, alors en vertu de l'article 69, ce qui n'a pas été le cas. Au moment où nous en sommes, il peut y avoir des questions à la période des affaires courantes, mais là, vu que je n'ai pas reçu d'avis concernant une question de privilège, la question de privilège doit être faite selon le règlement et elle doit m'être parvenue une heure avant les travaux pour que je puisse en prendre connaissance et permettre que la question de privilège soit...

● *(10 h 10)* ●

M. Boisclair: Je comprends, M. le Président, très bien cette interprétation du règlement, je la partage. Ceci étant dit, il faut lire aussi 66 dans son ensemble, «immédiatement après le fait». Je viens d'être informé. Le gouvernement refuse de me dire si, oui ou non, des mesures contenues au budget sont identifiées dans l'article publié aujourd'hui dans *Le Soleil*. Puisqu'on refuse de me le confirmer, j'apprends immédiatement, maintenant, que certaines mesures contenues dans l'article du *Soleil* seront dans le budget. Nous sommes donc devant une situation nouvelle, et, immédiatement après ce fait, je vous soumets une question.

M. le Président, que quelqu'un se lève au gouvernement, qu'il nous réponde, qu'il nous dise si certaines mesures sont contenues au budget ou elles ne le sont pas. Et, si le ministre des Finances se lève immédiatement pour nous dire qu'il n'y a aucune de ces mesures annoncées dans *Le Soleil* d'aujourd'hui qui sont dans le budget, la question est finie, puis on va pouvoir procéder normalement.

Mais, en attendant, M. le Président, vous êtes le gardien de nos droits, et je vous demande de me reconnaître immédiatement après le fait. Je comprends bien la procédure générale que vous expliquez, mais, devant le silence des parlementaires gouvernementaux, devant le silence du ministre des Finances, je pense que j'ai tout le fondement pour vous présenter une question de droits et privilèges. Et je vous demande, M. le Président, immédiatement après le fait de me reconnaître sur une question de droits et privilèges. Et que le ministre des Finances ait au moins le courage de son prédécesseur, Gérard D. Levesque, qui, dans une pareille situation, avait demandé au premier ministre et au leader du gouvernement l'autorisation de déposer immédiatement le budget...

Une voix: ...

Le Président: M. le leader. S'il vous plaît! Très rapidement, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Simplement dire, M. le Président, pour la bonne marche de nos travaux, que d'abord — et, nous, on va chercher à faire respecter ça tout le temps — vous avez rendu une décision. En vertu de l'article 41 de nos règlements, on ne peut pas en appeler devant de votre décision, et je vous soumets bien respectueusement que c'est exactement ce que le leader parlementaire de l'opposition a fait.

Deuxièmement, je résiste mentalement et tout le gouvernement résiste mentalement à cette assertion, qui n'est pas vraie, que le gouvernement refuse de répondre à des questions. Le ministre des Finances est ici, le premier ministre est ici, tous les membres du gouvernement sont ici, tout le caucus ministériel est ici, et nous sommes prêts à répondre à des questions à la période qui est réservée, à la période des affaires courantes, pour répondre à des questions. Le leader parlementaire pourra poser ces questions-là, vous l'avez dit, M. le Président, et on attend les questions à la période de questions.

Le Président: Alors, je vais maintenir ma décision. En vertu de l'article 41, ma décision est finale. Pour poser une question de privilège, il faut le faire une heure avant le début des travaux, et je m'en tiens à cette décision-là. Et je suis prêt à continuer pour les affaires courantes.

M. Boisclair: Question de directive, M. le Président.

Le Président: Question de directive.

M. Boisclair: Je comprends que les articles 66 et 67 nous indiquent de façon claire que nous pouvons, bien sûr une heure avant, vous soumettre une question, mais nous pouvons aussi, dès la constatation de la violation, vous soumettre une question de droits et privilèges. Est-ce que, par la décision que vous rendez aujourd'hui, il ne sera plus loisible aux membres de cette Assemblée, dès qu'ils aient été présentés devant une situation potentielle de question de droits et privilèges, ils ne pourront plus la soumettre à la présidence? Est-ce que c'est ce que je dois comprendre de votre interprétation pour la suite des choses?

Le Président: Oui, M. le leader.

M. Dupuis: Je veux tout simplement dire, M. le Président, que, lorsqu'une question de cette nature-là vous est présentée, vous avez un jugement à exercer, c'est-à-dire vous avez à décider si effectivement c'est une intervention portant sur une question de droit ou de privilège. Ce que le leader de l'opposition allègue — je ne veux pas aller plus loin que ça — ce sont des articles de journaux. Encore une fois, je le dis, il pourra poser des questions à la période appropriée.

Le Président: Alors, je vais suspendre quelques instants pour avoir une petite réunion avec mes collègues. Je suspends pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 10 h 14)

(Reprise à 10 h 31)

Le Président: Si vous voulez prendre place. Vous pouvez vous asseoir.

Décision de la présidence sur la recevabilité

Je vais maintenant rendre ma décision sur la question soulevée il y a quelques minutes par le leader de l'opposition officielle. Le leader invoque le premier aliéna de l'article 69 pour soulever une question de privilège tout de suite après le fait. Il soulève le fait qu'il y aurait eu une fuite sur le budget dans un journal d'aujourd'hui.

Il y a deux façons de soulever une question de privilège: tout de suite après le fait ou une heure avant la période des affaires courantes. Dans le présent cas, je ne peux considérer que la question soulevée par le leader l'a été tout de suite après le fait, c'est-à-dire sur-le-champ. Quand on dit «après le fait», c'est quand quelque chose se produit en Chambre. Après le fait, on peut poser la question, mais quand ça se produit en Chambre. Le fait que le leader fonde son intervention sur un article de journal qui a été publié tôt ce matin, il avait donc tout le temps voulu pour permettre à la présidence... pour transmettre à la présidence un avis, conformément au deuxième alinéa de l'article 69. Je maintiens donc ma décision et ne peux considérer la question du leader au ministre des Finances, ainsi que la réponse du ministre, comme un fait donnant ouverture à la question de privilège.

Nous allons poursuivre les affaires courantes.

Une voix: ...

Le Président: Oui. S'il vous plaît!

M. Dupuis: Question de règlement.

M. Boisclair: Question de directive, M. le Président.

Le Président: Je vais les prendre une par une. Question de directive, et rapidement.

M. Boisclair: Je comprends très bien votre décision, M. le Président, je ne la remettrai pas en cause, mais le fait sur lequel je m'appuyais pour demander une question de privilège n'était pas l'article publié dans le journal mais était plutôt la non-réponse des membres du gouvernement.

Si, à la période de questions... si, à la période de questions, on confirme qu'il s'agit d'une fuite, il y aura donc un fait, et vous pourrez donc nous reconnaître une question de droits et privilèges. C'est ce que je comprends de votre décision. Nous pourrons donc, immédiatement après un fait, sur une réponse ou une non-réponse du ministre des Finances, vous présenter une question de droits et privilèges; ce sera immédiatement après le fait.

Le Président: Il faut attendre une question, une question sur le fait... Une question en vertu de l'article 69, deuxième, doit être faite au moment où le fait arrive en Chambre. Alors, nous sommes...

Il n'y a pas de déclarations ministérielles aujourd'hui.

Présentation de projets de loi

Nous sommes à la présentation de projets de loi. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Je vais vous demander d'appeler l'article a du feuilleton, M. le Président.

Projet de loi n° 3

Le Président: À l'article a du feuilleton, M. le ministre du Revenu présente le projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives. M. le ministre du Revenu.

M. Lawrence S. Bergman

M. Bergman: M. le Président, je voudrais, comme le permet notre règlement, résumer les notes explicatives accompagnant le projet de loi n° 3. Ce projet de loi vise à harmoniser notre législation fiscale avec la législation fiscale fédérale telle que modifiée par les projets de loi fédéraux C-22 et C-13, sanctionnés en 2001. Cette harmonisation a été annoncée notamment lors des discours sur le budget du 9 mars 1999, du 14 mars 2000 et du 29 mars 2001.

Les modifications relatives à la Loi sur les impôts concernent les gains en capital, les avantages liés aux options d'achat d'actions, les frais admissibles au crédit d'impôt pour les frais de garde d'enfants et diverses autres mesures. En matière de taxe de vente, les modifications concernent l'instauration des remboursements pour les immeubles d'habitation locatifs neufs et d'autres mesures. Merci, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Adopté? Adopté.

Dépôt de documents

Dépôt de documents. M. le ministre du Développement économique et régional.

Rapports annuels de la Société générale de financement, de la Régie des installations olympiques et de Sidbec

M. Audet: Merci, M. le Président. M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel 2002 de la Société générale de financement, ici, ainsi que le rapport annuel 2002 de la Régie des installations olympiques; enfin, le rapport annuel 2002 de Sidbec.

Le Président: Alors, ces documents sont déposés. M. le ministre du Revenu.

Entente d'échange de renseignements entre la RAMQ et le ministre du Revenu et avis de la CAI

M. Bergman: M. le Président, j'ai l'honneur de déposer l'Entente relative à la communication de renseignements nécessaires à l'exercice de certaines attributions du ministre du Revenu, intervenue entre la Régie de l'assurance maladie du Québec et le ministre du Revenu du Québec, et l'avis de la Commission d'accès à l'information du Québec.

Le Président: Ces documents sont déposés. Pour ma part, conformément à l'article 91...

M. Bergman: ...

Le Président: Oui. Vous n'avez pas terminé? Excusez-moi.

Mise à jour du Plan d'utilisation des fichiers de renseignements du ministère du Revenu et avis de la CAI

M. Bergman: J'ai aussi l'honneur de déposer la quatrième mise à jour du Plan d'utilisation des fichiers de renseignements et l'avis de la Commission d'accès à l'information du Québec.

Le Président: Ces documents sont déposés. Au dépôt de documents, M. le leader adjoint de l'opposition officielle.

M. Boisclair: Je demanderais le consentement des membres de cette Assemblée pour déposer une lettre adressée au premier ministre concernant la convocation de la commission des finances publiques suite au rapport Breton. C'est une lettre du chef de l'opposition au premier ministre.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement pour le dépôt du document? Est-ce qu'il y a consentement?

Des voix: ...

Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation

Le Président: S'il vous plaît! Alors, il n'y a pas de consentement. Il n'y a pas de consentement. Alors, pour ma part, conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Assemblée nationale, je soumets à l'Assemblée la liste des députés qui sont désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée.

Du côté gouvernemental: M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue; M. André Chenail, député de Huntingdon; Mme Julie Boulet, députée de Joliette; M. Éric R. Mercier, député de Charlesbourg; et Mme Sarah Perreault, députée de Chauveau. Comme membres suppléants: M. Yvon Vallières, député de Richmond; M. Norman MacMillan, député de Papineau; Mme Nicole Loiselle, députée de Saint-Henri—Sainte-Anne; Mme Margaret Delisle, députée de Jean-Talon; et M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier.

Du côté de l'opposition officielle, comme membres: M. Guy Lelièvre, député de Gaspé; M. Claude Pinard, député de Saint-Maurice; M. Michel Létourneau, député d'Ungava. Comme membres suppléants: M. Michel Morin, député de Nicolet-Yamaska; M. Sylvain Pagé, député de Labelle; Mme Lucie Papineau, députée de Prévost.

Enfin, pour le parti de l'Action démocratique, M. Mario Dumont, député de Rivière-du-Loup. Comme membre suppléant, M. Marc Picard, député de Chutes-de-la-Chaudière.

Je dépose donc cette liste ainsi que les lettres de désignation signées par le premier ministre, par le chef de l'opposition officielle ainsi que par le député de Rivière-du-Loup. Je cède la parole à M. le premier vice-président de l'Assemblée.

Motion proposant l'adoption de la liste

Le Vice-Président (M. Sirros): M. le Président, je fais motion pour que cette liste soit adoptée et pour que ces nominations au Bureau de l'Assemblée nationale soient effectives à compter d'aujourd'hui, le 10 juin 2003.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Dépôt de rapports de commissions

Dépôt de rapports de commissions. Mme la présidente de la commission de l'administration publique et députée de Rosemont.

Élection de la présidente et du vice-président de la commission de l'administration publique

Mme Dionne-Marsolais: Alors, M. le Président, je dépose le rapport de la commission de l'administration publique qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection de la présidente et du vice-président de la commission.

Le Président: Alors, merci, Mme la députée. Ce rapport est déposé. Mme la vice-présidente de la commission des institutions et députée d'Anjou.

Élection du président et de la vice-présidente de la commission des institutions

Mme Thériault: M. le Président, je dépose le rapport de la commission des institutions qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection du président et de la vice-présidente de la commission.

Le Président: Alors, ce rapport est déposé. M. le président de la commission des finances publiques et député de Laval-des-Rapides. M. le député.

Élection du président et du vice-président de la commission des finances publiques

M. Paquet: M. le Président, je dépose le rapport de la commission des finances publiques qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Le Président: Ce rapport est déposé. M. le président de la commission des affaires sociales et député de Notre-Dame-de-Grâce. M. le député.

Élection du président et du vice-président de la commission des affaires sociales

M. Copeman: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de déposer le rapport de la commission des affaires sociales qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Le Président: Ce rapport est déposé. Mme la présidente de la commission de l'économie et du travail et députée de Bourget. Mme la députée.

Élection de la présidente et du vice-président de la commission de l'économie et du travail

Mme Lemieux: M. le Président, je dépose le rapport de la commission de l'économie et du travail qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection de la présidente et du vice-président de la commission.

Le Président: Ce rapport est déposé. Mme la présidente de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation et députée de La Pinière. Mme la députée.

Élection de la présidente et du vice-président de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

Mme Houda-Pepin: M. le Président, je dépose le rapport de la commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection de la présidente et du vice-président de la commission.

Le Président: Ce rapport est déposé. M. le président de la commission de l'aménagement du territoire et député de Marquette. M. le député.

Élection du président et du vice-président de la commission de l'aménagement du territoire

M. Ouimet: M. le Président, j'ai le plaisir de déposer le rapport de la commission de l'aménagement du territoire qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Le Président: Ce rapport est déposé. M. le président de la commission de l'éducation et député de Jacques-Cartier. M. le député.

Élection du président et du vice-président de la commission de l'éducation

M. Kelley: M. le Président, je dépose le rapport de la commission de l'éducation qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

• *(10 h 40)* •

Le Président: Ce rapport est déposé. Le dépôt de... M. le député de Charlesbourg.

Élection du président et du vice-président de la commission de la culture

M. Mercier: M. le Président, je dépose le rapport de la commission de la culture qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Le Président: Ce rapport est déposé. Mme la présidente de la commission des transports et de l'environnement et députée d'Hochelaga-Maisonneuve. Mme la députée, la parole est à vous.

Élection de la présidente et du vice-président de la commission des transports et de l'environnement

Mme Harel: M. le Président, je dépose le rapport de la commission des transports et de l'environnement qui a siégé le 6 juin 2003 afin de procéder à l'élection de la présidente et du vice-président de la commission.

Le Président: Alors, ce rapport est déposé.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Nous en sommes maintenant à la période des questions et réponses orales, et je suis prêt à reconnaître un premier intervenant.

M. Boisclair: ...comprendre, M. le Président, qu'il y aurait consentement pour qu'on revienne à la période de dépôt de documents, il y aurait consentement pour qu'on puisse déposer la lettre du chef de l'opposition officielle au premier ministre.

M. Dupuis: Il y a consentement pour le dépôt. Je signale tout simplement que le chef de l'opposition officielle a signé sa lettre, et il ne m'en a pas envoyé copie, de telle sorte qu'au moment où vous vous êtes levé pour demander le consentement je ne l'avais jamais vue. J'ai eu l'occasion de la lire. Consentement pour le dépôt de la lettre.

Le Président: Alors, il y a consentement pour le dépôt de la lettre du chef de l'opposition.

Une voix: ...

Dépôt de documents

Lettre du chef de l'opposition au premier ministre concernant l'audition en commission parlementaire des auteurs du rapport Breton sur l'état des finances publiques

Le Président: S'il vous plaît! Il y a consentement pour le dépôt de cette lettre, à l'item Dépôt de documents.

Questions et réponses orales

Alors, nous en sommes à la période des questions et réponses orales, et je suis prêt à reconnaître M. le chef de l'opposition officielle.

Publication d'informations relatives au contenu du prochain budget

M. Bernard Landry

M. Landry: M. le Président, je vais, exceptionnellement, diriger ma question non pas au premier ministre mais au ministre des Finances. Le ministre des Finances a des bureaux dans un magnifique édifice, et il a remarqué que cet édifice s'appelle l'édifice Gérard-D.-Levesque. Et j'ai eu l'honneur moi-même, quand j'étais ministre des Finances, de demander que cet édifice s'appelle Gérard D. Levesque, un homme pour lequel j'avais beaucoup d'estime, d'admiration et d'amitié et qui était un homme d'honneur.

Or, le 30 avril 1987, Gérard D. Levesque, ministre des Finances, s'est levé en cette Chambre pour dire ceci: «M. le Président, j'ai été informé vers 17 heures aujourd'hui qu'un journaliste d'un poste de télévision de Montréal allait révéler aux nouvelles de 18 heures des éléments majeurs du budget 1987-1988, dont

la présentation est prévue pour jeudi prochain», donc des circonstances qui ressemblent aux nôtres. *Le Soleil* de ce matin révèle une série de mesures, dont certaines extrêmement spéculatives, qui peuvent avoir des impacts sur les décisions des citoyens et des citoyennes et des entreprises, la variation des actions en Bourse, la valeur des actions de ces entreprises. Gérard D. Levesque a pris la décision qui s'impose, et il l'a expliquée comme ceci: «Mon devoir est de couper court aux rumeurs, aux spéculations, à l'incertitude qui risque de perturber le fonctionnement normal de notre économie, de nos institutions parlementaires, de la vie courante de nos concitoyens. Par conséquent, le discours du budget aura lieu, a-t-il dit, dans les heures qui suivent.» Il a agi en tout respect de nos institutions et en homme d'honneur qu'il était.

Ma question au ministre des Finances est double. Y a-t-il dans le journal ce matin des éléments majeurs du budget et peut-il garantir que rien de ce qui est dans le journal ce matin ne se retrouvera dans le budget? Et, s'il ne peut pas garantir ça, ma seconde question est: Est-il prêt à agir en homme d'honneur, comme notre prédécesseur à tous les deux, Gérard D. Levesque, et à déposer le budget dans les heures qui suivent?

Le Président: Quelle est votre question de règlement?

M. Dupuis: Est-ce que je peux me permettre de suggérer que le premier ministre pose d'abord une première question? Il verra ensuite s'il veut en poser une deuxième.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! M. le ministre des... À la question, M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: Oui, M. le Président. Au chef de l'opposition, d'abord il serait intéressant de savoir de quel journal parle-t-il et de quel article. Mais, pour rajouter un élément d'information aux événements qu'il cite, où à l'époque l'ex-collègue, M. Gérard D. Levesque, était intervenu — j'étais là, j'étais député de Montmorency ici, dans cette enceinte — je dois dire que les événements de l'époque n'ont aucune, mais aucune relation avec les événements supposément relatés par le chef de l'opposition. Alors, dans l'attente des explications qu'il voudra me donner, à savoir où il puise son information, je vais attendre la question.

Le Président: En question additionnelle, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Bernard Landry

M. Landry: ...n'ait pas l'expérience du grand Gérard D. Levesque ni même la mienne en ces matières, mais comment peut-il dire que les circonstances n'ont rien en commun s'il n'a pas lu l'article, s'il ne sait pas ce qu'il y a dans le journal? Est-ce que ce n'est pas une affirmation absurde à sa face même et qui doit nous inquiéter davantage?

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: L'article 35 du règlement: On ne peut pas employer un langage qui est insultant à l'endroit d'un député. Le mot «absurde»...

Des voix: ...

M. Dupuis: ...le mot «absurde», le mot «absurde», dans les circonstances, M. le Président, je vous le soumets respectueusement, était insultant. Et là, dans ces matières-là, là, on va être assez... on va faire respecter le règlement.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Je considère que c'est la situation, mais je ne retiens pas l'article 35 dans ce cas-ci. Est-ce qu'il y a une réponse, M. le ministre des Finances?

M. Yves Séguin

M. Séguin: J'ai demandé au chef de l'opposition de préciser quel journal et quel article sur lequel il se base pour me poser la question. Alors, j'attends la réponse.

Le Président: Alors, en question additionnelle, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Bernard Landry

M. Landry: M. le Président, la chose est tellement grave que je vais faire deux choses. Je vais lui donner la réponse, mais je lui suggère... Au ministère des Finances — en tout cas, quand j'étais là — il y avait un excellent service de revue de presse. Mais, quand tu as un bon service de revue de presse puis que tu ne la lis pas, ça ne sert à rien. Alors, un ministre des Finances du Québec doit lire sa revue de presse, premièrement. Et tous les journaux ne sont pas dans la revue de presse, mais *Le Soleil* y est, et c'est *Le Soleil* du 10 juin. C'est à la une, M. le Président, et il y a — l'auteur de l'article, c'est M. Stéphane Paquet, un journaliste professionnel bien connu — et il y a une quinzaine de mesures mentionnées, dont certaines au potentiel spéculatif, parce que fiscal, extrêmement dangereux.

Alors, je donne... Il m'a posé une question, je lui donne ma réponse et je lui suggère ce qu'il devrait faire, en tout respect, M. le Président. Puis, je pense que le premier ministre devrait ordonner que cette chose se fasse, que nous suspendions nos travaux, que le ministre des Finances prenne connaissance de l'article, et, par la suite, si dans cet article il n'y a rien qui est dans le budget ou rien d'important dans le budget, incident clos. Mais, s'il y a des choses qui sont dans l'article et qui sont dans le budget, la seule chose qu'il lui reste à faire, c'est agir en homme d'honneur et déposer le budget dans les heures qui suivent.

Document déposé

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement pour déposer la copie? Est-ce qu'il y a consentement? S'il vous plaît! Est-ce qu'il y le consentement, M. le leader? Consentement. M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: Oui, en effet, je pense qu'il est intéressant que je précise au chef de l'opposition que les revues de presse sont lues et s'alimentent d'ailleurs tous les jours par toutes sortes de rumeurs, et lui-même conviendra que des spéculations et des rumeurs sont faites tous les jours, et on verra jeudi, au dépôt du budget, quelles sont les qualités de ces rumeurs et spéculations. Pour le moment, je ne peux que remettre mon jugement à simplement au fait que je suis devant des spéculations et des rumeurs. Mais je ne tomberai pas dans le piège que me tend gentiment — avec beaucoup d'estime — le chef de l'opposition, à vouloir que je commente le contenu du budget, ce que je ne ferai pas. Lui-même, d'ailleurs, se serait bien empêché de le faire au moment où il était ministre des Finances.

Alors, le budget sera déposé jeudi, tel que prévu, et, en ce qui concerne les spéculations et les rumeurs, il y en a eu tous les jours, il y en a maintenant, il y en aura probablement toutes les autres journées, mais ce ne sont pas les journalistes qui font le budget, c'est le ministre des Finances.

Des voix: Bravo!

● *(10 h 50)* ●

Le Président: Question complémentaire. M. le chef de l'opposition officielle.

M. Bernard Landry

M. Landry: Il est difficile de comprendre comment les collègues du ministre des Finances peuvent l'applaudir aussi joyeusement alors qu'il vient d'aggraver son cas sérieusement. En effet, je viens de déposer ici un article du journal *Le Soleil*, qu'il aurait dû lire, un article déjà publié, d'aujourd'hui. Pour montrer la gravité de la situation, je recite Gérard D., Gérard D. dit: M. le Président, j'ai été informé vers 17 heures aujourd'hui qu'un journaliste d'un poste de télévision de Montréal allait révéler aux nouvelles de 18 heures... Et Gérard D., homme d'honneur, par ce qu'un journaliste allait révéler, il est venu dans cette Chambre puis a dit: Je vous respecte, MM. et Mmes les députés, M. le Président, le budget, ce n'est pas aux journaux qu'on le donne avant, ni à la télévision, c'est à l'Assemblée nationale.

Alors, je réitère ma question, et on n'est pas dans la fantaisie, là, Gérard D. n'était pas un fantaisiste, et je le sais, ce que ça peut être déchirant pour le ministre des Finances d'avancer son budget de trois, quatre jours. Je sais absolument ce que ça représente. Mais, déchirant ou pas déchirant, il y a des faits, là, massifs qui, s'ils se retrouvent dans le budget, voudront dire qu'il y en a qui avaient de l'honneur et d'autres qui n'en avaient pas.

Alors, je réitère mon invitation, le ministre a droit de lire...

M. Dupuis: M. le Président.

Le Président: Question de règlement.

M. Dupuis: Question de règlement. Question de règlement, M. le Président. Vous savez très bien que les paroles que le premier ministre vient de prononcer ne sont pas permises à l'Assemblée, et je vous prierais de me permettre d'ajouter ceci. Je vous prierais de me permettre d'ajouter ceci: Toutes les fois que quelqu'un de l'autre côté, de l'opposition officielle, que ce soit l'opposition officielle, que ce soient les députés indépendants, chercheront, dans une question, à attaquer la dignité de quelqu'un de ce côté...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je vous invite tout simplement à la prudence. Et est-ce que vous avez terminé votre question? Si vous voulez la terminer rapidement.

M. Landry: La prudence est de bon aloi des deux côtés de cette Chambre, M. le Président, et là le ministre des Finances, il doit poser un geste prudent et un geste d'honneur.

Et je lui cite encore Gérard D. Gérard D. n'avait pas, comme il a, lui, un article dans les mains, là, donnant des éléments majeurs du budget, il y avait une rumeur à l'effet qu'au journal télévisé un certain nombre d'heures plus tard on allait donner des éléments du budget. Qu'a fait Gérard D. Levesque en ministre des Finances consciencieux? Pour couper court aux rumeurs, et je le cite: «Mon devoir, dit Gérard D., est de couper court aux rumeurs, aux spéculations, à l'incertitude qui risque de perturber le fonctionnement normal de notre économie, de nos institutions parlementaires — cette Chambre — de la vie courante de nos concitoyens et de présenter immédiatement le discours sur le budget.»

Alors, je refais mon offre, M. le Président.

Le Président: Question?

M. Landry: Nous pouvons suspendre, permettre au ministre des Finances, qui n'a pas lu sa revue de presse puis qui n'a pas lu un article... Il dit que ce n'est pas les journalistes qui font le budget. Non, ce n'est pas les journalistes qui font le budget, ils le commentent. Et, quand il y a des fuites dues à la négligence du ministre des Finances...

Le Président: Votre question.

M. Landry: ...ils ont le devoir de les mettre, les fuites. S'il y a un journaliste ici qui trouve un ministre des Finances négligent, il a le devoir de publier.

Le Président: Si vous voulez poser votre question.

M. Landry: Est-ce que le ministre des Finances accepte mon offre: nous suspendons cette Chambre, il lit l'article et il nous dit si, oui ou non, il y a des éléments majeurs du budget dedans?

Le Président: M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: M. le Président, non, je n'accepte pas l'offre que fait le chef de l'opposition. C'est basé strictement que sur une spéculation que lui-même fait, et je n'ai pas l'intention de me laisser intimider par ni des rumeurs, des spéculations formulées par le chef de l'opposition, ou par des journalistes, ou qui que ce soit. Et, pour le rassurer, j'ai bien lu tous les articles en question et je peux...

Des voix: ...

M. Séguin: Bien sûr. Bien sûr. Est-il surprenant et interdit au ministre des Finances maintenant de lire les articles qu'il me reproche de ne pas avoir lus? Alors, oui, je les ai lus. Et en quoi...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Si vous voulez poursuivre, M. le ministre.

M. Séguin: Je peux rassurer l'Assemblée nationale, que le budget peut être déposé tout à fait dans l'honneur jeudi, tel que prévu.

Le Président: En question principale? Question principale, M. le chef de l'opposition officielle.

Concordance d'informations relatives au contenu du prochain budget

M. Bernard Landry

M. Landry: On continue sur le même thème, M. le Président, en principale, parce que ce sont nos institutions qui sont en cause et nos traditions.

Et la réponse du ministre des Finances obscurcit plus qu'elle n'éclaire. Il dit qu'il l'a lu. J'avais cru comprendre que, quelques minutes avant, il m'a demandé de les déposer parce qu'il n'était pas au courant. Première incertitude.

Mais ce n'est pas le fond des choses. Le fond des choses, puisqu'il l'a lu, il est de son devoir de nous dire s'il y a dans le journal de ce matin des éléments majeurs du budget. S'il n'y en a pas, l'incident est clos. Malgré que, pour Gérard D. Levesque, avant même d'avoir entendu... Et je me souviens, moi, du nom du journaliste, je me souviens très bien de l'incident, tous les ministres des Finances se souviennent de ça, c'était Ralph Noseworthy. Avant même que Noseworthy n'ait parlé, le ministre des Finances de l'époque a eu le courage de suivre nos institutions, respecter la population du Québec et déposer son budget.

Alors, ma question est simple. Le ministre des Finances a lu l'article, puis là, attention! parce que, s'il répond qu'il n'y a pas d'éléments majeurs du budget, puis dans le budget il y en a, il y aura une autre série de questions, c'est bien entendu, hein! Alors, je ne veux pas attaquer sa réputation d'aucune façon; au contraire, je lui donne une occasion en or de la défendre ou de la bâtir, c'est selon. Alors, y a-t-il dans cet article des éléments majeurs qui se retrouveront dans le budget de jeudi, oui ou non?

Le Président: M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: M. le Président, le chef de l'opposition répète la même question constamment. Je ne peux que lui dire que j'ai bien lu les articles de journaux. Je lis les journaux tous les matins, comme lui. Il y a plusieurs articles, d'ailleurs. Il s'est bien gardé de tous les mentionner, hein, parce qu'il y a d'autres sujets intéressants aussi et sur lesquels j'aurais cru qu'il me pose quelques questions. Mais enfin, peut-être que ça viendra, à moins qu'il veuille occuper toute la période de questions à répéter constamment la même question, à laquelle je ne peux que lui dire que le budget sera effectivement déposé jeudi, à moins que lui décide de le retarder. Alors, c'est jeudi, à 4 heures, et, vous allez voir, le budget va répondre à vos questions.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Bernard Landry

M. Landry: Moi, je n'ai pas à décider d'avancer ou de retarder le budget, mais nos institutions veulent que le budget soit connu d'abord par les hommes et les femmes qui ont été élus pour siéger dans cette Chambre. C'est un privilège fondamental. On n'est pas dans le léger, là, ce matin.

Alors, le ministre des Finances ne s'en tirera pas en disant: J'ai lu les journaux. Ce n'est pas ça, ma question. Qu'il ait lu le *New York Times* ou *Vanity Fair*, ça me... je n'en ai rien à cirer, si je peux dire. Ma question, c'est: Est-ce qu'il a lu l'article de Stéphane Paquet, du 10 juin, ce matin, dans *Le Soleil*? Et est-ce que, dans cet article où il y a une vingtaine de mesures budgétaires spéculatives, fiscales, est-ce que ces mesures vont se retrouver dans le budget, oui ou non? Et, si c'est oui, est-ce qu'il va donner le budget aujourd'hui, comme ce serait son devoir?

Le Président: M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: M. le Président, encore une fois, puis-je me permettre de rassurer le chef de l'opposition: le budget sera bien déposé jeudi, et toutes les rumeurs qui peuvent circuler ne sont que des rumeurs et des spéculations qu'il alimente lui-même par ses questions. Alors, si vous voulez me reposer la question encore une fois, je vous avertis que je vais vous donner la même réponse. Je ne dévierai pas de mon intention de déposer ici, dans cette Assemblée, le budget jeudi.

● *(11 heures)* ●

Le Président: Dernière question additionnelle, M. le chef de l'opposition.

M. Bernard Landry

M. Landry: Le journaliste Stéphane Paquet mentionne dans son article qu'il a travaillé à partir d'un

document qui s'intitule *Proposition de trame pour un nouveau budget*. Est-ce que le ministre des Finances pourrait déposer immédiatement ce document, trame pour un nouveau budget? S'il n'y a rien là, on va le savoir tout de suite. Et deuxième question: Si, quand il va déposer son budget, jeudi, se retrouvent des éléments majeurs de ce qu'il y a dans le document *Trame pour un nouveau budget* et dans l'article de M. Paquet, s'engage-t-il sur l'honneur à démissionner sur-le-champ?

Le Président: M. le ministre...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: Le chef de l'opposition fait allusion à un document appelé *Une trame*. Tout ce que je peux l'assurer, c'est que, personnellement, je ne connais pas ce document. Et, à ma connaissance, ce matin, à l'information qui m'a été donnée au ministère des Finances, on ne connaît pas ce document. Alors, pour nous, ça fait partie de pièces dont on ne connaît pas ni la date, ni l'identité, ni la preuve que ça origine des équipes de travail chez nous. Ça peut être fait, je ne le nie pas, mais on ne le connaît pas. Et, pour le moment, ça fait partie des spéculations et rumeurs. Parce que, même si le document avait pu être fait à une date donnée, qu'on ignore, théoriquement même avant la constitution de l'actuel gouvernement, théoriquement même avant la constitution de l'actuel gouvernement, ce document ne demeure que la propriété de son auteur et n'engage personne, et surtout pas le ministre des Finances que je suis. Donc, je peux vous rassurer que ces rumeurs ne m'atteignent pas.

Le Président: En question principale, M. le chef de l'opposition officielle.

Contenu du prochain budget

M. Bernard Landry

M. Landry: Voilà, M. le Président, une curieuse doctrine: un gouvernement qui fait préparer des documents par des fonctionnaires payés par l'ensemble de la population québécoise vient soutenir par la bouche du ministre des Finances que ces documents n'appartiennent qu'à leur auteur!

Alors, ma question: Quelle est cette nouvelle doctrine, concernant l'intérêt public et le bien commun, que les documents préparés avec mes taxes et les siennes n'appartiennent qu'à leur auteur?

Le Président: Alors, M. le ministre des Finances, la parole est à vous.

M. Yves Séguin

M. Séguin: M. le Président, je vais répondre tout simplement en disant que c'est au ministre des Finances à faire le budget. Il reçoit des suggestions et des propositions, il a lui-même ses propres idées, il rédige le budget, il le dépose. C'est ce que je vais faire.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Bernard Landry

M. Landry: M. le Président, quand Gérard D. Levesque, ou la députée de Taillon, ou moi-même déposions les budgets, les hommes et les femmes de cette Chambre en étaient les premiers informés. Je rajoute, là — les techniciens savent ça: on fait garder les locaux du ministère des Finances par la Sûreté du Québec, depuis probablement cet incident impliquant Gérard D. Levesque, pour être sûr que c'est les hommes et les femmes qui ont été élus dans cette Chambre qui aient le document... un des documents les plus fondamentaux de l'année parlementaire les premiers.

Là, il y a une série de mesures dans *Le Soleil*. Je peux poser des... Parce que là j'avertis fraternellement, M. le Président, à travers vous le ministre des Finances que, si, dans son budget jeudi, qui est déjà parti à l'imprimerie, il y a l'essentiel de ce qui est dans l'article de M. Paquet, il va se retrouver, et c'est par pure charité chrétienne que je le lui dis...

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! À l'ordre, M. le leader! Votre question, M. le chef de l'opposition.

M. Landry: ...il va se retrouver dans de beaux draps. Alors, je lui donne encore, là, la chance de s'en sortir, il n'est pas trop tard.

Est-ce qu'il y aura une réduction de 50 millions de l'enveloppe du programme FAIRE? Est-ce qu'il y aura suspension de la nouvelle capitalisation de 1 milliard de la Société générale de financement? Est-ce qu'il y aura l'abandon de la phase III de la Cité du commerce électronique? Est-ce qu'il y aura une réduction de la superficie de la phase VIII de la Cité du multimédia? Est-ce qu'il y aura l'abolition du crédit d'impôt pour l'entretien des chevaux de course? Est-ce qu'il y aura le gel de l'ensemble des programmes budgétaires d'aide aux entreprises, et ainsi de suite? C'est pour être en terrain sûr, là.

Il a entendu ce que j'ai dit? Est-ce que ces choses se retrouveront ou non dans son budget? Et, si oui, est-ce qu'il n'a pas l'obligation morale de déposer son budget tout de suite?

Le Président: M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: M. le Président, je vais répondre de la même façon au chef de l'opposition: il spécule sur des spéculations et il anime lui-même des rumeurs. J'ai dit que, comme ministre des Finances, je déposerais un

budget qui est le fruit du travail, des décisions faits par le ministre des Finances, et pas autre chose, et je ne me laisserai pas guider ou influencer par des rumeurs, même si certaines peuvent être bonnes ou non. Il y a des rumeurs, des spéculations qui sont suggérées par des citoyens, des citoyennes, par des collègues ici, à l'Assemblée nationale, et même du côté de l'opposition, des collègues qui sont venus me voir, me suggérer des choses, et c'est normal, dans un processus avant un budget, qu'il y ait soit des suggestions... On m'a même reproché de ne pas en avoir fait assez. Alors, il y a des suggestions et des propositions, et ça ferait... ça va faire partie de l'exercice de déposer le budget pour que le chef de l'opposition voie ce qu'il y a dedans, mais il ne le verra pas avant.

Le Président: C'est une question principale?

M. Boisclair: Sur une question de règlement, M. le Président, en vertu de l'article 68 et suivants de notre règlement et en particulier de l'article 69. Je peux, dès qu'un fait est présenté à notre attention qui vient violer nos droits et règlements, j'ai l'obligation de vous le soulever. Je viens d'entendre le ministre des Finances nous dire qu'il y aurait dans son budget certaines mesures identifiées dans l'article du *Soleil* d'aujourd'hui. Je vous demande donc, M. le Président, je vous demande donc de me reconnaître, en vertu de notre règlement, immédiatement après le fait en vertu de l'article 69 de notre règlement, une question de droits et privilèges. Nous sommes devant une situation où le ministre des Finances a admis lui-même qu'il y a une fuite de son budget. Nous avons le privilège de pouvoir nous exprimer sur ce manquement grave au devoir du ministre des Finances.

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Alors, à l'article 67 qu'il invoque, je vais lui opposer un autre article du règlement et qui est plus important que celui qu'il invoque, l'article 81: «Aucun rappel au règlement — et c'est ce qu'il vient de faire — ne peut être fondé sur l'opinion que la réponse à une question [...] est insatisfaisante.» Alors, dans le fond, ce qu'il est en train de vous dire, c'est: la réponse du ministre des Finances, qui, ma foi, est fort excellente, n'est pas satisfaisante pour l'opposition, et il veut faire un appel au règlement avec ça. Ce n'est pas permis.

Le Président: Alors, après vous avoir entendu, M. le leader de l'opposition officielle, ce n'est pas, dans la réponse qu'a donnée M. le ministre des Finances, ce n'est pas un fait donnant, dans les circonstances, ouverture à une question de privilège. Je ne peux voir, en ces circonstances, une ouverture à une question de privilège et je maintiens ma décision. Alors, je suis prêt à reconnaître quelqu'un en question principale. M. le député de Rivière-du-Loup.

M. Boisclair: ...donc une question de directive que je vous pose, M. le Président, et vous n'avez pas à répondre immédiatement. Vous pouvez prendre cette question en délibéré. Mais est-ce que vous reconnaissez... Et la question que je vous demande, elle est simple. Si, dans le budget présenté par le ministre des Finances, il y a quelconque mesure identifiée dans *Le Soleil* d'aujourd'hui, est-ce que vous pouvez reconnaître une question de droits et privilèges? Je vous demande, M. le Président, de prendre cette question en délibéré. Si, jeudi, dans le budget du ministre des Finances — parce qu'il persiste et signe et manque à son honneur — si, jeudi, il y a une mesure...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît!

Une voix: ...

Le Président: Alors, je vous demanderais la prudence.

Des voix: ...

Le Président: Soyez calmes.

• *(11 h 10)* •

M. Boisclair: La question simple que je fais: Si, dans son budget, il y a une des mesures qui se retrouvent dans *Le Soleil*, est-ce que je serai fondé, M. le Président — c'est la question que je vous pose — est-ce que je serai fondé de présenter une question de droits et privilèges en vertu des articles 66 et suivants? Et est-ce que je pourrai le faire... est-ce que j'aurai l'obligation de le faire, puisque 69, c'est dès la violation constatée? La règle est que, pendant le budget, nous ne soulevons pas de question de droits et règlements. C'est la règle qui s'applique normalement. Est-ce que, et c'est la question de directive aussi que je vous pose, si je constate une violation de nos droits et privilèges pendant la lecture du budget, est-ce que vous me permettrez de la soulever après la lecture du budget, pour ne pas interrompre le ministre des Finances pendant la lecture de son budget? Je vous pose ces deux questions, M. le Président...

Le Président: Je ne statuerai pas sur des questions hypothétiques, que je ne trancherai pas. La présidence se prononce au moment où il y a une question réelle. Or, au moment où on se parle, il n'y a pas de questions réelles, c'est des questions hypothétiques. En question principale, M. le député de Rivière-du-Loup.

Une voix: ...

Le Président: Une dernière question principale? Question principale, M. le... Et je reviendrai après à M. le député de Rivière-du-Loup.

Réaction du premier ministre à la suite de la publication d'informations relatives au prochain budget

M. Bernard Landry

M. Landry: Les documents — et je m'adresse cette fois-ci au premier ministre — les documents de

l'époque rapportent que le gouvernement de Robert Bourassa avait procédé de cette manière, c'est-à-dire la solution choisie par Gérard D. Levesque, dans le but d'annuler les effets désastreux potentiels de cette fuite majeure, dont la première conséquence aurait pu être la démission forcée du ministre Gérard D. Levesque. Alors, Gérard D., en homme sage qu'il était, a évité de se retrouver dans une situation intenable et avoir à démissionner.

Si, dans le budget présenté jeudi, puisqu'on ne veut pas le présenter aujourd'hui, par le ministre des Finances, se retrouve ce qui est dans l'article du *Soleil*, c'est-à-dire des éléments majeurs du budget, est-ce que le premier ministre requerra la démission de son ministre des Finances?

Le Président: M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci. D'abord, je veux mettre les points sur les i pour le chef de l'opposition officielle sur une question de fait. Dans la situation de M. Gérard D. Levesque, il y avait effectivement un journaliste qui avait entre les mains un document budgétaire. Or, ce que vous avez entre les mains, paraît-il, c'est un article de journal. Il y a une différence fondamentale. Et là le chef de l'opposition officielle, qui a déjà été ministre des Finances, sait très bien qu'à la veille d'un budget les gens vont écrire sur des hypothèses, des spéculations. Par exemple, juste pour faire la démonstration du raisonnement qu'il fait et à quel point ça mène à un résultat qui me paraît absurde, si jamais un journaliste devait écrire demain que les libéraux, paraît-il, vont prioriser la santé, vont prioriser l'éducation, vont proposer des baisses d'impôts et que si, par malheur, dans le mandat on le faisait, faudrait-il que je démissionne?

Le Président: Question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

M. Bernard Landry

M. Landry: ...la démission du premier ministre pour des banalités et des généralités qu'il dit, il n'aurait même pas pu être assermenté. Mais ce n'est pas des généralités qu'il y a...

Des voix: ...

M. Landry: ...ce n'est pas des généralités qu'il y a dans l'article. Je le regrette profondément. C'est pour ça. Si c'étaient des généralités spéculatives, nos privilèges de députés ne seraient pas touchés. Mais ce n'est pas ça, là. Et je demande au ministre des Finances encore une fois, pour sa propre protection, de bien analyser... Et, quand le premier ministre dit que tout ce que j'ai en main, c'est un article de journal, bien, c'est au moins aussi grave qu'une émission de télévision, soyons honnêtes, et Gérard D. n'avait pas encore vu l'émission de télévision. Soyons honnêtes pour la presse écrite, là.

Moi, j'ai l'article en main, mais le journaliste, lui, il a le document *Proposition de trame pour un nouveau budget*. Alors, je pense que le premier ministre relativise une chose potentiellement très dommageable pour nos institutions, pour la crédibilité de son gouvernement, et je lui demande encore une fois de s'engager à maintenir les standards d'honneur et de respect des institutions qui étaient ceux de Robert Bourassa et de son ministre des Finances.

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Je peux juste répéter au chef de l'opposition officielle qu'à la veille d'un budget il est tout à fait normal qu'il y ait des gens qui écrivent sur ce qu'ils pensent avoir ou ce qu'ils attendent du budget ou d'une rumeur ici, d'une rumeur qui vient d'un autre endroit. Il y a eu des consultations, etc. Il n'y a rien, il n'y a absolument rien de surprenant dans cet état de fait. Le budget sera livré jeudi à 4 heures, et le chef de l'opposition officielle aura l'occasion, en même temps que les citoyens du Québec, de prendre connaissance de la nouvelle orientation du gouvernement du Québec, conforme au mandat que nous avons reçu le 14 avril dernier.

Le Président: En question additionnelle, M. le chef de l'opposition.

M. Landry: Non, c'est une principale. C'est une principale, M. le Président.

Le Président: En question principale, et je me réserve le droit, dans une autre prochaine question principale, de céder la parole au député de Rivière-du-Loup. Question principale.

Correction d'une erreur en matière de paiements de péréquation

M. Bernard Landry

M. Landry: Merci, M. le Président. Le premier ministre et certains de ses collègues ont répété à satiété depuis des semaines qu'il y avait un trou de 4 milliards. Tout le monde au Québec a entendu parler de ça, et des journalistes, de bonne foi, parce que le premier ministre l'a dit — il faut respecter la parole du premier ministre — ont parlé de trou de 4 milliards. Or, aujourd'hui nous apprenons que le gouvernement central reconnaît que le fameux milliard de transferts, basé sur la démographie, était une erreur. Ils se sont trompés de 1 000 millions de dollars.

Durant la campagne électorale, l'ancienne ministre des Finances avait bien expliqué, par respect pour la population, qu'il ne fallait nullement s'alarmer. Ces choses-là, en général, se règlent après discussion. Même le ministre Manley, des Finances, est venu dire qu'il réglerait. Il n'aura pas besoin de régler, c'est une erreur. Alors, le 4 milliards, il ne peut plus être 4. Il n'était pas 4, de toute façon, parce que M. Breton avait

bien dit que le déficit des hôpitaux n'est pas dans le périmètre comptable du gouvernement, ça ne peut pas être attribué à un déficit gouvernemental. Et il avait conclu, M. Breton — parce qu'on n'a jamais attaqué Breton, son rapport était quand même très nuancé: Si nous avions fait l'exercice l'an dernier, nous aurions sûrement trouvé un manque à gagner, alors qu'en bout de ligne ils sont arrivés à équilibrer le budget.

Ma question au premier ministre: Peut-il s'engager à détromper la population du Québec et s'engager à ne plus jamais faire allusion à cette mascarade par lui inventée, à un trou de 4 milliards de dollars?

Le Président: M. le ministre des Finances.

M. Yves Séguin

M. Séguin: Oui. Je vais répondre à cette question du chef de l'opposition qui fait allusion peut-être aussi à un article paru ce matin dans le journal *Le Soleil* sous la même signature...

Des voix: ...

M. Séguin: ...la même signature du journaliste Stéphane Paquet et d'un communiqué fait par Statistique Canada. Il faudrait rappeler que l'impasse budgétaire, chiffrée dans le rapport Breton à 1,1 milliard, reposait sur une demande formulée par l'ancien gouvernement, à 788 millions, au calcul de la péréquation, à avoir en supplément cette année, somme la plus élevée réclamée au gouvernement fédéral de toute l'histoire du Québec, somme à laquelle le fédéral a répondu par un rapport de Statistique Canada sur le démembrement de la population, à l'effet que ce n'était pas acceptable à 788 millions, mais il coupait à moins 294 millions, de sorte qu'il demandait au Québec de rembourser au fédéral... problème auquel, grâce à des interventions, je dirais, énergiques depuis trois semaines et qui ne sont pas terminées, les travaux ne sont pas terminés.

On pourra confirmer, dans le budget qui s'en vient dans deux jours, un élément de solution qu'il nous a été possible de faire, que l'ancien gouvernement, lui, a été incapable de faire dans un sujet pourtant qu'il connaît bien, le chef de l'opposition, le déséquilibre fiscal, où il a réclamé 788 millions du fédéral, qui était deux fois le montant le plus élevé réclamé dans le passé, se donnant ainsi, dans son budget, un coussin artificiel de près de 500 millions qu'il n'avait pas et qu'il n'avait pas à réclamer du gouvernement fédéral. Alors, dans des calculs élastiques comme ceux-là, on viendra nous faire des leçons, après.

• *(11 h 20)* •

Le Président: En question principale, M. le député de Rivière-du-Loup.

Hausse appréhendée des coûts du régime d'assurance médicaments

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Merci, M. le Président. Deux des grandes priorités annoncées par le nouveau gouvernement, c'est la santé et les baisses d'impôts, particulièrement pour la classe moyenne. Un dossier qui rejoint ces deux préoccupations est celui de l'assurance médicaments. Ce qui aura certainement marqué le deuxième mandat du Parti québécois, c'est les augmentations répétées, spectaculaires, il faut bien le dire, à l'assurance médicaments, parce que, quand ça augmente à l'assurance médicaments, ce n'est pas de quelques dollars par année, mais c'est des augmentations qui ont été vraiment spectaculaires. Ce qu'on croit comprendre, c'est que, maintenant qu'on a un nouveau gouvernement, cette tendance semble, de façon surprenante, demeurer, et on nous annonce des augmentations qui pourraient être semblables pour le 1er juillet prochain. On décrit maintenant le... le chef de l'opposition décrivait, il y a une couple d'années, hein, que c'était un fouillis, l'assurance médicaments, et que c'était un problème perpétuel de l'ancien gouvernement. Maintenant, c'est devenu — et c'est l'attaché de presse du ministre de la Santé qui parle — c'est devenu un acquis social important, et cette promesse ne pourra pas être tenue cette année.

Alors, la question est bien simple: À combien d'augmentation de l'assurance médicaments les citoyens du Québec doivent s'attendre pour le 1er juillet prochain?

Le Président: Alors, M. le ministre de la Santé et des Services sociaux, la parole est à vous.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Alors, effectivement, M. le Président, le problème de l'assurance médicaments est un problème important. Et je répète d'entrée de jeu notre engagement, c'est de rétablir la gratuité pour les prestataires d'aide sociale ainsi que les personnes âgées recevant le supplément de revenu...

D'autre part, le député de Rivière-du-Loup n'est pas sans savoir qu'une loi a été adoptée dans cette même Assemblée, ordonnant au gouvernement de fixer annuellement ou pour le 1er juillet les paramètres d'augmentation du régime général d'assurance médicaments. Nous avons donc suivi la loi, n'étant pas en mesure tout de suite d'agir de façon plus globale sur l'assurance médicaments, et acheminé à la Régie de l'assurance maladie du Québec les paramètres en leur demandant spécifiquement de respecter les clientèles les plus vulnérables, c'est-à-dire les prestataires de l'assurance emploi et, encore une fois, les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti. Cette instruction a été envoyée à la Régie de l'assurance maladie du Québec, organisme qui, comme nous le savons, est indépendant, et il nous communiquera au cours des prochains jours, suite à leurs délibérations, les conséquences chiffrées de ces paramètres, M. le Président.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Rivière-du-Loup.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Est-ce que le ministre réalise qu'il est en train de reculer sur un de ses engagements, des engagements de son gouvernement, il est en train de s'appuyer sur les lois qu'il dénonçait de l'ancien gouvernement, qui mettaient en place des mécanismes

d'indexation automatique? Et ce qu'on se rend compte dans les annonces récentes du gouvernement, c'est que les baisses d'impôts, ah! ça, ce ne sera pas pour cette année, mais les hausses pour la classe moyenne, ah! ça, ça va être immédiatement, le 1er juillet, les hausses vont venir tout de suite.

Et est-ce que je peux offrir au gouvernement, au ministre de la Santé, au premier ministre le consentement, la collaboration des députés de l'ADQ pour qu'on adopte une loi immédiatement? Il dit que c'est parce qu'il n'a pas le temps dans la présente session. Nous, on est prêts, de consentement, à ce qu'on ait une loi pour éviter cette augmentation de l'assurance médicaments au 1er juillet.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, je rappelle au député de Rivière-du-Loup que notre cadre financier, nos engagements débutent bien en 2004-2005 — alors, il va falloir qu'il se retienne un peu dans ses attentes — et je pense que nous serons en mesure de remplir nos engagements par la suite.

D'autre part, nous n'entendons pas agir dans l'improvisation, malgré ce que nous suggère notre estimé collègue. Nous voulons nous attarder à ce qu'on appelle une véritable politique du médicament, avec la pleine action du Conseil du médicament, la formation du fameux comité tripartite sur la fixation des prix du médicament, auquel l'ensemble des groupes de la société sera appelé à contribuer, incluant ceux qui se sont manifestés récemment... Alors, oui, nous allons réformer le régime général d'assurance médicaments, oui, nous allons protéger les clientèles vulnérables, mais nous n'improviserons pas, M. le Président.

Le Président: En question complémentaire. Dernière question complémentaire, M. le député de Rivière-du-Loup.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Complémentaire. Alors, la question est bien simple: De 175 $ à 350 $, à 385 $, à 422 $, est-ce que les citoyens doivent s'attendre à payer plus de 500 $ à partir du 1er juillet, malgré les engagements du nouveau gouvernement?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Je répète, la Régie de l'assurance médicaments du Québec... maladie du Québec, pardon, a reçu nos indications de paramètres, et M. le député de Rivière-du-Loup aura sa réponse au cours des prochains jours.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Bourget.

Une voix: ...

Le Président: En question principale, M. le député de Drummond.

Représentation des régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie au Conseil des ministres

M. Normand Jutras

M. Jutras: Alors, M. le Président, lorsqu'il y a eu la composition du Conseil des ministres, le 29 avril dernier, la députée de Laviolette s'était vu confier, entre autres responsabilités, les régions Centre-du-Québec et Mauricie. Or, nous savons que, depuis ce temps, la députée de Laviolette ne peut plus siéger au Conseil des ministres. Cela veut donc dire que, depuis ce temps, la région Centre-du-Québec et aussi la région de la Mauricie n'ont plus de voix à la table du Conseil des ministres, et nous savons tous, M. le Président, l'importance que chacune des régions du Québec soit représentée à la table du Conseil des ministres.

Alors, ma question s'adresse donc, M. le Président, au premier ministre: Est-ce que le premier ministre a l'intention de remédier à cette situation? Et est-ce qu'il a l'intention de donner une voix aux gens de la région du Centre-du-Québec à la table du Conseil des ministres? Et est-ce qu'il a l'intention de donner une voix aussi aux gens de la Mauricie à la table du Conseil des ministres? Et aussi, est-ce qu'il ne devrait pas — parce que je présume qu'il va dire oui à ces deux premières questions — est-ce qu'il ne devrait pas nommer un ministre différent pour la région du Centre-du-Québec, différent de celui de la Mauricie quant à l'assumation de ces responsabilités?

Le Président: Merci, M. le député. M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Je veux remercier le député de Drummond pour l'intérêt qu'il porte pour la formation de mon cabinet. C'est beaucoup apprécié. Et je veux, sur une note plus sérieuse — et je pense qu'il me rejoint là-dessus — rendre hommage à la députée de Laviolette qui, comme vous le savez...

Des voix: ...

M. Charest: Alors, M. le Président, je suis très sensible à la situation que m'a décrite le député. Pour information, le nouveau député du comté d'Arthabaska vient tout juste d'être nommé président du caucus régional. Je le félicite. Il aura l'occasion, lui, de se faire le porte-parole de la grande région.

Je suis très sensible à la situation qu'il vient de me décrire. Je veux le rassurer que l'ensemble des collègues à la fois au Conseil des ministres et du caucus sont très sensibles à la situation du Centre-du-Québec et de la Mauricie et qu'effectivement on va s'assurer qu'ils soient très bien représentés dans tous les dossiers.

Le Président: Cet échange met fin à la période de questions et de réponses orales, et nous allons maintenant passer...

Il n'y a pas de votes reportés.

Nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis.

Au préalable, je voudrais vous informer que les téléphones cellulaires ne sont pas permis en cette Chambre. Nous en avons entendu un tantôt, et je vous demanderais, lorsque vous entrez en cette Chambre, de régulariser que vos téléphones cellulaires ne soient pas en fonction.

Motions sans préavis

Motions sans préavis. Mme la vice-première ministre et ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

Témoignage de solidarité et de soutien au peuple algérien et aux familles des victimes du séisme du 21 mai 2003

Mme Gagnon-Tremblay: M. le Président, je sollicite le consentement pour débattre de la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale du Québec exprime sa solidarité et son soutien au peuple algérien et aux familles des victimes éprouvées par le violent tremblement de terre qui, le 21 mai dernier, a frappé leur pays, laissant des milliers de morts, blessés et disparus; et

«Que les membres bien sûr de l'Assemblée nationale du Québec partagent avec nos concitoyens originaires d'Algérie leur inquiétude et leur douleur.»

Le Président: Il y a consentement pour débattre de cette motion? Consentement? Il y a consentement. Alors, Mme la ministre, Mme la vice-première, je vous cède la parole.

Mme Monique Gagnon-Tremblay

Mme Gagnon-Tremblay: Merci, M. le Président. Le 21 mai dernier, nous avons appris avec le monde entier qu'un violent séisme venait de frapper l'Algérie, plus précisément la capitale, Alger, et sa grande région, qui compte plus de 3 millions d'habitants, soit l'équivalent de la population de la grande ville de Montréal. D'heure en heure puis de jour en jour, le bilan s'est alourdi, faisant des milliers de morts et de blessés et ajoutant chaque fois peine et souffrance. Nous ne pouvons qu'être profondément touchés par les images qui nous parviennent d'Algérie. Dans la capitale et ses environs, plus de 100 000 personnes dorment toujours dehors par peur d'un nouveau séisme.

● *(11 h 30)* ●

Pendant ce temps, des missions des Nations unies font équipe avec des secouristes algériens et étrangers pour chercher des survivants et soigner les blessés, alors que l'aide internationale continue à arriver. Le gouvernement algérien a installé une cellule de crise afin d'organiser les secours.

Une quarantaine de pays ont exprimé leur solidarité, notamment les États-Unis, la France, la Belgique et la Russie, qui ont annoncé l'envoi d'une assistance humaine et matérielle. Près de 1 500 médecins, secouristes et experts venus de plusieurs pays ont été dépêchés sur place. Le gouvernement du Québec s'est joint à ce mouvement de solidarité internationale en accordant, par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne, division Québec, une aide financière d'urgence de 50 000 $ destinée à la population algérienne afin de pallier à ses besoins les plus pressants. Les fonds versés serviront notamment à l'acquisition de fournitures médicales et à la mise en place de mesures d'urgence.

Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a tenu à adresser au président algérien un message de solidarité au nom du gouvernement ainsi que de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Ma collègue, la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, a effectué une visite de courtoisie au Centre culturel algérien de Montréal, où elle a rencontré des membres de la communauté algérienne du Québec. À cette occasion, elle a tenu à exprimer ses sympathies envers les familles des victimes des tremblements de terre et à s'enquérir de leurs besoins. Elle a également invité la population du Québec à faire preuve de générosité en acheminant des vivres aux organismes d'aide internationale.

Le Québec a, depuis près de 40 ans, développé des liens de sympathie et d'amitié avec l'Algérie. Depuis, beaucoup de choses sont advenues et, de part et d'autre, l'histoire a poursuivi son cours sans que jamais l'amitié entre nos deux peuples soit altérée. Des milliers de personnes nées en Algérie ont choisi le Québec comme terre d'adoption. Elles contribuent à la fois au développement de notre société et au resserrement des liens du Québec avec leur pays d'origine. Aujourd'hui, en ces moments difficiles pour l'Algérie, nous voulons, M. le Président, leur dire que nous partageons leur peine. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président: Merci, Mme la vice-première ministre. M. le député de Mercier, je vous cède la parole.

M. Daniel Turp

M. Turp: Merci, M. le Président. Au nom du groupe parlementaire du Parti québécois, je voudrais joindre la voix de mes collègues députés à celles de la ministre des Relations internationales et du gouvernement du Québec pour offrir nos condoléances aux familles des victimes algériennes et aux concitoyens québécois et concitoyennes québécoises originaires d'Algérie. Ces tremblements de terre, dont on a souligné l'impact tragique sur les populations de ce pays, ont eu des effets dévastateurs, et il s'imposait que les Québécois et les Québécoises, par l'intermédiaire de leur gouvernement mais aussi de la société civile, soutiennent les Algériens dans ce deuil.

Nous avons d'ailleurs, par l'intermédiaire et la voix de la députée d'Hochelaga-Maisonneuve et par la voix du député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, offert ces condoléances et souligné les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité qui devaient s'exprimer dans ces circonstances. Et nous avons été également témoins du fait que des sommes avaient été versées par le

gouvernement du Québec à la division du Québec de la Croix-Rouge canadienne, et il s'imposait que les citoyens et les citoyennes du Québec puissent, à travers leur gouvernement, offrir cette aide aux sinistrés en Algérie.

D'ailleurs, il est utile de rappeler que c'est sous l'égide d'un gouvernement du Parti québécois qu'avaient été mis sur pied le Secrétariat à l'aide internationale et le Programme québécois de développement international, à partir duquel ces ressources ont pu être offertes aux Algériens et aux Algériennes. Et, alors que des personnes souffrent encore des conséquences de ce tremblement de terre et alors que des personnes aujourd'hui doivent réparer la catastrophe et s'assurer que les souffrances des personnes puissent être allégées, nous joignons à nouveau notre voix au gouvernement et à la ministre des Relations internationales pour souhaiter bon courage à ceux et celles qui ont été victimes, en invitant les Québécoises et les Québécois à être les plus généreux possible à l'égard des personnes qui ont souffert de ce malheureux incident. Merci, M. le Président.

Le Président: Merci, M. le député de Mercier de votre intervention. Est-ce qu'il y a d'autres intervenants? Est-ce qu'il y a d'autres intervenants? M. le député de Beauce-Nord.

M. Grondin: Moi, M. le Président, c'est une motion pour que l'Assemblée nationale félicite le maire de Gatineau.

Des voix: ...

M. Grondin: Ce n'est pas la même?

Le Président: Nous allons revenir. Nous allons revenir à vous à une phase ultérieure. Alors, est-ce qu'il y a d'autres intervenants sur la motion de Mme la ministre, vice-première ministre? Non? Alors, je vous demanderais de vous lever, Mmes et MM. les députés. Nous allons maintenant observer une minute de silence en témoignage de soutien et de solidarité avec le peuple algérien.

● *(11 h 36 — 11 h 37)* ●

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Mise aux voix

Est-ce que la motion est adoptée? Adopté. Adopté.

Alors, nous en sommes aux motions sans préavis. M. le ministre de l'Environnement.

Souligner l'Année internationale de l'eau douce, la Journée mondiale des océans et la Journée nationale des fleuves

M. Mulcair: Merci, M. le Président. Je fais motion pour que cette Assemblée adopte la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale se joigne à la communauté internationale pour souligner l'année 2003, décrétée par les Nations unies Année internationale de l'eau douce; et

«Que l'Assemblée nationale se joigne à la communauté internationale pour souligner le 8 juin, qui est à la fois la Journée mondiale des océans et la Journée nationale des fleuves.»

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? Consentement. M. le ministre de l'Environnement, je vous cède la parole.

M. Thomas J. Mulcair

M. Mulcair: Merci, M. le Président. Pour piquer le bon mot de mon collègue le whip en chef du gouvernement, ce ne sera pas un discours-fleuve. Les Nations unies ont proclamé l'année 2003 Année internationale de l'eau douce afin d'éveiller la conscience collective à la protection de l'eau douce et à une meilleure gestion de cette ressource vitale. Comme vous le savez, M. le Président, nous sommes, au Québec, dépositaires d'une partie importante des réserves d'eau douce de la planète, et cela nous impose des responsabilités particulières. Comme gouvernement, nous en sommes conscients.

Pour ces motifs, nous entendons — je l'ai déjà souligné — mettre en oeuvre la Politique de l'eau, dont l'objet est d'implanter un nouveau mode de gestion destiné à assurer une meilleure protection de l'eau. Ce type de gestion, dit par bassins versants, est tout à fait en accord avec notre vision de la protection de l'environnement orientée vers le développement durable. C'est d'ailleurs dans cette optique que sera mené notre Plan vert, véritable partenariat de développement durable entre tous les niveaux du gouvernement et tous les intervenants.

D'autre part, les Nations unies ont proclamé le 8 juin dernier la Journée mondiale des océans et la Journée nationale des fleuves. Par ses dimensions et sa situation géographique, le fleuve Saint-Laurent a longtemps constitué l'axe central de transport du Québec. Milieu privilégié pour la reproduction d'une pléthore de poissons, de mammifères, de crustacés et de mollusques, le Saint-Laurent abrite des écosystèmes aquatiques qui alimentent, incidemment, d'importants secteurs d'activité, comme les pêches et l'écotourisme. À elle seule, l'observation des cétacés dans le parc marin Saguenay—Saint-Laurent génère ainsi 750 emplois directs et indirects. Quant aux pêcheries, c'est plus de 9 000 personnes qui y occupent un emploi saisonnier.

Pour ces raisons, notre gouvernement entend apporter une attention prioritaire à la préservation du Saint-Laurent et des écosystèmes qui y vivent. Évidemment, ce grand fleuve fait partie d'un vaste ensemble hydrographique s'étendant des Grands Lacs à l'Atlantique, chevauchant, par le fait même, de très nombreuses juridictions et des territoires politiques. Nous entendons donc mettre en oeuvre une politique de collaboration avec ces entités politiques axée sur l'harmonisation des processus d'analyse environnementale et fondée sur deux principes d'action: protection et efficience.

● *(11 h 40)* ●

Notre gouvernement compte, entre autres, apporter une attention particulière aux effets des prélèvements d'eau dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent en faisant notamment valoir les revendications du Québec au sein du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs et de la Commission des Grands Lacs, ainsi que de l'Entente Canada-Québec découlant du principe de gestion intégrée du Saint-Laurent.

Pour ces motifs, je voudrais donc, Mme la Présidente, présenter les motions suivantes aux membres de cette Assemblée:

«Que l'Assemblée nationale se joigne à la communauté internationale pour souligner l'année 2003, décrétée par les Nations unies Année internationale de l'eau douce; et

«Que l'Assemblée nationale se joigne à la communauté internationale pour souligner le 8 juin, qui est à la fois la Journée mondiale des océans et la Journée nationale des fleuves.» Merci.

La Vice-Présidente: Alors, est-ce qu'il y a d'autres intervenants sur... Alors, le député de Lac-Saint-Jean.

M. Stéphan Tremblay

M. Tremblay: Merci, Mme la Présidente. Alors, je me joins au ministre aujourd'hui pour souligner cette journée de l'eau, cette Journée mondiale des océans et Journée nationale des fleuves. Comme je le disais la semaine dernière, le thème de cette thématique, cette année, est *L'eau — 2 milliards d'humains en meurent d'envie!*

Écoutez. Mme la Présidente, je ne peux que me réjouir des propos du ministre. Actuellement, le gouvernement est en train de remettre toutes sortes de politiques gouvernementales qui avaient été mises en place par le gouvernement précédent. Ce que j'entends du ministre actuellement, c'est qu'il veut aller dans la même voie que la Politique nationale de l'eau qui avait été établie par l'ancien ministre de l'Environnement. Donc, je pense que nous sommes une opposition...

Des voix: Bravo!

M. Tremblay: Hein? Oui. Nous sommes une opposition qui restera vigilante et critique lorsque les choses n'ont pas de bon sens, mais je dois vous dire qu'aujourd'hui je ne serai pas critique à l'égard du ministre parce que je me réjouis de cette orientation gouvernementale. Et je vais m'assurer qu'il puisse aller de l'avant à l'égard de cette merveilleuse Politique nationale de l'eau. Merci beaucoup.

Mise aux voix

La Vice-Présidente: Alors, est-ce qu'il y a d'autres intervenants sur cette motion? Je comprends que non. Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Vice-Présidente: Adopté. Alors, maintenant, M. le député de Hull.

Féliciter M. Yves Ducharme, maire de Gatineau, pour son élection au poste de président de la Fédération canadienne des municipalités

M. Cholette: Merci, Mme la Présidente. Je fais motion:

«Que l'Assemblée nationale félicite le maire de Gatineau, M. Yves Ducharme, pour son élection au poste de président de la Fédération canadienne des municipalités.»

La Vice-Présidente: Est-ce qu'il y a consentement? Il y a consentement. Alors, M. le député.

M. Roch Cholette

M. Cholette: Merci, Mme la Présidente. Brièvement. On sait qu'il y a quelques jours le maire de Gatineau a été élu à la présidence de la Fédération canadienne des municipalités, un poste très important au sein de la communauté des villes du Canada. M. Ducharme est maire de Gatineau depuis fort longtemps, un homme excessivement dynamique qui fera un ambassadeur hors pair non seulement pour les villes du Québec, mais pour tout l'Outaouais, toute la population outaouaise au sein de la Fédération canadienne des municipalités.

Le rôle d'un président de Fédération canadienne des municipalités est un rôle névralgique au niveau du développement des communautés locales, un rôle important de lobby auprès des différents gouvernements. Connaissant le dynamisme de M. Ducharme, je suis convaincu qu'il occupera ce poste avec honneur et diligence. Et je souhaite bonne chance au maire de Gatineau dans ses nouvelles fonctions.

La Vice-Présidente: Alors, je cède maintenant la parole à la députée de Bourget.

Mme Diane Lemieux

Mme Lemieux: Merci, Mme la Présidente. Alors, je voudrais joindre ma joie... ma voix au député de Hull pour... Je voudrais joindre ma voix, pardon — et je le fais avec joie — au député de Hull, à cette motion de félicitations quant à l'élection de M. Yves Ducharme à titre de président de la Fédération canadienne des municipalités.

En fait, ce qui me réjouit, et je serai brève... D'abord, je veux féliciter chaleureusement M. Ducharme, qui a une longue expérience politique dans le domaine municipal. On sait qu'il a été conseiller depuis le milieu des années quatre-vingt puis maire de la ville de Hull et de maintenant la ville de Gatineau depuis 2001. Et ce que je veux surtout remarquer, c'est que l'un des nôtres, donc, un homme qui est au coeur du développement du Québec et de sa propre région de l'Outaouais, l'un des nôtres qui est également un artisan d'une nouvelle grande ville, Gatineau, l'un des nôtres qui fait donc partie de cette mouvance de grands changements dans l'organisation municipale faisant en sorte maintenant que ces grandes villes... en fait, peu importe la taille, mais ces villes qui sont situées dans des régions et qui ont un rôle stratégique à jouer en termes de développement, eh bien, l'un des nôtres est à la tête d'une organisation qui est,

somme toute, extrêmement importante pour le soutien des municipalités au Québec et au Canada.

Alors, je veux lui souhaiter bonne chance pour ses nouvelles fonctions. Et j'espère qu'on pourra lui exprimer de différentes manières notre fierté qu'un artisan du succès des nouvelles villes soit à la tête de la Fédération canadienne. Merci.

Mise aux voix

La Vice-Présidente: Alors, est-ce qu'il y a d'autres intervenants sur cette motion? Cette motion est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

La Vice-Présidente: Adopté. Alors, maintenant, je cède la parole au député de Beauce-Nord.

Une voix: ...

La Vice-Présidente: Non? O.K. Alors, il n'y a pas... On m'avait informée qu'il y avait une motion du député de Beauce-Nord, mais...

M. Grondin: ...je veux juste me joindre à mes deux collègues pour féliciter M. Ducharme pour son élection à la présidence de la Fédération canadienne des municipalités.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député.

Alors, maintenant, est-ce qu'il y a des avis concernant les travaux des commissions? Pas d'avis.

À ce moment-là, je vais suspendre quelques instants pour la poursuite des travaux de l'Assemblée.

(Suspension de la séance à 11 h 46)

(Reprise à 11 h 47)

Le Président: Alors, si vous voulez prendre place. Vous avez bien fait ça.

Des voix: ...

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Le Président: Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Demande de directive

Signalement d'une violation de droit ou de privilège lors de la présentation du discours sur le budget

M. Boisclair: Je ne reviendrai pas sur l'essentiel des décisions que vous avez rendues pendant la période de questions, mais j'ai vraiment une question de directive, d'interprétation du règlement, et je veux vous poser une question fort simple. L'article 69 de notre règlement...

Une voix: ...

Le Président: Oui, question de règlement, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Je constate, et évidemment je le fais à mesure qu'on siège, bien sûr, je constate que le leader de l'opposition développe avec le temps une imagination fertile sur des questions à soumettre à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée. Alors, compte tenu du fait que j'ai constaté cette propension du leader de l'opposition... Et je l'en félicite, il a une imagination fertile et débordante. Et ça va nous permettre, tous les deux, de discuter du règlement, d'autant plus, M. le Président, qu'éventuellement il devrait y avoir une réforme des institutions parlementaires, ça va éclairer tout le monde. Sauf qu'on vit avec un règlement qui existe actuellement.

Et je me suis permis d'aller relire l'article 86 du règlement, qui se lit comme suit, au sujet de la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée: «Le leader du gouvernement peut, d'office ou à la demande d'un député, communiquer à l'Assemblée des renseignements sur ses travaux.» Ça ne nous concerne pas pour la question que le leader de l'opposition veut soulever.

Mais le deuxième paragraphe est important, et je vais vous demander de le prendre en considération: «Les demandes de renseignements doivent porter sur des affaires inscrites au feuilleton.»

Or, M. le Président, au feuilleton aujourd'hui, il y a bien sûr le discours d'ouverture qui doit faire l'objet de nos débats en priorité, il y a des motions de censure qui ont été proposées suite au discours d'ouverture. Il y a des projets de loi qui sont inscrits au feuilleton: un projet de loi déposé par le ministre des Affaires municipales; un projet de loi déposé par le ministre de la Justice; un projet de loi déposé par le ministre des Finances; un projet de loi privé; et un projet de loi déposé par le ministre du Revenu.

Dans les circonstances — je vais tout simplement terminer là-dessus — moi, je vais m'en tenir à ce qui est inscrit au règlement, M. le Président, l'article 86, et on pourra ultérieurement décider ensemble, discuter ensemble, lorsqu'on veut soumettre une question qui n'est pas inscrite au feuilleton à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée, on pourra s'entendre pour se communiquer ces sujets-là d'avance et pour se préparer en conséquence.

Dans les circonstances, dans les circonstances, M. le Président, je vais vous demander d'appliquer à la lettre l'article, le deuxième paragraphe de l'article 86 et ne permettre de questions au sujet des renseignements sur les travaux de l'Assemblée que si elles sont inscrites au feuilleton.

Le Président: Sur cette question de règlement, M. le leader de l'opposition officielle.

● *(11 h 50)* ●

M. Boisclair: Je conviens avec le leader du gouvernement qu'une lecture stricte de l'article nous conviendrait... nous amènerait à la conclusion qu'il nous suggère. Toutefois, la pratique nous en écarte. Et je comprends que le leader fait une première lecture du règlement, mais il y a aussi un autre bouquin à lire, qui est le *Recueil de décisions*, et la tradition... Je pourrais citer de nombreux cas où le leader de l'opposition de l'époque, son bon ami Pierre Paradis... Je présume qu'il

doit lui parler, comme tous les membres du Conseil des ministres doivent parler très régulièrement au député de Brome-Missisquoi, ils doivent s'enquérir, ils doivent aller chercher des bons conseils sur la façon de mener les travaux. Moi, je l'ai fait avec M. Chevrette, je l'ai fait avec mes prédécesseurs, je cherche à obtenir leurs conseils. J'invite le leader du gouvernement à prendre contact avec le député de Brome-Missisquoi. Il pourra lui rappeler que la tradition fait en sorte que, à cette période, malgré la lecture du règlement, nous puissions, pour nous assurer d'une bonne conduite des travaux... qu'on puisse le faire aussi au vu et au su de tout le monde, de tous les députés qui sont intéressés par ces questions, poser des questions sur l'interprétation du règlement.

Alors, M. le Président, je vous demande de me reconnaître sur une question que je n'ai pas eu le temps de finir de poser, qui est une question simple. Je ne veux pas prendre davantage de temps de cette Assemblée, mais il me semble que c'est une question qui mérite d'être posée, et les parlementaires devraient avoir une réponse.

Le Président: Il est certain que, au niveau des renseignements sur les travaux, des questions doivent être posées et sont posées au leader du gouvernement sur des affaires inscrites aux travaux. Il arrive aussi qu'une question peut être dirigée à la présidence, une question de directive, et c'est au jugement de la présidence d'accepter cette question. Et, dans ce cas-ci, je vais vous le permettre. Mais, à l'avenir, je voudrais qu'on s'en tienne au règlement le plus souvent possible.

M. Boisclair: Oui. C'est toujours en fonction du sujet qui est soulevé, de l'importance, et je...

Le Président: C'est ça.

M. Boisclair: Vous comprenez, comme moi, que la question du budget est une question importante.

Le Président: Alors, votre question, M. le leader.

M. Boisclair: La question est assez simple, M. le Président. De tradition, nous ne soulevons pas de question de règlement pendant la lecture du discours du budget. C'est une tradition à laquelle tous les parlementaires se sont pliés avec le temps pour à la fois reconnaître le décorum, le moment important pour l'Assemblée nationale qu'est la lecture du budget, ne pas interrompre aussi le ministre des Finances et ne pas prolonger indûment une lecture du budget qui pourrait être entremêlée de toutes sortes de questions de règlement. Je suis de cette opinion, M. le Président. Il me semble qu'il faut éviter des questions de règlement pendant la période de lecture du budget.

Ceci étant dit — et j'arrive avec ma question — l'article 69 nous indique qu'un député peut, tout de suite après le fait, soulever une question de droits et règlement. La question que je vous pose, qui est bien simple, c'est: Comment soulever une question de droits et règlement si je constate que, pendant la lecture du budget, il y a eu une violation de droits et règlement? C'est la question de directive que je vous adresse en comprenant que, si vous aviez à me reconnaître une question de droits et privilèges sur ces questions, alors que le discours... Parce qu'on connaît, bien sûr, l'autre façon de faire, de signaler à la présidence une heure avant la période de questions, sauf que, sur la question de la lecture du budget, cela aurait un impact tout à fait particulier compte tenu des conséquences de la reconnaissance de la question de droits et privilèges que vous pourriez m'accorder.

En somme, ce que je vous demande de façon bien précise: Si je constate une violation de droits et privilèges pendant la lecture du budget, je ne souhaiterais pas interrompre le ministre des Finances, mais est-ce que vous pourriez reconnaître un député de cette Assemblée après la période d'échange entre le ministre des Finances et le critique — une dizaine de minutes pour répondre — est-ce que vous pourriez me reconnaître? Puis, si oui, de quelle façon je devrais vous souligner la constatation d'une violation de droits et privilèges? Je ne suis pas pressé pour la réponse, M. le Président, il me la faut... je l'espère pour demain. Et je vous invite à prendre cette question en délibéré.

Le Président: Votre question, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Bien, je vais vous suggérer, M. le Président, que... Vous n'aurez pas à travailler très fort. C'est ce que je me permets de répondre au leader de l'opposition officielle. Vous avez vous-même répondu à cette question-là pendant tout le débat qu'on a eu avant la période des questions au sujet de cette question-là précise. Vous avez dit, et je me souviens très bien de ce que vous avez dit, vous avez dit: Écoutez, là, j'ai assez de régler... Ce n'est peut-être pas comme ça que vous vous êtes exprimé, j'en conviens, là, mais l'essentiel de votre message, c'était: J'ai assez de décider des questions qui se produisent devant moi sans que j'aie à juger des questions hypothétiques. Et c'est exactement ça que le leader de l'opposition vous demande de faire à l'avance, c'est de donner une directive sur une question qui est totalement hypothétique.

Et, très honnêtement, M. le Président, là, je constate aussi que le leader de l'opposition a une propension manifeste à vouloir traiter, à l'Assemblée nationale, à la rubrique de renseignements sur les travaux de l'Assemblée qui devrait concerner notre règlement, à traiter de questions ou à soulever des questions d'ordre politique puis essayer de les faire passer à travers le règlement pour passer ses messages. Si ça lui fait plaisir puis si ça lui donne une certaine satisfaction, on va le laisser faire pendant un certain temps, mais il ne faut pas nécessairement, par exemple, l'encourager à le faire. Dans les circonstances, il vous pose une question qui est totalement hypothétique, et moi, je ne pense pas que vous ayez à travailler très longtemps sur ce sujet-là.

Le Président: Alors, la présidence ne tranche pas les questions hypothétiques. Évidemment, lorsque le fait se produit et qu'il y a une question à poser, je trancherai la question à ce moment-là sur le fait même qui arrive. Mais compte tenu... Et je sais bien aussi que, lorsqu'il y a le discours d'ouverture... le discours du budget, c'est un moment, à l'Assemblée nationale, qui

est important. Alors, c'est évident que, s'il y a des questions de règlement qui commencent à se passer à l'intérieur du budget, ça pourrait être compliqué.

Sur cet aspect-là, je vais prendre ça en directive et regarder ce que je peux vous suggérer puis, s'il y a des questions de fait, les reporter peut-être plus tard. Mais je vais y réfléchir pour que le discours du budget soit un moment solennel où la population peut entendre le ministre des Finances présenter son budget à toute la population du Québec. Puis je vous remercie.

Affaires du jour

Alors, nous allons procéder maintenant aux affaires du jour.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure

Aux affaires prioritaires, l'Assemblée reprend le débat, ajourné le 6 juin dernier par la leader adjointe du gouvernement, sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. le ministre... le premier ministre le 4 juin dernier et sur la motion de censure présentée par M. le chef de l'opposition officielle, Mme la députée de Terrebonne.

Je suis prêt à reconnaître un prochain intervenant. Il s'agit de M. le porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances et député de Rousseau. M. le député, la parole est à vous.

M. François Legault

M. Legault: Oui. M. le Président, les premiers mots seront d'abord pour remercier les citoyens et les citoyennes du comté de Rousseau de m'avoir accordé un deuxième mandat le 14 avril dernier, donc de m'avoir fait confiance. Vous savez, Mme la Présidente — maintenant, Mme la Présidente — donc, on a, dans le comté de Rousseau, donc, un grand territoire à couvrir. Il y a 13 municipalités, donc 13 maires et mairesses qui m'ont bien appuyé au cours des quatre dernières années, et c'est avec beaucoup de plaisir que, durant cette campagne, j'ai pu faire le tour de ces municipalités, donc, entre autres, de la municipalité de Saint-Lin, où était situé notre local électoral, la municipalité de Sainte-Sophie, qui est la seule municipalité qui est dans la région des Laurentides, toutes les autres sont dans la région de Lanaudière, la municipalité de Sainte-Julienne, la municipalité de Rawdon, qui est un endroit de villégiature où plusieurs personnes vont, la municipalité de Saint-Calixte aussi, les deux municipalités de l'Épiphanie, donc ville et paroisse, une partie de l'Assomption, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest, Saint-Esprit et les deux municipalités de Saint-Alexis, donc un grand territoire.

Et je veux donc remercier les citoyens et citoyennes et remercier surtout les bénévoles qui ont travaillé avec moi durant cette campagne à poser des pancartes, à faire du pointage, à travailler sur l'informatique, sur la tournée que j'ai faite dans chacune des 13 municipalités, à travailler, bien sûr, le jour J, dans les maisons téléphoniques, dans les bureaux de votation. Je suis toujours surpris de voir autant de bénévoles, des centaines de bénévoles, consacrer autant de temps et je pense que c'est bon pour la démocratie.

Je veux assurer les citoyens et les citoyennes du comté de Rousseau que je vais continuer de défendre les dossiers importants du comté de Rousseau, entre autres tout ce qu'on travaille... ou qu'on avait commencé à travailler au niveau de la santé, de la première ligne en santé, donc s'assurer qu'on ait suffisamment de médecins. On a adopté une loi ici, au mois de décembre dernier, pour s'assurer que, dans toutes les régions du Québec, et c'est particulièrement vrai dans le nord de Lanaudière... Il n'y a pas un nombre équitable de médecins, donc il faut convaincre les médecins de s'installer aux bons endroits, s'assurer aussi, en éducation, qu'on continue de développer des programmes en formation professionnelle, s'assurer qu'on continue de lutter contre le décrochage, qui est particulièrement élevé dans les trois polyvalentes de mon comté. J'étais, encore hier soir, à la polyvalente Havre-Jeunesse, à Sainte-Julienne, où il y avait un taux de décrochage qui était tout près de 50 %, qu'on a réussi à réduire à 35 % avec toutes sortes de programmes. Entre autres, je voyais des activités organisées par un professeur d'arts plastiques, Luc Poirier, qui a réussi à motiver des jeunes, et le programme Agir autrement aussi qui a été mis en place par le gouvernement péquiste. J'espère qu'on va pouvoir continuer à développer dans cette direction.

● *(12 heures)* ●

Je veux assurer aussi les producteurs, les agriculteurs et agricultrices dans mon comté qu'on va continuer de travailler et de s'assurer que le nouveau gouvernement continue d'améliorer les programmes, entre autres les programmes pour les entreprises familiales. On sait que, dans certains secteurs — et mon collègue, ici, l'a vu de très près — il y a des ajustements à faire suite aux baisses de prix qu'on a constatées depuis plusieurs mois. Donc, il y a du travail à faire de ce côté-là.

Il y a du travail à faire aussi, évidemment, au niveau du développement économique. Il y a quelques entreprises qui ont des projets, et je pense que c'est notre devoir de les appuyer pour s'assurer que ces projets se réalisent, compte tenu du fait qu'entre autres dans le nord de Lanaudière le taux de chômage est mieux qu'il était il y a quelques années mais qu'il est encore trop élevé. Et je vais aussi continuer de travailler avec les 13 maires et mairesses avec qui j'ai développé une bonne relation de confiance, que j'ai pour la plupart rencontrés hier, entre autres, et puis je veux les assurer que les projets importants, bien, on va s'assurer que les ministres responsables vont agir de façon diligente. Donc, on va continuer à faire progresser ce beau comté de Rousseau et, encore une fois, merci aux citoyens et citoyennes.

Maintenant, Mme la Présidente, j'ai bien écouté le discours inaugural du nouveau premier ministre. Il nous promet des grandes réorganisations avec priorité à la santé et à l'éducation. Je veux lui rappeler qu'il y a déjà des réorganisations importantes qui sont en cours à la santé et à l'éducation. Et, entre autres, pour parler d'un secteur dans lequel j'ai oeuvré davantage au cours de la

dernière année, en santé, il existe actuellement un plan qui est consensuel, c'est-à-dire qui est appuyé par tous les partenaires du milieu de la santé, autant CLSC, les hôpitaux, les syndicats, les représentants des fédérations de médecins, où, dans une première partie de ce plan, on veut décentraliser davantage, c'est-à-dire donner plus de pouvoirs aux organismes régionaux. Évidemment, il y a des inquiétudes avec la position du nouveau gouvernement sur les régies régionales, mais, nous, ce qu'on avait souhaité, et je pense que ça faisait consensus, c'est de leur déléguer davantage de pouvoirs, de faire la même chose aussi aux établissements de santé, mais cette délégation, Mme la Présidente, doit se faire en échange de plus d'imputabilité. Donc, c'est pourquoi on avait commencé à mettre en place des contrats de performance, des plans de réussite dans les écoles, on avait interpellé les différents établissements en faisant une première évaluation de la performance avec des bulletins des hôpitaux, des CLSC.

Je n'ai malheureusement rien entendu de tout ça dans le discours inaugural du premier ministre. En fait, je n'ai pas entendu de solution concrète pour améliorer la situation, entre autres, dans le réseau de la santé. La seule mesure nouvelle que j'ai pu entendre, c'est la création d'un poste de Commissaire à la santé. Or, je ne pense pas qu'avec un commissaire à la santé on va améliorer les services directs à la population. C'est plutôt un ajout de structures. Donc, peut-être qu'il y a un problème de cohérence avec d'autres paroles du nouveau premier ministre qui nous parle d'enlever des structures. Ce qu'on entend, c'est plutôt la création de nouvelles structures.

Mais ce qui est prévu aussi, Mme la Présidente, dans le plan consensuel pour rétablir les services en santé, c'est prévu d'investir des sommes importantes pour faire un certain rattrapage qui, encore là, est assez consensuel. On parle d'un rattrapage d'environ 1,6 milliard de dollars par année, plus une indexation annuelle de 5,2 % nécessaire pour faire face aux impacts du vieillissement de la population, au coût des nouveaux médicaments, des nouvelles technologies. Or, si je comprends ce que j'entends du côté du nouveau gouvernement, je pense qu'il y a toute raison d'être inquiet. On semble privilégier, et c'est un choix, privilégier les baisses d'impôts avant les services à la population. Donc, je pense qu'il faut s'attendre à ce que ces sommes, qui doivent être investies en santé, en éducation, en aide aux familles, pour compléter le réseau des centres de la petite enfance, ne soient pas investies pour se réserver une marge de manoeuvre pour réduire les impôts dès l'année prochaine.

Or, je pense que c'est un choix qui est irresponsable, qui est aussi, et je pense qu'il faut le dire, un peu dogmatique, parce que le nouveau premier ministre, qui ne cesse de répéter qu'on est les plus taxés en Amérique du Nord, oublie de dire dans cette affirmation qu'il y a des services supplémentaires qui sont donnés au Québec. Et, si on prend, par exemple, seulement les tarifs d'électricité qui sont payés au Québec, si, demain matin, les Québécois et les Québécoises payaient les mêmes tarifs d'électricité qu'en Ontario, ça voudrait dire une entrée de fonds additionnelle d'environ 4 milliards et demi de dollars par année dans les coffres du gouvernement du Québec. Or, 4 milliards et demi, c'est exactement l'écart entre les impôts au Québec et en Ontario. Ça veut dire que, si — et je dis bien «si», je ne propose pas de faire ça — si on payait, au Québec, les mêmes tarifs d'électricité qu'en Ontario, on pourrait payer les mêmes impôts qu'en Ontario.

Et là je ne vous ai pas parlé des frais de scolarité, qui sont à peu près au tiers à l'université, au Québec, de ce qu'on retrouve en Ontario; je ne vous ai pas parlé des garderies, des CPE, qui coûtent 5 $ par jour au Québec, alors qu'en Ontario ils coûtent 20, 25 $. Donc, ça a déjà été démontré qu'une fois qu'on tient compte de tous ces coûts et des services qui sont donnés à la population, les Québécois et les Québécoises en ont déjà plus pour leur argent que les Ontariens, par exemple. Donc, attention avant de bâtir en dogme cette nécessité à court terme de baisser les impôts au prix d'une diminution des services essentiels à la population. Donc, il faut faire des choix responsables.

Et c'est d'autant plus choquant et inquiétant d'entendre cette approche du nouveau gouvernement que ça se fait dans le cadre d'un déséquilibre fiscal, un déséquilibre fiscal où, de toute évidence — et ça a été confirmé par un rapport qui a été fait, entre autres, sous la supervision du nouveau ministre des Finances — où on a des besoins non comblés, malheureusement, à Québec, en santé, en éducation, en aide aux familles et des marges de manoeuvre de milliards de dollars qui sont l'argent des Québécois et des Québécoises qui est à Ottawa et qu'il est impossible de ramener ici à Québec.

Donc, je pense qu'il faut éviter que le nouveau gouvernement s'écrase devant Ottawa et refile la facture aux citoyens, aux citoyennes du Québec, donc vienne couper... Parce que c'est ce que ça veut dire. Quand on ne couvre pas — et le nouveau ministre de l'Éducation va sûrement être d'accord avec moi... quand on propose, par exemple, une augmentation de 1,75 % des budgets en éducation, ça veut dire que ça ne couvre pas l'inflation, ça ne couvre pas les augmentations de salaire, ça ne couvre pas les développements prévus, donc ça veut dire des coupures en éducation. Or, je pense que c'est un très mauvais choix social de faire ce choix, de faire... donc de privilégier les baisses d'impôts avant les services, et je veux assurer la population, entre autres du comté de Rousseau mais de tout le Québec, que je vais suivre de très près cette nouvelle approche qui pourrait nous faire reculer là où on était avant la Révolution tranquille. Donc, je vais m'assurer, avec mes collègues, qu'on défende les acquis sociaux dont on est très fiers, au Parti québécois. Merci.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député. Alors, je cède maintenant la parole au prochain intervenant, le ministre de l'Éducation et député d'Orford.

M. Pierre Reid

M. Reid: Mme la Présidente, je tiens entre les mains le plan d'action du gouvernement libéral qui a été publié en septembre dernier. C'est un document très important parce que c'est ce document qui m'a décidé, moi, à m'investir en politique, à m'impliquer en politique, c'est un document qui a impliqué des centaines de personnes dans mon comté d'Orford à

s'impliquer en politique et c'est ce document qui a amené également des dizaines de milliers de personnes à s'impliquer en politique, dans tout le Québec, pendant l'automne dernier et l'hiver.

Ce document commence par quelque chose qui est extrêmement important et qui a rarement été vu. Il commence, à la page 7, par un énoncé de principes, des principes d'action, et il y en a six. Le premier ministre y a fait allusion dans le discours inaugural, parce que ces principes ont un impact sur toutes les décisions de notre gouvernement. Ces six principes ont évidemment aussi un impact majeur sur toutes les décisions que je serai appelé à porter ou à prendre comme ministre de l'Éducation.

Ces principes d'action sont également des orientations stratégiques et des orientations structurantes pour notre gouvernement; ce sont aussi des orientations stratégiques et des orientations structurantes pour tous nos partenaires. Et, en éducation, évidemment, je dois citer les commissions scolaires, les universités, les collèges ainsi qu'un certain nombre d'autres partenaires. Ce sont également des orientations stratégiques et des orientations structurantes pour toute la population du Québec.

Permettez-moi, Mme la Présidente, de les repasser rapidement avec vous, étant donné leur implication pour les prochaines années. Le premier de ces principes s'appelle le bénéfice du citoyen. Chaque initiative que nous proposons, chaque orientation que nous prenons doit répondre au critère premier de constituer un bénéfice pour le citoyen. Et, pour moi, en éducation évidemment, le citoyen, c'est l'élève, c'est l'étudiant, l'étudiante et ce sont évidemment leurs parents.

● *(12 h 10)* ●

Deuxième principe: la qualité des services. Le rôle de l'État est d'offrir des services aux citoyens dans les domaines découlant de ces missions premières: santé, savoir ou éducation, prospérité, sécurité. Ces services doivent être de première qualité.

Efficacité... Donc, le troisième principe: efficacité et performance. Chaque dollar investi dans les services aux citoyens doit participer au bénéfice des citoyens. Les fonds publics doivent être gérés avec une très stricte rigueur, selon les principes connus de saine gestion et d'imputabilité. Les moyens technologiques seront mis à contribution pour offrir de meilleurs services à meilleurs coûts.

Quatrième principe: décentralisation et partenariat. Lorsque le gouvernement n'est pas le mieux placé pour rendre un service, il délègue sa responsabilité et rend imputable le partenaire ainsi désigné. Il est clair pour nous qu'en éducation les partenaires principaux sont évidemment les commissions scolaires, les cégeps... les écoles dans les commissions scolaires, les cégeps, les universités et évidemment un certain nombre d'autres partenaires.

Principe n° 5: transparence et intégrité. Aucun dollar public ne doit être dépensé à l'abri du regard des élus de l'Assemblée nationale. Aucun manquement aux règles d'éthique ne doit être toléré au sein du gouvernement, de ses sociétés, de la fonction publique et des organismes, autres gouvernements ou entreprises avec qui il traite.

Sixième principe, le sixième principe et dernier principe de cette page: justice sociale. Tous les citoyens sont égaux entre eux, égaux devant la loi, égaux devant le gouvernement qui vient en aide à ceux qui sont plus vulnérables. Évidemment, pour l'éducation, cette vulnérabilité se concrétise chez les élèves en difficulté d'apprentissage et chez les élèves en milieux défavorisés.

Notre plan d'action comprend ensuite des priorités d'action: les engagements. Dans son discours inaugural, le premier ministre a confirmé que les engagements seront tenus. Pour moi, Mme la Présidente, ce discours du premier ministre est extrêmement motivant. Ce discours indique que le plan d'action de notre gouvernement était un engagement avant la campagne, avant l'élection, pendant la campagne électorale et l'élection, et qu'il est encore aujourd'hui, après l'élection, le plan de notre gouvernement. Notre gouvernement... Il confirme également, le premier ministre, que notre gouvernement va respecter ses engagements.

Permettez-moi, Mme la Présidente, de repasser les engagements qui sont contenus dans ce plan d'action et qui touchent l'éducation, à la page 16. Premier engagement: se donner les moyens de lutter contre le décrochage scolaire. En 2000-2001, 27,2 % des jeunes sont sortis des écoles secondaires publiques du Québec sans diplôme en main. Voilà des jeunes qui cèdent au désabusement à l'âge des rêves et des projets de vie. Les études démontrent que la bataille contre le décrochage, pour être gagnée, doit être entreprise tôt et menée localement. Nous interviendrons dès le primaire pour paver la voie à la réussite au secondaire.

Mme la Présidente, mis à part les engagements que nous prenons, que nous avons pris au niveau du secondaire et de ce qui existe déjà, nous allons travailler très fort au niveau du primaire, parce qu'il est clair que le primaire, c'est un endroit où les jeunes, les élèves décrochent, non pas physiquement, parce qu'ils sont tenus d'assister à l'école, mais où ils décrochent dans leur tête, et c'est là où c'est le plus dangereux parce que c'est le prélude au décrochage scolaire qui se passe au secondaire.

Dans ce sens, nous allons, comme deuxième engagement, favoriser l'encadrement et l'aide aux devoirs. L'aide aux devoirs est un moyen concret de favoriser la réussite scolaire et de concilier l'horaire des enfants et les besoins des parents. C'est un moyen efficace de lutter contre le décrochage dans la tête — ce dont je viens de parler — c'est-à-dire des jeunes qui ne se sentent pas capables de suivre les autres élèves de la classe, des jeunes qui commencent à accepter graduellement, dès le primaire, qu'ils ne seront pas aussi bons que les autres. Ce sont ceux-là qui décrochent au secondaire et ce sont ceux-là qui ont besoin de notre appui dès le primaire.

J'ai eu la chance de voir dans mon comté, à l'école Sainte-Marguerite et Saint-Patrice, les actions qui ont été prises, et j'ai vu des jeunes qui étaient, il y a quelques mois à peine, des décrocheurs en puissance, c'était évident quand on les écoutait donner leur état d'esprit quelques mois auparavant. J'ai vu ces jeunes qui, après avoir eu la chance d'avoir l'aide aux devoirs, en particulier sous différentes formes, ont changé de

comportement, ont changé d'esprit et se sentent maintenant capables de suivre le groupe. Ils se sentent aussi bons, sinon meilleurs que les autres. Et ce sont des jeunes qui, selon toute évidence, ne seront pas des décrocheurs.

Troisième engagement: augmenter le nombre d'heures d'enseignement. Dans tous les pays de l'OCDE, le Canada est celui où les enfants passent le moins de temps sur les bancs d'école chaque semaine, et, de tous les enfants du pays, ce sont les jeunes Québécois qui ont les plus petites semaines de classe. Notre gouvernement portera de 23,5 à 25 le nombre hebdomadaire d'heures de classe au niveau primaire. Cette augmentation donnera un peu plus de souplesse au niveau de la grille horaire et permettra d'augmenter le temps passé à l'éducation physique, et possiblement aux arts, et bien sûr à l'anglais, parce que le quatrième engagement que nous avons pris dans ce document, c'est de maîtriser le français et d'enseigner l'anglais dès la première année.

La valorisation du français en tant que langue officielle du Québec est d'une importance fondamentale dans l'affirmation de notre différence et de nos valeurs. En ce sens, la maîtrise du français est un enjeu crucial. Son enseignement doit être au coeur de la vie scolaire et doit transcender les autres apprentissages. Mme la Présidente, le français, la langue maternelle, dans la plupart des pays du monde, représente un problème et un défi important pour les systèmes d'éducation. Au Québec, la langue maternelle est le français pour la majorité des Québécois et représente une difficulté comme ailleurs dans le monde. Mais cette difficulté doit être résolue parce que la maîtrise de la langue maternelle est un avantage et est devenue aujourd'hui un avantage compétitif mondial, en plus évidemment d'être un avantage personnel pour les jeunes qui la possèdent et qui maîtrisent la langue française. Deuxièmement, l'anglais dès la première année est une façon de sensibiliser très tôt nos enfants, de leur donner un atout et de leur donner une porte ouverte sur le monde. Cette demande a été une demande très forte de la part des parents, suite à un engagement que nous avons pris et que nous tiendrons.

Cinquième engagement: favoriser la réussite des étudiants du programme technique. Alors qu'il y a pénurie de main-d'oeuvre technique, nos étudiants prennent trop de temps pour compléter leur diplôme... pour obtenir leur diplôme, presque quatre ans au lieu des trois ans normaux. Nous allons développer des mesures d'aide aux étudiants et aux étudiantes, notamment pour renverser cette tendance.

Sixième engagement: développer la formation professionnelle et technique. En 2000-2001, presque 25 % des élèves du secondaire ont obtenu un diplôme de formation professionnelle. C'est le taux le plus élevé jamais observé. Bravo! C'est cependant loin de la moyenne des pays de l'OCDE où 45 % des élèves du secondaire en sortent avec une qualification professionnelle. L'augmentation du nombre de diplômés de formation professionnelle et technique est un passage obligé vers l'atténuation de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, mais, surtout, l'augmentation du nombre et de la disponibilité de ces formations est un moyen concret d'offrir des débouchés à nos jeunes. Notre gouvernement investira dans le développement de programmes pour ces débouchés et notre gouvernement s'assurera également qu'il existe des passerelles en plus grand nombre entre la formation professionnelle et la formation technique, d'une part, et entre la formation technique et l'université, d'autre part.

Septième engagement: produire un bulletin des écoles et créer un ordre professionnel des enseignants. Au niveau du bulletin des écoles, il ne s'agit pas ici, pour notre gouvernement, de faire un palmarès, comme cela a été proposé par d'autres personnes et d'autres partis. Il s'agit ici de mettre en place un outil de communication entre l'école et sa communauté, la communauté intérieure à l'école et la communauté extérieure à l'école, un outil de communication où l'école pourra faire valoir dans sa communauté les bons coups, les bons résultats qu'elle a obtenus et où elle devra également faire savoir à sa communauté quelles sont les améliorations qui doivent être apportées. Le but de ce document et de cet outil de communication est d'augmenter le niveau d'appropriation de l'école dans sa communauté. On ne traite pas de la même façon sa maison ou son logement quand on est locataire que quand on est propriétaire. Quand on est propriétaire de son école, s'il y a quelque chose qui va moins bien, on s'investit dans l'école pour que ça aille mieux plutôt que d'envoyer nos enfants ailleurs en autobus scolaire.

La création d'un ordre professionnel des enseignants, Mme la Présidente, est une façon de valoriser la profession enseignante au Québec. C'est aussi une façon de lui donner un encadrement plus normal. C'est un ordre professionnel qu'il lui faut et non pas un encadrement par le ministre de l'Éducation qui, à l'heure actuelle, joue ce rôle et qui, en jouant ce rôle, joue... Et, on ne s'en rend pas toujours compte, c'est le patron et le payeur, celui qui négocie les contrats qui joue le rôle en même temps de réglementation de l'ordre professionnel. Ça n'existe dans aucun autre ordre professionnel, et nous allons remplir notre promesse de créer un ordre professionnel pour les enseignantes et les enseignants du Québec. C'est également une façon d'assurer une meilleure interaction entre les enseignants, les enseignantes et le grand public.

Huitième engagement: augmenter le financement des cégeps en région. La baisse de l'effectif scolaire, particulièrement des cégeps en région, met en péril l'existence de certains programmes et ainsi le mandat de ces institutions. En effet, les cégeps jouent un rôle déterminant dans le développement régional par des activités de formation de la main-d'oeuvre, de recherche appliquée et d'aide technique aux entreprises. Notre gouvernement assurera aux cégeps les ressources nécessaires pour répondre aux besoins socioéconomiques du milieu. Et également notre gouvernement va encourager la création de centres d'excellence et d'expertise régionale. Il ne faut pas oublier également, quand on parle de régions, que notre gouvernement s'est engagé à maintenir les dernières écoles de village. Il s'agit souvent de l'élément structurant essentiel à la survie de plusieurs communautés au Québec.

● *(12 h 20)* ●

Neuvième engagement: augmenter les budgets et le nombre de professeurs réguliers dans nos universités. Nos engagements, quand on les détaille, là-dessus sont clairs: le gel des droits de scolarité pour la

durée du mandat. Quel que soit ce qui est dit dans les journaux ou ailleurs, ce gel est maintenu et sera maintenu. Mais, en même temps, notre gouvernement mettra en place une commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités pour assurer un financement adéquat des universités à long terme, leur permettre de jouer pleinement leur rôle et de contribuer au développement économique, social et régional.

Mme la Présidente, il y a un dernier engagement dont je voudrais parler, qui n'était pas dans le texte parce qu'il a été pris de façon postérieure pendant la campagne électorale par le premier ministre lui-même. Il s'agit de retarder d'un an la date obligatoire d'application de la réforme du secondaire. L'engagement pourrait s'intituler d'ailleurs *Assurer le succès de la réforme au secondaire*. Cette réforme est très, très importante pour le développement du Québec. Elle a un impact potentiel considérable sur les décrochages et sur la réponse au besoin de main-d'oeuvre de nos entreprises. Cependant, l'échéancier qui avait été calculé était trop serré pour beaucoup d'enseignants et beaucoup d'écoles. Il fallait donner de l'oxygène, et c'est ce que nous avons fait.

Toutes les opérations qui suivent et qui sont celles qui vont mener au succès de cette réforme se font selon des plans connus de tous les partenaires, y compris les commissions scolaires. 15 écoles ont déjà été les projets-pilotes. Ces 15 écoles, dans quelques jours, transmettront aux autres écoles et aux différentes commissions scolaires les résultats de ces projets-pilotes. 60 à 70 écoles commenceront en septembre 2003, et les écoles qui seront prêtes et qui voudront le faire pourront commencer en septembre 2004. Finalement, en septembre 2005, les écoles qui n'auront pas encore commencé seront tenues de le faire et toutes les écoles iront selon la réforme. Nous voulons ainsi réunir toutes les conditions qui assurent le succès de la réforme.

Mme la Présidente, nous avons proposé à la population du Québec des engagements clairs et ambitieux. La population a eu largement le temps de les évaluer, ces engagements, et nous a donné, le 14 avril dernier, le mandat de les réaliser, ces engagements. Le premier ministre a affirmé haut et fort dans son discours inaugural que nous respecterons le mandat que nous a donné la population et que nous remplirons tous nos engagements. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le ministre. Alors, je cède maintenant la parole au député de L'Assomption et porte-parole de l'opposition officielle en matière de natalité et démographie.

M. Jean-Claude St-André

M. St-André: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, à l'instar de tous les collègues, je veux d'abord remercier mes concitoyens et concitoyennes du comté de L'Assomption pour la confiance qu'ils m'ont accordée à nouveau le 14 avril dernier. C'est la troisième fois que les électeurs et les électrices m'accordent leur confiance. J'ai été élu pour une première fois lors d'une élection partielle, le 10 juin 1996 et j'oeuvre dans le comté de L'Assomption depuis maintenant presque 10 ans, d'abord à la demande du député de l'époque, Jacques Parizeau, que je remercie encore une fois pour la confiance qu'il m'a accordée en me confiant la responsabilité de son bureau de circonscription.

Après mon élection en 1996, avec ma conjointe et mes deux enfants, nous nous sommes établis dans le comté, à Repentigny, une ville où il fait bon vivre, un milieu idéal pour élever de jeunes enfants. Tout de suite, nous nous sommes sentis chez nous. C'est donc avec beaucoup de fierté et d'honneur que je représente le comté de L'Assomption à l'Assemblée nationale du Québec, un comté souverainiste, un comté qui, déjà au référendum de 1980, avait accordé une majorité à la souveraineté, un comté qui a voté oui dans une proportion de 64 % au référendum de 1995. Et, M. le Président, j'ai l'intention de continuer à travailler avec mes collègues de l'opposition pour que le Québec devienne un pays.

Mme la Présidente, je voudrais bien sûr insister pour dire que c'est grâce au soutien d'une équipe de militants et de militantes extraordinaires si j'ai été réélu le 14 avril dernier. Je tiens à insister sur leur contribution extraordinaire dans le comté de L'Assomption. Sans eux, sans leur soutien indéfectible, je ne serais pas ici aujourd'hui.

Le débat sur le discours inaugural est d'abord une occasion pour rappeler aux membres du gouvernement les engagements que les députés ont pris dans leur circonscription au cours de la campagne électorale. Dans L'Assomption, essentiellement, il y en a quatre: d'abord, je vais travailler à la réalisation d'une ligne de train de banlieue dans le corridor Montréal-Repentigny-L'Assomption; deuxièmement, je vais travailler sur la délicate question du site d'enfouissement situé à Lachenaie, dans la région de Lanaudière; troisièmement, travailler à la transformation du Centre hospitalier Le Gardeur, à Repentigny, en centre multivocationnel en santé, notamment par le développement de 150 lits de soins de longue durée; et, finalement, je veux travailler à améliorer le financement de base des organismes communautaires qui font un travail extraordinaire non seulement dans L'Assomption, mais partout, partout au Québec.

M. le Président... Mme la Présidente, pardon. Mme la Présidente, je m'en voudrais de ne pas parler d'un dossier de ma circonscription qui a été réglé par le gouvernement précédent. Il s'agit de la reconstruction du pavillon Le Gardeur, un centre hospitalier de soins de longue durée, qui a été annoncée par le précédent gouvernement. L'établissement a procédé, au mois de mars, à un appel d'offres pour choisir l'entrepreneur en construction; le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire conforme. Et le nouveau gouvernement, le ministre de la Santé et des Services sociaux, a questionné la pertinence du projet. C'est un projet capital quand on sait que le bâtiment actuel a été déclaré vétuste et non fonctionnel en fonction même des normes du ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est un investissement capital qui touche la qualité de vie et la dignité de 128 personnes âgées à Repentigny, dans la MRC de L'Assomption. Le gouvernement a jusqu'à demain, 11 juin, pour signer le contrat, sans quoi on devra reprendre l'appel d'offres ou peut-être qu'on devra

tout simplement comprendre que le gouvernement abandonne ce projet important pour la communauté chez nous. J'ose espérer que mon message va être entendu par le ministre de la Santé et des Services sociaux et qu'il va prendre les décisions en conséquence.

Maintenant, bien sûr, je voudrais faire des remarques sur le discours que le premier ministre nous a livré mercredi dernier et je veux faire mes remarques à la lumière des idées et des convictions qui animent les membres de l'opposition officielle et du Parti québécois. Nos convictions, elles sont claires: nous voulons que le Québec devienne un pays et nous sommes des sociaux-démocrates; nous travaillons à faire du Québec une société où le pouvoir politique primera sur le pouvoir économique, où le développement humain passera toujours avant la rentabilité financière; et, enfin, une société où le partage équitable de la richesse aura raison de la pauvreté et de l'exclusion. Ces valeurs, elles ont émergé lors de la Révolution tranquille, et, parmi les grandes valeurs sur lesquelles on a construit la société québécoise et la Révolution tranquille, il y a bien sûr la solidarité.

Là, je veux citer Bernard Descôteaux, dans *Le Devoir* du 5 juin dernier, qui dit ceci: «La solidarité, pierre angulaire sur laquelle l'État québécois s'est construit. Or — et je cite toujours Bernard Descôteaux — or, de ce discours inaugural, ce mot est en définitive absent.» Certes, on parle de compassion, mais ce qui compte avant tout, c'est l'individu. Retenons cette phrase que prononçait le premier ministre mercredi dernier: «C'est[...] — la — réussite individuelle qui permettra une meilleure répartition de la richesse et une plus grande justice sociale.» Bien, c'est faux, Mme la Présidente, c'est une monstruosité que de dire une chose comme celle-là. Ce sont d'abord et avant tout des réussites collectives, pas seulement, mais des réussites collectives qui permettent une meilleure répartition de la richesse et une plus grande justice sociale. Je vais vous en donner un exemple, un exemple tiré tout droit de la Révolution tranquille, Hydro-Québec: la nationalisation de l'électricité est une de nos plus belles réalisations collectives qui a permis justement une meilleure répartition de la richesse et une meilleure justice sociale.

● *(12 h 30)* ●

Comment? Et, le député de Rousseau y faisait allusion tantôt, est-ce que nos amis de l'autre côté savent que, grâce à Hydro-Québec et la nationalisation de l'électricité, nous sommes la juridiction en Amérique du Nord où nous payons le moins cher l'électricité? Est-ce que nos amis d'en face savent que, grâce aux centaines millions de dollars qu'Hydro-Québec verse en dividendes à chaque année à l'État, nous pouvons faire mieux en santé et en éducation? Est-ce qu'on réalise les milliers d'emplois créés au Québec grâce à la nationalisation de l'électricité? Est-ce qu'on a conscience seulement que, sans la nationalisation de l'électricité, l'électrification des milieux ruraux aurait été difficile, voire peut-être pratiquement impossible? Pensez-vous que la Shawinigan Corporation, à l'époque, aurait décidé d'investir massivement dans les régions rurales pour rendre accessible l'électricité à toutes les Québécoises et à tous les Québécois? Bien non, ils se contentaient d'électrifier les régions les plus rentables, puis les profits, ils se les mettaient dans les poches, puis ils ne les réinvestissaient pas en santé et en éducation.

Le premier ministre vient nous dire, toujours dans son discours, une autre phrase creuse, écoutez bien: «L'avenir économique du Québec, ce n'est pas l'interventionnisme, c'est l'entrepreneurship.» Ce n'est pas l'interventionnisme, c'est l'entrepreneurship. Bien, c'est faux. Encore une fois, c'est faux. Franchement, quand on entend des choses comme ça, on se demande si, de l'autre côté, ils savent ce que c'est, du développement économique. Le développement économique, c'est un sain dosage d'interventionnisme, et d'entrepreneurship, puis de bien d'autres ingrédients aussi d'ailleurs.

Je reviens à Hydro-Québec. Je reviens à Hydro-Québec. Une nationalisation, c'est certainement l'exemple typique d'une intervention de l'État dans l'économie. Est-ce que les gens d'en face réalisent à quel point la nationalisation de l'électricité a été et continue d'être une manne pour l'entrepreneurship au Québec? A-t-on idée des entrepreneurs qui se sont lancés en affaires à cause des contrats d'Hydro-Québec puis qui, dans certains cas, sont devenus de grandes corporations internationales, comme SNC-Lavalin?

De ce côté-ci de la Chambre, nous ne pouvons souscrire à cette vision réductrice de l'État, de la société proposée par les libéraux. Le triomphe de l'individu sur le collectif nous conduira à une société où l'individu le plus fort, le plus riche pourra acheter son petit bonheur, puis, en contrepartie, les plus démunis, les plus faibles seront abandonnés à leur sort et ils seront exclus du développement économique, social et culturel.

Je voudrais parler également de mes nouvelles fonctions à titre de porte-parole de l'opposition officielle pour la natalité et la démographie. La démographie est un enjeu majeur pour le Québec du XXIe siècle. Puisque le premier ministre aime répéter depuis son élection qu'il est le chef du premier gouvernement dont le Québec s'est doté au XXIe siècle, franchement, je me serais attendu à ce qu'il en parle dans son discours inaugural. Or, il évacue complètement de son discours les impacts que la démographie aura sur les décisions qui devront être prises dans les années à venir. S'il est une question dont le Québec ne peut faire l'économie, c'est bien celle de la démographie. L'enjeu que représente la dénatalité exige du Québec des choix de société exigeants et, de la part du gouvernement, un engagement ferme et une cohérence dans ses actions. Or, les signaux envoyés par le discours de mercredi dernier ne sont pas très éclairants à cet égard. On ne sent nulle part de volonté réelle de la part du gouvernement d'appuyer le choix d'avoir des enfants et de permettre de concilier vie familiale et professionnelle. Leur position dans le dossier des garderies à 5 $ ne laisse rien présager de bon.

Une des plus belles réalisations québécoises, c'est sans conteste la mise en place du réseau des centres de la petite enfance. Cette réalisation repose sur la qualité des services éducatifs offerts aux enfants, sur l'implication active des parents et sur le principe de solidarité sociale. En demandant à tous les contribuables et non seulement aux familles avec enfants de partager les frais des services de garde, les modèles de CPE permettent un engagement de tous les Québécois pour les familles. Plutôt que d'encourager les jeunes couples à avoir des enfants, le Parti libéral va imposer un impôt supplémentaire aux familles supposément mieux

nanties, alors qu'il a passé la campagne électorale à dire que les Québécois étaient les plus taxés en Amérique du Nord. Un autre exemple où les libéraux disent noir et ils font blanc.

Au moment où donc les experts sonnent l'alarme à l'égard du taux de natalité au Québec, il est impératif de mettre un effort sans précédent dans les mesures favorisant la conciliation famille-travail. Les garderies à 5 $ constituent un élément dans cette lutte à la dénatalité et le gouvernement en place doit comprendre que le Québec ne peut pas se permettre de démanteler ce réseau.

Mme la Présidente, en terminant, j'aimerais offrir toute ma collaboration à mes vis-à-vis de l'autre côté de la Chambre, le ministre de la Solidarité sociale, de l'Emploi et de la Famille, la ministre déléguée à la Famille, pour que nous puissions explorer ensemble les avenues et les choix difficiles auxquels le Québec est confronté en matière de dénatalité et de démographie, et, à défaut d'avoir entendu le premier ministre sur ces questions-là lors du discours inaugural, j'ai bien hâte de pouvoir échanger avec eux sur ces questions importantes pour l'avenir du Québec. Mme la Présidente, merci beaucoup.

La Vice-Présidente: Alors, merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de D'Arcy-McGee et ministre du Revenu. M. le ministre.

M. Lawrence S. Bergman

M. Bergman: Merci, Mme la Présidente, et je vous félicite aussi pour votre nomination comme vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Mme la Présidente, c'est un grand honneur pour moi aujourd'hui de m'adresser à titre de ministre du Revenu et député de D'Arcy-McGee devant cette Assemblée. Tout d'abord, permettez-moi de prendre un moment pour transmettre quelques remerciements.

I would like to thank my constituents who have shown confidence in me for the third time, firstly in 1994, in 1998 and now, on April 14, 2003. I want to express to them my appreciation for their support, their devotion. We've really become a family together. We've laughed together, we've cried together and we've worked together, and I really appreciate their entire support.

To the D'Arcy-McGee Liberal Association, under the presidency of Martin Bogante, the members of the executive, the campaign executive, the campaign team, I want to express my appreciation for their devotion, their support. They've given their time and energy so generously. Since 1993, the same group has been together, and it's with really great emotion that I thank them.

À mon attachée politique depuis 1994, Me Claire Tardif, je voudrais exprimer mes remerciements, des mots de remerciement pour son dévouement, son professionnalisme et ses conseils très spéciaux. Je la remercie.

Mes remerciements s'adressent également à mon entière équipe, qui m'appuie jour après jour dans mon travail comme député de D'Arcy-McGee et de ministre du Revenu.

I'd also like to, at this time, mention my own personal family. Family is so important in everyone's personal life. I would like to express my appreciation to my son Mark, his wife Sara, to my son Stuart and his friend Emily for their support, their devotion and their constant presence in my life over all these years. I also would like to remember with affection my late dear wife Monica, of blessed memory, who was always such a great source of love, of inspiration, of support and devotion to me, and I know how proud she would be today to see me as the Minister of Revenue of the Province of Québec.

Mme la Présidente, dans son discours inaugural, le premier ministre a réitéré sa volonté de revoir le fonctionnement de l'État. Il m'a d'ailleurs confié le mandat précis de faciliter et simplifier la vie des contribuables et des entreprises. J'ai l'intention de prendre tous les moyens possibles pour rencontrer ce mandat.

Il y a au ministère du Revenu un groupe de travail conjoint sur l'administration de la fiscalité. Je vais poursuivre les travaux de ce groupe qui présentera des recommandations sous peu. Je puis vous assurer que celles-ci seront analysées avec beaucoup d'attention.

● *(12 h 40)* ●

Mme la Présidente, l'objectif que je poursuivrai et qui motivera les choix que nous ferons sera d'implanter des mesures concrètes qui simplifieront l'application du régime fiscal québécois pour toutes les entreprises.

Le ministère du Revenu exerce un rôle unique dans la société québécoise. Sa mission est fondamentale pour le gouvernement puisqu'elle est la source de financement de son fonctionnement et de celui de la majorité des services publics. Cette mission doit sans relâche être remplie avec efficacité et rigueur.

Mme la Présidente, le premier ministre a aussi reconnu que le Québec, c'est aussi les régions. J'adhère entièrement au principe de la régionalisation telle qu'implantée au ministère du Revenu. Celui-ci assure sa présence sur l'ensemble du territoire du Québec par ses 16 bureaux régionaux.

Il est capital pour mon ministère d'être quotidiennement en lien direct avec les contribuables et les entreprises. Chaque direction régionale adapte ses services aux besoins spécifiques des citoyens de sa région. Toutes nos actions seront dictées par la volonté de servir, de faciliter la vie de nos contribuables.

Le premier ministre, dans son discours inaugural, prenait position ainsi: «Un des projets corollaires à la réingénierie de l'État est la création d'un gouvernement en ligne qui rendra aux citoyens tous les services applicables par Internet, plus efficacement et à meilleur coût.» D'ailleurs, dès mon entrée au ministère, j'ai exprimé que je voulais faciliter la vie des contribuables et des entreprises en mettant à profit les possibilités d'Internet et des nouvelles technologies.

Mme la Présidente, le ministère du Revenu a entrepris le déploiement d'une gamme de nouveaux services électroniques pour les entreprises. Ces services gratuits et sécuritaires permettront aux 500 000 entreprises du Québec de remplir leurs obligations fiscales par le web. Mme la Présidente, mon ministère met en place des outils utilisant les technologies Internet les

plus modernes, en harmonie avec les systèmes qui sont déjà en place. Ceux-ci permettent aux entreprises, entre autres, de produire une déclaration, de consulter leur propre dossier fiscal, d'effectuer un paiement ou simplement de faire un changement d'adresse. Avec ses nouveaux services en ligne, le ministère du Revenu deviendra le chef de file des organisations fiscales en Amérique du Nord. Il se distinguera surtout par la mise en oeuvre de son projet de services gouvernementaux en ligne de nature transactionnelle qui vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des services publics.

Devant cette Assemblée, je tiens à exprimer ma fierté et à féliciter tout le personnel du ministère. Nous avons un personnel qui est tellement dévoué, je le remercie.

L'Assemblée nationale est aussi un lieu privilégié où s'exerce la démocratie au Québec. La place qu'elle accorde à la diversité ethnique, culturelle, religieuse l'honore. J'ai eu le privilège, la semaine dernière, de m'exprimer sur la motion commémorant le 171e anniversaire de la loi qui octroie aux Juifs l'égalité et la pleine émancipation politique et religieuse. Mme la Présidente, j'exprime à nouveau ma fierté de faire partie d'une société et d'un gouvernement qui reconnaît l'égalité des citoyens devant la loi, sans égard à la culture, la religion, la race et la couleur. Vous comprendrez, Mme la Présidente, mon émotion à répéter devant cette Assemblée et devant vous aujourd'hui que je suis très fier d'être Québécois.

Quand je suis entré en fonction au ministère, j'ai appris que je succédais, entre autres, à une de mes idoles en politique, Me Jean Lesage, qui a été aussi le premier ministre du Québec et qui a été nommément ministre du Revenu en 1963. J'ai énormément de respect pour cet homme politique qui a grandement contribué à faire du Québec ce qu'il est maintenant. À mon tour, Mme la Présidente, de m'associer à une équipe qui oeuvrera avec enthousiasme et dynamisme au renouvellement de la gestion de l'État québécois. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci. Merci, M. le député. M. le leader.

M. Dupuis: Oui. Mme la Présidente, simplement un renseignement pour nos travaux. Je sais qu'une intervenante du côté de l'opposition officielle va maintenant intervenir. Je veux simplement lui dire qu'elle se sente bien à l'aise si... compte tenu de l'heure, si son discours devait dépasser 1 heure, nous n'avons pas d'objection à ce qu'elle puisse commencer son intervention et la terminer, et donc je donne mon consentement pour ce motif-là.

La Vice-Présidente: Alors, je comprends qu'il y aurait consentement pour que nous poursuivions au-delà de 13 heures. Je cède la parole à la députée de Marie-Victorin et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'action communautaire autonome. Madame.

Mme Cécile Vermette

Mme Vermette: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, Mme la Présidente, je me réjouis de voir que vous êtes nommée en fait à titre de vice-présidente de l'Assemblée nationale. Ça me fait toujours plaisir lorsque je vois que des femmes ici, en cette Chambre, puissent accéder à des postes aussi honorifiques, aussi importants, puisque vous avez à faire en sorte que nos débats se passent correctement, ici, dans la plus grande neutralité en fait et dans le respect de nos traditions et de nos institutions. Alors, merci. Je vous félicite.

Alors, permettez-moi, Mme la Présidente, c'est mon cinquième mandat en ligne en fait, et ça fait 18 ans que je suis membre de l'Assemblée nationale, et cela, c'est grâce au support indéfectible des gens de ma circonscription de Marie-Victorin. En effet, ces gens m'ont témoigné leur confiance mandat après mandat et, au cours de ces années, nous avons su créer une complicité, et je me réjouis de voir à quel point cette complicité a pu permettre, dans mon milieu de vie, de développer plus particulièrement des solidarités qui font qu'en sorte le comté de Marie-Victorin, pour moi, est un comté très attachant à cause des gens qui le composent, bien sûr, mais aussi par cette particularité que nous avons chez nous, à Marie-Victorin, nous sommes très... comme on dirait, tricotés serré.

Les groupes communautaires foisonnent chez moi, je pourrais vous le dire. D'abord, c'est probablement le noyau de plusieurs d'entre eux, c'est le départ pour plusieurs d'entre eux qui ont commencé à développer leur port d'attache chez nous, ici, dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil maintenant, ce qui fait qu'en sorte notre renommée au niveau du milieu communautaire n'est plus à démontrer, et, plus souvent qu'autrement, je vous dirais que même des gens de la grande ville de Montréal traversent les ponts pour s'installer chez nous, puisque nous avons tissé ces liens de solidarité sociale. Et je trouve ça tout à fait... très enrichissant pour une société, parce qu'il n'y a pas de société qui pourrait fonctionner sans cette solidarité et qui favorise aussi, par l'action communautaire, la reconnaissance des gens qui, dans bien des causes, n'auraient pas pu avoir leur droit de parole dans notre société.

• *(12 h 50)* •

Alors, cette reconnaissance de l'action communautaire, des groupes communautaires, pour moi, elle me tient à coeur, et je suis très heureuse d'avoir pu être choisie comme porte-parole de l'opposition officielle pour l'ensemble des groupes communautaires de l'ensemble du Québec. Alors, vous pouvez être assurés que je ferai tout en mon possible pour faire qu'en sorte la reconnaissance de ces groupes, la reconnaissance de l'action communautaire ait une part importante au niveau de ce gouvernement, quoique j'aie un petit peu une réticence parce que je n'ai rien vu dans le discours inaugural du premier ministre, une parcelle d'annonce, d'énoncé par rapport à l'action communautaire. J'aurais aimé en fait qu'on considère que l'ensemble de ces groupes qui sont voués à l'action communautaire soient considérés comme des tiers, des gens capables de s'exprimer, et les considérer comme étant des partenaires aussi de l'action gouvernementale. Je sais que, nous, lorsque nous étions au pouvoir, nous les avons souvent consultés avant de prendre de grandes décisions, et nous sommes même arrivés à établir une

politique qui a pris forme en avril 2002, sous la gouverne, la responsabilité de la ministre, Mme Nicole Léger, à l'époque, qui était ministre de la Solidarité sociale et du Développement communautaire et de l'Action communautaire autonome. Et nous étions convaincus, de notre côté, comme formation politique, de l'importance des groupes communautaires dans notre communauté et du rôle fondamental qu'ils peuvent jouer.

C'est sûr que quelquefois parmi eux il y en a qui font plus de revendications des droits. Bien sûr, c'est le prix à payer pour une démocratie. Il faut attendre de tout, même ceux qui nous critiquent. Mais ce n'est pas parce que ces gens-là ont une opinion différente de nous dans notre action, ou dans nos orientations, ou dans nos politiques qu'il faut vraiment les museler. Et de la façon qu'on peut les museler quand on est au gouvernement, c'est par des coupures. Et je peux vous dire que, actuellement, rien n'est rassurant pour l'ensemble de ces groupes communautaires là, surtout les gens de la défense des droits, parce qu'il semblerait, en tout cas, et puis, si je tiens compte d'un article que j'ai lu dans *Le Soleil*, écrit par Jean-Jacques Samson, qu'il est grand temps qu'on arrête de subventionner en fait la contestation. Et, moi, je me dis que, si on veut un équilibre dans notre société, si on veut réellement qu'on permette à des gens qui sont souvent sans voix de se faire entendre, il faut accepter de se faire contester. Il faut accepter aussi de se faire rappeler qu'il y a des gens qui voient l'évolution d'une société sur un autre angle.

Non, le bonheur n'est pas exclusivement dans l'entrepreneurship et le bonheur n'est pas nécessairement qu'avoir beaucoup d'argent. Et je vais vous le dire, parce que, chez moi, dans mon comté, j'ai travaillé à la réalisation de plein de nouveaux projets, qu'on appelle des projets types. Que ce soit dans le domaine des CPE... Parce que je suis à 90 % de la réalisation de l'ensemble des places dans le domaine des CPE, des centres de la petite enfance, nous avons su répondre à certains besoins, parce qu'il y a beaucoup de monoparentalité dans le comté de Marie-Victorin, et on sait que généralement ces mamans-là ont de la difficulté à se séparer de leurs enfants et, pour elles, ces mamans-là, de mettre leurs enfants dans un centre de petite enfance cinq jours-semaine, c'est beaucoup pour elles. Donc, nous avons modifié en fait et nous avons établi qu'on pourrait avoir un certain nombre de places réservées pour cette catégorie-là de mamans et leur permettre d'envoyer, selon leur capacité non pas monétaire exclusivement, mais leur capacité affective par rapport à leurs enfants, de se séparer graduellement et peut-être un jour, deux jours, trois jours-semaine et maintenir le service à 5 $ pour cette catégorie de jeunes mamans là. Ça, j'appelle ça de la flexibilité. J'appelle ça être capables de se rendre disponibles aux différents besoins d'une communauté, Mme la Présidente, et c'est ce que nous avons mis sur pied tous ensemble, parce que nous avons travaillé vraiment ensemble, en étroite collaboration. C'est ce que j'appelle des solidarités sociales. C'est ce que j'appelle le tissu tricoté serré, chez nous.

Quand je regarde aussi la société Alzheimer, j'espère que j'aurai de bonnes nouvelles, parce que, encore, il restait un petit fil à attacher avec le ministre des Régions, et j'espère que j'aurai une bonne nouvelle, parce que, ça aussi, c'est une autre prise en charge de la population par elle-même. On a eu la possibilité de se mettre ensemble, de travailler ensemble, différents ministères, pour faire un montage financier, pour permettre l'ouverture d'une maison qui pourrait répondre à des besoins flagrants dans notre société, qui est celui du Alzheimer, répondre à des besoins des membres d'une famille qui à un moment donné, cette terrible maladie arrive dans leur vie, ils sont désemparés, c'est le désarroi. Ils ont besoin un petit peu qu'on les oriente, qu'on leur dise comment s'organiser, se réorganiser. Ils ont un besoin aussi de répit. Ils ont besoin d'être encouragés, d'être entourés et encadrés, et nous avons mis sur pied une maison Alzheimer qui permettait justement, avec la société Alzheimer, la fondation Alzheimer, de pouvoir répondre à cette clientèle-là. Mais encore on attend toujours les réponses, et j'espère que j'aurai de très, très bonnes nouvelles à annoncer à tous ces gens qui se sont investis pour permettre justement à ces parents ou à la personne même qui est atteinte ou le parent d'avoir un certain répit, pouvoir faire de l'éducation et même, dans certains cas, faire de la recherche.

Et aussi, dans le domaine des jeunes, Mme la Présidente, nous, en fin de compte, nous avons mis sur pied... Je vous l'ai dit, chez moi, le comté de Marie-Victorin est très tricoté serré, il s'est tricoté autour de ses paroisses et c'est comme ça que nous avons maintenant récupéré nos églises, qui se vident de plus, en plus pour en faire des maisons de quartier, et c'est des multiservices au niveau de la communauté que l'on fait, que l'on donne par ces maisons de quartier. Mais, encore là, c'est toujours soutenu par l'aide gouvernementale et c'est des programmes qui permettent la réinsertion, et pour le bonheur de ces gens-là, pour la plupart des gens qui vont dans ces maisons de quartier là, c'est de découvrir qu'ils sont capables de faire des petites choses. C'est de découvrir que, petit à petit, ils commencent à prendre des responsabilités et c'est pour eux le véritable bonheur. Ce n'est pas de posséder beaucoup d'argent dans leurs poches, parce qu'ils savent que, ça, c'est un objectif peut-être un jour à atteindre pour d'autres. Mais, pour eux, c'est de commencer déjà à pouvoir... l'estime d'eux-mêmes, à développer l'estime, la confiance d'eux-mêmes, Mme la Présidente.

Et si ce n'est pas par le milieu communautaire qui s'ajuste aux besoins de ces différentes clientèles là, pour leur apprendre à être une contribution dans notre société, de réapprendre la dignité par différentes formes, que ce soit par le travail, par l'engagement social, que ce soit par... On a les jardins collectifs qui ont appris à plusieurs à s'intégrer dans une communauté. Bien, si ce n'est pas ce milieu-là et si ce milieu-là n'est pas supporté par un gouvernement, eh bien, moi, je pense que notre société va s'en porter que plus mal parce que ces gens-là ne comptent que sur l'entraide, et c'est très important. C'est très important, et je le répète, c'est excessivement important pour l'ensemble de tous ces groupes communautaires.

Et à la veille d'un budget où il me semble qu'on ne parle très peu de cet aspect qui fait la fierté du Québec, qui a fait la fierté des Québécois et qui a semé l'espoir chez plusieurs Québécois, j'espère que ma voix pourra se faire entendre.

Et j'aimerais terminer, Mme la Présidente, avec une phrase qui m'avait terriblement marquée lorsque je faisais mes études classiques, et c'étaient les Catilinaires. J'avais un professeur qui était extraordinaire, au niveau des Catilinaires. Et ça commençait comme suit — et je vais vous le dire en latin: «Usque tandem, Catilina». Et ça voulait dire: Jusqu'à quand, Catilina, ta perfide tromperie ira-t-elle? Ne sais-tu pas que chacun d'entre nous t'a démasqué?» Alors, Mme la Présidente, j'aimerais dire au premier ministre: Usque tandem, M. le premier ministre?

La Vice-Présidente: Alors, compte tenu de l'heure, je suspends nos travaux jusqu'à cet après-midi, 15 heures.

(Suspension de la séance à 12 h 59)

(Reprise à 15 h 1)

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, chers collègues, veuillez vous asseoir.

Alors, nous sommes aux affaires prioritaires, et l'Assemblée nationale poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par le premier ministre le 4 juin dernier et sur les motions de censure présentées par, d'abord, le chef de l'opposition officielle ainsi que Mme la députée de Terrebonne.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 12 h 35 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 12 h 25 min réparties comme suit: 4 h 44 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 5 h 41 min au groupe parlementaire formant l'opposition, 60 minutes à l'ensemble des députés indépendants et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un autre intervenant et je cède la parole à M. le député de Rivière-du-Loup. M. le député.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Alors, merci, M. le Président. Je veux profiter de ce discours — qui, à chaque début de législature, prend une tournure particulière — pour remercier les électeurs du comté de Rivière-du-Loup qui m'ont permis de les représenter à l'Assemblée nationale pour une troisième fois consécutive. Je sais que pour vous, M. le Président, ça peut apparaître qu'un début.

Et c'est avec beaucoup de fierté que je reviens à l'Assemblée nationale pour porter la voix des électeurs et des électrices du comté de Rivière-du-Loup, que je remercie pour leur confiance, autant que je remercie, dans toutes les régions du Québec — dans les 125 comtés du Québec — les quelque 700 000 hommes et femmes qui ont choisi d'accorder leur confiance à l'Action démocratique du Québec, qui, au terme de l'exercice, après réflexion, ont choisi de faire confiance à nos candidates et à nos candidats un peu partout dans le Québec.

Je veux assurer d'entrée de jeu, dès le début d'une session et d'une législature, assurer ces gens-là que moi — et je pense que je parle au nom des autres députés de l'ADQ — nous allons à chaque jour nous faire un devoir, une fierté de porter le message de ces gens-là, de faire entendre avec force, avec dynamisme la voix de cette portion du Québec dans notre Assemblée nationale.

Avant d'aller plus loin sur le discours inaugural, il y a un mot que le premier ministre a utilisé dans le discours inaugural en parlant de notre démocratie: il l'a décrite comme une démocratie vigoureuse. Loin de moi l'idée d'aller à l'encontre de son propos là-dessus.

Je pense que le Québec a effectivement une démocratie vigoureuse, une démocratie vivante. Le Québec et nous, comme élus, on a néanmoins devant nous un certain nombre de signaux qu'on ne peut pas prendre à la légère, et notamment dans le cadre de cette élection-ci... une baisse du taux de participation considérable. En fait, si on veut regarder l'histoire puis regarder un siècle en arrière, il faut remonter à une époque où il y avait, pour faire des élections, ni moyens de communication, ni téléphone, ni médias de communication, à part les journaux puis avec une diffusion bien difficile, à l'époque, pas de véhicules motorisés. Alors, il faut remonter avant tous ces moyens techniques pour retrouver, en 1908, une élection où il y avait eu un taux de participation aussi faible. Alors, ça nous soulève des questions, et certainement qu'à travers leur non-participation à l'événement électoral un bon nombre d'électeurs ont exprimé quelque chose. On n'était pas dans une tempête de neige; il n'y avait pas d'explications météorologiques, il n'y avait pas d'explications extérieures. Alors, on a le devoir d'aller voir, à l'intérieur du fonctionnement de notre démocratie, qu'est-ce qui a pu amener un si grand nombre de nos concitoyennes et de nos concitoyens à ne pas participer à l'élection.

Le premier ministre a annoncé, à ce chapitre-là, un certain nombre de mesures d'abord pour faciliter l'exercice du vote. Je pense que c'est sain et souhaitable. Il a annoncé aussi une réforme du mode de scrutin. Je pense aussi que c'est important. Inévitablement, dans notre système et dans les démocraties, avec des débats sophistiqués qu'on a aujourd'hui, dans la plupart des Parlements du monde, il y a une... dans la plupart des sociétés, il y a une variété d'opinions, et dans la plupart des Parlements du monde, on s'est fait un devoir de mettre tous les efforts du côté de la meilleure représentation possible des tendances politiques, de s'assurer que ce qui ressort, le soir d'une élection, après avoir compté le vote de chacun de nos concitoyens, ce qui en ressort comme partage de la société, on veut essayer de se donner une assemblée, un Parlement qui est le plus fidèlement possible en représentation de ces différentes tendances qui existent parmi les électeurs. Ce sont des efforts dans lesquels le gouvernement s'engage.

Ce sont des efforts, je pense — et j'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer... Évidemment, nous, comme parti, on est dans une situation extrêmement particulière. On est certainement intéressés quand on en parle, mais c'est néanmoins vrai, un parti comme le nôtre qui recueille presque l'appui d'un électeur sur cinq, qui se retrouve, dans l'Assemblée nationale, avec une représentation, en nombre de sièges, qui est incomparable, je pense qu'il est du devoir de tous les parlementaires, du devoir de tout le monde de s'assurer

que cette situation extrême, en tout cas dans l'ensemble du vécu démocratique du Québec, situation extrême sur le plan de la sous-représentation, soit corrigée de différentes façons.

Les gens du Parti québécois sont certainement parmi ceux qui connaissent le mieux les écarts absolument spectaculaires qui peuvent exister entre la représentation et ce qu'on va chercher en pourcentage de vote, parce que le Parti québécois, avec plus de 30 % du vote, autour de 31 % du vote en 1973, était allé chercher six sièges, ce qui était une sous-représentation catastrophique, alors que cette fois-ci, avec 33 % du vote, donc avec 2 % de plus, ils sont allés chercher 45 sièges. Ça démontre que notre système, avec une certaine forme de hasard, ce qu'on appelle le jeu de la distribution du vote, il y a parfois, entre ce qu'on va chercher comme vote et ce qui se traduit au Parlement, il peut y avoir des écarts très spectaculaires et, finalement, une très faible marge de vote peut faire des différences au niveau des sièges. Dans leur cas, c'est plus que sept fois plus de sièges pour 2 % de votes supplémentaires.

Alors, le premier ministre aura notre appui, il aura notre soutien pour corriger ces éléments de notre démocratie, au même titre que d'autres éléments qu'il n'a pas nommés: des élections à date fixe. Très important, les élections à date fixe. On se souvient qu'une des objections qui étaient faites notamment par l'ancien premier ministre, qui est aujourd'hui le chef de l'opposition, aux élections à date fixe, il disait: Ça met le gouvernement dans une certaine forme... ça met la société dans une certaine forme de contrainte.

Il dit: Imaginez qu'on arrive à une élection puis on soit à l'approche d'une guerre, puis on serait pris pour la déclencher pareil. Mais, quand on regarde la façon dont le premier ministre a déclenché les dernières élections, là je vous dis que son argumentation contre les élections à date fixe en prend pour son rhume, hein, parce qu'il y avait des dizaines, des dizaines, des dizaines de milliers de soldats qui étaient installés dans le Golfe. Je pense qu'il y avait une centaine de milliers de soldats qui étaient installés dans le Golfe, puis tout le monde attendait une guerre déclenchée d'une journée à l'autre. Puis le premier ministre a déclenché l'élection, puis là tout le monde a supputé à savoir, bon, quelle était l'intention réelle, qu'est-ce qu'il voulait, qu'est-ce qu'il voulait faire avec ça, comment ça se faisait, la guerre. Mais, néanmoins, à ceux qui disaient qu'une élection à date fixe, un de ses désavantages, ce serait ce genre de circonstances là, bien, je pense qu'on vient de voir que ce n'est pas le cas, et, au contraire, ça permet que tout le monde sache à quoi s'en tenir et ça fixe des règles du jeu qui sont bien plus favorables.

● *(15 h 10)* ●

Je veux parler du discours inaugural maintenant. C'était important et c'était urgent. Après autant de déclarations de ministres, c'était urgent que le premier ministre, minimalement, rappelle un certain nombre des engagements électoraux, engagements électoraux pour lesquels le gouvernement a créé des inquiétudes énormes dans la population quant à leur respect. Et ce n'est pas nouveau, hein? Après chaque élection... M. Parizeau avait joué le même genre de pièce de théâtre, quelques semaines après l'élection de 1994, il dit: Quand j'ai ouvert les livres du gouvernement, les finances publiques étaient dans un état bien plus déplorable qu'on pensait; puis on ne pourra pas faire tout ce qu'on avait pensé, tout ce qu'on avait imaginé, les finances publiques sont dans un tel état de désordre, de catastrophe, que l'ancien gouvernement nous a laissé. Puis mon souvenir, là, c'est qu'on était rendus... Ils étaient élus. Ça faisait trois ans, ça faisait quatre ans, ça faisait cinq ans, six ans qu'ils étaient au pouvoir, puis ils nous ressassaient ça. En période des questions, ils ressortaient cette histoire-là.

Cinq jours après leur élection! Je dois donner à ce nouveau gouvernement une médaille pour la célérité. Alors, il n'est pas question d'attendre. Avant de faire la pièce de théâtre des finances publiques en mauvais état, on n'attendra pas un mois, on n'attendra pas deux mois. Cinq jours. C'était le samedi de Pâques. À la une du quotidien *La Presse*, le samedi de Pâques, la belle manchette: c'est fait, on vient de découvrir l'état des finances publiques; on est dans le désarroi le plus total, on ne pensait pas que les finances publiques du Québec étaient dans un tel état. Puis là tous les engagements électoraux, bien, vous comprenez, tous les engagements électoraux, pas qu'on n'y croie pas, mais on est pris avec ce qui nous est laissé par l'ancien gouvernement.

La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de poser au premier ministre la seule question qui est d'intérêt, dans le fond, après avoir vu un pareil théâtre, la question que les électeurs se posent. Les électeurs se demandent: Oui, une fois qu'on a fait ça, là, qu'est-ce qui va arriver pour l'avenir? Alors, j'ai demandé au premier ministre: Est-ce qu'il était prêt, à la fin de son mandat, à dire... On veut faire preuve de transparence. On arrive en début de mandat, on demande à des gens de faire une évaluation de la situation des finances publiques, puis là il y a un trou. Mais, à la fin du mandat, avant d'aller en élection, pour ne pas que le gouvernement d'après ait besoin de faire la même comédie, à la fin du mandat, on fera faire le même exercice puis on se fera donner un portrait des finances publiques, de telle sorte que, quand on sera en campagne électorale, personne ne pourra dire qu'il n'était pas au courant.

Parce que ça, c'est l'autre partie humoristique de l'histoire. Tout le monde savait que le budget de l'ex-ministre des Finances, il était étiré au maximum; c'était un budget préélectoral. Ils avaient dépensé... Moi, je le savais. Les chroniqueurs économiques l'ont tous écrit. Je pense qu'il y avait une bonne partie des membres, qui sont à l'heure actuelle au gouvernement, qui le savaient. Mais le premier ministre, lui, ne le savait pas.

Il a fait sa campagne électorale, des promesses, de l'argent, de l'argent pour la santé. Il en avait! Il en avait, de l'argent. Puis c'est juste le lendemain de l'élection qu'il s'est aperçu de la situation financière du Québec.

Alors, je pense que, un, personne n'est dupe. Tout le monde sait qu'à chaque jour où il faisait... le chef du Parti libéral était en campagne électorale, à chaque jour où il faisait des promesses, à chaque fois qu'il annonçait de l'argent, il avait connaissance de l'état des finances publiques du Québec, un.

Deuxièmement, je pense que, si cette situation, cette volonté de transparence était inscrite dans une volonté profonde de changer nos procédures, il se serait engagé, à la fin du mandat, à refaire le même exercice. Et, malheureusement, on est à nouveau devant un

exercice de début de mandat qui vise à se dégager une marge de manoeuvre par rapport à ses propres engagements.

Et ce que les électeurs du Québec ont vu, c'est que, cinq jours après que le nouveau gouvernement libéral soit élu, il commençait déjà à préparer les esprits à dire: Tout ce qu'on a promis, c'était bien beau; maintenant, on va faire ce qu'on est capable, on va faire autre chose.

Et les électeurs du Québec, ce n'est pas un hasard si on a déjà commencé à entendre dans les bulletins de nouvelles, en fin de semaine... C'était un gros mot, hein? Les gens qui viennent de voter, ça commande, les gens qui disent le mot «regret». Je pense qu'il y a un appel... il y a un appel au gouvernement actuel, à ses engagements, à arrêter de se défiler, à arrêter de remettre le problème sur les autres, à prendre les choses en main, à se dire qu'ils avaient la connaissance de la réalité lorsqu'ils ont pris des engagements. Et, maintenant, ce que la population attend d'eux, c'est qu'ils livrent la marchandise.

C'est un gros défi, de livrer la marchandise. Parce que, livrer la marchandise, ça doit signifier faire preuve de cohérence dans l'ensemble de ses actions. Je pense à la situation de la fiscalité. Dans le discours inaugural, le premier ministre nous répétait: Les Québécois ne seront plus les plus taxés, les citoyens les plus taxés de l'Amérique du Nord. Il nous annonçait que les baisses d'impôts, dans son cadre financier, les baisses d'impôts n'arrivaient pas cette année mais les baisses d'impôts allaient arriver l'année prochaine.

Par contre, cette année, on regarde les choses aller: oups! augmentation de l'assurance médicaments. Il y a beaucoup de gens qui craignent. Quand l'assurance médicaments augmente, ce n'est pas de 2 $ du coup. C'est passé de 175 $... Il y a beaucoup de gens qui pensent qu'au 1er juillet, là, après quelques augmentations successives par l'ancien gouvernement, il y a bien des gens qui pensent qu'au 1er juillet ça pourrait dépasser les 500 $. Bien, ça, pour les gens de la classe moyenne, là, pour l'année en cours, là, c'est une augmentation d'impôts.

Parce que, ce que les gens ont entendu dans un discours électoral, c'était que les impôts avaient baissé, qu'on ne serait plus les plus taxés de l'Amérique du Nord. Mais ce que les gens vont voir dans la première année du mandat, c'est qu'à travers une mesure indirecte comme l'assurance médicaments on va encore une fois venir en chercher davantage dans leurs poches.

Et c'est là que le gouvernement va être appelé à un défi de la cohérence. Les familles se posent la même question, hein? Il y a beaucoup de familles qui ont commencé à se dire: Ouais! Bien là on va nous donner des baisses d'impôts d'un côté puis, de l'autre côté, on va revenir par la fiscalité le rechercher au niveau des services de garde. On va avoir un système qui va faire qu'en fonction du revenu on va revenir...

Or, dans plusieurs domaines, les électeurs sont en train de comprendre que, ce qu'ils vont se faire donner d'une main, le gouvernement va revenir le chercher de l'autre main et probablement que le même gouvernement se trouvera une rhétorique ou un discours pour dire qu'il a respecté son engagement, hein: Nous avons baissé les impôts de 27 %. Mais, si l'ensemble des coûts qui sont imposés aux gens de la classe moyenne, puis aux frais de toutes sortes, dans toutes les manières imaginables dont les gouvernements ont été tellement habiles... d'en inventer une nouvelle pour venir chercher de l'argent, qu'on vient chercher 27 % de plus, l'équation est nulle. Les gens paient moins d'un côté, mais ils le repaient de l'autre, et ce n'est pas ce que les électeurs du Québec ont compris, ce n'est pas ce que le gouvernement actuel leur avait dit et ce n'est certainement pas ce que les gens attendent de ce gouvernement, qu'il leur rende comme résultat.

Je dois souligner des inquiétudes par rapport au discours inaugural, dans quelques grands domaines d'activité. D'abord, le volet sur la famille. On vit au Québec avec une natalité faible, très faible, depuis plusieurs années. Si les Québécois, à une certaine époque, ce qui a été appelé le baby-boom, si les Québécois ont battu tous les records, puis les familles de 12, puis les familles de 15, puis les familles de 18, depuis plusieurs années, depuis, en fait, les années quatre-vingt, on a battu les records inverses: les plus faibles taux de fécondité, les plus faibles taux de natalité.

Le Parti libéral — et il faut donner à César ce qui revient à César — le Parti libéral a généralement été un parti qui a fait beaucoup pour la natalité, pour la famille. On se souvient tous des budgets de Gérard D. Levesque, des budgets de Gérard D. Levesque dont la première nouvelle à plus qu'une reprise, c'étaient ces aides consenties aux familles. Et rarement dans son histoire et rarement au pouvoir le Parti libéral se sera présenté avec une politique aussi mince sur la question familiale que ce qu'on voit à l'heure actuelle. Très peu de mesures pour la famille, très peu de vision sur la nouvelle réalité du marché du travail pour les familles.

Évidemment, on dit qu'on va baisser les impôts, que ça va être bon pour les familles. Oui. Ce n'est pas une mesure très spécifique à la famille. En théorie, si on baisse les impôts, puis, encore là, si on les baisse pour vrai, si on ne revient pas rechercher l'argent à côté par l'assurance médicaments puis par d'autres moyens, mais si on baisse les impôts pour le vrai, évidemment, c'est une économie pour l'ensemble des citoyens, qu'ils soient célibataires, qu'ils aient des familles, qu'ils aient deux enfants, qu'ils n'en aient pas, les personnes âgées, les jeunes, tous ceux qui travaillent profitent de la baisse d'impôts; ça remet l'économie en marche, on est tous bien d'accord avec ça. Mais ce n'est pas une mesure adaptée à donner un nouvel élan à la famille au Québec, ce n'est pas une mesure qui permet de concilier le fait d'avoir des enfants avec la réalité des années 2000.

● *(15 h 20)* ●

Et, là-dessus, il y a beaucoup d'attentes par rapport à l'actuel gouvernement, et je pense qu'on l'a tous vu, durant leur campagne électorale, ça a été dit que le volet familial, c'était le plus faible de leur programme. Mais ce défi-là, il est trop important pour le Québec, il est trop au coeur de ce que, comme peuple, on veut devenir. On dit: On est une société distincte. Une société distincte demeure une société distincte dans la mesure où on fait des enfants, on continue à avoir une croissance démographique, on continue... Et je pense que c'est un défi, pour notre société, qui est majeur, un défi où la population attend que le gouvernement

renforce ses visions, que le gouvernement approfondisse sa réflexion et puisse arriver avec des mesures un peu plus convaincantes.

Là où le gouvernement est très convaincant, je dois le dire — et je veux absolument, en parlant du discours inaugural, m'arrêter là-dessus — c'est sur cette question des défusions. Le gouvernement évidemment, dans un processus électoral, dans un processus de recherche de votes, de bénéficier de toutes les insatisfactions sur le plan électoral, le gouvernement s'est enfermé dans une espèce de corridor, pour ne pas dire un cul-de-sac, qui s'appelle les défusions. Je n'ai certainement pas été le seul à être renversé de voir le numéro — vous allez me dire que c'est symbolique mais c'est quand même de grands symboles — le numéro que porte le projet de loi qui a été déposé par le ministre des Affaires municipales la semaine dernière: le projet de loi défusion 1 — parce qu'il viendra défusion 2, il semble qu'il y a un deuxième projet de loi sur le même sujet — c'est le projet de loi n° 1.

Au Parti québécois, on connaît l'article 1 de la constitution même du parti, on connaît évidemment l'importance de toute la question nationale pour ce parti-là dans son histoire de parti. On avait, je pense, dans le premier mandat, réservé le 1 pour un projet de loi sur la souveraineté du Québec. Généralement, on réserve le projet de loi n° 1 pour un geste d'une importance, hein, la trace qu'on veut laisser dans la société, un projet de loi qui est d'une importance, qui est d'une symbolique toute particulière.

Alors, je comprends que le ministre des Affaires municipales, sur le plan personnel, s'en fasse honneur, d'avoir eu le projet de loi n° 1, mais est-ce que, de la part du gouvernement, c'était une action, en termes de vision du Québec, en termes de préparation de notre avenir collectif... Est-ce que vraiment l'élément-clé, la pièce maîtresse, c'est de prendre des grandes villes, des villes qui sont en processus de construction, des villes qui se sont donné une dynamique nouvelle et de commencer à les découper, là, commencer à prendre un poinçon dans Montréal, puis de dire: Bon, bien, telle ville, une ancienne banlieue, là, hein, ça, ça va devenir une ville, puis on va faire trois, quatre trous dans Montréal, peut-être un peu plus?

J'ai beaucoup de misère à saisir que, avec cette action-là, le gouvernement nous conduit vers des progrès, vers des progrès réels, j'ai de la misère à voir, j'ai de la misère à entendre. Des fois, on prend des mesures, les gouvernements — de tous partis confondus — les gouvernements prennent des mesures et disent: Ça, nos enfants nous remercieront d'avoir mis ça en place, nos enfants nous remercieront d'avoir fait ça. Je me souviens, quand la loi antidéficit a été adoptée à l'unanimité de l'Assemblée, les gens disaient ça: Nos enfants nous remercieront d'avoir arrêté les déficits. On a continué à les endetter autrement, mais ça, c'est la comptabilité du gouvernement, c'est bien compliqué. Mais, dans le projet de loi des défusions, j'ai de la misère à voir les membres de l'actuel gouvernement dire: Nos enfants nous remercieront d'avoir détaché Kirkland, Westmount, Baie-d'Urfé de la ville de Montréal. J'ai de la misère à sentir de quelle façon, ça, c'est un élément qui est constructif. Pour rassurer le député de Châteauguay, à Rivière-du-Loup, il y a eu fusion, les gens sont satisfaits, il n'y a pas de projet de défusion, on ne lui demande pas ça.

Mais les éléments fondamentaux, je pense, où le gouvernement va devoir être sensible... Et le ministre est certainement conscient, le premier ministre aussi, des défis énormes devant lesquels, en termes de gestion, en termes de gestion des relations de travail, des défis énormes devant lesquels sont placés les maires de ces nouvelles grandes villes. Ils sont certainement conscients de l'énorme quantité d'énergie et de travail qui a été déployée par Gérald Tremblay à Montréal, par Jacques Olivier à Longueuil, par le maire L'Allier à Québec, par Jean Garon sur la Rive-Sud de Québec, à Lévis, par Yves Ducharme, par Jean Tremblay. Ils sont conscients, je pense, des efforts qui ont été mis par ces gens-là pour faire travailler les gens ensemble pour créer une dynamique. Et maintenant, c'est une véritable épée de Damoclès qu'on fait pendre au-dessus de leur tête. On leur dit: Bien, essayez de faire des propositions aux anciennes villes qui vont être tellement alléchantes qu'ils ne pourront pas les refuser, mais, de l'autre côté, ils auront toujours le choix de vous avoir fait... vous aurez peut-être travaillé pour rien, ils auront toujours le choix de partir quand même. Je ne sens pas qu'on crée un processus qui est constructif, je ne sens pas qu'on crée un processus qui va renforcer véritablement ces communautés et renforcer le Québec, son économie et sa société.

Deux, trois autres sujets. D'abord, je veux féliciter les intentions du premier ministre par rapport au développement hydroélectrique, lui dire combien, de notre côté, on a l'intention d'appuyer son gouvernement s'il veut aller de l'avant avec ces démarches-là. On déplore les ralentissements, on déplore les abandons de projets, on déplore la timidité qu'avait l'ancien gouvernement à aller partout, à aller aux États-Unis puis à défendre la capacité du Québec, à défendre le potentiel hydroélectrique du Québec. On sait que l'Ontario va avoir des besoins. C'est le Manitoba, à l'heure actuelle, qui est en train de faire des projets de développement hydroélectrique pour alimenter l'Ontario, pour compenser pour, évidemment, les catastrophes, sur le plan de l'approvisionnement, que l'abandon du nucléaire crée en Ontario dans une période où, pour l'économie, on a besoin d'énergie.

Je veux cependant... Si, sur l'hydroélectricité et le développement, le gouvernement va avoir notre appui, je dois, sur un autre sujet, lui témoigner de notre grande inquiétude. On a rencontré la semaine dernière... Les gens du monde agricole, ils ont rencontré, je pense, tous les parlementaires. Eux, ils sont inquiets. Eux, ils ont de quoi être inquiets. La question agricole, presque exclue du discours inaugural, en fait quelques petites phrases, une sur la question de la vache folle... Bien, il faut dire que ce sont... un genre de phénomène exceptionnel, des choses qui arrivent qu'on ne voudrait jamais voir arriver, qui arrivent exceptionnellement. Ce n'est pas une politique agricole que de dire que, s'il arrive un fléau comme la vache folle, on va réagir. C'est le simple gros bon sens.

Mais, sur le plan de l'agriculture, les gens sont inquiets et les gens qui vivent depuis plusieurs années dans le monde agricole ont vu leur situation devenir de plus en plus difficile, se sont sentis à plusieurs moments

oubliés. Ces gens-là sont certainement tout à fait prêts à se donner sur le plan de l'environnement, sur le plan des mesures pour favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement... Il y a des transformations complètes qui ont été faites, il va s'en faire d'autres, mais... Très difficile la motivation dans le monde agricole, très difficile pour les gens de sentir que leur gouvernement est aussi timidement derrière eux, que son gouvernement a une vision aussi faible du développement de l'agriculture. Et ça a été senti dans le discours inaugural, la difficulté pour le premier ministre de s'engager envers le monde agricole du Québec, envers l'industrie agroalimentaire, et de donner des indications claires quant à sa volonté de faire du développement dans ce domaine-là.

Et je veux conclure sur ce qui apparaît, à mon oeil, être, à travers le discours inaugural, du début à la fin, être le manquement le plus profond. Le Québec, on a, au cours de la campagne électorale, eu l'occasion d'en parler, on a eu l'occasion de présenter à notre population des données là-dessus, le Québec va vivre un vieillissement de sa population à un rythme assez unique: le nombre de personnes de 65 ans et plus dans notre société va doubler en 30 ans au Québec, de 1996 à 2026. Cette même proportion de gens, généralement, plutôt que de doubler sur 30 ans, hein... La moyenne canadienne, c'est sur 44 ans; puis, en Europe, c'est autour de 60 ans. Donc, c'est beaucoup plus rapide, le vieillissement de la population au Québec.

● *(15 h 30)* ●

Ça veut dire quoi? Ça veut dire des défis tout à fait énormes. D'abord, ça veut dire évidemment, pour le réseau de la santé, pour des besoins de services sociaux, des pressions uniques. Ça veut dire un marché du travail où il y a des réalités où des pénuries de main-d'oeuvre commencent à apparaître dans différentes régions. Ça veut dire: dans plusieurs domaines, il y a des réalités qui doivent changer, on doit penser nos façons de faire différemment. On doit s'assurer que les uns et les autres vont vivre ça harmonieusement. On doit s'assurer que les travailleurs de demain vont être capables, à travers la fiscalité, de supporter les soins de santé, les services sociaux des gens vieillissants qui en auront besoin. Ça veut dire qu'on doit avoir des équilibres de société qui vont être maintenus.

Ça nous a amenés évidemment, nous, comme parti, à parler du remboursement de la dette, à parler de politiques qui préparent le Québec pour le long terme, de politiques qui dépassent simplement la vision d'un mandat puis qui dépassent la simple idée de dire: Bien, on va essayer de se faire réélire, mais qui disent: On va préparer une vie meilleure pour la prochaine génération au Québec, on va mettre des bases solides pour le Québec. Et rien, à aucun moment dans le discours inaugural, rien ne nous projetait dans l'avenir. Rien ne dépassait une vision comptable d'un mandat, un mandat dans lequel on disait: On va faire arriver les affaires puis on va arranger...

Qu'est-ce que ce discours inaugural? Qu'est-ce que le mandat qui nous est annoncé signifie pour la prochaine génération? Comment il va nous conduire à vivre plus harmonieusement le vieillissement de la population? Malheureusement, on ne le voit pas, on ne l'a pas senti à l'intérieur du discours inaugural. Et un discours inaugural, ce n'est pas simplement qu'une litanie de mesures, ce n'est pas simplement qu'un résumé de la plateforme électorale, ce n'est pas une table des matières. C'est une vision qu'on attendait, et cette vision-là du long terme, cette vision-là de l'avenir, elle ne s'y trouvait pas.

Motion de censure

Ce qui me force, M. le Président, à présenter la motion de censure suivante:

«Que l'Assemblée nationale dénonce vigoureusement le gouvernement libéral pour son absence de vision et de mesures concrètes afin de faire face au vieillissement de la population au Québec.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Je demande à un page d'aller chercher la motion. Alors, merci, M. le député de Rivière-du-Loup. Alors, comme tous les autres, on l'indique, nous recevons bien sûr cette motion, mais, à la lumière de l'analyse qui en sera faite par la présidence, si elle est jugée recevable.

Alors, on poursuit le débat avec le député de Trois-Rivières. Alors, M. le député de Trois-Rivières, à vous.

M. André Gabias

M. Gabias: Merci, M. le Président. Alors, vous me permettrez tout d'abord de souligner l'élection à la présidence du député de Jeanne-Mance—Viger; à la vice-présidence, des députés de Laurier-Dorion et de Beauce-Sud ainsi que vous-même, M. le Président, député d'Abitibi-Ouest. Peu de sociétés dans le monde sont dirigées par une démocratie parlementaire. Ce que notre Constitution considère un droit demeure, pour ce que nous en ferons, un privilège. Votre élection et celle de vos collègues à la présidence méritent nos meilleurs voeux de succès dans cette difficile tâche de mener les débats avec sérénité, respect et efficacité de cette Trente-septième Législature. À titre de député de la circonscription de Trois-Rivières et au nom de tous les électeurs de ce merveilleux comté, respect et amitié vous accompagnent.

M. le Président, chers collègues, le 14 avril dernier, les électeurs de la circonscription de Trois-Rivières m'accordaient leur confiance afin de les représenter à titre de député à l'Assemblée nationale du Québec. Cette confiance exprimée anime chez moi un immense sentiment de fierté balisé par une énorme pensée de responsabilité, sentiment de fierté à représenter des femmes et des hommes avec qui je partage ma vie depuis 47 ans — j'ai eu l'immense privilège de naître, de m'instruire, de travailler, de vivre pleinement et de fonder une famille dans ma circonscription, Trois-Rivières — sentiment de responsabilité de participer à améliorer le sort de femmes et d'hommes qui comptent sur leur élu afin qu'il en soit ainsi. C'est sans aucun doute ces sentiments de fierté et de responsabilité qui animaient mon grand-père, feu J.-Maurice Gabias, lorsqu'il fut élu député libéral dans la circonscription électorale de Saint-Henri à l'Assemblée nationale en avril 1931. C'étaient ces sentiments qui

animaient mon père, feu Yves Gabias, lorsqu'il fut élu à trois reprises, 1960, 1962 et 1966, député de l'Union nationale de la circonscription de Trois-Rivières à l'Assemblée législative du Québec. Vous aurez compris, M. le Président, que mon grand-père m'a légué mes qualités libérales et mon père mes qualités trifluviennes.

C'est avec beaucoup d'émotion que je profite de cette exceptionnelle tribune pour manifester toute ma gratitude à la population de la circonscription de Trois-Rivières et l'assurer de mon entier dévouement et de ma totale loyauté dans la défense de leurs intérêts, ici même, à l'Assemblée nationale du Québec. Être député à l'Assemblée nationale du Québec, c'est un privilège que partagent 125 personnes pour plus de 7 millions de Québécois. Ce privilège se mérite chaque jour. J'espère, M. le Président, que vous serez témoin de ce mérite chaque jour où nous siégerons devant vous.

Vous me permettrez, M. le Président, de formuler des remerciements particuliers à ceux qui ont été déterminants dans mon élection comme député de la circonscription de Trois-Rivières. D'abord, mon épouse, Paule Hamelin, et nos enfants: Philippe, Maxime et Marie-Dominique. Sans eux et sans leur amour, il ne saurait y avoir conciliation travail-famille. Mes frères et soeurs qui non seulement partagent mes valeurs d'entraide, mais ont, par leur fidélité indéfectible et leur travail de tous les instants, contribué de façon décisive à l'élection du candidat libéral dans la circonscription de Trois-Rivières: Louise, Yves jr, Maurice, Anne-Marie, Jean et François, merci. Aux conjointes de ceux-ci et conjoints, sincère merci. À tous mes neveux et nièces, à mes distingués amis membres du Club des Set et aux nombreux et dévoués bénévoles, un très grand merci.

Chers collègues et amis députés libéraux et plus particulièrement notre leader, le député de Saint-Laurent, et à notre président de caucus, le député de Papineau, merci de vos bons conseils, de vos bons conseils et de votre confiance. À notre chef, le premier ministre du Québec, merci pour son exemple de courage et de ténacité et de son amour du Québec, merci surtout de sa confiance exprimée aux membres du Parti libéral du Québec et à celui qui vous parle.

Le mercredi 4 juin dernier, le premier ministre traçait le chemin à parcourir pour les cinq prochaines années au présent gouvernement. Ce chemin fut étudié sérieusement par les membres du Parti libéral du Québec et fut déposé en septembre 2002. Jamais pareil exercice ne fut fait par aucun gouvernement précédent. Jamais pareil exercice de démocratie, avec toutes les conséquences d'une telle franchise politique, ne fut présenté à la population du Québec. Le Parti libéral du Québec a présenté à la population du Québec les priorités qu'elle a fait siennes par son élection: santé, éducation, réduction d'impôts, autonomie des régions, famille et remise à jour du fonctionnement de l'État.

Pour la circonscription de Trois-Rivières, la priorité en santé signifie: compléter la construction du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières sur un seul site; assurer des effectifs médicaux complets afin que ce centre puisse jouer adéquatement son rôle de centre régional; assurer des effectifs d'omnipraticiens équivalents à la moyenne du Québec; assurer des soins à domicile adaptés à une population vieillissante; assurer des services de réadaptation comparables à ceux offerts ailleurs au Québec.

Pour la circonscription de Trois-Rivières, la priorité en éducation signifie prioritairement un financement adéquat de son université et un effort concret du gouvernement afin de diminuer de façon significative son déficit accumulé qui hypothèque sérieusement son développement et, par conséquent, celui des régions non seulement de la Mauricie, mais également du Centre-du-Québec.

Pour la circonscription de Trois-Rivières, l'autonomie des régions signifie la création d'une table d'élus qui, de façon responsable, fera le ménage dans la situation aberrante soulignée par une étude commandée par le Conseil régional de développement de la Mauricie, dont le rapport daté du 11 octobre 2002 précise, et je vous le cite, M. le Président, à sa page 202, il est mentionné: «Le total des produits d'exploitation et fonds de financement de tous les organismes de développement économique analysés, 28 569 000 $. Le total des produits d'exploitation de tous les organismes de développement économique analysés, 14 187 000 $.» Plus de la moitié, M. le Président, passe en frais d'exploitation et l'autre moitié va vraiment en financement aux organismes. «Le nombre d'employés de tous les organismes de développement économique analysés, 194 employés. Le nombre de membres de conseil d'administration de tous ces organismes, 309», ce qui fait un ratio de 1,6 membre de conseil d'administration pour un employé.

● *(15 h 40)* ●

Alors, le précédent gouvernement a non seulement multiplié les structures, mais a laissé croire à la population que l'ajout d'une nouvelle gouvernance régionale viendrait améliorer le développement économique régional. Tellement confiant du succès de cette nouvelle structure qui devait être mise à l'essai après l'élection du 14 avril 2003 que le précédent gouvernement annonçait deux projets, un premier le 28 mars 2003 et un second le 11 avril 2003, évidemment en pleine campagne électorale.

Premier projet, vendredi le 28 mars 2003, on parle de OMF. M. le Président. Pour un investissement total de 33 millions, la combinaison de l'investissement SGF et Investissement Québec totalise 20 750 000 $. Deux tiers de l'investissement proviennent des taxes des contribuables. De plus, le décret ministériel qui a été adopté à cette occasion, je vous le cite: «Qu'Investissement Québec soit mandaté, en vertu de l'article 28 de la Loi sur Investissement Québec et sur La Financière du Québec, pour accorder à OMF Aviation inc. une aide financière sous la forme d'un prêt participatif d'un montant maximal de 3 millions et une aide financière non remboursable d'un montant maximal de 9 750 000 $.» Mais il y a plus. Il est indiqué que le versement de ces aides à OMF Aviation par Investissement Québec soit fait aux conditions et modalités fixées par Investissement Québec. On remet entre les mains d'Investissement Québec l'odieux de décider si le projet est acceptable ou non acceptable, alors qu'il l'a lui-même annoncé, le précédent gouvernement.

Deuxième annonce, vendredi 11 avril 2003, Zenair, également une participation d'Investissement

Québec, de l'ordre de 6,6 millions de dollars, le tout évidemment conformément aux conditions et modalités stipulées par Investissement Québec, le décret du 11 avril 2003. Encore une fois, le précédent gouvernement remettait à Investissement Québec l'odieux de décider si le projet était acceptable ou non acceptable.

Évidemment que la population se réjouit à l'annonce de la création de centaines d'emplois, évidemment que le maire de cette population se réjouit à l'annonce de la création de centaines d'emplois, mais était-il vrai que ces emplois verraient le jour? Était-il responsable d'annoncer des investissements créateurs d'emplois quand le texte des décrets ministériels mandate Investissement Québec pour accorder des aides financières tout en y ajoutant évidemment que le versement de ces aides financières par Investissement Québec soit fait aux conditions et modalités fixées par Investissement Québec?

La population du Québec a rejeté cette façon de gouverner et de gérer les fonds publics. La population de la circonscription de Trois-Rivières a également rejeté cette façon de gouverner et de gérer les fonds publics. M. le Président, je suis le député libéral, membre du gouvernement libéral, élu par les citoyennes et citoyens de la circonscription de Trois-Rivières et je suis à leur service pour leur dire la vérité. Je suis un élu prêt à collaborer honnêtement avec les autres élus de ma région, la Mauricie. Je travaillerai évidemment avec mes collègues députés des comtés de Laviolette et Maskinongé. J'offre ma collaboration à mes collègues députés péquistes des comtés de Saint-Maurice et de Champlain. J'offre toute ma collaboration aux conseillers municipaux de la nouvelle ville de Trois-Rivières, élus sur le territoire du comté de Trois-Rivières. J'offre également toute ma collaboration au maire de la nouvelle ville de Trois-Rivières pour travailler, dans nos responsabilités respectives, au plus grand bien de la population de qui nous détenons notre mandat respectif. Cette collaboration sera, de mon côté, franche, courtoise et sereine.

Voilà ce que le Parti libéral du Québec a offert à la population du Québec lors de la dernière campagne électorale. Voilà ce que la population de la circonscription de Trois-Rivières a choisi. C'est avec fierté et honneur que je relèverai ces défis avec l'équipe libérale, avec son chef, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le député de Trois-Rivières. Et, maintenant, je cède la parole au député des Îles-de-la-Madeleine et critique de l'opposition officielle en matière d'emploi et travail et vice-président de la commission de l'éducation. M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Maxime Arseneau

M. Arseneau: Merci, M. le Président. M. le Président, en commençant, vous me permettrez d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre nomination à titre de président de l'Assemblée nationale. Et, à travers vous, je salue aussi nos trois collègues qui vont faire en sorte de s'assurer que les débats que nous tenons dans cette Assemblée se déroulent de façon à faire honneur au peuple québécois justement. Et il y a au moins une chose que j'ai retenue de l'intervention du député de Trois-Rivières, c'est que de siéger dans cette Assemblée est véritablement un privilège. Et c'est grâce à la façon dont les débats sont menés aussi que ce privilège permet à la démocratie de s'exprimer de façon pleine et entière.

M. le Président, je vais d'abord commencer par remercier sincèrement les électeurs et les électrices et toute la population des Îles-de-la-Madeleine de la confiance qu'ils m'ont témoignée le 14 avril dernier. Je dis à ce peuple — parce qu'il s'agit véritablement d'un peuple — ce peuple courageux qui a, au cours de son histoire, montré à tous les instants un courage indéniable — puisque 85 % des Madelinots sont d'origine acadienne, et, par le fait même, ils ont vécu ce que vous savez, des expériences que l'histoire a très peu souvent été témoin, la déportation — et je dis à ces gens que... Vous savez, puisque... si, maintenant, la majorité des Québécois et des gens d'un peu partout rêvent d'aller passer des vacances aux Îles-de-la-Madeleine, à l'époque où ce peuple s'est installé dans ce fragile archipel, il fallait un courage certain. Et je leur dis qu'ils peuvent compter sur le travail inlassable de leur député pour poursuivre le travail qui a été amorcé. Quand on regarde le chemin qui a été parcouru depuis les années 1998-1999, ce qui a été fait a été bien fait mais demeure fragile, et ils peuvent compter sur le travail de leur député pour faire en sorte que la construction se poursuive.

M. le Président, mon intervention se fera en deux temps. Je veux d'abord intervenir, bien sûr, à titre de responsable pour l'opposition officielle des dossiers d'emploi et du travail. Je suis extrêmement heureux que l'on m'ait confié ces dossiers, puisque, quand on regarde pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises, bien sûr qu'il y a toutes sortes de priorités, mais la question de l'emploi, la question du travail et de leurs conditions de travail est aussi une priorité essentielle, est aussi une très grande priorité. Et je dois dire, M. le Président, que cette priorité était aussi la priorité du gouvernement précédent. Toute la question de l'emploi, toute la question des conditions de travail était pour le gouvernement du Parti québécois une priorité.

Bien sûr, et je ne veux pas qu'on m'accuse ou qu'on attribue cela à ma formation en histoire, mais je voudrais d'abord parler de l'héritage que le Parti québécois et que son gouvernement laissent, au moment où on se parle, aux Québécois et aux Québécoises. En matière de relations de travail, ce Code du travail et les normes du travail que nous avons au Québec ont été revus, révisés. Malgré le travail difficile, puisqu'il s'agit d'un équilibre précaire bien sûr entre les forces syndicales et les travailleurs et les forces patronales, nous avons réussi, en décembre 2002, à présenter aux Québécois et aux Québécoises des normes du travail révisées, permettant de faire en sorte de couvrir une plus grande partie des travailleurs et des travailleuses du Québec. Nous avons aussi mené des travaux pour la protection des travailleurs atypiques. Nous avons, en ce qui concerne le secteur du travail, fait en sorte de laisser un héritage précieux, un héritage qu'il faut préserver, M. le Président.

● *(15 h 50)* ●

Je veux aussi parler de l'emploi. Quand j'ai parlé précédemment de la priorité des Québécois et des Québécoises en matière de travail et d'emploi, il est clair que, entre 1998 et 2003, la situation de l'emploi s'est améliorée au Québec. Non seulement il y avait un déficit de 6 milliards lorsque les libéraux sont partis, mais il y avait un taux de chômage à plus de 14 %. La situation de l'emploi au Québec s'est améliorée considérablement. Et il a été des moments, pas si lointains dans l'histoire du Québec, où le taux de chômage, où la question du chômage était la préoccupation principale des Québécois et des Québécoises. Alors, cet héritage, sommet inégalé de l'emploi: taux de chômage record, jamais vu aussi bas depuis 25 ans.

Or, M. le Président, quelques semaines à peine après le dernier scrutin, nous constatons, dans l'ensemble des régions du Québec, après l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement libéral, on sent une profonde inquiétude dans le monde du travail. Plusieurs groupes, M. le Président, ont manifesté publiquement leurs inquiétudes en regard des intentions de ce nouveau gouvernement. Je m'inquiète aussi, nous nous inquiétons aussi, de ce côté-ci, des différentes déclarations des différents ministres de ce nouveau gouvernement libéral, que ce soit du ministre des Affaires municipales sur la question de la sous-traitance, du premier ministre, dans son discours inaugural, quant aux intentions de modifier le Code du travail.

La question est la suivante, M. le Président: Est-ce que le nouveau gouvernement libéral va charcuter à la pièce le Code du travail? Va-t-il simplement éliminer, abolir l'article 45 du Code du travail, faisant ainsi reculer le Québec des décennies en arrière, priver les travailleurs et les travailleuses du Québec d'importants acquis sociaux?

M. le Président, je suivrai très attentivement les travaux du ministre du Travail, député de Limoilou, en ce qui concerne les intentions de ce gouvernement entourant l'article 45 du Code du travail, de même que le sort qui pourrait être réservé à des institutions, à des organismes, à des outils qui relèvent du ministère du Travail, comme la nouvelle Commission des relations de travail, toute la question de la loi du 1 %. Déjà, M. le Président, ils ont commencé à reculer sur des gains qu'avaient faits les travailleurs et les travailleuses du Québec, très récemment, dans certains secteurs. Encore dans les journaux de ce matin, on inscrit des reculs sur les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses du Québec.

M. le Président, je veux aussi réagir comme député des Îles-de-la-Madeleine, comme humain. Je veux dire à cette Assemblée que certaines parties du discours inaugural m'ont choqué, je veux dire à cette Assemblée, M. le Président, qu'en filigrane, en fond de décor de ce discours inaugural, il y a des idées qui ont — certaines parties — heurté de plein fouet toutes les valeurs auxquelles, comme individu, comme travailleur, comme député, j'ai cru et travaillé constamment de toute ma vie. Ce sont des valeurs de partage, de solidarité.

Et l'exemple que je veux donner, à la page 24 du document qu'on nous a remis, premier paragraphe, dernière phrase, on dit ceci, et je cite: «C'est cette réussite individuelle qui permettra une meilleure répartition de la richesse et une plus grande justice sociale.» M. le Président, cette assertion, un tel discours est passé date, pas de quelques jours, pas de quelques années, de quelques siècles, M. le Président, de quelques siècles. Qu'il faille questionner un certain modèle, qu'il faille améliorer certaines choses, soit, certains outils que l'État du Québec s'est donnés, très bien. S'il faut revoir le fonctionnement de notre État, M. le Président, ce n'est pas pour donner moins de services à nos concitoyens, ce ne doit pas être non plus pour donner moins de moyens à nos régions qui sont en lutte pour leur survie. M. le Président, j'ose affirmer que la réussite individuelle n'est pas une garantie, d'aucune façon, de plus de justice sociale, de plus d'équité dans la répartition de la richesse. Au contraire, c'est la mission même de l'État, de par les impôts qu'il perçoit, de par les services qu'il dispense aux citoyens, de par la protection qu'il assure aux plus faibles et aux plus démunis, c'est le rôle même de l'État, M. le Président, que d'assurer une redistribution de la richesse collective.

Avec cette approche libérale ultraconservatrice, M. le Président, étendue à nos régions du Québec, on peut comprendre mes inquiétudes, on peut comprendre mes inquiétudes. J'entendais la députée de Matane nous dire que le comté de Matane avait assuré les débuts dans la recherche, l'éolien, qu'ils avaient été des instigateurs. Je pense que les premières éoliennes sont aux Îles, mais ce n'est pas là le fond du débat, M. le Président. Le fond du débat, c'est que, sans une volonté de l'État du Québec, sans des mesures avec Hydro-Québec, il aurait été impossible de penser au développement de l'éolien dans le comté de Matane, dans la Gaspésie—les Îles-de-la-Madeleine. Sans crédits d'impôt, oubliez les biotechnologies dans la région de la Gaspésie.

Dans le discours inaugural, M. le Président, une petite phrase sur les pêches pour pleurer sur les pêcheurs et les usines: On va les soutenir, alors qu'il n'y a plus de poissons. Mais, M. le Président, ce n'est pas ça qu'il faut faire; il faut soutenir l'industrie de la mariculture, la recherche — sept ans de recherche et de développement pour amener un projet dans la pétoncle à un stade où on peut penser un développement commercial. Il faut que l'État soutienne ces régions, ce développement. C'est une question de solidarité collective, M. le Président. Alors, qu'arrivera-t-il au plan de relance? Qu'arrivera-t-il à nos régions?

M. le Président, je veux terminer en disant oui à une opposition qui fera un travail constructif, oui, nous allons travailler pour améliorer les conditions de vie des Québécois et des Québécoises, mais une vigilance extrême sur la façon dont le gouvernement libéral va donner suite à son discours inaugural. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député des Îles-de-la-Madeleine. Je reconnais maintenant, pour la poursuite du débat, M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

M. Daniel Bernard

M. Bernard: Merci, M. le Président. Comme il est d'usage et comme l'ensemble de mes collègues

parlementaires l'ont fait avant moi, je profite de ce premier discours à l'Assemblée nationale pour remercier mes électeurs de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, eux qui m'ont confié... et manifesté leur support lors de l'élection du 14 avril dernier. Durant ma campagne électorale, je me suis engagé à les représenter et à défendre leurs intérêts au meilleur de mes capacités, en toute honnêteté, avec dévouement et dignité. Alors, j'en profite aujourd'hui devant vous pour réitérer ces engagements envers mes électeurs.

Je remercie tout particulièrement ma conjointe et ma famille, ma belle-famille qui m'ont supporté depuis le début de cette aventure. Sans le support indéfectible de ceux-ci mais également de mon comité organisateur, dirigé par Robert Mailhot, je ne serais pas ici. Ceux-ci ont cru en mes chances, malgré que je partais dernier dans la bataille du point de vue de plusieurs personnes. Et je profite du moment pour saluer chaleureusement M. Rémy Trudel qui a été le représentant du comté au cours des 14 dernières années. Je désire également féliciter tous les parlementaires ici présents, tous partis confondus, pour leurs élections. C'est un grand moment, je pense, pour nous tous.

M. le Président, je vous félicite pour votre nomination. Je voudrais que vous transmettiez également mes sincères salutations et félicitations aux deux autres coprésidents et ainsi qu'au président de l'Assemblée nationale. Je vous ai observé au début de cette Trente-septième Législature; il ne fait aucun doute que vous pourrez assumer votre tâche avec toute la sérénité et la dignité que nous vous connaissons.

En tant que nouveau parlementaire, c'est avec fébrilité que j'attendais le moment présent pour participer à l'histoire et au développement économique et social de la province de Québec. Et je suis convaincu que nous vivrons encore de grands moments comme il y en a eu beaucoup dans cette Assemblée.

● *(16 heures)* ●

En tout premier lieu, M. le Président, je veux vous présenter Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Je sais que, vous, vous connaissez naturellement la région, mais surtout pour mes amis parlementaires ici présents, j'aimerais vous faire un petit historique de ma région. Rouyn-Noranda et le Témiscamingue se situent dans le nord-ouest du Québec, une superficie de 65 000 km², 22 municipalités, mais également quatre communautés algonquines. Alors, on voit qu'il y a beaucoup de diversité. Rouyn-Noranda, avec sa population de 41 000 habitants, est la plus importante du comté. M. le Président, Rouyn-Noranda—Témiscamingue est une des plus jeunes régions du Québec. L'année dernière, d'ailleurs, Rouyn-Noranda fêtait son 75e anniversaire. Alors, on voit...

La région est née à la fin des années 1800. Elle s'est construite à la volonté et à la sueur du front des Québécoises et des Québécois ainsi que des nombreux immigrants qui sont venus la défricher, exploiter ses ressources minières, forestières, hydroélectriques et développer son agriculture. La population de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue est une population courageuse, ingénieuse, déterminée, qui a su se développer dans des environnements parfois peu propices à son éclosion. Beaucoup de similitudes avec les Îles-de-la-Madeleine, à ce qu'on peut voir.

Le changement ne fait pas peur aux Rouynorandiens et aux Témiscamiens, nous l'avons vécu toute notre vie. Puis, les heures de gloire, elles ont connu des heures de gloire, mais maintenant la région est rendue à une étape importante de son histoire. Le 14 avril dernier, tout comme l'ensemble de la population de la province, 67 % des électeurs, c'est-à-dire deux électeurs sur trois, de notre comté ont clairement manifesté leur désir de changement à l'égard des politiques du gouvernement du Parti québécois. C'est le Parti libéral et un gouvernement du Parti libéral qu'ils ont choisi.

M. le Président, en réponse au discours d'ouverture du premier ministre, le chef de l'opposition officielle manifestait son incompréhension envers cette volonté de changement qui a été manifestée par les électeurs de la province et du comté. Il manifestait son incompréhension surtout à l'égard du bilan économique reluisant de son gouvernement. Ce n'est pas la lecture que la population de Rouyn-Noranda et Témiscamingue en a faite. Au moment du déclenchement des élections, Rouyn-Noranda et le Témiscamingue souffraient d'un des taux de chômage parmi les plus élevés de la province. Plus de 4 000 personnes avaient quitté le comté depuis 1996. Les listes d'attente en chirurgie dans les hôpitaux atteignaient encore des sommets. Malgré les promesses répétées, le manque d'effectif de médecins et d'infirmières que l'ancien gouvernement a lui-même provoqué n'a jamais été résorbé.

M. le Président, cette croissance économique dont se réclame si fortement le gouvernement précédent n'a jamais atteint Rouyn-Noranda et le Témiscamingue. Au cours des huit premières années de son mandat, le précédent gouvernement n'a jamais élaboré de politique claire de développement à long terme pour les régions ressources. Il n'a jamais développé de comportement proactif avec les intervenants de ces régions. Il n'est intervenu qu'en phase de crise, lorsque les portes des entreprises fermaient. Pendant ces années-là, M. le Président, l'ancien gouvernement était aveuglé par sa Cité du multimédia à Montréal et il délaissait complètement les régions. En fait, le gouvernement précédent s'est préoccupé des régions seulement au cours de la dernière année de son mandat. Leur discours et leur rhétorique ne peuvent masquer leur inaction.

Alors que j'étais actif dans le secteur minier, nous sommes intervenus à de nombreuses occasions auprès du gouvernement précédent afin de souligner les difficultés que traverserait bientôt ce secteur d'activité économique qui est au coeur de développement des régions ressources. Tous les intervenants de l'industrie annonçaient les difficultés que traverseraient les fonderies Horne et de Murdochville. Tous savaient les difficultés que traverserait l'industrie du fer du Québec. Le gouvernement du chef de l'opposition a fait la sourde oreille aux revendications des citoyens et de nos associations, avec les résultats que nous connaissons maintenant.

Voilà ce qu'était la réalité du comté de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Voilà pourquoi la population de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue a clairement indiqué sa volonté de changement le 14 avril dernier. Elle a choisi de m'élire et d'élire l'excellente équipe du gouvernement du Parti libéral du Québec.

M. le Président, au mois de septembre 2002, le Parti libéral du Québec a offert aux Québécois une nouvelle vision du Québec et également pour son développement futur. Le 14 avril dernier, la population de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue a fait un choix éclairé et réfléchi et elle a endossé cette vision. Le 4 juin dernier, dans son discours inaugural, le nouveau premier ministre et chef de notre parti a réitéré sa volonté ferme de mettre en oeuvre ce plan d'action annoncé aux Québécois au mois de septembre dernier. Bien que dénigrée par les parlementaires d'en face, cette volonté démontre une parfaite cohérence dans ses propos et ses agissements et elle répond aux besoins exprimés par la population du Québec et celle de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue au cours des dernières années et notamment au cours de la campagne électorale.

Dans son discours, le premier ministre a réitéré les priorités de notre gouvernement en matière de santé, d'éducation, d'économie, de régionalisation, de fiscalité, de famille et de démocratie. Peu importent les critiques de l'opposition, M. le Président, ces priorités sont celles des Québécois. Pourquoi? Parce qu'elles répondent à leurs attentes. Le plan d'action du gouvernement libéral a été élaboré suite à un processus de consultation qu'a réalisé le Parti libéral du Québec auprès de l'ensemble de la population de la province et des régions du Québec. Toutefois, M. le Président, le plan d'action de notre gouvernement est prévu pour 2004-2005. Entretemps, afin que celui-ci puisse se réaliser dans toute son intégralité, et que le Québec puisse se moderniser, et que les régions puissent se développer, il faudra prendre en ligne de compte et corriger cette impasse budgétaire que nous avons héritée. La population de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue en est consciente et elle accepte la situation.

Le discours inaugural du premier ministre du Québec a clairement indiqué la voie vers laquelle nous nous dirigerons au cours de ce premier mandat. Cette voie est claire, nette et précise, c'est celle du renouveau de l'État québécois et de l'accès à une meilleure qualité de vie pour tous les citoyens du Québec. C'est la voie de la prospérité économique et sociale. Il est certain que ce changement soulève des questionnements et que les gens ressentent un peu d'inconfort, c'est normal. Moi, je ne connais personne qui resterait indifférent au changement. C'est sain et c'est de cette manière que nous allons avancer. C'est le contraire qui serait intéressant. Toutefois, M. le Président, je peux vous assurer que le gouvernement du Québec réalisera le changement souhaité par l'ensemble de la population lors des élections du 14 avril dernier.

Le gouvernement libéral a un plan précis, avec une équipe expérimentée et déterminée, pour le mettre en oeuvre dans les intérêts de tous les Québécois. Nous tous, de ce côté de la Chambre, avons les intérêts de nos concitoyens à coeur. Nous travaillerons pour eux et leurs enfants. C'est le plus important gage d'assurance que nous pouvons leur donner.

Le Parti libéral est visionnaire, les Québécois sont visionnaires. Seuls les membres de l'opposition officielle ont malheureusement une conception passéiste de l'État. M. le Président, le 14 avril dernier, les Québécois ont choisi le renouveau du Québec. Une étape importante de notre histoire collective contemporaine a été écrite. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député. Merci, M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Et vous ne m'en voudrez certainement pas, compte tenu du lien de proximité... Je ne veux pas porter de jugement sur les propos qu'il a tenus, mais, compte tenu de sa prémisse, je suis convaincu qu'il devrait garder cette bonne habitude de constamment parler de la région de l'Abitibi-Témiscamingue à l'ensemble de ces parlementaires. Ce serait une bonne habitude.

À ce moment-ci, je vais reconnaître le député de Chutes-de-la-Chaudière pour poursuivre le débat sur le discours inaugural. M. le député de Chutes-de-la-Chaudière.

M. Marc Picard

M. Picard: Merci, M. le Président. Permettez-moi de vous offrir mes plus sincères félicitations pour votre nomination à la présidence de cette Assemblée. Suivant la tradition, mes premiers mots seront pour remercier les électeurs et les électrices de Chutes-de-la-Chaudière qui m'ont élu et qui ont confirmé que je devrai porter haut et fort le message adéquiste durant ce mandat. Je m'engage à faire mon travail avec rigueur et de représenter dignement le comté de Chutes-de-la-Chaudière.

Je veux également remercier les gens qui ont travaillé de près ou de loin à mon élection. L'équipe qui a été avec moi sur le terrain et qui continue de travailler pour le bien-être du comté est à l'image de celui-ci, une équipe dynamique qui croit au message de notre parti. Je vous remercie, chers bénévoles, du temps que vous donnez sans compter pour que l'ADQ soit représentée dans notre région.

Comme vous le savez, M. le Président, nous sommes d'abord et avant tout des représentants du peuple et nous sommes ici, à l'Assemblée nationale, parce que les gens nous ont fait confiance. Pour conserver cette confiance, il faut tenir nos engagements, et c'est ce que je compte faire au cours de ce premier mandat.

Mon comté représente bien ce qu'est le Québec: c'est un comté urbain et rural, regroupant plusieurs jeunes familles et ayant une zone agricole importante. En plus, on y compte de nombreuses PME. Dans mon comté, une personne sur trois a moins de 20 ans. Le comté est donc en pleine expansion, et c'est d'ailleurs l'un des comtés au Québec où le taux de natalité est le plus élevé, un comté représentant une belle diversité et en plein essor, qui me demandera, ainsi qu'à notre équipe, beaucoup de travail, et nous en sommes fort heureux.

• *(16 h 10)* •

Maintenant, M. le Président, j'aimerais à mon tour vous donner mes impressions sur les orientations que semble prendre le gouvernement libéral. Depuis le 14 avril, on aurait pu croire que le Parti libéral, fraîchement élu, allait insuffler un vent nouveau sur le Québec. Au contraire, on dirait plutôt que l'improvisation qui prévaut en ce début de mandat laisse les Québécois dans une grande incertitude.

M. le Président, j'ai entendu comme vous le discours inaugural du premier ministre la semaine

dernière et je demeure extrêmement inquiet parce que je n'ai pas entendu, à l'intérieur de ce discours inaugural, la reprise de ce qui avait été un thème important de la campagne électorale, c'est-à-dire baisser les impôts tout en maintenant l'équilibre budgétaire durant une gouvernance libérale. Au contraire, le premier ministre se réfugie derrière une étude qu'il a commandée pour se libérer de ses engagements électoraux. Il parle avec surprise d'une impasse de 4,3 milliards de dollars dans le dernier budget de l'ex-ministre des Finances, Mme Marois. M. le Président, tout le monde savait que la ministre des Finances de l'époque avait concocté un budget mirage, qui allait être révisé après les élections. L'impasse budgétaire n'était une surprise pour personne, sauf pour le chef du Parti libéral. Maintenant, on voit le premier ministre qui crie au scandale alors que tous les experts analystes politiques avaient dénoncé ce budget électoraliste. Nous avions même pris soin, à l'Action démocratique du Québec, de se doter d'une marge de manoeuvre de 1 milliard de dollars dans notre cadre financier, advenant que le gouvernement précédent dissimule une telle impasse budgétaire. Il est malheureux de voir que plus ça change, plus c'est pareil.

M. le Président, le premier ministre se plaît à répéter depuis des mois que nous sommes les plus taxés en Amérique. Je m'en voudrais de ne pas rappeler à cette Assemblée que, la dernière fois que les libéraux ont été au pouvoir, ils nous ont quittés en laissant un déficit de 6 milliards de dollars. Alors, il ne faut pas chercher de midi à quatorze heures pour comprendre que les hausses d'impôts sont directement reliées aux années de gouvernance libérale. D'ailleurs, le chef du Parti libéral de l'époque, M. Daniel Johnson, que l'on a pu voir avec le premier ministre actuel à plusieurs reprises pendant la campagne électorale, qualifiait la loi antidéficit de facétie alors qu'il débutait son mandat comme chef de l'opposition en 1994.

M. le Président, les inquiétudes dont je vous faisais part au début de mon intervention viennent de ce désintérêt chronique des gouvernements libéraux à maintenir un équilibre budgétaire. Le premier ministre parle de réduire les impôts, mais j'espère qu'il n'est pas sans se rappeler tous les sacrifices que les Québécois et Québécoises ont dû faire pour atteindre le déficit zéro. Ce sont les libéraux, M. le Président, qui ont plongé, au début des années quatre-vingt-dix, les Québécois et les Québécoises dans une situation économique précaire. Ils n'avaient aucune notion du long terme et ils ne faisaient qu'hypothéquer la prochaine génération pour acheter l'élection.

Les libéraux d'aujourd'hui n'ont pas beaucoup changé, M. le Président. En relisant le discours inaugural du premier ministre, je n'ai rien trouvé de concret pour solutionner les problèmes auxquels nos enfants auront à faire face. Une vision à long terme sur le vieillissement de la population aurait été la bienvenue. Je n'ai rien entendu, de la part du premier ministre, qui tendait à me rassurer sur ce grave problème auquel va faire face le Québec d'ici quelques années.

La dette. Les libéraux ne semblent pas intéressés à soulager nos enfants de la charge monumentale de cette dette de plus de 100 milliards que nous leur imposerons. Comment se fait-il que nous soyons le seul parti à s'intéresser à la dette? Serions-nous le seul parti responsable? Si le Parti libéral décide un jour ou l'autre d'avoir une vision à long terme, il devra commencer par réduire la dette que les péquistes, malgré de supposés budgets équilibrés, ont continué à augmenter de façon éhontée. En effet, comment l'ancien gouvernement du Parti québécois a pu augmenter la dette du Québec tout en maintenant un déficit zéro? J'espère que les libéraux n'auront pas cette mauvaise habitude de lancer de la poudre aux yeux des Québécois et des Québécoises en leur disant que d'un côté tout va bien, le budget est équilibré, et de l'autre côté la dette augmente année après année.

Nous, à l'Action démocratique du Québec, avons toujours cru que gouverner avec de la vision était impératif pour mener le Québec au succès et à l'épanouissement économique. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous comptons talonner le Parti libéral du Québec pour qu'il se dote d'un véritable plan de remboursement de la dette. Nos enfants n'ont pas à payer pour les erreurs que les gouvernements ont commises dans le passé. Malheureusement, la dette atteindra bientôt 110 milliards de dollars, et rien dans le discours inaugural du chef du gouvernement n'a laissé entrevoir quelque plan, quelque stratégie que ce soit pour s'attaquer à ce grave problème. Je dis «grave problème», M. le Président, et je le pense réellement. Seule l'Action démocratique du Québec veut s'attaquer au problème de la dette, et je trouve ça malheureux que les gouvernements péquistes et libéraux n'aient pas eu le courage de s'y attaquer. Je présume que les gens auront de nouveau à faire un choix dans quatre ans et j'ose espérer que la situation ne se sera pas aggravée.

Motion de censure

Pour conclure, M. le Président, je dépose un avis de motion qui se lit comme suit:

«Que l'Assemblée nationale réprimande durement le gouvernement libéral qui a omis d'annoncer lors du discours inaugural un plan de remboursement de la dette.» Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député de Chutes-de-la-Chaudière. Pour le bénéfice de l'ensemble des parlementaires, il s'agit d'une motion de blâme, tel que le prévoit le discours inaugural.

Je reconnais maintenant Mme la députée de Taschereau. Mme la députée de Taschereau.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. Permettez-moi d'abord de vous féliciter pour l'accès à cette fonction que vous occupez maintenant, président de l'Assemblée nationale. C'est une fonction très importante aujourd'hui, qui est importante pour la bonne tenue d'une démocratie, et j'ai eu la chance de vous avoir vu siéger comme prédécesseur à la présidence du caucus des députés du Parti québécois. Je connais votre talent remarquable pour la gestion des débats. Je connais votre attachement aux valeurs d'éthique et de justice qui sont si importantes dans la fonction que vous occupez. Toutes mes félicitations, M. le Président.

Permettez-moi d'avoir, d'entrée de jeu, un petit mot de remerciement pour les électeurs et les électrices du comté de Taschereau qui m'ont fait l'immense

honneur de me redonner leur confiance et de me permettre de les représenter encore une fois dans cette Assemblée. Ce sont des électeurs, des électrices d'un comté qu'on dit parfois... Je sais, j'avais encore une entrevue récemment où on me disait: Vous avez, Mme la députée de Taschereau, un des comtés les plus pauvres du Québec. Eh bien, cette fois-ci, pour une fois, j'y suis allée, je me suis inscrite en faux contre cette assertion. J'ai un des comtés les plus riches du Québec. Et comment est-ce que je fais pour mesurer cette richesse du comté de Taschereau qui comprend pourtant des quartiers qui sont reconnus comme défavorisés? Qu'on pense à l'image qu'on avait du quartier Saint-Roch, qu'on pense au quartier Saint-Sauveur, qu'on pense à certaines zones que je nommerai, Stadacona, et tout ça. Non, c'est un des quartiers les plus riches. Il est riche dans les trois facettes de ce qu'est la vie collective, la vie québécoise: en matière d'économie, en matière de culture et en matière sociale.

Il est riche économiquement, ce comté, puisqu'il est le coeur de la capitale nationale. Il est le coeur de tout le développement formidable qui s'est fait pendant les années où nous avons été au pouvoir, le Parti québécois. Il est le coeur des hautes technologies. Il est le coeur du tourisme. Mais la richesse n'est pas également répartie, ce qui est différent. C'est donc un comté très riche économiquement mais qui est attaché justement à cette répartition de la richesse, d'où sa valeur sociale.

C'est le comté où plus de 50 % des organismes santé, services sociaux de tous les 11 comtés de la région de la Capitale-Nationale sont. Ils sont présents dans ce comté de Taschereau. Le ministre de la Santé et des Services sociaux sera sûrement fort content de l'apprendre. Il saura comprendre comment c'est important, ce que j'ai à dire aujourd'hui dans cette Assemblée à ce sujet.

C'est aussi le comté le plus riche culturellement en concentration, bien sûr, puisque c'est le comté où vous siégez aujourd'hui. C'est le comté où réside tout le Vieux-Québec, le coeur de l'Amérique française. Alors, je suis d'autant fière de cette représentation qu'ils m'ont donnée, et le rôle de député a toujours été pour moi le premier des rôles qui m'ont été attribués comme parlementaire.

Je faisais remarquer à de nouveaux collègues, dont des collègues du parti ministériel, qu'un séjour à l'Assemblée nationale a valeur d'enseignement sur le sens des responsabilités et des valeurs qui animent les parlementaires de l'Assemblée nationale, les représentants, les représentantes du peuple québécois. Je salue très respectueusement tous mes collègues, toutes mes collègues et je leur souhaite de trouver, tous et toutes, du plaisir dans l'accomplissement de leur mandat.

● *(16 h 20)* ●

Donc, en passant de membre du gouvernement à membre de l'opposition, changement de regard, ou plutôt, soyons justes, changement d'angle de vision. Le type usuel d'opposition est trompeur, M. le Président. Il s'agit non de s'opposer, mais d'être vigilant et de critiquer dans le sens noble du terme, c'est-à-dire apprécier à leur juste valeur les propositions, qu'elles soient législatives ou autres, du gouvernement. Mais, pour qu'il y ait matière à critique, M. le Président, encore faut-il qu'au départ il y ait matière. Mais voilà où le bât blesse dans ce discours inaugural: Quelle est la matière? Quelle est la substance? Si j'utilisais une pointe d'humour, où est la substantifique moelle? Plus prosaïquement, M. le Président, quelle est la proposition? Où réside l'espoir? Quelle vision anime le premier ministre? En quoi appelle-t-il au dépassement les Québécois et les Québécoises? Quel souffle nous portera vers l'avenir?

On nous promet comme souffle, et je cite, «d'insuffler un vent d'air frais au Québec». On nous invite à «ouvrir les fenêtres de notre grande maison». J'invite les membres du gouvernement à bien mesurer les gestes qui découleront de cette affirmation. L'air que vous soufflez est plus que frais, il est glacial pour une grande partie de la population, dont cette population dont j'ai parlé tout à l'heure. De cet air qui annonce... Pardonnez-moi le mot, M. le Président, le jeu de mots est peut-être un peu facile, mais le premier ministre lui-même s'est permis quelques métaphores un peu faciles dans son discours inaugural, alors j'en userai moi-même. La facilité a été soulignée, c'est le gel qui s'annonce dans cette brise, ce qui me laisse froid dans le dos, un de ces gels qui rétrécissent les budgets et qui racornissent les esprits.

J'ai eu la chance, dans le passé, d'occuper le siège de ministre dans des fonctions à caractère culturel, socioéconomique et à caractère social. Je pense humblement avoir juste assez d'expérience pour pouvoir juger des impacts des intentions gouvernementales qui ont été énoncées dans le discours inaugural. Mais surtout, surtout je représente depuis 1998 une communauté riche de sa diversité, qui a vu le changement opéré par les interventions gouvernementales des dernières années et qui en est sortie transformée de manière très positive.

Le comté de Taschereau, c'est le coeur de la capitale nationale. La capitale a bâti ensemble, en partenariat, une vision du développement qui est axée sur le tourisme, la culture, les hautes technologies. J'en ai vu le développement, de ces secteurs. J'ai vu son impact dans mon comté. Il y a des comtés ici... il y a des représentants, représentantes de comtés de la capitale nationale qui ont vu l'impact de ces projets qui ont été menés en partenariat dans la capitale nationale. Le discours inaugural du premier ministre contenait des propos déstabilisateurs qui concordent avec les propos inquiétants du ministre responsable de la Capitale-Nationale, capitale qui par ailleurs a fort peu matière à se réjouir. Aucune vision de son avenir, sauf la menace des défusions de la nouvelle ville, menaces que non seulement on réitère dans ce discours, mais qui ne satisfont même plus les défusionnistes, qui refusent même l'idée d'adhésion. Ils l'ont refusée, ils ont tenu des assemblées publiques pour le dire. Et cette idée d'adhésion, qui est notre dernière trouvaille de l'illusionniste ministre des Affaires municipales...

Je soumets respectueusement à l'Assemblée que depuis 20 ans je vois des éditoriaux, je vois des messages, je vois des assemblées publiques où l'on dénonce les 20 ans de chicane que nous avons dans la région de la Capitale-Nationale. C'était du passé. Nous avions une capitale unie, une capitale partenaire, une capitale de vision collective et globale qui travaillait

depuis un an. Quel dommage, quelle tristesse de réouvrir ce dossier, M. le Président!

Par ailleurs, je ne reviendrai pas sur la maladresse du ministre du Développement économique et régional — je crois que c'est simplement une maladresse — qui a qualifié un des chefs de file mondiaux de la production d'aluminium, Alcoa, de canard boiteux. La volonté gouvernementale de ne plus intervenir économiquement, d'abandonner d'une façon bornée, idéologique l'idée d'impulsion de l'État, va à l'encontre de l'option privilégiée par tous les partenaires de la capitale nationale, soit de faciliter, de stimuler la diversification de son économie. Mais, pire encore, la nécessaire modernisation de l'appareil gouvernemental est devenue dans ce discours le démantèlement de notre État national. Or, la capitale nationale est le haut-lieu de l'État. Sa fonction publique fait partie des moteurs de notre économie. Où se retrouve notre capitale après ce discours? Devant un grand vide. Mieux d'État? Soit! Nous sommes d'accord. Moins d'État, de façon inconsidérée ou irréfléchie, c'est plus de chômeurs dans la capitale nationale. Moins d'interventions, en sus de ce moins d'État... Des secteurs majeurs, culture, tourisme, haute technologie, attendent le budget racorni du ministre des Finances. Quel avenir emballant pour notre capitale nationale!

Et les festivals internationaux qui animent les rues, qui font que les touristes envahissent la capitale? Et les grands projets visionnaires? Et la promenade Champlain? Et l'assainissement et la renaturalisation de la rivière Saint-Charles? Des projets porteurs. La baie de Beauport, engagements? Le contrat de ville? Québec 2008, on attend la visite en Québec 2008. Ce sera 400 ans d'histoire à Québec. Qu'arrivera-t-il avec tout cela? Eh bien, c'est toujours un grand silence. On sème l'inquiétude, on sème l'incertitude. Je pense qu'il est temps que la population ait réponse à ces questions, et le discours inaugural est muet. C'est inquiétant.

Quant au logement social, puisque je suis critique aussi en matière d'habitation, bonne nouvelle, on nous a confirmé l'engagement électoral de faire ce que nous allions faire, d'accélérer ce que nous allions accélérer. Alors, de quoi se plaindre, me direz-vous? Mais d'un léger oubli. En pleine crise du logement, en pleine pénurie de logements et, je vous le dis, ici, au coeur de la ville qui vit actuellement avec un taux d'inoccupation de 0,3 % de logements, là où la pénurie de logements sévit le plus durement, le Québec, semble-t-il, n'investira plus dans le logement social, ce que le gouvernement du Parti québécois allait faire. Si on n'investit plus dans le logement social, sauf pour l'accélération des logements, c'est 5 000 nouveaux logements qui viennent de disparaître en fumée dans ce discours, puisque aucun nouvel investissement ne s'annonce. Qu'arrivera-t-il des sommes en attente à Ottawa? Parce que c'est un programme à frais partagés. Si Québec n'investit pas, l'argent reste à Ottawa. Quand on est en plein déséquilibre fiscal, on le laisse là-bas, l'argent, à Ottawa, notre argent, pendant que des familles se retrouvent à la rue. C'est ça, le choix que nous pose ce discours inaugural. Alors, comme vision du développement du marché locatif privé, seul indice connu, le gouvernement fait faire des études en catimini sur la pertinence du contrôle des loyers.

Le discours inaugural répète à satiété que ce gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir pour réguler les marchés. En habitation, doit-on comprendre qu'on n'a plus l'intention d'harmoniser les relations entre propriétaire et locataires, que le gouvernement libéral a l'intention d'annuler le mécanisme de contrôle des loyers, qui, bien qu'imparfait, a produit de très bons résultats? Je pense qu'il va falloir en discuter ici.

Des temps durs s'annoncent donc pour une grande partie des Québécois et des Québécoises. La fin de la paix sociale, ça a été souligné dans les médias, le début d'une ère de confrontation. J'en veux pour preuve ce discours inaugural lu par un premier ministre qui a des relents de chef de Parti conservateur, dont la trame est une idéologie reaganienne, de celles qui n'ont donné d'autre résultat là-bas que la paupérisation grandissante d'une partie des habitants, habitantes des États-Unis.

Je lisais récemment des articles sur ces impacts, sur ce type de mesures et de vision, sur l'Ontario aussi. Semble-t-il que c'est tout aussi désastreux. Alors, il y a une phrase qui résume bien cette idéologie. Je pense qu'il faut la répéter. Plusieurs collègues l'ont fait. Je cite le discours: «C'est cette réussite individuelle — individuelle — qui permettra une meilleure répartition de la richesse et une plus grande justice sociale.» Non, mesdames et messieurs du Parti libéral, on ne peut pas balayer du revers de la main le rôle de l'État comme répartiteur de richesses. La compassion seule n'est pas suffisante. Si elle ne s'accompagne pas d'une stratégie structurée pour mettre fin aux inégalités sociales, elle n'est qu'un baume sur l'âme des bien nantis. C'est ce que je pense.

● *(16 h 30)* ●

Je crois que ce discours inaugural est une négation de la réalité québécoise. Il oublie que la concurrence entre États pour attirer des investissements étrangers est une réalité et que le démantèlement de notre capacité d'agir, c'est l'abandon des régions, qu'elles soient rurales ou urbaines. C'est l'oubli que nous sommes situés en Amérique du Nord, avec une culture à protéger et dans laquelle il faut investir si on veut la voir grandir. Il oublie que nous vivons encore en territoire canadien — incroyable, c'est vous qui l'avez oublié — et qu'il nous faut compenser pour les investissements que d'autres ne feront pas chez nous et ne feront jamais chez nous.

Je crois aussi, M. le Président, que le discours inaugural est une négation de la solidarité québécoise. Ce discours heurte profondément mes valeurs personnelles. Je vous le dis, M. le Président, il me heurte au plus haut point, il va à l'encontre de tout ce que je crois. Il heurtera aussi sérieusement, je le crois, bien des personnes qui résident sur le territoire du comté de Taschereau.

En leur nom, au nom du parti dont je suis membre et qui a su affronter des difficultés réelles — nous l'avons toujours dit, réelles — de gérer le Québec, malgré le déséquilibre fiscal, sans affronter l'ensemble des acteurs de cette société de la façon malheureuse, simplement malheureuse dont se prépare à le faire le gouvernement libéral. Je serai de cette forte opposition qui attend le gouvernement libéral de pied ferme.

Malheureusement, ce qu'augure ce discours inaugural, c'est que l'opposition, que vous entendez

aujourd'hui dans cette Assemblée, se répandra bientôt dans la rue, car le discours inaugural n'était pas en mode solution, il était en mode confrontation. Je ne vous le souhaite pas, comprenez-moi bien, et je ne nous le souhaite pas et je ne le souhaite pas au Québec, M. le Président.

Je terminerai tout simplement en paraphrasant le premier ministre sur la fin du paragraphe qui parlait de ce souffle d'air frais dans son discours. Il terminait en disant: «La société que vous allez nous donner, elle sera plus libre.» Je dis: Pour certains seulement, car la liberté ne se mesure pas à l'aune de l'argent qu'on peut dépenser ou qu'on tient dans sa poche. Et il dit aussi: «Plus prospère.» Moi, je dis: Plus prospère pour quelques-uns seulement. Le Québec ne sera pas plus stimulant pour chacun d'entre nous, il sera démotivant pour beaucoup d'entre nous.

Alors, M. le Président, tout simplement, je terminerais en disant que nous serons plusieurs ici, de ce côté de l'Assemblée, à entretenir la flamme de deux choses: de la pensée solidaire et de la quête de rêves collectifs. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, Mme la députée. Je serais prêt à reconnaître la députée de La Peltrie.

Mme France Hamel

Mme Hamel: M. le Président, dans un premier temps, veuillez accepter toutes mes félicitations pour vos nouvelles fonctions. Même si je suis nouvellement élue, je puis juger de l'importance et du prestige de votre rôle, et je vous assure de toute ma collaboration et ma ferme intention de m'appliquer à connaître toutes les règles, us et coutumes de cette Chambre, et je vous prie de transmettre mes félicitations à vos collègues.

C'est avec une très grande fierté, vous en doutez, et avec beaucoup d'émotion que je prends pour la première fois la parole devant cette prestigieuse Assemblée. Pour débuter, permettez-moi de remercier tous les électeurs et toutes les électrices du comté de La Peltrie de me faire l'honneur de les représenter dans cette Chambre. Je parle ici des gens de Saint-Augustin-de-Desmaures, de L'Ancienne-Lorette, du quartier laurentien de Sainte-Foy, de Montchatel, de Neufchâtel. En plus de toutes ces municipalités, il me fait plaisir de souligner la venue de Val-Bélair comme nouvelle municipalité faisant dorénavant partie du comté de La Peltrie. Soyez tous assurés que je ne ménagerai pas mon énergie et mes efforts continus pour répondre à vos attentes.

Je remercie également de façon toute particulière les centaines de bénévoles qui ont cru en moi et qui ont travaillé avec passion à mon élection. Sans eux, je ne serais pas dans cette Chambre aujourd'hui.

Je désire également remercier avec amour mon mari Alain ainsi que mes deux enfants, Caroline et François-Olivier, de leur appui et de leur compréhension, sans qui ma carrière politique n'aurait pas été possible au cours des six dernières années.

Le 14 avril dernier, les citoyens du Québec ont opté pour le renouveau, le changement, une autre façon de gouverner. Je suis fière de faire partie de cette équipe compétente qui gouvernera dorénavant la destinée du Québec. Les citoyens de La Peltrie ont sans doute reconnu dans le discours inaugural, prononcé par notre premier ministre le 4 juin dernier, les engagements qui ont été pris et diffusés dans le programme du Parti libéral depuis le 12 septembre 2002. Je les ai répétés à maintes reprises au cours de la campagne électorale, et, aujourd'hui, M. le Président, je suis heureuse de pouvoir leur confirmer que les mêmes engagements sont toujours valables et qu'ils le seront pour les prochaines années. Nous leur assurons un gouvernement entièrement dédié au service aux citoyens. Je suis heureuse de pouvoir leur affirmer que les valeurs sur lesquelles reposeront toutes les actions découlant de ces engagements sont les valeurs fondamentales que le Parti libéral a véhiculées depuis sa fondation: justice sociale, liberté individuelle, identification au Québec et attachement à la démocratie.

M. le Président, la situation des finances publiques, confirmée par le rapport commandé par notre gouvernement à M. Guy Breton et ses adjoints, révèle une impasse de 4,3 milliards de dollars. De plus, la dette de l'État québécois a augmenté de plus de 11 milliards au cours des cinq dernières années. Cette situation commande des actions prioritaires urgentes de la part de notre gouvernement. Dans un premier temps, nous devrons stabiliser la situation pour nous permettre de respecter nos engagements. Notre premier ministre a confirmé dans son discours inaugural sa ferme intention de respecter sa parole et son plan pour le Québec. D'une façon structurée et selon des principes de gestion éprouvés, nous allons passer en revue l'ensemble des ministères, sociétés d'État et organismes ainsi que l'ensemble des programmes qu'ils administrent. Ce sera une mise à jour complète, transparente et efficace afin de nous assurer de l'utilité de chaque dollar dépensé. Notre gouvernement, M. le Président, donnera aux Québécois un État plus efficace, moins coûteux et moins bureaucratisé. Ce sera un État dédié, je le redis, entièrement au service du citoyen.

Au cours du présent mandat, les priorités seront axées en premier lieu sur notre système de santé, qui sera administré et financé par l'État. Il s'ouvrira à la sous-traitance et à l'utilisation du secteur privé afin de diminuer les listes et les délais d'attente de même que l'engorgement dans les urgences. Nous réinvestirons dans le système de santé, ce qui permettra d'augmenter les effectifs, de renouveler les équipements et d'augmenter les services. Nous allons soigner les malades et mettre les efforts sur la prévention.

L'éducation, M. le Président, constitue la deuxième priorité de notre gouvernement, et la raison en est bien simple: les enfants constituent la plus grande richesse, la plus grande ressource naturelle de notre société. Nous voulons leur donner toutes les chances possibles pour leur avenir, qui se jouera dans un monde sans frontières et concurrentiel. C'est pourquoi nous allons augmenter le temps d'enseignement au primaire d'une heure et demie par semaine. Il y aura des projets d'aide aux devoirs, et l'anglais sera enseigné dès la première année, tout en maintenant la pleine maîtrise du français, qui demeure au coeur de notre identité québécoise. Nous allons mettre en place des moyens

pour prévenir le décrochage scolaire. Nous allons ouvrir les écoles secondaires au mentorat. Nous investirons dans la formation professionnelle et technique pour augmenter les débouchés pour nos jeunes et faire face à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Nous soutiendrons les cégeps et les universités.

M. le Président, est-il utile de répéter que les Québécoises et les Québécois sont les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord, que nous sommes au 52e rang sur 60 États et provinces du nord du continent quant à notre niveau de vie? Nous ne le répéterons jamais assez, M. le Président. Les Québécois en sont très conscients et en ressentent les effets négatifs. Nous les avons entendus en témoigner tout au long de la campagne électorale. Les mesures que notre gouvernement prévoit mettre en force feront en sorte de corriger cette triste réalité. Pour y arriver, nous allons baisser les impôts de tous les Québécois, dès 2004, d'une moyenne de 27 %; nous mettrons la priorité pour les familles de revenus moyens; et, pour nos entreprises qui contribuent vivement à la croissance économique du Québec, nous allégerons la réglementation, nous abolirons graduellement la taxe sur le capital, nous amenderons la Loi sur la formation de la main-d'oeuvre afin d'éliminer ses effets négatifs, les programmes de subvention aux entreprises seront révisés afin d'être plus équitables et plus efficaces.

● *(16 h 40)* ●

M. le Président, nous allons créer un contexte propice pour les PME à faire des affaires au Québec. Nous allons soutenir l'innovation, la recherche et le développement.

M. le Président, dans le comté de La Peltrie, il y a un nombre important d'entreprises, des entreprises variées, des entreprises de services, des entreprises agricoles — d'ailleurs, la majorité des producteurs agricoles de la capitale se retrouvent dans La Peltrie — des entreprises de haute technologie, des entreprises manufacturières, certaines d'entre elles renommées bien au-delà de nos frontières et de fiers flambeaux du dynamisme québécois, et je parle ici, entre autres, de l'entreprise Louis Garneau, Biscuits Leclerc. Qu'il me suffise également de mentionner celles dont l'établissement est situé dans le parc industriel de Saint-Augustin ou sur le Campus de haute technologie. Je pense ici à des entreprises comme Victhom, qui commercialisera sous peu sur le marché mondial la première jambe artificielle intelligente entièrement robotisée; ou encore à Telops, entreprise spécialisée en optique photonique. Toutes ces mesures seront certainement très utiles pour leur développement et leur rentabilité.

M. le Président, le fondement de notre société est sans contredit la famille. Tel que le précisait notre premier ministre, on ne saurait parler d'aide à la famille sans parler d'aide aux femmes, qui en sont encore aujourd'hui les piliers. Le gouvernement du Parti libéral fera en sorte que les conditions de vie des femmes s'améliorent tant du point de vue de leurs revenus que de leur intégration au marché du travail. Les besoins des familles québécoises, M. le Président, occupent une place importante dans notre programme politique et dans nos engagements, et c'est pourquoi nous poursuivrons le développement des places en garderie afin qu'il y ait une place pour chaque enfant qui en a besoin. Les services de garde offriront plus d'options pour tenir compte des besoins spécifiques des parents. C'est ce que les parents nous ont demandé.

De plus, M. le Président, la baisse d'impôts prévue saura certainement diminuer le fardeau financier des familles et, par le fait même, alléger la situation des femmes qui ont choisi de rester au foyer. Pour soutenir la famille, notre gouvernement reconnaîtra la contribution des aidants naturels, c'est-à-dire ceux et celles qui hébergent un parent âgé ou en perte d'autonomie. Dans notre souci de soutenir les familles à faibles revenus, nous devancerons l'échéancier de construction de 13 000 nouveaux logements sociaux pour 2007. M. le Président, toutes les mesures qui amélioreront les services de santé et le système d'éducation, la réduction des impôts sont autant de mesures qui amélioreront le quotidien des familles québécoises.

M. le Président, la démocratie municipale est un dossier qui me tient particulièrement à coeur et pour lequel j'ai reçu un mandat des citoyens de La Peltrie. Le gouvernement du Parti québécois avait, à une certaine époque, un sens très restreint de la démocratie. En effet, alléguant qu'il avait été élu démocratiquement par le suffrage universel et que les municipalités sont des créatures de l'État québécois, il s'est donné par la suite le droit de forcer les municipalités à fusionner malgré elles. Les citoyens de La Peltrie ont eu beau réclamer des études, des preuves du bien-fondé de ces mesures, ont eu beau crier leur désaccord, manifester leur mécontentement, le gouvernement a fait la sourde oreille. Le gouvernement savait mieux que le peuple ce qui était bon pour lui.

M. le Président, le gouvernement du Parti libéral a un mandat clair des Québécois. Je tiens à rappeler que le respect de la démocratie est une valeur fondamentale du Parti libéral, qui défend ce dossier depuis octobre 2000 et a pris l'engagement dans son programme électoral de donner enfin la parole aux citoyens. Notre premier ministre a réitéré, dans son discours inaugural, sa volonté de laisser les citoyens s'exprimer sur l'organisation de leur communauté dans le cadre d'un référendum sur le sujet.

M. le Président, depuis jeudi dernier, un premier jalon a été posé par notre ministre des Affaires municipales, qui a déposé le projet de loi n° 1, ouvrant ainsi la voie à l'exercice de la démocratie. Je suis très fière du geste posé par notre gouvernement qui démontre sa volonté et son engagement envers la population québécoise. Les citoyens de La Peltrie attendent maintenant avec impatience le dépôt de la loi-cadre sur la démocratie municipale, et j'aimerais les assurer que je respecterai et défendrai leur décision, quelle qu'elle soit.

En terminant, j'aimerais répéter, M. le Président, que notre gouvernement sera au service de tous les Québécois et de toutes les Québécoises. En ce qui me concerne, je m'engage à être présente et à l'écoute de tous les citoyens du comté de La Peltrie. Je serai une alliée de tous les instants pour les organismes, pour les associations, les forces vives du comté. J'agirai en partenaire avec les élus municipaux et fédéraux qui servent les mêmes citoyens dans l'avancement des dossiers porteurs de dynamisme pour le comté de La Peltrie.

J'ai choisi, pour m'entourer dans cette tâche, un personnel qui partage cette même vision, et j'invite tous mes concitoyens et concitoyennes, de quelque allégeance que ce soit, à nous faire part de leurs suggestions, de leurs projets, de leurs rêves, de leurs problèmes. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, Mme la députée. La parole est maintenant au député de Nicolet-Yamaska et whip en chef de l'opposition officielle.

M. Michel Morin

M. Morin (Nicolet-Yamaska): Merci, M. le Président. D'abord, je voudrais, M. le Président, vous féliciter, ainsi que vos collègues, de votre nomination, puis je veux vous offrir toute ma collaboration.

Je veux premièrement remercier les gens de Nicolet-Yamaska qui ont renouvelé mon mandat cette fois-ci et qui ont renouvelé ce mandat-ci pour la troisième fois. D'ailleurs, ça fait 70 ans que ce n'est pas arrivé dans le comté de Nicolet, trois mandats d'affilée. J'en suis très content, puis je veux les remercier de leur confiance, puis je compte bien travailler, comme je le fais depuis neuf ans, à leur bien-être et à la hauteur de leur confiance.

Ce n'est un secret pour personne, je pense... Personne ne pense que je suis un député qui n'est pas disponible. Je suis un député disponible, près des gens; j'ai une bonne organisation politique. D'ailleurs, je veux absolument les remercier ici parce que, grâce à eux, je devrai ou je dois encore faire mon devoir comme député et apporter ce qu'il y a de mieux pour les gens de Nicolet-Yamaska.

J'aimerais, au début, vous présenter le comté de Nicolet-Yamaska, géographiquement et économiquement, parce que je pense que c'est important que les gens qui nous écoutent ici sachent c'est où, le comté de Nicolet-Yamaska, et, même parmi vous, il y a sûrement des gens qui ne savent pas c'est où, Nicolet-Yamaska.

Nicolet, ce n'est pas Joliette, c'est Nicolet. D'abord, premièrement, Nicolet est situé sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Gentilly et Saint-François-du-Lac, sur une distance de 80 kilomètres — ça, c'est sur le côté de la rive sud du Saint-Laurent — ensuite, à l'est, entre Victoriaville et presque à Saint-Hyacinthe, sur une distance de 120 kilomètres. 38 beaux villages décorent cette belle plaine du Saint-Laurent, deux communautés autochtones — que je salue, les deux communautés abénaquises de mon comté — la communauté de Wôlinak et de Odanak.

● *(16 h 50)* ●

C'est un comté à majorité agricole, où se trouvent parmi les plus belles terres du Québec. Des beaux champs de maïs, des beaux champs de soya, des beaux champs de luzerne enjolivent cette belle région. L'industrie laitière dans mon comté et la grande culture y occupent une place prépondérante, tout ce qu'il faut pour faire une belle harmonisation et un beau modèle de cohabitation entre le monde agricole et les gens, de nos villages et de nos campagnes, qui profitent quotidiennement des retombées économiques de la production agricole, soit 11 % de l'économie du Québec qui est lié à l'agriculture. En somme, un comté où il fait bon vivre.

Une ville de Nicolet, une ville épiscopale, un microcosme religieux, cette belle petite ville, une ville de culture, une ville d'éducation, un bel héritage de notre histoire. Bécancour, avec son parc industriel, le seul parc national au Québec, où y travaillent 3 000 travailleurs et travailleuses à tous les matins, et qui oeuvrent quotidiennement, et qui rapportent, je dirais, au niveau d'une masse salariale, plus de 400 millions par année de retombées en masse salariale. Et, bon an, mal an, depuis 10 ans, il s'investit dans le parc industriel de Bécancour plus ou moins 50 millions par année. Daveluyville, paradis de la PME, qui se relève, je vous dirais, il faut le dire, difficilement d'un virage technologique de la fin des années quatre-vingt-dix. Le Bas-Saint-François. Le Bas-Saint-François, c'est la porte d'entrée du lac Saint-Pierre, un joyau du patrimoine québécois, du patrimoine écologique mondial reconnu par l'UNESCO.

Bref, un comté ambitieux, un comté qui est prêt à faire un développement régional harmonieux, où les gens sont heureux et ambitieux. Nous en sommes tous disposés à réaliser des grandes choses: une bonne économie, une éducation remarquable, des CLD et des CRD efficaces, des organismes communautaires et des organismes gouvernementaux, des fonctionnaires visionnaires disponibles, une industrie lourde reconnue à travers le monde et des PME modernes et visionnaires.

Mais, depuis le 14 avril, je vous dirais que les gens sont un petit peu plus sceptiques, sceptiques depuis le discours inaugural. Normalement, quand on fait un discours inaugural, le mot le dit, on inaugure quelque chose. Moi, j'ai déjà inauguré des édifices, des ponts. Un événement joyeux, on fêtait ça habituellement. Mais on n'a pas fêté beaucoup dans le comté de Nicolet-Yamaska la semaine dernière. Mais là le coeur n'y était pas, le coeur n'était pas à la fête. Chez nous, les gens sont inquiets, sont anxieux. Je ne vous dirai pas que c'est la panique dans Nicolet-Yamaska, parce que je vais les rassurer, apparemment que je suis rassurant. Pourquoi, pourquoi ils sont inquiets et anxieux? Parce qu'ils se sont fait dire, et je cite: «Cette réussite individuelle permettra une meilleure répartition de la richesse et une plus grande justice sociale.»

Moi, j'aimerais ça qu'on vienne... Vous viendrez à Nicolet, chers amis d'en face, expliquer ça à mes organismes communautaires, que j'ai rencontrés d'ailleurs hier, qui m'ont parlé de la loi n° 112, de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Venez leur dire que l'écart entre les riches et les pauvres se rétrécit grâce à la répartition de la richesse. Les gens de chez nous sont polis, sont aimables, sont accueillants, sont conviviaux, mais ne venez pas leur raconter des sornettes, ils ne croiront pas ça.

Mes citoyens et les concitoyens de Nicolet-Yamaska sont des gens anxieux, ils nous posent des questions de plus en plus, entre autres sur l'avenir de la région 17 et sa représentation au niveau du Conseil des ministres. On a eu des éléments de réponse ce matin. Nous apprenons que le député d'Arthabaska sera président du caucus. Je le salue d'ailleurs et je le respecte, mais je me dis qu'il est important qu'une région comme celle du Centre-du-Québec soit représentée au Conseil des ministres. D'ailleurs, si on recule de deux mois, il y avait trois députés qui étaient au

Conseil des ministres: deux ministres et le whip en faisaient partie.

Qu'est-ce qui arrive chez nous avec l'autoroute 55? L'autoroute 55, c'est l'artère le plus important, c'est un artère majeur qui a été initié depuis trois ans, c'est un projet qu'on parle depuis 30 ans. On a réalisé la première phase au coût de plus de 30 millions mais, la deuxième phase, on a appris dernièrement qu'elle était, je ne vous dirai pas sur la glace — j'espère qu'elle n'est pas sur la glaise non plus — mais c'est un projet qui est à réaliser, et, en même temps, à cause de la fluidité du trafic et surtout l'aspect sécuritaire, c'est l'artère le plus important au point de vue économique du Centre-du-Québec et en Mauricie. Qu'arrive-t-il avec l'autoroute 55? Je le demande au ministre des Transports.

Qu'est-ce qui arrive avec la réparation du pont de Trois-Rivières, une annonce que nous avons faite, l'an passé, de 91 millions sur une période de trois ans?

Encore là, l'aspect sécuritaire, à cause du nombre d'accidents qu'il y avait, on avait initié... Et je veux ici rendre hommage à notre ancien collègue, ministre délégué aux Transports et député d'Arthabaska, Jacques Baril, qui a travaillé de façon exceptionnelle dans ce dossier-là comme dans l'autoroute 55.

Donc, qu'est-ce qui arrive avec la réparation du pont de Trois-Rivières? On veut éviter le plus possible qu'il y ait des accidents parce que, si vous souvenez, il y a quelques mois, on a été obligés de fermer le pont durant une nuit de temps à cause d'un accident parce qu'il n'y a pas de rempart au milieu. On avait initié ce projet-là. Pas de réponse.

Qu'est-ce qui arrive avec nos CLD? La semaine passée, j'assistais à l'inauguration d'une belle petite entreprise à Saint-Léonard-d'Aston où le CLD et le programme Jeunes promoteurs y fournissaient 22 500 $, et le promoteur, avec son institution financière, comblait la différence jusqu'à 100 000 $. Si le CLD et Jeunes promoteurs, ces programmes-là n'existent plus, la jeune entreprise... notre jeune qui veut rester dans notre région où on a un problème d'exode rural et d'exode de nos jeunes, qu'est-ce qui va arriver? Ce jeune-là, il va s'en aller ailleurs. Il est inquiet. Nous sommes inquiets.

Qu'est-ce qui arrive avec la pénurie de médecins? Je vois notre ministre de la Santé: pénurie de médecins au CLSC Les blés d'or, à Fortierville. M. le ministre, je vous interpelle. Je sais que vous ne pouvez peut-être pas faire des miracles, mais on était supposés de régler ça dans les jours et les semaines qui suivent. On attend.

Qu'est-ce qui arrive avec les groupes de médecine familiale? Le premier groupe de médecine familiale s'est établi dans mon comté dans la région Mauricie—Centre-du-Québec à Saint-Léonard-d'Aston. Ça a été facile pour les autres d'essayer de faire la même chose, mais, actuellement, on nous dit qu'on attend parce qu'il y a trois projets qui sont sur la table: celui de Nicolet, celui de Pierreville et celui de Saint-Grégoire. Je vous prierais, M. le ministre, de nous rendre service et de rendre service à nos gens pour qu'ils aient les meilleurs services possible 24 sur 24, sept jours par semaine, avec les groupes de médecine familiale qui ont fait un succès à Saint-Léonard-d'Aston.

Les régies régionales. On dit qu'on va abolir les régies régionales pour les remplacer par des agences. Moi, j'ai bien hâte de voir ça, comment on va faire l'arbitrage des montants quand ça va être le temps de distribuer le 600, 700 ou 800 millions qu'il y a dans notre région. C'est drôle, j'ai certaines petites craintes que les grands centres hospitaliers vont partir avec le magot. Mes parents disaient le motton, mais ça, ça va peut-être être le magot.

Qu'est-ce qui va arriver avec nos organismes communautaires? Qu'est-ce qui va arriver aux organismes comme Prévention suicide de Nicolet, comme Prévention de la criminalité? Qu'est-ce qui arrive avec nos organismes communautaires? Ils sont en attente, ils sont inquiets.

Inquiétude aussi au niveau du tourisme. Je vous parlais tantôt de la région du Bas-Saint-François. On veut creuser la rivière Saint-François pour avoir accès au lac Saint-Pierre. C'est majeur pour l'économie parce qu'il y a des retombées exceptionnelles pour cette belle région là, à cause de la pêche commerciale en eau douce, d'ailleurs, qui rapporte au moins 2 ou 3 millions par année à un petit secteur qui s'appelle Notre-Dame-de-Pierreville. Eux autres aussi, ils sont inquiets.

Qu'est-ce qui arrive avec le creusage de la rivière Nicolet pour donner accès à la marina, une des plus belles marinas entre Québec et Montréal? Avec la baisse du Saint-Laurent, le niveau d'eau du Saint-Laurent, il faut creuser les rivières; c'était accepté. Je ne vous dirais pas que le projet est à l'eau — j'espère que non — mais j'aimerais ça avoir des nouvelles.

● *(17 heures)* ●

Qu'est-ce qui arrive avec la maison des naissances à Nicolet, excellent projet en relation aussi avec le cours qui se donne sur les sages-femmes, pour les sages-femmes à l'Université du Québec à Trois-Rivières? Est-ce qu'on aura notre maison des naissances à Nicolet? C'était attaché, tout était réglé, puis on nous dit: On est en attente.

Je n'ai pas fini ma liste d'épicerie. J'achève, mais j'en ai en masse. Alcoa, on a dit que c'était un canard boiteux. Moi, j'ai la succursale ou j'ai une filiale d'un canard boiteux chez nous. Ça s'appelle ABI. Il y a juste 800 travailleurs qui travaillent là. Ça rapporte juste 200 millions de masse salariale par année. Avec l'entente qu'il y avait avec Deschambault, on nous avait dit: S'il y a de la deuxième et de la troisième transformation, ça s'en ira chez vous ou dans la région en Mauricie. On est désolé, mais, quand on se fait dire que le projet est quelque part comme un canard boiteux, bien là l'espoir est pas mal diminué.

Qu'est-ce qui arrive aussi à l'usine de cogénération qui est un projet structurant pour le seul parc national, parc industriel de Bécancour? La cogénération est un système qui donnerait une chance à des entreprises de baisser leur coût de revient. Je vous donne un exemple. Il y a un beau partenariat actuellement entre Trans-Canada Énergie et Norsk Hydro et Pioneer. O.K.? C'est un projet de 400 millions et qui assurerait à Norsk Hydro, entre autres... parce qu'on sait que Norsk Hydro a de la compétition au niveau du magnésium qui vient de la Chine, puis ils veulent sauver les meubles. Avec la cogénération, on leur aiderait. J'aimerais ça avoir des nouvelles de ce projet-là.

Finalement, je vous dirais que dans nos belles municipalités... Quand j'ai commencé tantôt, j'ai dit, le

comté de Nicolet-Yamaska, il y avait 38 beaux petits villages. Mais il y en a au moins 10 qui, actuellement, les écoles, nos petites écoles de village commencent à vouloir fermer. O.K.? Nous avons une commission scolaire chez nous qui s'appelle La Riveraine. Il y a 6 000 étudiants. C'est une des plus petites commissions scolaires au Québec, avec un territoire immense. Comment on va financer cette commission scolaire là? Comment, avec un projet comme la ruralité, va-t-on aider une commission scolaire comme La Riveraine? Moi, je souhaite qu'on s'en occupe. Je souhaite que nos municipalités et nos petits villages revivent.

Je suis fier, moi, de représenter un comté rural, un comté agricole. D'ailleurs, le chef de l'opposition m'a donné la responsabilité comme porte-parole de l'agriculture. J'en suis très fier. Je veux établir un lien de confiance entre les agriculteurs et les citadins, et la population en général. Je pense qu'il y un lien de confiance qui a été brisé. On ne peut pas, je pense... Puis je cite le premier ministre: «On ne peut pas — comme disait notre chef — aimer autant le fromage et la viande et se mettre à haïr les vaches.» C'est impossible.

Moi, je pense qu'il faut faire de la pédagogie: il faut que l'UPA fasse de la pédagogie, il faut que les gouvernements fassent de la pédagogie, il faut que l'opposition fasse de la pédagogie. Mais il faut que les gens s'entendent et cohabitent ensemble. Moi, je m'engage à faciliter cet engagement-là, cette belle création d'harmonie, et je vous dis que je vais faire tout en mon pouvoir pour être un porte-parole constructif dans le domaine agricole avec la députée de Jonquière, qui n'est pas ici mais que je félicite — excusez, j'ai mentionné qu'elle n'était pas ici, mais elle a sûrement d'autres obligations importantes — je vais être un porte-parole constructif. En même temps, je lui assure toute ma disponibilité mais en même temps mon attention et ma ténacité. Et j'assure aussi les citoyens de Nicolet-Yamaska qu'ils peuvent compter sur moi pour les quatre prochaines années. C'est un plaisir de les représenter puis c'est un plaisir d'être ici, à l'Assemblée nationale, être leur porte-parole. Merci.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le député. La parole est maintenant au député de Mont-Royal et ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, j'aimerais d'abord commencer par vous féliciter pour votre nomination et vous dire la satisfaction, la grande satisfaction personnelle que j'ai à vous voir assis dans ce fauteuil. Il ne pourrait y avoir, à mon avis, une manifestation plus éclatante du caractère inclusif de notre société, et j'en suis très heureux.

J'aimerais également prendre quelques moments pour parler du comté de Mont-Royal. Vous savez, c'est un comté dont j'ai l'honneur d'être député grâce à la confiance que m'ont témoignée ses électeurs et, bien sûr, le travail des bénévoles, mais qu'en général on pense être un comté peuplé de gens favorisés économiquement. Or, il se trouve que 60 % des électeurs du comté de Mont-Royal viennent du quartier Côte-des-Neiges de Montréal, qui est le code postal le plus pauvre du Canada, où il y a près de 100 ethnies différentes dans un état de dénuement et de délabrement social assez considérable. Je pense qu'il est important de se souvenir de ça. C'est au coeur de ce comté que se trouve la plus grande vague d'immigration actuellement au Québec, et ça donne une coloration tout à fait particulière à mes activités politiques.

Bien sûr, mon intervention aujourd'hui se place dans le contexte du discours inaugural du premier ministre, qui est, pour moi, le signe d'un nouveau départ de notre société, de notre Québec, nouveau départ auquel j'ai voulu participer et qui a justifié pour moi l'interruption — temporaire ou pas, on le verra — d'une carrière professionnelle qui était, je crois, assez bien remplie. Le monde a changé. Le Québec aussi a changé, a évolué, et nos citoyens maintenant se sentent plus confiants, plus prêts à prendre eux-mêmes leurs responsabilités et à affronter eux-mêmes les défis du début du XXIe siècle.

J'ai écouté les interventions de nos collègues de l'opposition depuis les premiers moments du débat sur le discours inaugural. Je remarque quand même un certain ton apocalyptique dans ces interventions, et je mesure les mots. Et là je pensais tout à l'heure, en écoutant mes collègues, à l'Apocalypse et aux cinq cavaliers de l'Apocalypse. Vous savez, il y a cinq cavaliers qui sont arrivés pour annoncer la catastrophe. Je dois dire, j'ai déjà deux personnes bien en selle, là, sur ces montures, une autre qui est un candidat sérieux, et j'ai encore deux postes disponibles dans l'escadron. Alors, je vais écouter les interventions au cours des prochains jours pour, je l'espère, remplir nos cadres complètement.

Dans le mot «apocalypse», il y a le mot «révélation», hein? La racine grecque: «apocalypse», ça veut dire «la révélation». Je pense que cette révélation — et je me permets amicalement de le faire, malgré le fait que je sois un novice en politique — cette révélation pourrait trouver son écho dans les propos du collègue, l'ancien député de Fabre, M. Facal, du moins avant qu'il ne soit frappé par une bulle d'excommunication, aussi soudaine que sévère, et qui me fait penser que, même dans cette formation politique, on ne pourra pas faire l'économie du débat de ce qu'on appelle le renouveau de l'État ou le changement de la façon dont on gouverne. Je leur souhaite un débat constructif et serein, également un peu d'absence d'autocritique, je dirais, qui colore ces propos, une sorte de dogmatisme qui imprègne leurs arguments.

Se pourrait-il, ou est-ce de l'hérésie de le penser, que les garderies à 5 $, par exemple, ou que les fusions municipales forcées n'aient pas apporté les promesses d'égalité et de justice sociale qu'elles devaient apporter? Se pourrait-il même qu'elles aient retardé le développement de cette justice sociale? Voici une réflexion, à mon avis, qui mérite d'être posée.

Mais je ne m'écarterai pas plus longtemps de mes propos et je voudrais maintenant me recentrer sur le mandat que le premier ministre m'a confié, mandat que j'ai l'intention de remplir. Je pense qu'il faut d'abord asseoir l'évolution de notre système de santé et de services sociaux sur une gestion solide, une gestion financière solide, et, je suis sûr, de la même façon que tous les gens qui m'ont précédé au poste que j'occupe

actuellement, même n'étant pas médecin, avec toutes les qualités requises de compassion et d'intérêt pour s'occuper avec efficacité du réseau de santé et des services sociaux. Moi-même n'étant pas comptable comme mon prédécesseur le député de Rousseau, je sais néanmoins compter. Quand je suis arrivé à la direction du ministère, je me suis rendu compte malheureusement qu'il y avait eu ce que j'appellerais une certaine comptabilité créative dans l'établissement des projections budgétaires et surtout certains engagements, où, en gros, chaque dollar d'engagement correspondait à 1 $ de dépassement budgétaire. On aura l'occasion d'y revenir de façon plus précise, je pense.

Donc, il faut réinvestir dans notre système de santé et de services sociaux, mais pas seulement réinvestir, parce que tous s'entendent pour dire que l'argent ne réglera pas tout. Il faut également évoluer vers un système plus efficace, plus près des services et des gens que nous servons et surtout plus imputable. Et c'est un gros déficit de notre système actuel, c'est le manque de responsabilisation et d'imputabilité.

Nous avons la chance, au Québec, d'avoir un ministère non seulement de la Santé, mais de la Santé et des Services sociaux — vous savez que, dans le reste du Canada, ce n'est pas le cas — et je pense que c'est bon. C'est un acquis important pour notre société, parce qu'il faut bien réaliser que les services sociaux et les actions des organismes communautaires se situent en continuité directe avec les services de santé. Lorsqu'on s'occupe de jeunes dans un centre jeunesse, lorsqu'on s'occupe de femmes victimes de violence conjugale, lorsqu'on s'occupe de victimes... de patients qui souffrent de maladie mentale, on fait de la prévention et même une action tout à fait importante sur des problématiques qui sont finalement des problèmes de santé et non seulement les voir comme sectorisées en problèmes sociaux ou communautaires.

● *(17 h 10)* ●

Les groupes communautaires sont, à juste titre, inquiets de leur situation, parce que leur financement depuis les dernières années a été extrêmement instable, non récurrent. Nous avons l'intention — nous nous sommes engagés à le faire — à solidifier et stabiliser ce financement, en échange cependant d'une reddition de comptes et d'une transparence de résultats, et je pense que c'est bien la moindre des choses à faire lorsqu'on gère les finances publiques.

Il y a deux grands domaines du système de santé où nous voudrions recentrer les actions gouvernementales, ayant constaté qu'elles sont éclatées et dispersées dans le réseau actuel. Il y a d'abord la santé mentale, un domaine pour lequel j'ai la plus grande préoccupation, parce que, là, on parle des plus petits d'entre les plus petits parmi nous, les gens qui sont sans voix, qui sont peu médiatisés. C'est très facile de montrer des patients alités sur une civière à l'urgence ou dans d'autres circonstances, mais on voit rarement des jeunes patients atteints de maladie mentale et leurs parents. Ils n'ont que cette Assemblée pour se faire entendre, et j'ai l'intention de faire tout ce que je pourrai pour les aider.

L'autre domaine, c'est la lutte contre le cancer. C'est un autre domaine où les actions sont extrêmement fragmentées. Lorsque j'ai visité le ministère, j'ai retrouvé des bureaux qui s'occupent de cancer dans à peu près toutes les directions, un peu comme la santé mentale. Je pense que nous sommes en retard au Québec par rapport au reste du Canada dans ce domaine et qu'il faut mieux intégrer notre action dans le domaine de la lutte contre le cancer.

Parlons un peu des urgences. Elles sont très encombrées. Encore aujourd'hui, on me disait que l'urgence de l'Hôpital Notre-Dame est encombrée à 200 % de sa capacité. M. le Président, la solution du problème des urgences est ailleurs que dans les salles d'urgence, et je pense que tous s'entendent pour le dire, elle est avant l'urgence, comme on dit, en amont de l'urgence, avec une première ligne plus efficace.

Notre collègue, tantôt, parlait des groupes de médecine de famille. Nous reconnaissons le bien-fondé de cette formule qui est cependant extrêmement lourde et bureaucratique. Je parlais récemment, à mon bureau, avec un groupe de médecins de Verdun, dont je viens d'organiser le groupe de médecine de famille, et qui me disaient que, pour avoir l'autorisation d'avoir un groupe de médecine de famille, il faut signer six contrats d'une épaisseur variant de 1 pouce à 1 pouce et demi chacun. Il y a énormément de restrictions et de rigidité dans ce système, et je pense qu'il faut avoir une attitude beaucoup moins dogmatique dans le domaine des groupes de médecine de famille. Il faudra également faire progresser le rôle de l'infirmière dans les soins de première ligne, et nous nous sommes engagés à le faire.

En aval de l'urgence, les ressources d'hébergement et de soins et de maintien à domicile sont excessivement importantes non seulement pour dégager les patients en attente d'hébergement dans nos lits de courte durée, mais également pour améliorer les listes d'attente pour les examens diagnostiques ou les soins chirurgicaux. C'est pour cette raison que les annonces que nous avons faites il y a environ deux semaines comportent pour plus de 50 % des annonces en relation avec les soins de proximité, l'hébergement, les soins à domicile et les clientèles vulnérables, plutôt que les seules activités hospitalières.

Il faut, bien sûr, intervenir dans la salle d'urgence elle-même. Nous avons financé la création de postes de coordonnateurs médicaux dans 22 urgences du Québec, et nous ferons en sorte que l'urgence soit véritablement la priorité des hôpitaux les plus achalandés de notre réseau.

Nous nous sommes engagés à améliorer l'attente pour les chirurgies et les examens diagnostiques. Un des problèmes que j'ai constatés dans ce domaine comme praticien, c'est l'absence totale d'imputabilité. Si vous avez un patient qui est en attente d'une chirurgie ou d'un examen, qui appelle-t-il ou appelle-t-elle pour savoir quand son examen sera fait? Moi, je peux vous le dire, comme médecin, je recevais les appels de ces patients-là: Quand allez-vous pouvoir m'opérer? La réponse: Je ne sais pas, monsieur, madame; je n'ai pas de contrôle; je ne sais pas à qui parler pour savoir quand vous allez être opéré. Alors, nous allons faire en sorte — et nous avons commencé à le faire avec les premières annonces sur les listes d'attente que nous avons faites récemment — à ce qu'il y ait une personne clairement identifiée à qui on confie l'imputabilité des listes d'attente et du respect des périodes d'attente maximales.

Il faut également plus de flexibilité dans la prestation des services, et ce qui inclut le recours au réseau privé, avec cependant des conditions qui permettent de remplir nos objectifs de justice sociale. Je me permettrais de rappeler brièvement ces conditions: pas de frais, bien sûr, pour le patient ou l'usager; la personne doit être référée par son hôpital ou l'agence régionale ou la régie régionale qui s'occupe de lui; le prix de la prestation de service doit être égal ou inférieur à celui offert dans le réseau public; et nous ne devons pas avoir, dans le même temps que l'on offre ce service privé, de capacité excédentaire, c'est-à-dire de salles d'opération non utilisées dans nos hôpitaux publics.

Il faut également que les patients, les usagers soient mieux informés sur la situation réelle des salles d'urgence, raison pour laquelle j'ai demandé à ce que chaque hôpital puisse inscrire au ministère sa liste d'attente sur l'Internet, par intervention et par domaine d'activité, de sorte que l'on puisse avoir des comparaisons et amener la population de plus en plus à faire des véritables choix dans les services qui leur sont offerts tout en posant des questions pertinentes.

On a parlé tantôt de la pénurie des effectifs. Inutile de rappeler, de façon à appuyer, quelle est la conséquence d'une des décisions les plus catastrophiques de l'histoire du réseau de santé, ces mises à la retraite massives dont j'ai vu, moi, dans une salle d'opération, les conséquences du jour au lendemain: le bloc opératoire s'est vidé de ses infirmières les plus expérimentées, on s'est retrouvé avec des équipes dépeuplées, des gens démotivés et de plus en plus épuisés. Ce sera long, bien sûr, d'améliorer ce problème. Les augmentations en faculté de médecine et en sciences infirmières ont été débutées par le gouvernement précédent; nous allons les accélérer. Et nous prévoyons, comme l'a dit le premier ministre, avoir 750 médecins... étudiants en médecine de plus en formation d'ici cinq ans et 1 500 infirmières de plus dans le réseau.

Un des facteurs d'augmentation de coûts de notre système de santé et de services sociaux est sans contredit la question des médicaments; on en a parlé ce matin lors de la période de questions. Il faut quand même répéter ici... Et j'étais heureux d'entendre le député de Rivière-du-Loup me citer en disant qu'il s'agissait d'un acquis social important pour le Québec. C'est un acquis social important pour le Québec parce qu'il a donné une couverture pour les médicaments à des gens qui, auparavant, n'en avaient pas. Et le défi fondamental de ce réseau est de combiner la mission d'assistance et d'assurance, ce qui n'est pas le cas d'autres régimes d'assurance. Nous avons à défrayer les coûts pour les gens qui n'ont pas les moyens de payer en même temps que nous avons à mettre sur pied un système d'assurance. Nous devons également considérer au Québec la présence d'une industrie pharmaceutique de pointe et d'innovation qui est un atout majeur pour notre économie en termes de retombées économiques et de valeur ajoutée.

Les coûts du régime général d'assurance médicaments augmentent annuellement de 16 % et plus. Je mets cependant ce chiffre en perspective d'une augmentation de 18 % des régimes privés collectifs. Nous avons pris l'engagement de rétablir la gratuité pour les médicaments pour les prestataires de l'assurance sociale et les personnes âgées recevant le plein supplément de revenu garanti. Comme je l'ai indiqué ce matin, nous maintenons cet engagement et nous l'avons accompli à la fin de notre mandat. Je rappelle encore une fois que le cadre financier des engagements de notre parti débute pour l'année 2004-2005.

Le débat qui s'annonce autour du régime général d'assurance médicaments devrait, je crois, être l'occasion pour nous de nous poser des questions sur nos propres habitudes. D'abord, les pratiques commerciales entre l'industrie pharmaceutique et les professionnels de la santé ont défrayé la manchette récemment. Nous allons nous attarder plus spécifiquement à cette question de sorte qu'il ne persiste aucun doute dans l'esprit de la population sur les hauts standards d'éthique de ceux qui les servent.

Nous avons au Québec le nombre d'ordonnances per capita le plus élevé au Canada, et je pense que nous devons peut-être ça à notre esprit latin. Il semble que, pour nous, au Québec, si on va chez le médecin, chez le docteur, qu'on ne ressort pas avec une ordonnance, bien, c'est un rendez-vous manqué. On va aller voir un autre docteur pour avoir l'ordonnance jusqu'à temps qu'on finisse par en avoir une ou deux.

On est la province qui inscrit le plus grand nombre de nouveaux médicaments sur la liste des médicaments officielle. On est la province qui utilise le moins de médicaments génériques dans notre pharmacopée. Mais je rappelle encore une fois le bénéfice de notre industrie pharmaceutique de pointe.

Voilà autant d'éléments de réflexion qui nous guideront au cours des prochains mois et, j'espère, nous permettront d'améliorer le système, de le rendre plus juste et également de remplir nos engagements pour les plus défavorisés.

Nous allons réformer ou améliorer la régionalisation des soins de santé et de services sociaux et l'allocation des fonds publics. Les régies régionales seront effectivement abolies. Le réseau de santé et de services sociaux sera reconstitué à partir des réseaux intégrés d'établissements qui donnent les soins aux usagers, et le tout, bien sûr, coordonné par une agence régionale beaucoup plus souple et représentative des praticiens qui oeuvrent sur le terrain, non seulement des médecins, les infirmières et les autres professionnels. Nous allons réintroduire la représentativité de la population dans les conseils d'administration de ces agences régionales, ce qui malheureusement a été perdu lors de la récente loi sur la gouverne.

Pour ce qui est de l'allocation des fonds, notre collègue le député de Nicolet nous rappelait le défi considérable de voir à la bonne répartition des fonds publics. Une des conséquences du régime actuel, c'est l'importante inéquité interrégionale entre des régions comme les régions métropolitaines et des régions aussi proches de Montréal que Lanaudière, par exemple, ou la Montérégie. Nous baserons donc l'allocation des fonds sur la population avec cependant des caractéristiques de modulation qui sont déjà utilisées dans d'autres juridictions. L'argent suivra le patient.

Un autre élément de notre programme n'a, à mon avis, pas reçu toute l'attention qu'il méritait au cours de la campagne, car il s'agit ici d'un gage de transparence et, je pense, ce qu'il faut de dépolitisation

dans notre système de santé et de services sociaux, il s'agit de la nomination ou de la création du poste de Commissaire à la santé, imputable devant l'Assemblée nationale, et qui nous informera annuellement de l'état réel de notre système de santé et de services sociaux sur le plan non seulement de la qualité, des coûts, mais également de l'accessibilité des services.

● *(17 h 20)* ●

Nous avons la chance au Québec de compter sur un réseau d'institutions de santé académiques de très haut niveau, mais où le moral est en chute libre. Nous allons coordonner ce réseau au niveau ministériel selon les recommandations et l'esprit du rapport Carignan sur les institutions universitaires de santé. Nous allons l'intégrer avec les régions de façon à ce que chaque centre hospitalier régional soit affilié de façon officielle à au moins une faculté de médecine.

Nous allons bien sûr améliorer les services et la continuité de ces services pour les clientèles qu'on appelle vulnérables. On a parlé des enfants autistes, le premier ministre y a fait allusion dans son discours inaugural. Quelle tristesse pour moi, comme Québécois, de voir que les groupes de parents ont été obligés d'entreprendre une action légale contre le gouvernement du Québec, notre gouvernement maintenant, n'obtenant pas les services auxquels ils avaient droit ou elles avaient droit. L'argent qui a déjà été dégagé, et on en connaîtra toute l'ampleur lors du discours du budget de cette semaine, servira, d'une part, à former des unités de traitement, de stimulation intensive dans toutes les régions du Québec et, d'autre part, dans la période intérimaire qui nous amènera au moment où tous les services seront disponibles, à donner de l'aide directe aux parents pour qu'ils puissent se procurer les services où et quand ils ont besoin.

Les jeunes en difficulté feront également l'objet de notre attention. Nous avons déjà développé des fonds récurrents pour ce problème. Nous allons d'abord nous attaquer aux listes d'attente. Il y a beaucoup de régions au Québec où il y a un grand nombre de jeunes qui n'ont même pas accès à l'évaluation initiale de leur situation. Et nous nous sommes engagés, et je répète cet engagement, à diminuer le nombre d'enfants ou d'adolescents par intervenant de 27 qu'il est actuellement à 16. Les enfants dysphasiques, c'est-à-dire souffrant de troubles de langage, obtiendront les traitements de réhabilitation qui leur ont fait défaut jusqu'à maintenant, et ceci était contenu dans nos annonces récentes.

Nous allons intervenir de façon plus active auprès des femmes victimes de violence et intervenir non pas seulement auprès d'elles, mais également auprès des enfants qui sont les victimes de ces actes indescriptibles et qui peuvent souvent en porter des stigmates toute leur vie. Et nous allons enfin accroître l'intervention en première ligne pour la santé mentale.

M. le Président, il existe un certain pessimisme, cynisme dans notre réseau public et universel de santé et de services sociaux. Je pense que notre population et tous les élus veulent que ce système s'améliore, et c'est le défi le plus considérable auquel nous aurons à faire face au cours des prochaines années. Et, comme Québécois, je ne peux accepter et je n'accepterai jamais que nous ne puissions faire mieux, beaucoup mieux que ce que nous avons fait jusqu'à maintenant. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le ministre. La parole est maintenant à la députée de Lotbinière.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: M. le Président, il me fait plaisir d'intervenir pour la première fois en cette Assemblée. D'entrée en jeu, je veux vous féliciter pour votre nomination à titre de président de l'Assemblée.

Tout d'abord, je ne peux passer sous silence ma fierté d'être ici à titre de première femme députée dans le comté de Lotbinière. J'aimerais d'ailleurs partager cette fierté avec les électeurs et électrices qui m'ont accordé leur confiance le 14 avril dernier. Ces citoyens n'ont pas eu peur du vrai changement et, surtout, ils ont exprimé leur volonté de sortir de l'immobilisme des vieux partis. C'est donc avec engagement et avec conviction que j'entends les représenter ici, à l'Assemblée nationale. Le défi est grand, mais je suis persuadée qu'en travaillant sur le terrain je pourrai défendre leurs intérêts, et ce, à la hauteur de leurs attentes.

M. le Président, à ce moment-ci, j'aimerais aborder les nombreux enjeux présents sur le territoire de Lotbinière. Ayant été mairesse d'une des municipalités de ce comté, je peux vous dire que la population attend beaucoup. Elle attend des réponses et des actions concrètes. Chez nous, on préfère nettement les choses utiles aux grandes conceptions et aux théories profondes, et à ce titre, en termes d'actions concrètes, mon comté fut bien négligé au cours des dernières années. Toutefois, certains projets me tiennent particulièrement à coeur pour redonner aux gens de Lotbinière la fierté qui, naturellement, leur revient.

Comme vous le savez peut-être, Lotbinière est une mosaïque composée de 37 municipalités dont deux nouvelles municipalités, soit Saint-Ferdinand et Sainte-Sophie-d'Halifax. Il y a également quatre MRC. Et ce comté chevauche deux régions administratives, soit le Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches. Toutes ces diversités sont fortes et riches également. Je respecte énormément le travail de chacun des intervenants de mon comté. Ils ont su créer, dans chacune de ces municipalités, une véritable identité, un attachement profond à leur milieu. Mais, malheureusement, il en est autrement pour le comté. Ma première tâche sera d'accroître l'identité au comté de Lotbinière. Il faut dire que, dans notre cas, les frontières et les caractéristiques sont assez floues. Lotbinière ne comprend aucune agglomération urbaine importante et elle se trouve tiraillée entre plusieurs pôles tels que Québec, Trois-Rivières, Victoriaville, Sainte-Marie en Beauce et Thetford Mines. Ces grandes agglomérations ont un pouvoir d'attraction et elles diminuent la cohésion. Je m'engage à favoriser une identité forte pour les gens de Lotbinière.

Le comté de Lotbinière est longé par le Saint-Laurent, de Saint-Antoine-de-Tilly à Saint-Pierre-les-Becquets. Il présente des atouts considérables tant au plan géographique qu'au plan historique. Évoquons seulement ici, à titre d'exemple, le village de Lotbinière, issu de la seigneurie du même nom, avec son église conçue en 1918 par Baillairgé lui-même. C'est pourquoi nous voulons développer davantage le tourisme du

littoral du Saint-Laurent aux collines des Appalaches, en passant par plusieurs rivières, de belles forêts, des cascades et, d'autre part, un riche patrimoine qui remonte au XVIIIe siècle, sous le Régime français. Nous comptons également de très beaux villages parmi les plus authentiques du Québec. Au plan touristique, nous avons la Route verte, le sentier transcanadien, qui attire chaque année, lors de la période estivale, des cyclistes et, lors de la période hivernale, des motoneigistes. Ces attraits sont en pleine expansion et offrent de nombreuses possibilités au développement pour les prochaines années.

Depuis plus d'un siècle, les gens de Lotbinière ont toujours, par le passé, cultivé leurs terres et nourri leurs bêtes. Mais la question que j'ai entendue pendant ma campagne électorale et que j'entends toujours aujourd'hui de ces gens, c'est: ils se demandent s'ils assistent à la lente agonie du secteur important de notre activité qu'est l'agriculture. J'ai assisté aux efforts que les agriculteurs investissent pour s'adapter aux nouvelles technologies autant dans le secteur de l'élevage que la culture ou encore pour la protection de l'environnement. Et, oui, les fermes occupent un peu plus de 45 % du territoire total de Lotbinière. Les hommes et les femmes qui y travaillent sont inquiets, parce qu'il n'y a pas de vision à long terme quant aux politiques gouvernementales en matière d'agriculture et, au surplus, il s'agit maintenant de retenir dans nos fermes le plus possible des jeunes hommes et des jeunes femmes capables d'assurer la relève, et ce, malgré l'incertitude face à l'avenir.

Nous avons également la chance d'avoir la forêt domaniale la plus importante entre Québec et Montréal, soit le Domaine Joly-De-Lotbinière, un domaine, d'ailleurs, qui propose une rencontre avec l'histoire puisque ce domaine était à l'origine une seigneurie qui a accueilli les seigneurs de Lotbinière, une rencontre avec la nature puisque cet endroit est également reconnu au niveau international comme étant l'un des plus beaux jardins du Québec. Nous avons, d'autre part, l'acériculture qui demeure l'un des fleurons dans Lotbinière. Dans ce dossier, il faut relancer la mise en marché des produits de l'érable au plan international.

Lotbinière est et doit être de plus en plus un comté... Deux secteurs en particulier sont bien représentés dans notre comté: celui du bois ouvré et de l'alimentation, avec plus de 3 000 emplois. Mais il y en a d'autres: la fabrication de produits destinés au marché de l'industrie automobile, les fonderies, et encore d'autres. Je veux à tout prix, avec les intervenants du milieu, favoriser les entrepreneurs qui ont des projets structurants. Les efforts particuliers que j'investirai dans ces dossiers seront les meilleurs moyens de remercier les gens de Lotbinière de la confiance qu'ils ont placée en moi pour les représenter dans cette Assemblée.

D'autre part, M. le Président, je veux aborder les enjeux de la santé et de l'éducation, dossiers pour lesquels je suis porte-parole au niveau de ma formation politique. Dans ces deux dossiers, les attentes sont grandes pour ce nouveau gouvernement, et je leur offre ma collaboration. Déjà, on peut douter de la réelle capacité de ce gouvernement de remettre le réseau de la santé sur les rails. Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre s'est engagé à agir dès les jours suivant son élection pour en finir avec l'attente dans le réseau de la santé. Nous venons d'entendre également le ministre de la Santé récidiver à ce sujet. Force est de constater aujourd'hui que très peu de résultats sont probants. Pourtant, les problèmes de la santé sont connus. Le Parti libéral a promis d'ajouter 7 milliards de dollars au cours des prochaines années.

● *(17 h 30)* ●

Il faut aussi, également, revoir en profondeur la structure et l'organisation du système de santé. Il faut améliorer l'accessibilité aux soins et réduire les listes d'attente. Je viens d'entendre le ministre de la Santé promettre l'ajout de 750 médecins et 1 500 infirmières au réseau, mais encore faut-il les amener à travailler dans les régions. Ces travailleurs de la santé doivent bénéficier de bonnes conditions de travail et d'une bonne qualité de vie.

Et, sur ce, M. le Président, permettez-moi de joindre mon collègue le député de Nicolet-Yamaska et d'attirer votre attention sur le CLSC Les blés d'or à Fortierville. Depuis des mois, il est fermé pendant la fin de semaine, faute de médecins. Il s'agit de notre seul établissement qui dispense des soins de première ligne dans notre région. Pour certains, s'il y avait une urgence la fin de semaine, il y aurait plus d'une heure de route à faire pour atteindre le premier hôpital ouvert. Imaginez que c'est un fait très surprenant qu'il ne soit pas arrivé à l'heure actuelle de circonstances malheureuses, et je ne dis pas cela pour être apocalyptique.

Au niveau de l'éducation, M. le Président, le premier ministre, dans son discours inaugural, a promis de s'attaquer au décrochage scolaire. Le défi est énorme, puisque le gouvernement précédent ne s'est pas préoccupé de cet enjeu fondamental. J'ose donc espérer qu'à présent les ressources tant humaines que financières seront au rendez-vous très rapidement. Il s'agit d'un enjeu déterminant pour l'avenir du Québec.

Enfin, je vais terminer mon intervention en vous disant, M. le Président, que j'entends, au cours du prochain mandat, porter le message adéquiste et poursuivre le travail amorcé. J'entends donc, avec l'équipe parlementaire de l'ADQ, porter la voix d'un électeur sur cinq qui ont manifesté une volonté de changement avec nous le 14 avril dernier.

En terminant, M. le Président, je veux réitérer mon engagement profond à servir la population de Lotbinière au meilleur de mes connaissances et de mes habilités.

Motion de censure

Je désire également déposer une motion de censure:

«Que l'Assemblée nationale condamne le gouvernement libéral pour ne pas avoir respecté sa promesse d'ouvrir davantage les salles d'opérations dès le lendemain de l'élection afin de diminuer les délais d'attente.»

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, Mme la députée de Lotbinière. On prendra note de la motion que vous avez soumise. On l'examinera, puis, entre-temps, la parole sera au député de Montmorency et adjoint parlementaire au ministre du Revenu.

M. Raymond Bernier

M. Bernier: Chers collègues... M. le Président, M. le premier ministre, chers collègues de l'Assemblée nationale. Par ces premiers mots, je souhaite, M. le Président, vous rendre hommage, à vous et à vos collègues, pour votre accession à la présidence de nos travaux. Votre grande expérience et votre connaissance approfondie des règles qui régissent les délibérations de ce haut lieu de la démocratie en action constitueront un phare pour nous, représentants et représentantes des circonscriptions québécoises.

Je désire également témoigner de ma plus vive reconnaissance à mon chef, premier ministre et député de Sherbrooke, ainsi qu'à la population du comté de Montmorency qui m'a démontré sa confiance en m'accordant un appui significatif le 14 avril dernier. Pour citer un de ses plus illustres citoyens malheureusement aujourd'hui décédé, M. Félix Leclerc, ce rendez-vous électoral dans Montmorency fut non pas un petit bonheur, mais vraiment un moment magique dans ma vie et dans mon engagement social que j'ai pu exercer grâce à l'appui de mon épouse Carole et de ma famille immédiate.

Dans le message que je lui adressais au lendemain de ce rendez-vous historique, j'informais l'électorat de Montmorency que j'étais dorénavant le député de tous les citoyens et citoyennes de ce très beau comté, qui représente bien la dynamique et l'ensemble des courants de la société québécoise. À la fois industrielle, commerciale et touristique grâce à ses attraits uniques, Montmorency est aussi le lieu de résidence d'un grand nombre de jeunes familles, de même que celui de familles terriennes qui ont développé ce coin de pays depuis des générations. Il est en quelque sorte un microcosme du Québec moderne, arrivé et confiant dans ses moyens.

Devant mes pairs, que je salue aujourd'hui avec émotion et fierté, je réitère mon plus profond désir de contribuer à l'avancement de l'une des sociétés les plus industrieuses, inventives et ouvertes sur le monde. Le rôle que nous sommes dès lors appelés à remplir en est un des plus fondamentaux. C'est, en conséquence, avec un esprit ouvert et enthousiaste que je m'y attaque, en étant confiant que nous saurons mériter véritablement la confiance de nos concitoyens et concitoyennes par le sérieux de nos travaux, par l'à-propos des réformes que nous traduirons en législation et par la compassion qui constituera l'inspiration de notre gouvernement. Fervent militant depuis plusieurs années du Parti libéral du Québec, c'est mon adhésion au principe de justice, de liberté et de démocratie active que je retrouve aujourd'hui satisfaite par ma présence dans cette enceinte, pour un mandat que je souhaite le plus productif que l'on puisse imaginer.

Si, M. le Président, le passé est en quelque sorte l'assise de l'avenir, ce début du troisième millénaire verra sans aucun doute la marque de notre formation politique dans plus d'un secteur. J'en évoque particulièrement deux, lesquels, au-delà du gigantesque chantier de la santé, retiendra mes espoirs, mes ambitions et, j'ose espérer, les énergies de cette Assemblée. Dans une société évoluée comme l'est la société québécoise mais avec l'ombre d'un taux de natalité malheureusement anémique, nous devons tout mettre en oeuvre pour fournir à notre jeunesse l'ensemble d'une infrastructure nécessaire à son épanouissement. Connaissant fort bien l'importance que revêt la famille dans l'esprit du premier ministre, je suis persuadé que l'éducation des enfants et la préparation à la vie qu'ils sont en mesure d'acquérir dans notre système scolaire constituent des valeurs incontournables sur lesquelles il est essentiel de s'appuyer dans notre évolution collective. Je me réjouis particulièrement de pouvoir compter, à la tête de l'important ministère de l'Éducation, sur les talents et l'engagement d'un pédagogue reconnu, mon collègue le député d'Orford.

Mais, au-delà des structures en place, M. le Président, c'est aux valeurs de solidarité et de compassion qu'il faut faire appel pour assurer la bonification de notre société. Le gouvernement précédent avait cette fâcheuse tendance à la solidarité forcée, s'investissant souvent du rôle de régulateur perpétuel en toute chose et, surtout, de défenseur de l'équation à l'effet que la taxation et la dépense publique étaient les outils magiques pour solutionner les maux de la société. C'était certes là une vision tout à fait illusoire de l'administration publique. C'est donc avec grande joie que j'écoutais attentivement le discours inaugural prononcé il y a quelques jours par le premier ministre, discours qui redonnait notamment au mentorat son titre de noblesse dans la formation de notre jeunesse.

Notre société fera face, au cours des prochaines années, au défi énorme de pourvoir aux centaines de milliers de postes laissés vacants par les départs massifs à la retraite ou créés par la croissance de notre économie. Il y a, dans ce bassin démographique, des ressources inépuisables non seulement pour l'illustration auprès de notre jeunesse de modèles de réussite, mais également des contingents d'aidants naturels auprès des citoyens et citoyennes les plus âgés ou en perte d'autonomie. L'État doit faciliter cette reprise des contacts intergénérationnels et faire en sorte que nos citoyens et citoyennes reprennent le goût de se substituer à une technocratie de plus en plus envahissante avec la complicité d'un gouvernement dont le projet était d'abord politique.

Puisque je suis professionnellement issu de l'administration publique québécoise, il est bien évident, M. le Président, que la réingénierie de l'appareil administratif québécois est un sujet qui me tient personnellement à coeur. Au cours des quatre dernières décennies, le Québec s'est doté d'une administration publique compétente et forte. D'ailleurs, personne ne conteste qu'elle a toujours été innovatrice et avant-gardiste. J'en prends d'ailleurs à témoin mon ministère d'appartenance, le ministère du Revenu du Québec, qui a compris qu'il devait être au service et à la portée des citoyens et citoyennes et des entreprises, et cela, en contrepartie du paiement d'impôts justes et équitables.

À quelques jours de la présentation par notre collègue le député d'Outremont, ministre des Finances, du premier budget de notre gouvernement, je veux lui apporter le témoignage, ainsi qu'à mon collègue ministre du Revenu et député de D'Arcy-McGee, que j'aurai le plaisir d'assister en qualité d'adjoint parlementaire, qu'une structure administrative d'envergure peut placer avec succès le contribuable au centre de son

action et de ses activités. En effet, le ministère du Revenu du Québec a, au cours des ans, mis en place la technologie autant que les ressources humaines nécessaires à l'interactivité des services, rendant caduque cette réputation peu enviable du haut lieu de la paperasserie que le ministère avait jadis. Il est en effet aujourd'hui possible de transiger par voie électronique sept jours sur sept, 24 heures par jour avec l'entité administrative. Voilà très certainement un modèle à suivre et à actualiser afin d'atteindre cet objectif que notre formation politique a fait sienne, soit celui de créer un véritable gouvernement en ligne qui sera accessible à l'ensemble des citoyens et citoyennes, et ce, pour un éventail sans cesse grandissant de services.

● *(17 h 40)* ●

Dans cette même perspective, vous m'autoriserez, M. le Président, à m'inspirer de l'exemple d'une administration publique de mon propre comté, soit celle de Sainte-Brigitte-de-Laval, qui a pris le virage technologique il y a quelques années et qui est aujourd'hui en mesure de fournir aux citoyens de la municipalité des services en ligne, multiples et efficaces qui peuvent inspirer plus d'une organisation.

Ainsi donc, M. le Président, nous nous retrouvons à l'aube d'une seconde Révolution tranquille qui saura prendre en considération l'ensemble des classes qui forment la société québécoise et qui saura leur apporter des services efficaces dans tous les domaines, mais particulièrement dans la santé, dans l'éducation et dans ceux qui touchent de près ou de loin à notre qualité de vie autant individuelle que collective.

Je suis persuadé que tous ceux et celles qui siègent en cette Assemblée nationale du Québec possèdent le sens, le goût et l'ambition de servir leurs concitoyens et l'ensemble des contribuables avec leurs talents et leur énergie. Pour ma part, M. le Président, j'entreprends ce mandat avec la conviction profonde de vouloir être à la hauteur de la confiance que les citoyens et citoyennes de Montmorency ont placée en moi en avril dernier, et c'est à eux que mon allégeance est d'abord destinée, et je veux qu'ils sachent qu'ils et qu'elles pourront compter sur ma disponibilité et mes connaissances pour leur faciliter des relations harmonieuses avec le gouvernement.

Ma seconde allégeance, si tant est que l'on puisse quantifier un sentiment aussi magnanime, c'est à l'endroit du gouvernement libéral, du premier ministre et de son équipe ministérielle qu'elle est dirigée. Mon adhésion à cette formation politique a inspiré depuis des années mon sens du service public, car je suis convaincu que cette formation politique a toujours su percevoir par son écoute attentive et sa compassion les ambitions les plus nobles et les plus légitimes de notre société québécoise. Le Parti libéral du Québec et les gouvernements qui en sont issus tout au long de notre histoire n'ont jamais raté les grands rendez-vous proposés par notre société unique. Je ressens les conditions à nouveau réunies pour favoriser une grande évolution des mentalités, de la confiance des citoyens dans leurs institutions et de leurs attentes à l'égard des services de l'État qui les a vus naître ou qu'ils ont choisi d'adapter à un moment de leur vie. La tâche est motivante au plus haut point, et c'est avec un enthousiasme non dissimulé que j'ai entrepris d'y collaborer tant à l'intérieur de cette enceinte que dans le comté de Montmorency que je représente avec joie, bonheur et honneur. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le député. Je passe la parole au député de Saint-Maurice. M. le député de Saint-Maurice.

M. Claude Pinard

M. Pinard: Alors, M. le Président, mes premiers mots seront d'abord pour rendre hommage à cette institution qu'est l'Assemblée nationale ainsi qu'à tous les membres qui la composent. Permettez-moi d'abord de féliciter tous les collègues de chaque côté de la Chambre qui ont été élus lors des élections du 14 avril et du 20 mai dernier. Permettez-moi également de rendre hommage à tous les candidats de quelque formation politique qui se sont présentés pour défendre à la fois leurs idées, l'idéologie des partis, pour défendre les intérêts des commettants et des commettantes.

Assumer la responsabilité que vous avez acceptée, ainsi que les députés de Jeanne-Mance, de Beauce-Sud et d'Abitibi-Ouest, c'est excessivement important pour cette institution, pour les parlementaires qui la composent et également pour l'ensemble des citoyens et des citoyennes que chacun d'entre nous représentons. Je vous souhaite un fructueux mandat et je souhaite que nos débats soient toujours au-dessus d'un certain niveau intellectuel que, quelquefois, malheureusement, nous ne retrouvons pas en cette enceinte.

Plus personnellement, permettez-moi de remercier mon épouse, Monique, ainsi que mes deux enfants, Marc et Julie, qui ont accepté que leur père se présente pour un troisième mandat dans le fameux comté de Saint-Maurice, comté qui a une consonance libérale fédérale depuis une quarantaine d'années. C'est un comté qui n'est pas facile à servir, mais c'est un comté qui m'a élu probablement dû au travail intensif que nous avons apporté depuis neuf ans ainsi qu'à l'implication dont nous avons fait preuve lors de l'adoption du projet de loi n° 114 pour la réouverture des salles d'urgence à travers le Québec, et également pour l'appui à la loi n° 142 qui va faire en sorte que chacune des régions du Québec va recevoir une répartition équitable des médecins sur le territoire du Québec. Je tiens à remercier également les membres de mon exécutif, M. Vital Grenier, le président, ainsi que les centaines d'organisateurs qui ont travaillé à ma réélection.

M. le Président, bon nombre de mes collègues ont déjà fait part à cette Assemblée de leur inquiétude et de leur déception quant aux propos qui ont été tenus par le premier ministre lors de son discours inaugural de mercredi dernier. À la lecture des journaux de la fin de semaine, je constate malheureusement qu'ils ne sont pas les seuls à être déçus de notre premier ministre et très inquiets quant à ses intentions.

Dans *Le Journal de Montréal*, M. Pierre Bourgault écrivait: «À [...] en croire — Jean Charest — nous vivons dans le pire pays du monde[...]. Il trace un tableau si noir qu'on se demande si nous serons jamais capables de nous en sortir[...]. Je n'ai pas souvenir d'un premier ministre aussi déprimant.»

Dans *La Presse*, Vincent Marissal, que tous les collègues ici connaissent bien, écrivait: «On a dit souvent

avant, pendant et après la campagne électorale que M. Jean Charest avait fait ses devoirs et appris à connaître le Québec depuis 1998. C'est bien vrai. Non seulement connaît-il mieux les dossiers, mais il a aussi appris à parler aux Québécois. En 1998, il est débarqué au Québec en promettant de mettre la hache dans le modèle québécois avec les résultats que l'on sait. Cette fois, il s'est fait élire avant de leur dire.»

Dans *Le Devoir* de la fin de semaine, Michel David écrivait: «Se réclamer du Parti libéral de Jean Lesage comme le fait Jean Charest relève de la supercherie intellectuelle. Une phrase de son discours illustrait bien la différence: "Pendant combien de temps l'État québécois peut-il exiger davantage de sacrifices de ses citoyens que de lui-même?" Opposer l'État et ses citoyens aurait sans doute paru incongru aux libéraux des années soixante, qui considéraient plutôt l'État comme une émanation des citoyens.»

● *(17 h 50)* ●

Françoise David et Lorraine Guay, du groupe D'abord solidaires, y vont aussi d'une analyse intéressante: «La réalité, c'est que le gouvernement libéral-adéquiste veut à tout prix baisser les impôts, non pas parce que c'est mieux ou plus juste envers la population mais à cause d'un credo néolibéral qui ne tient pas la route: "Notre fardeau fiscal est un obstacle. C'est le meilleur incitatif pour que nos gens les plus brillants aillent gagner leur vie ailleurs." Plutôt méprisant pour les femmes et les hommes du Québec qui choisissent de vivre ici! Sont-ils réellement moins brillants que les autres? Ou bien sont-ils conscients d'appartenir à une société qui, malgré ses imperfections, continue d'offrir des espaces de solidarité sociale et des milieux de vie épanouissants pour une bonne majorité de gens?»

En gros, mercredi dernier, le premier ministre nous a clairement exprimé son désir de voir l'État se retirer du plus grand nombre de secteurs possible. Peu importe si l'intervention de l'État dans certains secteurs s'avère positive ou non. Il s'agit là d'un réflexe primaire et idéologique qui consiste à renier tout ce que le gouvernement précédent a pu accomplir de bien, y compris ce qui obtient l'appui de ses adversaires. Je fais ici référence au réseau des garderies à 5 $ que le Parti libéral, ne pouvant que reconnaître son bien-fondé, s'était engagé à compléter en campagne électorale. Cela n'a pas empêché le premier ministre de dénigrer cette réalisation du précédent gouvernement en disant que leur mise en place avait nourri le cynisme et la frustration chez les citoyens.

M. le Président, il faut vraiment être animé d'une très grande amertume pour faire preuve d'un tel esprit revanchard. Je dirais au premier ministre que ce qui nourrit le cynisme et la frustration chez les citoyens, ce n'est pas l'effort que met un gouvernement progressiste et social-démocrate à mettre en place un réseau de garderies d'une grande qualité et accessible à tous. Non. Ce qui nourrit le cynisme et la frustration chez les citoyens, c'est lorsque ceux-ci constatent que leur nouveau premier ministre se montre incapable de reconnaître que le gouvernement précédent a contribué à refaire de la famille un des piliers de notre société.

Bref, le premier ministre a donné le ton à cette nouvelle session, la semaine passée, en faisant la démonstration qu'il préférait continuer à se comporter comme s'il était dans l'opposition plutôt qu'au pouvoir. En effet, l'essentiel de son discours consistait non pas à faire part des initiatives qu'il comptait mettre de l'avant, mais plutôt à dresser la liste des choses qu'il souhaite modifier ou éliminer, ces choses étant à ses yeux trop identifiées au précédent gouvernement. La première victime du nouveau premier ministre sera donc l'interventionnisme de l'État, qui, à l'entendre parler, est aussi souhaitable pour les citoyens et les entreprises que le syndrome respiratoire aigu sévère. Combien de fois a-t-on entendu le Parti libéral raconter des histoires d'horreur à propos du méchant gouvernement qui dilapidait les fonds publics dans des projets voués à l'échec? Il aurait été intéressant d'entendre ces mêmes gens parler de toutes les réussites actuelles de ce modèle québécois qu'ils craignent comme la peste.

En Mauricie, région que je connais très bien, un seul exemple suffit à démontrer la nécessité du soutien vigoureux de l'État aux entreprises, Wayagamac, Wayagamac dont le sauvetage a été en grande partie assuré par le gouvernement qui, par l'intermédiaire de la SGF REXFOR, est propriétaire de l'usine à 49 %.

M. le Président, laissez-moi vous citer un extrait d'un article de la *Revue Commerce* de ce mois-ci. Cet article s'intitule *La Résurrection de Trois-Rivières*. Après avoir résumé les circonstances dans lesquelles Trois-Rivières croulait sous le chômage, le journaliste André Désiront explique comment cette ville s'est prise en main. Je le cite brièvement: «Le vent commence à tourner dès le milieu des années quatre-vingt-dix, mais il faut attendre le sauvetage de la Wayagamac, un moment historique pour la région, pour que les Trifluviens reprennent espoir en l'avenir. Ce sauvetage a permis de maintenir 525 emplois.»

M. le Président, tous ces millions que le gouvernement a investis dans l'usine Wayagamac n'ont pas été gaspillés, ils ont contribué à ressusciter la ville de Trois-Rivières, pour reprendre les mots de la *Revue Commerce*. Mais désormais je ne crois plus que ce genre de sauvetage d'entreprise soit possible. Le ministre au Développement économique et régional a en effet déclaré la semaine dernière qu'il n'était plus question de sauver des canards boiteux comme Alcoa, qui est pourtant le plus grand producteur d'aluminium au monde. Selon les standards du ministre, ça veut donc dire qu'un canard boiteux comme Wayagamac à l'époque n'aurait eu d'autre choix que de fermer ses portes. Tant pis pour la résurrection de Trois-Rivières.

M. le Président, aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'après neuf années d'efforts du gouvernement précédent l'industrie touristique en Mauricie est devenue également un moteur économique, un moteur économique des plus importants qui, allié à notre industrie primaire, à notre industrie de transformation et de haute technologie, a contribué à diminuer sensiblement notre taux de chômage et de sans-emploi. La Mauricie, grâce à des interventions importantes du gouvernement dans nos centres de recherche, dans nos sociétés de commercialisation telles que Groupe Énergie inc., joue maintenant un rôle majeur sur l'échiquier économique et touristique du Québec.

Qu'en serait-il aujourd'hui des Cité de l'énergie, Musée de traditions, des pourvoiries de grand luxe telles que celles que nous retrouvons à Sacacomie, au Lac

Blanc, lac à l'Eau claire, Baluchon, lac Jackson et des nombreuses pourvoiries que nous retrouvons dans le Haut-Saint-Maurice? Qu'adviendrait-il de notre réseau hôtelier, de notre piste verte, et j'en passe, n'eut été de l'aide active de notre gouvernement?

M. le Président, avec ce discours inaugural, l'avenir de notre Mauricie m'apparaît sombre et inquiétant. Que deviendra cette magnifique cohésion créée, après tant d'années, entre les élus de tous les paliers de... et notre société civile? Que deviendra-t-il de ce projet-pilote octroyé à la Mauricie lors du dernier Sommet des régions, en novembre dernier, sur la gouvernance régionale? Que deviendra-t-il des annonces d'aide financière de l'ex-gouvernement aux entreprises de la Mauricie, telles Zenair, OMF, dans ce tout nouveau créneau de développement économique chez nous, le créneau de l'aéronautique? Que deviendra-t-il des renouvellements budgétaires à nos organismes sociaux, à nos organismes de développement économique qui nous ont donné de si magnifiques fruits? Je pense aux huit industries qui ont été annoncées dans la dernière année par le Groupe Énergie inc.

M. le Président, je suis inquiet, très inquiet de ce que je lis, de ce que j'entends et de ce que je vois présentement, mais je prends l'engagement formel auprès de tous les citoyens et citoyennes de la Mauricie que je serai toujours, et pour la durée de mon mandat, celui qui veillera au maintien des acquis et qui travaillera au développement de notre belle région, la Mauricie. Merci.

Le Vice-Président (M. Sirros): Merci, M. le député. Ceci nous amène à suspendre nos travaux jusqu'à 20 heures ce soir.

(Suspension de la séance à 18 heures)

(Reprise à 20 h 8)

La Vice-Présidente: Alors, Mmes et MM. les députés, nous allons poursuivre le débat sur le discours d'ouverture de la session, prononcé par le premier ministre le 4 juin dernier, et sur les motions de censure présentées. Alors, j'aimerais reconnaître la députée de Maskinongé.

Mme Francine Gaudet

Mme Gaudet: D'abord, félicitations, Mme la Présidente, félicitations à vous ainsi qu'à vos collègues pour ces nouvelles fonctions et responsabilités. Nul doute que vous acquitterez avec rigueur et respect de ces nouvelles tâches.

Je profite de cette première allocution, et j'en suis très émue, pour remercier ma famille pour leur support et leur encouragement. Je veux également remercier sincèrement les électeurs et les électrices du comté de Maskinongé, ces femmes et ces hommes qui m'ont accordé le privilège d'être leur députée, leur représentante à l'Assemblée nationale. Par la même occasion, ils m'ont donné la chance de travailler fièrement aux côtés d'une équipe libérale d'une grande valeur et d'une grande compétence. C'est en toute transparence et en toute intégrité que je remplirai ce mandat.

● *(20 h 10)* ●

Je veux d'abord vous présenter le comté de Maskinongé. C'est un comté mi-rural, mi-urbain; il comprend les villes de Trois-Rivières-Ouest et Louiseville ainsi que 15 municipalités. C'est un comté riche par sa diversité, la générosité et le dynamisme des gens qui l'habitent. Ses principales ressources sont l'agriculture, le tourisme, l'industrie du bois, du meuble et de nombreuses PME. Pendant l'été, plusieurs festivals se déroulent dans tous les coins du comté, ce qui démontre le dynamisme et la fierté des citoyennes et des citoyens.

Je vais maintenant aborder plus particulièrement trois thèmes qui sont la santé, les régions et les PME. J'écoutais un petit peu plus tôt dans la journée le député de Rousseau parler du plan consensuel mis de l'avant par le Parti québécois en santé. Je l'écoutais s'inquiéter du dogmatisme de notre gouvernement. Au-delà de se gargariser avec des mots et des concepts, permettez-moi, mesdames et messieurs de l'opposition, de vous faire un portrait de ce que nous a laissé votre gouvernement dans le comté de Maskinongé. Une chose est certaine, c'est que la première priorité de notre gouvernement, soit la santé, cela s'avère pour les gens de Maskinongé très rassurant. Alors, le portrait.

Au 14 avril, la situation est inquiétante, voire dramatique, en ce qui concerne les services d'urgence et de première ligne. À l'Hôpital Comtois de Louiseville, les installations sont plus que désuètes, ce qui nuit considérablement à la qualité des soins et ajoute au problème de rétention des médecins. À titre d'exemple, l'entrée des ambulances est trop étroite pour la largeur des nouvelles ambulances. Alors, je me demande comment on fait pour descendre les patients lorsqu'on arrive en situation d'urgence à l'Hôpital Comtois.

La situation est également inquiétante en ce qui concerne le nombre de médecins. Nous sommes la région la plus défavorisée du Québec, considérant que nous avons seulement 77 % d'atteinte des PREM, alors que partout en province on approche ou dépasse les 85 %, ce qui signifie que, pour la seule MRC de Maskinongé, il y a un manque de 12 médecins — 12 médecins, M. le Président — en plus d'un sous-financement d'une dizaine de millions de dollars pour les soins aux aînés comparativement à la moyenne provinciale. Voilà — pardon, Mme la Présidente — l'héritage que nous a laissé le Parti québécois.

Je veux cependant rassurer la population. Au lendemain des élections, j'ai multiplié les rencontres avec les partenaires pour établir un plan d'action concerté visant à améliorer ce grave problème dans les plus brefs délais. Je tiens à remercier le ministre de la Santé pour son support dans ce dossier ainsi que les solutions qu'il a proposées.

En parallèle, le programme de notre parti concernant le développement des régions est très encourageant. Les éléments du discours de notre premier ministre suscitent beaucoup d'enthousiasme et d'intérêt. D'ailleurs, hier soir, j'étais à la Chambre de commerce de Maskinongé et je leur ai livré un discours sur la position de notre parti concernant le développement des régions. Remettre aux élus le pouvoir, les moyens et l'imputabilité associée en ce qui concerne le développement

de notre région, voilà un discours responsabilisant. Le processus de décentralisation et de déconcentration annoncé amène les élus à jouer leur rôle réel de leaders. Rien de plus stimulant que de décider de ce qui est bon chez nous, pour nous. Qui de mieux placé que les élus pour s'acquitter de ces responsabilités en suscitant la mobilisation et la coopération des divers organismes déjà impliqués au développement? Les maires et préfets que j'ai rencontrés sont des plus enthousiastes. Ils seront amenés à développer des créneaux d'excellence dans notre comté, et ils sont prêts.

Pour ce qui est des PME, les dirigeants d'entreprises sont découragés par les règles administratives et la paperasse imposée. J'en ai rencontré plusieurs. Notre gouvernement s'engage concrètement à mettre en place des mesures qui visent à soulager nos PME en allégeant la réglementation. C'est une aide directe à l'industrie et, par le fait même, aux travailleurs. De plus, en réduisant graduellement la taxe sur le capital, nos petites et moyennes entreprises pourront souffler un peu.

À Maskinongé comme dans d'autres régions, on manque de main-d'oeuvre. C'est pourquoi l'investissement annoncé dans la formation professionnelle et technique est bienvenu. Nous devrons être innovateurs pour créer de nouveaux modes de formation en entreprise de façon à motiver nos jeunes, à contrer le décrochage scolaire et à combler nos besoins en main-d'oeuvre. Je remercie le premier ministre et son Conseil des ministres pour leur confiance en me nommant adjointe parlementaire à l'éducation. À ce titre, je travaillerai en étroite collaboration avec le ministre de l'Éducation afin que cette priorité de notre gouvernement réponde aux besoins des jeunes Québécoises et Québécois ainsi que leurs parents, ce, aux niveaux préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire. Je serai en support aux projets innovateurs visant à améliorer la réussite des élèves et à contrer le décrochage scolaire. En augmentant le temps de classe à 25 heures au primaire et en instaurant l'anglais dès la première année, nous répondons concrètement aux besoins des jeunes et aux attentes des parents. Je dois vous dire que je connais assez bien le domaine, car, il n'y a pas si longtemps, j'étais directrice générale d'une école secondaire. Je connais bien les jeunes, leurs problématiques et leurs rêves.

Pour être heureux dans notre comté, il nous faut un système de santé performant, garder nos écoles de village, avoir des services qui correspondent aux besoins de nos jeunes; pensons aux enfants dysphasiques ou autistiques. Il nous faut des garderies, des garderies avec des horaires flexibles pour répondre aux besoins de la majorité des familles. Les baisses d'impôts vont améliorer la situation financière de ces familles et par le fait même améliorer la qualité de vie.

Notre premier ministre nous a présenté un plan ambitieux lors de la lecture de son discours inaugural, un plan conforme à ce qui a été présenté aux citoyens lors de la campagne électorale, un plan qui était connu depuis le 12 septembre 2002. Nous avons la ferme intention de recentrer le rôle de l'État sur ses missions essentielles pour le bénéfice des citoyens et citoyennes. C'est pourquoi les Québécois nous ont accordé leur confiance le 14 avril dernier. Depuis notre élection, Mme la Présidente, l'opposition officielle, qui est demeurée sur le mode campagne électorale, ne cesse de semer la peur et l'inquiétude. Mme la Présidente, je leur demande de cesser cette campagne de peur, d'accepter humblement le verdict populaire. Leur crédibilité en dépend.

Finalement, soyez assurée, Mme la Présidente, que je serai à l'écoute de l'ensemble des citoyens et citoyennes de Maskinongé et que je prônerai, entre autres, la justice sociale et la démocratie pour le bénéfice de la population et la qualité des services. Merci.

La Vice-Présidente: Alors, je remercie la députée de Maskinongé, qui est également adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation. Et je suis maintenant prête à reconnaître la députée de Rosemont, qui est présidente de la commission de l'administration publique et porte-parole de l'opposition officielle pour la métropole. Mme la députée.

Mmes, MM. les députés, je vous prierais de regagner vos sièges immédiatement afin que nous puissions poursuivre nos travaux.

Des voix: ...

La Vice-Présidente: À l'ordre, s'il vous plaît! Madame.

Mme Rita Dionne-Marsolais

Mme Dionne-Marsolais: Merci, Mme la Présidente. Et j'en profite pour vous féliciter bien sincèrement de cette responsabilité dont... je suis certaine que vous allez assumer avec sérieux et responsabilité, comme d'habitude.

● *(20 h 20)* ●

Alors, d'abord, mes premiers mots seront pour remercier bien sûr les électeurs du comté de Rosemont, qui ont eu la générosité et, je pense, la clairvoyance de me confier un troisième mandat. C'est un troisième mandat au Parti québécois, et je crois que cela veut tout dire dans un comté qui avait eu 14 000 nouveaux électeurs d'ajoutés à son nombre de fin de dernière session.

Alors, aujourd'hui, je vais parler en leur nom parce que je pense que, dans ce discours inaugural, Mme la Présidente, il y a une grande oubliée, et c'est la métropole, Montréal. Déjà, après quelques jours de session, on constate que Montréal n'existe plus, Montréal est disparue de la carte du Parti libéral du Québec. Et, si je regarde les propos du premier ministre, je ne peux que questionner: 21 députés libéraux élus sur l'île de Montréal, qui n'ont même pas eu l'influence d'une phrase dans le discours inaugural. J'espère qu'ils auront plus d'influence dans le budget, c'est tout ce que je peux dire. Parce que 21 députés sur 76, c'est 27 %, 28 % de la députation libérale, et il n'y a rien pour eux dans le discours inaugural.

Il n'y a rien pour nous non plus, remarquez, hein? Parce qu'il y a quand même sept députés de Parti québécois sur l'île de Montréal. Et, alors que le premier ministre disait qu'il était très fier d'être Québécois, moi, je peux vous dire qu'aujourd'hui je ne suis pas très fière d'être Montréalaise, j'ai beaucoup de peine à être

Montréalaise, parce que le gouvernement libéral va relever les défis du XXIe siècle et la métropole, la seule métropole de langue française des Amériques ne fait pas partie de ces défis. C'est triste.

Et, si on regarde en plus ce qui a été déposé depuis et dont le ton a été donné dans le discours inaugural, c'est l'incertitude sur Montréal. On ne sait pas si cette métropole continuera d'être une métropole de langue française en Amérique, la seule, je le répète. On ne sait pas si une personne sur cinq au Québec, parce qu'il y a une personne sur cinq au Québec qui habite Montréal, il ne faut pas l'oublier, on ne sait pas si ces gens-là auront une voix qui permettra de regarder Montréal avec la même fierté que nous avons eue jusqu'au 14 avril 2003.

Pour fins de démonstration, je rappellerai que nous avons connu au Québec, et surtout à Montréal, une croissance sans précédent entre 1994 et 2003. Quand on a été élus en 1994, le taux de chômage à Montréal était de 14 %; au 14 avril, il était de 8 %. Il a baissé de 14 à 8. Parce qu'il s'est passé des choses à Montréal. Au niveau du nombre de personnes à l'aide sociale, il y a eu une baisse d'à peu près 35 % de personnes à l'aide sociale, à Montréal, durant cette période. Donc, il s'est passé des choses. On a travaillé pour Montréal et on a bien travaillé. Alors, de la même manière que le premier ministre disait que les réussites du Québec sont éclatantes, les réussites de Montréal sont éclatantes aussi. Pourquoi? Parce qu'on a créé un climat, un environnement, et on a donné aux gens qui voulaient faire des choses les moyens de les faire. C'est ça qu'on a fait à Montréal.

Et actuellement, le premier ministre et le Parti libéral nous convient à faire à Montréal on ne sait pas quoi. Même son Centre de la francophonie des Amériques, une belle créature de l'esprit, ça m'a fait penser au quartier français à La Nouvelle-Orléans, pour ceux qui sont déjà allés, hein, il y a une belle architecture, mais il n'y a pas beaucoup de français là. Et, quand on regarde l'histoire de la Louisiane, le français est disparu même pas en une génération. Et je vous rappelle que c'était au début du Xxe siècle, là. Ça ne fait pas si longtemps que ça, là. Relisez l'histoire de la Louisiane, c'est pitoyable.

Je comprends que le gouvernement libéral soit contre l'interventionnisme, ça, je peux comprendre ça, ça fait partie des valeurs de ce parti. Mais être indifférent à la métropole du Québec, c'est comme... pour moi, c'est incroyable. Et je suis persuadée que, pour tous les Montréalais, c'est inacceptable. On ne peut pas penser laisser Montréal, je le répète, la seule métropole de langue française des Amériques, à l'abandon. C'est 80 % de la recherche industrielle du Québec qui se fait là. C'est presque la moitié de l'industrie, de la valeur ajoutée, en termes de valeur ajoutée, et c'est aussi, faut-il le souligner, 70 % de la population immigrante qui arrive à Montréal et qui y reste. Ce sont des enjeux importants pour l'avenir, pour l'avenir du Québec, pas seulement pour l'avenir de Montréal.

Dans le discours inaugural, on ne trouve nulle part un soupçon de référence à des grands chantiers pourtant déjà engagés. Qu'on pense à l'îlot Balmoral, qu'on pense à la Grande Bibliothèque, qu'on pense même au métro, qu'on en pense ce qu'on veut, là, mais qu'on réfère à ces grands chantiers là qui sont structurants pour une ville, qui sont essentiels. Où sont-ils? J'espère qu'on va les trouver dans le budget. Parce que, si on ne les trouve pas, il y a des Montréalais qui ne voudront pas juste avoir des baisses d'impôts, mais ils vont vouloir arrêter de payer pour leurs députés, en tout cas 21 d'entre eux qui ne semblent pas faire autre chose que s'inscrire en faux par rapport à une vision unique pour l'île de Montréal. C'est ça, la question. Parce que c'est tout ce qu'il y a dans ce discours inaugural pour Montréal, la possibilité pour des municipalités qui veulent... qui ne sont pas contents de faire partie de la métropole, de la nouvelle métropole, la possibilité qu'ils s'expriment. Pour quoi faire? On ne le sait pas. Ça, c'est la grande inconnue.

Je vous rappellerai les propos d'un citoyen de Rosemont durant la campagne électorale, qui ne partageait pas ma vision souverainiste, qui me l'a dit bien gentiment, mais qui m'a dit: Madame, je vais voter pour votre parti parce que je ne sais pas ce que j'ai, moi, comme citoyen de Rosemont qui n'est pas à la hauteur des citoyens de Westmount. Pourquoi ils ne veulent pas être citoyens de Montréal comme moi? C'est dramatique quand on se fait dire ça, et je n'avais pas de réponse. Je n'avais pas de réponse, et, encore, après le discours inaugural, tout ce qu'on retrouve dans les journaux, des maires de ces municipalités, nostalgiques quant à leur passé, qui disent: On va continuer. On n'arrêtera jamais. Ce n'est pas vrai qu'on va rester dans cette grande ville.

Est-ce qu'ils ont honte d'être Montréalais? Moi, je suis fière d'être Montréalaise, comme je suis fière d'être Québécoise. Je n'ai pas de problème avec ça. Alors... Bon. Je vois le député qui dit: Moi non plus, nous autres non plus. Bien alors, si vous n'en avez pas, pourquoi est-ce que vous ne convainquez pas vos citoyens d'appuyer une vision commune pour Montréal, de regarder l'avenir de Montréal de la même manière qu'on regarde l'avenir de New York, qu'on regarde l'avenir de Paris, qu'on regarde l'avenir de Londres? L'avenir, c'est en avant. Ce n'est pas en arrière. Montréal a la chance d'être une ville à dimensions humaines et, à aucun moment donné dans ce qu'on entend soit dans le discours inaugural, soit dans les documents qui ont suivi pour commencer à réaliser les ambitions, les quelques ambitions du discours inaugural... il n'y a rien, absolument rien pour cette ville-là. Tout ce qu'il y a, c'est une espèce de grand chantier pour une campagne de défusion qui est à peine déguisée en simulacre de démocratie. On va s'exprimer pour on ne sait pas trop quoi, puis, ce qu'on va faire après avec, on ne sait pas trop quoi non plus.

Alors, là-dessus, je pense que le gouvernement du Parti libéral devrait réfléchir à nouveau à ce qu'il veut réserver pour Montréal. Il faut qu'on mette fin à cette incertitude. On ne peut pas bâtir une ville en disant en même temps: Mais là on va retourner en arrière parce que, là, ça ne fait pas notre affaire, comment ça s'est fait. Il y a bien des choses dans la vie qui ne font pas notre affaire quant à la manière dont elles se font, mais, quand on est intelligent, on rationalise et puis on dit: Bon, bien, on va travailler vers l'avenir, on va travailler ensemble, pas à détruire mais à construire.

On n'a même pas vu dans le discours inaugural si son centre de la francophonie des Amériques, c'était l'équivalent de Montréal, ville française. Je commence à me demander si, dans sa tête, ce n'est pas ça, Montréal; c'est le seul endroit où il a parlé de quelque chose d'envergure des Amériques. Moi, je trouve ça pitoyable.

Et enfin, l'accueil des immigrants, il faut en parler, il faut en parler, parce que, on l'a mentionné souvent dans les critiques qui ont été faites, il y a eu, dans toute l'histoire du Québec, une vision d'intégrer les immigrants à la population québécoise dans une dimension harmonieuse, avec une valorisation de ce que nous sommes, c'est-à-dire des citoyens d'Amérique du Nord de langue française, de cultures différentes, qui ont créé une culture québécoise unique dans le monde. C'est le charme du Québec, c'est la force de Montréal. Et là, en cédant — parce que c'est ce qu'on comprend du discours inaugural — en cédant une partie, sinon toute la responsabilité d'intégration des immigrants à leur communauté d'accueil — lire «communauté ethnique» — il y a un risque énorme que ce qui fait que nous sommes des Québécois ouverts sur le monde, nord-américains et internationaux, s'effrite, et que, quand ils viennent — on le sait, les Québécois, on est des gens très accueillants — et quand ils viennent nous rencontrer, tout à coup ils ne comprennent pas qui sont ces gens, parce qu'ils vont avoir été accueillis en tout, pas en partie, en tout par un microcosme de leur ancienne communauté.

● *(20 h 30)* ●

Je pense que, quand on adopte un pays d'accueil, on adopte une société d'accueil, on adopte une nouvelle vision et on veut participer au développement de cette société-là. Et c'est très inquiétant pour une ville comme Montréal, où 70 % des immigrants arrivent et demeurent. Je pense que le fait de référer, d'isoler, en fait, une population immigrante à sa communauté ethnique, c'est extrêmement... ça rapetisse... ça réduit leurs chances de s'intégrer à l'ensemble de la population du Québec, ça nous enlève quelque chose comme population d'accueil parce que, leur contribution à ce qui fait que notre société est différente, elle sera beaucoup plus longue à nous rejoindre, ça va prendre beaucoup plus de temps pour qu'on les découvre et qu'on apprenne comment on peut acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles données sur leur communauté, ce qui va faire de tous de meilleurs citoyens.

Alors, quand le premier ministre dit: Nous allons donner aux Québécois un gouvernement dont ils seront fiers, moi, je vous dis: Vous voulez donner aux Québécois un gouvernement dont ils seront peut-être fiers, mais dont les Montréalais auront honte. Et j'espère que les députés, 21 de leur nombre, 28 % de la députation du gouvernement libéral, j'espère que ces députés-là assumeront leur responsabilité de représenter tous leurs électeurs — tous leurs électeurs — sans en exclure. Merci.

La Vice-Présidente: Alors, je vais reconnaître maintenant le député de Beauce-Nord.

M. Janvier Grondin

M. Grondin: Alors, bonsoir. Bonsoir, Mme la Présidente. Je veux à mon tour vous féliciter pour votre nomination à ce prestigieux poste, ainsi que vos collègues. Chers collègues députés, permettez-moi de vous faire part de ma joie et ma fierté de siéger pour la première fois dans cette Assemblée qu'est le salon bleu de l'Assemblée nationale. Évidemment, avant d'aller plus loin, mes premiers mots seront pour saluer et remercier les gens de Beauce-Nord pour la confiance qu'ils m'ont témoignée lors de la dernière campagne électorale, et je veux les assurer de ma disponibilité et de mon entière collaboration. J'aimerais aussi en profiter pour remercier ma famille, mon organisation ainsi que tous les bénévoles de mon comté qui m'ont supporté et m'ont élu lors du scrutin qui s'est déroulé le 14 avril dernier dans Beauce-Nord.

Je voudrais aussi remercier notre chef, Mario Dumont, qui a fait un travail colossal lors de la dernière année pour me permettre, ainsi que mes nouveaux collègues adéquistes, de se retrouver ici aujourd'hui, également tout le personnel de l'Assemblée nationale qui fait un travail exceptionnel pour nous permettre de bien s'amarrer au travail de député. J'en profite également pour féliciter tous les députés élus de cette Assemblée et je veux leur assurer de mon entière collaboration pour les années du mandat à venir. Je voudrais aussi saluer au passage M. Normand Poulin, qui m'a précédé comme député de Beauce-Nord, à qui je souhaite la meilleure chance dans la poursuite de ses projets d'avenir.

Je voudrais prendre quelques minutes pour vous parler un peu de cette belle région du Québec qu'est la Beauce. Mme la Présidente, comme tout le monde le sait, la Beauce est reconnue pour son dynamisme, son sens de l'entraide, sa détermination et ses PME. Entrepreneurs de nature, les Beaucerons croient dans le vent de changement qu'insuffle l'ADQ sur le Québec. C'est pourquoi je tiens à signaler que je défendrai avec ferveur les intérêts du comté de Beauce-Nord en défendant à l'Assemblée nationale les valeurs préconisées par l'Action démocratique du Québec.

Il y a dans mon comté plus de 300 entreprises de fabrication très diversifiée, des entreprises relevant du secteur de la forêt, textile, matériaux composites, imprimeries, et les industries agroalimentaires et des métaux, etc. Ces entreprises fournissent de l'emploi à plus de 11 000 travailleurs, ce qui nous vaut un des plus bas taux de chômage au Québec, qui se situe autour de 4,5 %. Notre région compte de nombreux établissements agricoles qui apportent un autre volet à notre dynamisme économique. Les petites et moyennes entreprises ainsi que l'agriculture sont le coeur de notre activité économique, puisqu'elles procurent l'expansion, la viabilité aux entreprises commerciales et de services ainsi qu'à nos institutions, qu'elles soient du domaine de la santé, de l'éducation ou municipales.

Dans le domaine de l'agriculture, je ne peux pas m'empêcher d'avoir une petite pensée pour les agriculteurs, puisque j'en ai été un moi-même. Dans certains pays du monde, ils ont la maladie de la vache folle, mais, nous, ici, en agriculture, dans notre coin de la Beauce, et c'est à la grandeur du Québec, on a la maladie de la structurite. C'est juste des structures. Les cultivateurs sont bien embarrassés avec ça, ils sont toujours pris dans ces structures.

Pour conclure, M. le Président, sur les attraits de ma région, je m'en voudrais de passer sous silence

l'émergence de l'industrie touristique de mon comté. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que depuis près de deux ans nous avons un train touristique qui sillonne la vallée, et ce train permet aux touristes d'admirer le panorama incroyable de notre belle région. Nous avons aussi des personnes qui ont été les premiers à faire du transport aérien dans la Beauce, la famille Fecteau. C'est eux autres qui ont été les premiers à faire du transport dans les années quarante, je crois. Nous avons aussi plusieurs musées, nous avons des gîtes. Si jamais ça vous intéresse, j'ai toutes les données dans mon bureau.

M. le Président, il y a une autre affaire aussi. Ça, c'est des attraits qui sont intéressants. J'en ai d'autres attraits qui sont un petit peu moins intéressants mais qui font partie de la Beauce dans les temps qu'on vit présentement. On croirait que notre réseau routier, c'est lui qui a été la victime de la guerre en Irak ces temps-ci. C'est réellement... ça fait pitié dans tout notre réseau routier. Et plusieurs personnes — même, ça paraît dans les journaux, dans les médias — se demandent, avec le prix de l'essence qu'on paie, le prix des immatriculations sur les autos, comment ça se fait qu'il n'y a pas d'argent qui revient dans le réseau routier. Ce serait une question à débattre.

Notre coin... économique, puisqu'elles procurent l'expansion et la viabilité, ça, je vous l'ai dit. Pour conclure, Mme la Présidente, sur les attraits, ça aussi... Je pense que je suis mêlé dans mon discours.

Je voudrais poursuivre le débat sur le discours d'ouverture prononcé par le premier ministre le 4 juin dernier. Vous savez, Mme la Présidente, le chef de l'Action démocratique du Québec, M. Dumont, m'a confié la responsabilité parlementaire des régions et des affaires municipales. Vous aurez donc compris que je ne chômerai pas dans les mois à venir, d'abord parce que le Parti libéral du Québec a vu son chef, lors d'une froide après-midi d'automne en 2001, prononcer un discours ici, devant l'Assemblée nationale, promettant aux citoyens des villes fusionnées que, sous son gouvernement, sous un gouvernement libéral, il aurait le loisir de demander la défusion. On se retrouve ici presque deux ans plus tard, et le chef du Parti libéral est toujours coincé avec sa promesse de défusionner les grandes villes.

Le Parti libéral parle d'offrir aux citoyens de s'exprimer. Il qualifie le geste du gouvernement précédent d'antidémocratique. Si ma mémoire est bonne — et je n'ai pas raison d'en douter — ce n'est pas les libéraux qui ont forcé la fusion à Laval? Est-ce que les libéraux s'engagent à permettre aux citoyens de Laval de s'exprimer sur la défusion? Je crois qu'avant de donner des leçons de démocratie, Mme la Présidente, le parti au pouvoir devrait se regarder avant de s'exprimer.

● *(20 h 40)* ●

Par ailleurs, le gouvernement du Parti libéral a toujours dénigré les aspirations nationales du Parti québécois, prétextant que les référendums créeraient de l'incertitude. Je suis obligé d'être d'accord avec lui sur le plan de l'incertitude, mais je vois mal comment des dizaines de référendums ne créeront pas de l'incertitude dans les grandes villes. Il va avoir peine à convaincre le milieu des affaires dans les différentes grandes villes fusionnées qu'une série de référendums sur les défusions sera rassurante pour la population et pour l'économie de nos nouvelles grandes agglomérations. Disons que, pour le moment, on peut dire qu'il y a là, pour le moins, certaines contradictions dans le discours du Parti libéral.

Quant aux régions, le présent gouvernement a manifesté son intention de redonner le pouvoir aux régions. Espérons que cette intention ne restera pas seulement au niveau des paroles et qu'elle se prolongera au niveau d'actions concrètes. Le lien de confiance étant actuellement rompu entre le gouvernement et les régions de par l'inaction du gouvernement précédent, il y a donc beaucoup de travail à faire de la part du nouveau gouvernement libéral pour rétablir le lien de confiance. Permettez-moi d'en douter.

Il faut dire que les régions ont de quoi se méfier des belles paroles énoncées par le premier ministre lors de son discours d'ouverture. En effet, tous les gouvernements depuis Jean Lesage en parlent. À cet égard, une étude faite par l'École nationale de l'administration publique a fait ressortir clairement que tous les partis politiques depuis 1960 se sont engagés à décentraliser vers les régions. Toutefois, aucun gouvernement ne l'a fait.

Pour l'Action démocratique du Québec, la décentralisation dans les régions est primordiale. C'est pourquoi nous allons assurer que le gouvernement ne laisse pas tomber les régions comme dans le passé. Le développement du Québec dans son ensemble passe par le développement de ses régions. Notre force est et sera toujours nos gens, notre monde dans son ensemble et dans toute sa diversité, mais aussi notre monde enraciné dans ses territoires régionaux. Pour nous, il est clair qu'il faut leur confier les moyens d'innover.

Mme la Présidente, je veux terminer en disant que les prochaines années, oui, seront cruciales pour le Québec, cruciales pour les régions, cruciales également, et c'est évident, pour les municipalités, et, à ce jour, de ce côté-ci de l'Assemblée, nous remplirons avec toute l'habileté et en même temps la justesse nécessaires le rôle que la population nous a confié de les défendre. Si, 45 % du vote, on a le pouvoir et le droit de gouverner et c'est légitime, c'est aussi vrai qu'avec 18 % du vote on a presque le même pouvoir d'être vigilant, l'obligation de surveiller quotidiennement cette nouvelle administration à la tête du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député. Alors, je signale qu'il reste à votre groupe parlementaire environ trois minutes, mais je cède la parole, je suis prête à reconnaître le député de Montmagny-L'Islet, qui est aussi l'adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

M. Norbert Morin

M. Morin (Montmagny-L'Islet): Merci, Mme la Présidente. Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre nomination. Étant donné que vous êtes de la même région que nous, c'est tout à notre honneur. Et bonne chance!

C'est avec beaucoup de fierté et émotion que je prends la parole pour la première fois devant cette Assemblée. Mes premiers mots seront pour mes électeurs et électrices du comté de Montmagny-L'Islet. Je les remercie de la confiance qu'ils m'ont témoignée le

soir du 14 avril dernier, lorsqu'ils m'ont confié le mandat de les représenter, ce que je ferai avec dignité et dans le respect de tous et chacun.

J'aimerais aussi en profiter pour remercier ma famille immédiate, mes enfants, ma conjointe, et jusque ma mère, à ma convention, de 82 ans, qui s'est permis de vendre des cartes de membre du Parti libéral. Merci aussi à mon équipe dynamique dirigée par M. Hervé Caron. Merci à ma petite-fille, Raphaëlle, de 10 ans, issue de la Commission jeunesse du Parti libéral, qui a fait une belle pancarte: *Je voterai pour le meilleur grand-papa au monde*. Merci à M. Réal Gauvin de ses 18 ans de service. Merci et bonne chance dans sa nouvelle fonction.

Mme la Présidente, mon implication au sein de nombreux comités et conseils d'administration m'a permis d'acquérir des connaissances dans plusieurs domaines de la vie publique. Pendant les 28 dernières années, j'ai agi en politique municipale, en santé, en habitation sociale, en tourisme, en sécurité publique, en agriculture et dans le domaine socioéconomique. Toutes ces années consacrées à la communauté témoignent de mon profond désir de participer à l'avancement et au progrès. J'ai le goût de m'impliquer énergiquement dans le développement de mon comté en travaillant de concert avec les divers intervenants afin de contribuer à mettre en place des mesures efficaces pour résoudre certains problèmes qui caractérisent les MRC de Montmagny et de L'Islet, ces deux MRC qui constituent mon comté.

Notre plus grand défi pour la région est celui d'améliorer le niveau de vie des citoyens et citoyennes. Le profil socioéconomique démontre une présence structurelle de la pauvreté. Il faut s'attaquer sans tarder aux facteurs qui empêchent notre population d'être à la mesure de son plein potentiel.

Le visage de la pauvreté chez nous est marqué par un taux de scolarisation parmi les plus faibles au Québec, un exode des jeunes qui quittent leur MRC natale pour leurs études et qui ne reviennent pas, causant ainsi un vieillissement de la population active et aussi un problème inquiétant à recruter de la main-d'oeuvre qualifiée. Montmagny-L'Islet détient le premier rang quant au taux de suicide. C'est malheureux et inacceptable. De plus, si on se fie à l'indice de développement, on constate encore, malheureusement, encore une fois que notre comté est parmi les plus défavorisés.

Notre gouvernement a pris comme engagement de faire du développement des régions et des milieux ruraux une priorité absolue. Vous pouvez être assurée, Mme la Présidente, que je fais partie de ceux et celles qui croient au respect de cet engagement. La décentralisation des pouvoirs et des ressources vers les MRC va devenir une réalité sur le terrain. On va reconnaître enfin l'interdépendance des milieux ruraux et urbains, respecter les spécificités, le potentiel et les forces de chacune des MRC. On va donc engager des discussions avec les élus locaux afin de leur déléguer les responsabilités qu'ils désirent exercer et les ressources qui les accompagnent.

Pour ce qui est de mon comté plus spécifiquement, les enjeux prioritaires dans Montmagny-L'Islet sont la santé, l'éducation, le développement économique et l'environnement. Dans le domaine de la santé, il est urgent de s'attaquer à la diminution du taux de suicide, et cela, en affectant les ressources humaines et financières nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Dans le comté, nous avons un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de courte durée en santé physique et psychiatrique et de longue durée en psychogériatrie. Il s'agit de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Cet établissement, à l'instar des centres hospitaliers du Québec, a vu sa mission évoluer considérablement, ces dernières années, à la suite des exercices nationaux de transformation et de consolidation du réseau de la santé. L'Hôtel-Dieu de Montmagny travaille en collaboration étroite avec les CLSC et CHSLD du territoire des MRC de Montmagny et L'Islet pour assurer l'harmonisation, la continuité et l'intégration des soins et services à la clientèle. De plus, l'Hôtel-Dieu de Montmagny établit des liens de complémentarité avec l'hôpital régional, soit le centre hospitalier affilié, l'Hôtel-Dieu de Lévis. Nos dirigeants et administrateurs d'établissement sont prêts à exercer pleinement leurs compétences et trouver des solutions adaptées à leur propre situation.

Le phénomène de notre population vieillissante nous impose le devoir de consolider les programmes existants et d'améliorer les infrastructures déjà en place. Le centre de santé de la MRC de L'Islet est d'ailleurs porteur d'un projet novateur d'intégration sociale et d'organisation des services d'hébergement et de soins de longue durée. Nous nous devons également de développer d'autres alternatives pour accroître la qualité de vie de nos personnes âgées.

En éducation, Mme la Présidente, les priorités se situent au niveau du décrochage scolaire et, conséquemment, à la sous-scolarisation d'une partie de la population du comté. Par la suite, ces gens ont de la difficulté à s'adapter aux changements de technologies et à accéder au marché du travail. Les études démontrent que la bataille contre le décrochage, pour être gagnée, doit être entreprise tôt et menée localement. Tel que mentionné par notre premier ministre dans son discours inaugural, nous interviendrons dès le primaire pour paver la voie à la réussite au secondaire.

Mme la Présidente, nous sommes convaincus que l'encadrement et l'aide aux devoirs sont des éléments qui contribueront à inciter nos jeunes à terminer leur formation de base. Cela favorisera sans aucun doute la poursuite de leurs études postsecondaires. J'appuierai également la concertation entre le monde du travail et le milieu de l'éducation en matière de formation professionnelle et technique. Il faut promouvoir une plus grande participation des entreprises dans la formation et sensibiliser ces dernières à l'importance d'investir dans ce domaine. Je favoriserai aussi la conclusion d'ententes de collaboration entre les écoles, les cégeps et les entreprises afin que soient multipliés les programmes de stage et d'alternance école-travail.

● *(20 h 50)* ●

Sur le plan économique, les défis sont de taille. À titre d'exemple, Montmagny-L'Islet fait place au problème de la fermeture confirmée de la compagnie Whirlpool, division de Montmagny, et cela, en 2004. Ce sont près de 600 employés qui seront mis à pied. Cette situation commande un coffre à outils adapté à la nature du problème auquel nous sommes confrontés. Il faut créer des conditions favorables à la venue de nouvelles

entreprises afin de combler le vacuum créé par cette fermeture. On doit également bonifier les acquis de compétences d'une partie de ces travailleurs afin de les rendre aptes à occuper un autre emploi disponible. La population de Montmagny est convaincue qu'il faut dépasser le cadre des programmes existants en développement économique et que le problème commande un traitement particulier.

Au-delà de cette fermeture, Mme la Présidente, nous nous devons également de stimuler l'économie du comté. Pour moi les enjeux sont clairs, il faut augmenter le niveau de vie de la population et supporter le développement de l'entreprise privée. Pour y arriver, plusieurs éléments de notre politique de développement économique viennent les appuyer. On parle, entre autres, de la réduction du taux d'imposition des particuliers, de la réduction du fardeau fiscal des PME en éliminant la taxe sur le capital, de la simplification de la fiscalité des entreprises et de l'allégement de la réglementation, de la promotion de la région pour sa disponibilité d'emploi et de sa qualité de vie et, bien entendu, la stimulation de la commercialisation et l'exportation et surtout l'exportation des produits de chez nous. Nos infrastructures routières sont aussi des éléments très importants à notre développement. Je n'ai qu'à penser à la 283 et à la 204 qui sont dans un état lamentable.

Au plan de l'environnement, notre région, et particulièrement le comté, fait face à un problème de surplus de lisier. Il est lié également à l'utilisation d'engrais chimiques. On se retrouve donc avec un problème de santé publique. Cette situation est aussi problématique en ce qui concerne la santé de nos rivières et de nos cours d'eau. L'agriculture pourtant occupant une place importante dans notre économie régionale, nous devons assumer le leadership politique nécessaire à la prise de décision dans ce dossier afin que la réglementation et l'encadrement environnemental soient un support au droit de produire et non un frein.

Il serait souhaitable de mettre en place, de concert avec les municipalités, un programme d'information sur la situation de l'épandage du lisier et autres fertilisants organiques et chimiques, de partager les coûts d'un programme d'encouragement à l'application de solutions déjà connues concernant le traitement du fumier et de l'épandage sans odeur et, finalement, de financer la recherche — je dis bien «financer la recherche» — pour faire en sorte que le lisier devienne une ressource écologique rentable et exportable.

Au surplus de l'agriculture, la qualité de l'environnement est de la responsabilité de l'ensemble de la population. À cette fin, il faudrait appuyer les municipalités locales et régionales pour qu'elles puissent assurer un contrôle efficace de l'eau potable et du traitement des boues de fosses septiques.

Mme la Présidente, par-delà des points que je viens de soulever, il importe de souligner que Montmagny-L'Islet offre à ses concitoyens et concitoyennes et à tous ceux et celles qui voudraient s'y établir une qualité de vie exceptionnelle. Un environnement physique hors du commun, des attraits touristiques bien développés, un milieu culturel en pleine évolution en font l'un des comtés les plus accueillants au Québec. J'en discutais avec mes collègues d'Arthabaska et de Portneuf, et ils sont restés marqués par leur visite à la marina de Berthier-sur-Mer. Ils m'en parlent à tous les jours. Je me ferai donc auprès de vous, de mes collègues de cette Assemblée et de la population du Québec l'ambassadeur de mon comté.

Mme la Présidente, notre gouvernement s'est engagé à promouvoir le développement des régions par les gens des régions. Je souscris sans réserve à cet engagement. Je crois fermement en notre capacité de nous prendre en main pour assurer le développement social, économique et culturel du comté de Montmagny-L'Islet et pour le mieux-être de sa population. Le discours inaugural de notre premier ministre m'assure de l'atteinte de cet objectif. Merci.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député. Je suis maintenant prête à reconnaître la députée de Pointe-aux-Trembles et whip adjointe de l'opposition officielle, également porte-parole en matière de services sociaux. Madame.

Mme Nicole Léger

Mme Léger: Merci, Mme la Présidente. Alors, à mon tour je vais aussi remercier les électeurs de Pointe-aux-Trembles, les Pointelières et les Pointeliers, de m'avoir renouvelé leur confiance, d'une part, évidemment toute l'équipe électorale, donc mes fidèles collaborateurs, l'ensemble des centaines de bénévoles, l'équipe du Parti québécois de Pointe-aux-Trembles, mais évidemment aussi mon conjoint et ma famille parce que c'est un beau défi, en politique, et comme toutes les travailleuses et les travailleurs du Québec, de concilier famille et travail, et je commence à réussir, je pourrais dire, à faire cette conciliation-là.

Nous sommes ici, dans l'opposition officielle, d'une part pour utiliser notre droit de parole pour réagir au discours inaugural du gouvernement libéral et du premier ministre, et, dans cette perspective, vous comprendrez, Mme la Présidente, que nous avons une profonde déception à la lecture du discours d'ouverture, et cette déception s'ajoute évidemment à une certaine impression de malaise largement partagée par la population du Québec et aussi par les observateurs de la scène politique.

Je commencerai, d'une part, par la politique familiale du Québec et j'en profiterai pour vous dire que je suis, avec la députée de Taillon, qui est ici, en Chambre, avec moi, pas trop loin, ici, à côté: J'ai eu ce mandat-là, comme ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, de 1998 à presque 2002, 2001 environ, et, quand je vois tout ce que l'opposition est en train... ce que le gouvernement tel quel est en train de faire sur les garderies particulièrement à 5 $, je suis outrée et en colère depuis plus de deux semaines.

D'abord, je pense qu'il faut faire un rappel historique de la politique familiale du Québec. Si on se souvient, en 1996-1997, il y a eu le Sommet de l'économie et de l'emploi, et c'est alors avec la députée de Taillon et le premier ministre de l'époque, M. Lucien Bouchard, et toutes les équipes, qu'on a instauré la politique familiale du Québec tant attendue depuis une vingtaine et une trentaine d'années au Québec. Cette politique-là a eu trois volets particuliers, l'allocation

familiale, donc revoir le concept de l'allocation familiale, d'une part pour aider particulièrement les familles à faibles revenus, dans un second volet, tout ce qu'on appelle les services de garde à 5 $, et un troisième volet, le congé parental, donc trois dossiers qui nous sont très chers et qui nous tiennent très à coeur ici, dans l'opposition du Parti québécois.

Si on se rappelle aussi comment s'est fait tout ce mouvement-là des garderies à 5 $ — je pense que c'est important de se le rappeler — de la lutte des femmes, des luttes syndicales, dirais-je, les groupes de femmes tels quels, les garderies populaires, les garderies communautaires sont venus, depuis plusieurs années, les dernières années particulièrement, à vouloir... d'avoir des garderies et être capables de davantage concilier famille-travail. C'est toute cette époque qui a amené le Parti québécois, issu aussi des groupes populaires, à faire ce qu'on appelle des services de garde à 5 $. Si on se rappelle les services de garde à 5 $, qui sont aujourd'hui un succès, qu'on pourrait dire, même si on sait très bien qu'il y a beaucoup de demandes dans les services de garde au Québec, il faut se rappeler qu'on est parti de très loin. On ne peut pas, en quelques années, en quatre, cinq ans... de vouloir faire un relevé de tous ces services de garde là, de le faire avec une attente que nous avons depuis 20 à 30 ans. Alors, je pense qu'il faut se rappeler ces éléments-là qui nous permettent un peu de voir et d'avoir une vision à long terme de la politique familiale du Québec et particulièrement des services de garde.

● *(21 heures)* ●

Aujourd'hui, les parents paient 5 $ parce que, nous, comme gouvernement, comme l'équipe gouvernementale de l'époque et encore aujourd'hui, le gouvernement paie 23 $, 24 $, 25 $, dans l'ensemble, de cette subvention-là. Donc, c'est à peu près 20 $ pour le gouvernement pour combler la différence. Quand on a créé les centres à la petite enfance du Québec, on les a créés avec comme objectif, d'une part, de faire un équilibre dans le réseau, c'est-à-dire autant les garderies populaires qui deviennent des centres à la petite enfance, donc ce qu'on appelle les installations, puis le milieu familial et aussi les garderies privées du Québec. C'est cet équilibre-là qu'il faut conserver dans l'ensemble et la suite des choses et c'est à ce moment-ci, depuis deux semaines, que je suis outrée de voir comment l'opposition libérale est en train de saccager cette politique familiale là du Québec. Et j'espère, et j'espère qu'ils auront, je pourrais dire, la délicatesse de voir et de s'assurer de la suite des choses pour ne pas déséquilibrer tout le réseau. Évidemment, je vois en face de moi le député de Notre-Dame-de-Grâce, maintenant, que je félicite d'ailleurs comme président de la commission des affaires sociales, qui a été le critique longtemps en matière de famille et solidarité sociale aussi. Alors, je souhaite qu'il pourra mettre son poing sur la table aussi, quand ce sera le temps, pour vraiment s'assurer de toutes les étapes qui ont été passées, oui, toutes les étapes qui se sont passées, qu'on puisse poursuivre cette vision-là de la politique familiale du Québec.

Ce juste équilibre-là, c'est, évidemment, on a dit... On parle d'interventionnisme de l'État. Oui, c'est important parce que tous les enfants au Québec sont égaux et il faut s'assurer qu'un enfant, qu'il soit d'Abitibi, qu'il soit de Montréal, qu'il soit de Sherbrooke, peu importe où il est au Québec, puisse être assuré d'avoir des services de base qui sont similaires, homogènes et qui le fait grandir. Alors, c'est évident que toute la partie de la petite enfance, c'est important. Quand j'entends l'aide au devoir, quand j'entends le discours de décrochage scolaire, qui est très bien, mais ça, c'est à un niveau scolaire de six à 12 ans ou la partie d'adolescent, ce ne n'est pas nécessairement la petite enfance du Québec.

Et la petite enfance du Québec, ce qu'on a développé dans le réseau de centres à la petite enfance, c'est un programme éducatif qui s'appelle *Jouer, c'est magique*, c'est une formation des éducateurs et des éducatrices, c'est aussi une échelle salariale qui correspond... que l'éducatrice qui travaille à Montréal, ou qui travaille à Québec, ou qui travaille sur la Côte-Nord a la même échelle salariale. Alors, il y a tout un équilibre dans cette politique familiale là, particulièrement les services de garde du Québec, qu'il faut s'assurer de voir la suite et s'assurer qu'on ne défait pas ce qui a très bien fonctionné et ce qui a été mis en branle dans tout ce développement-là de ce réseau-là.

Alors, vous comprendrez que le fait de vouloir améliorer et de vouloir ajouter des places très rapidement dans les garderies privées, soit, les garderies privées ont toujours été des collaborateurs et des partenaires, mais ils ne sont pas les seuls. Et c'est important de s'assurer que les centres à la petite enfance, que ce soit en installation ou en milieu familial, puissent aussi collaborer tout aussi bien sinon mieux que l'ensemble des autres partenaires dans les services de garde du Québec.

L'autre aspect que j'aimerais aborder, c'est celui particulièrement de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. J'ai eu beaucoup de difficultés à entendre le chef de l'opposition sur sa réponse qu'il a donnée à mon collègue le député de Vachon, je n'ai pas vu grand-chose dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce n'est pas tout de dire qu'il y a de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, c'est aussi d'y mettre les actions, et on attend le plan d'action.

On a mis en place, je peux quand même dire, depuis plus d'un an... Il y a eu une tournée régionale qui s'est faite dans toutes les régions du Québec. On a travaillé avec les gens pour s'assurer qu'on puisse mettre les balises et on puisse mettre les éléments de base pour être capable de se doter d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il y a eu des rencontres thématiques qui se sont faites sur les jeunes, sur les femmes, sur les groupes religieux. Toute la part de la société civile est venue donner... c'est des éléments, des éléments de réponse et des éléments de solution pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Il y a eu le travail dans tous les ministères du Québec, parce qu'une lutte contre la pauvreté et l'exclusion, c'est aussi une approche globale et intersectorielle. Alors, ça a été important aussi, cette démarche-là. Plus, on a commencé par un énoncé d'orientation où on tenait compte de cinq éléments que j'aimerais vous rappeler ici: c'est de prévenir et de développer le potentiel des personnes; renouveler le filet de sécurité sociale et économique; troisièmement, créer des opportunités d'emploi

et valoriser le travail; quatrièmement, favoriser l'engagement de l'ensemble de la société; et, cinquièmement, assurer la constance et la cohérence de l'action à tous les niveaux. C'est sur cette approche-là qu'on s'est basé pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans un deuxième temps, il y a eu la loi, où nous avons, à l'unanimité ici, voté, avec des efforts évidemment et tout l'apport du Collectif, qui a grandement collaboré pour arriver à ce projet de loi au départ et devenir une loi. Et cette loi a cinq volets importants aussi, cinq points: celui d'avoir inscrit des principes fondamentaux dans le préambule; celui d'avoir des obligations de résultat; celui d'avoir un engagement dynamique de la société civile; celui d'un engagement des communautés locales et régionales; et celui d'un outil de mesure de nos progrès. C'est ça, la loi n° 112, la loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Et, dans un troisième temps, pour terminer et fermer la boucle de cette stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, il y a tout l'aspect qu'on pourrait dire l'aspect particulièrement du plan d'action. Et c'est dans ce plan d'action tel quel qu'il va y avoir une synergie et une cohérence entre les politiques et l'action gouvernementale en matière sociale. C'est ce qu'on attend, c'est ce que les groupes attendent, c'est ce que l'opposition attend. Alors, de retarder, c'est inquiétant, puisque c'était... La date qui était, à l'époque, était le 7 mai ou le début mai. Alors, quand je vois l'opposition retarder au plus haut point... L'objectif principal qu'on s'était donné, c'est, d'ici 10 ans, réduire de 50 % la pauvreté au Québec. C'est majeur, important, essentiel, vos citoyens vont vous le dire, les groupes vont vous le dire, la société civile dans l'ensemble va vous le dire, c'est d'une importance capitale de lutter au Québec contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En troisième lieu, la partie où je suis la porte-parole est celle des services sociaux. J'aurai l'occasion de le partager et d'avoir des réflexions plus approfondies avec le ministre de la Santé et des Services sociaux. Je l'ai entendu parler d'urgences, de listes d'attente, de l'abolition des régies régionales. Je me pose la question de ce qui va se passer avec les CLSC, d'une part — j'imagine qu'on va avoir des réponses bientôt — CLSC qui sont proches de leurs populations. Et, d'une part, tous les autres aspects, je pourrais dire, du mandat des services sociaux, celui des personnes handicapées, de la protection de la jeunesse, je ne l'ai pas entendu parler de ça, de l'itinérance, des sans-abri, des personnes âgées en perte d'autonomie, de la lutte contre la toxicomanie, de l'alcoolisme, aux problèmes découlant de la déficience physique, déficience intellectuelle, les familles d'accueil, l'action communautaire, et j'en passe, puis il y a une liste. Alors, j'espère que, dans le budget, la semaine prochaine, j'aurai des réponses dans la partie des services sociaux, parce que la santé, c'est bien, mais il y a aussi les services sociaux, il y a de la prévention, il y a de la santé publique, il y a différents autres aspects qui touchent un ministre de la Santé et des Services sociaux.

J'aimerais conclure, Mme la Présidente. Évidemment, c'est beau, de faire un discours inaugural, mais c'est important aussi d'y avoir une vision. Ce n'est pas nécessairement juste des mesures ou cibler certains aspects et puis faire des ramassis de bout à bout, là, comme on dit. Il faut aussi avoir une philosophie, puis il faut aussi avoir une approche globale, et il faut surtout avoir une vision, comme gouvernement, parce que c'est cette vision-là qui va nous gérer, Québécoises et Québécois.

En conclusion, évidemment, je ne peux passer sous silence, dans le fond, ma foi au peuple du Québec et mon engagement prioritaire dans l'action politique, d'une part, en plus de celle de mes électeurs de Pointe-aux-Trembles, celle aussi et particulièrement de la souveraineté du Québec. Je m'y suis engagée encore plus le jour où mon père, Marcel Léger, y a laissé sa vie. Ça fait déjà 10 ans. Mais il demeure pour moi le précurseur de ma pensée et de cette lutte pour l'avenir du Québec, mais je vais lui dire que la relève est là. Merci.

La Vice-Présidente: Alors, merci, Mme la députée. Je reconnais maintenant la députée de Bellechasse, porte-parole... adjointe parlementaire à la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Dominique Vien

Mme Vien: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bien évidemment, mes premiers mots vous sont destinés, chère madame. Au nom de mes concitoyens et bien sûr en mon nom personnel, je tiens à vous adresser mes plus sincères félicitations pour votre nomination.

Mme la Présidente, permettez-moi aussi, d'entrée de jeu, de vous signifier toute la fierté qui m'habite de me retrouver ici aujourd'hui dans l'enceinte de ce forum citoyen le plus extraordinaire qui soit. Ce privilège qui m'est accordé de m'adresser à vous me vient de cette magnifique confiance que m'ont témoignée les électeurs de Bellechasse lors du dernier scrutin. Je tiens à les remercier chaleureusement et les assurer de ma très grande diligence dans le respect de cette importante fonction qu'est celle de députée.

Il m'est aussi agréable de remercier chaleureusement et de saluer de façon toute particulière les dizaines de bénévoles, des hommes et des femmes qui n'ont ménagé aucun effort lors de la campagne électorale. Je tiens aussi, Mme la Présidente, parce que c'est important, à assurer la population de Bellechasse que je suis devenue, le 14 avril, la députée de chacun et de chacune, peu importent les différentes allégeances politiques.

Cette confiance des citoyens et citoyennes de Bellechasse m'a été accordée en fonction de plusieurs facteurs qui ont été déterminants. Les électeurs ont souhaité et commandé du changement; nous les avons entendus. Les citoyens ont été sensibles à notre projet de société audacieux et nécessaire où le citoyen occupera le centre des priorités, ce même citoyen, faut-il le rappeler, qui est étouffé par la réglementation, inquiété par son triste statut du plus taxé en Amérique du Nord et par un système de santé dont les ratés n'ont rien de rassurant.

● *(21 h 10)* ●

Notre gouvernement ne se perd pas en palabres et va droit au but: réinventer le Québec. Réinventer le Québec, c'est revoir nos façons de faire pour un État mieux adapté aux nouvelles réalités de notre société. En santé, c'est redonner au réseau ses lettres de noblesse

dans le respect de l'ensemble de ses composantes. C'est permettre au citoyen d'avoir accès à un médecin, lui permettre de se faire opérer dans des délais raisonnables et permettre aux professionnels de la santé de travailler dans des conditions optimales. Tout cela, Mme la Présidente, ne se situe pas dans un cadre philosophique mais bien dans un plan d'action.

La jeunesse constitue une force et une richesse dont on doit prendre soin comme de la prunelle de nos yeux. Notre gouvernement y verra en luttant contre le décrochage scolaire, qui prive le Québec, faut-il le rappeler, de ses ressources humaines les plus prometteuses. Nous revisiterons, là aussi, nos façons de faire. Nous agirons très tôt auprès de nos petits pour leur donner toutes les chances de réussite possibles, notamment par l'aide aux devoirs, l'augmentation du temps passé en classe au primaire et par l'embauche de professionnels oeuvrant dans des services complémentaires, eux qui ont vu leur effectif diminuer de 17 % au cours des dernières années.

L'apprentissage de l'anglais dès la première année sera une mesure importante, Mme la Présidente, pour nos enfants au moment où nous évoluons, vous le savez, dans un contexte de mondialisation et où parler deux et même trois langues est, à n'en point douter, Mme la Présidente, un gage pour l'avenir de ces futurs travailleurs. La concurrence féroce dans certains secteurs d'activité commande que nous donnions à nos enfants une formation adaptée à la réalité du marché du travail. C'est notre devoir. Pouvoir discourir dans au moins deux langues n'est plus un atout, Mme la Présidente, mais une nécessité.

Le secteur postsecondaire ne sera pas en reste. On le sait, le Québec fait face à une pénurie importante de main-d'oeuvre qualifiée. C'est aussi le cas dans Bellechasse. Certaines de nos entreprises sont freinées dans leur expansion en raison du manque de personnel spécialisé. Les régions travaillent d'arrache-pied pour attirer des entreprises et stimuler l'entrepreneurship. On ne peut se payer ce luxe de pénurie. Il faut donc former davantage de jeunes, que ce soit au secteur professionnel ou technique, et notre gouvernement développera des programmes pour en augmenter le nombre et la disponibilité.

Notre gouvernement verra à améliorer le niveau de vie des Québécois. Il est inacceptable, Mme la Présidente, que nous soyons les plus taxés en Amérique du Nord et que nous occupions actuellement le 52e rang parmi les 60 États et provinces du nord du continent. Nous reverrons l'impôt des particuliers afin de le ramener à la moyenne canadienne et nous simplifierons aussi, par la même occasion, la fiscalité des entreprises. Et, comme l'a mentionné notre premier ministre dans son discours inaugural — très bon, par ailleurs — dans cinq ans, les contribuables du Québec paieront 27 % moins d'impôts.

Les régions, Mme la Présidente, figurent parmi les priorités de notre gouvernement, et je ne peux que m'en réjouir. Des incitatifs fiscaux de l'ordre de 200 millions de dollars seront réservés pour favoriser l'occupation du territoire de nos milieux ruraux, sans oublier qu'ils pourront toucher une partie des redevances sur leurs ressources naturelles, le tout, bien entendu, sous le sceau d'une réelle décentralisation. Nous donnerons une fois pour toutes de vrais pouvoirs aux citoyens et citoyennes des régions.

Parmi les autres priorités de notre gouvernement, Mme la Présidente, mentionnons la révision du rôle de l'État québécois. Dans un monde en constante évolution, notamment dans le domaine des télécommunications et des communications, où les avancés technologiques commandent de nouvelles façons de faire, il faut, à mon avis, suivre et s'adapter et, au mieux — c'est ce que nous visons — être un chef de file. Nous reverrons donc le rôle de l'État et, par le fait même, les mandats de nos organismes et ministères, et leurs programmes parce qu'il nous faut revenir à la véritable mission de l'État, il nous faut revisiter l'État québécois, ses actions, ses services rendus au citoyen. Dans ce contexte, le gouvernement revisitera aussi la livraison de ses services.

L'Internet est maintenant monnaie courante et, je vous dirais, Mme la Présidente, incontournable. Nous nous rendrons disponibles par un gouvernement en ligne qui permettra l'accès 24-7 des services gouvernementaux partout au Québec, et cette nouvelle approche apportera avec elle la connexion Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec, un bien, je vous le rappelle, rendu essentiel. Chacun sait que ce service est attractif pour des entreprises intéressées à s'installer en région.

Parlons maintenant, si vous le voulez bien, de la famille. La famille, Mme la Présidente, est, dans ma vie, une valeur fondamentale. Je puis vous assurer que c'est une valeur aussi que partagent mes collègues du gouvernement. Sachez, Mme la Présidente, que notre gouvernement saura prendre les intérêts supérieurs de nos enfants en grande considération et qu'il cherche actuellement à faciliter la vie de nos familles québécoises en ouvrant des places en garderie, et les voies pour y parvenir sont multiples. N'est-ce pas cela que les familles du Québec veulent, des places en garderie?

Mme la Présidente, quiconque me connaît sait à quel point la qualité de l'environnement me préoccupe. Je ne suis pas alarmiste, ni pessimiste, ni même une environnementaliste, mais je suis consciente des enjeux, tout comme notre premier ministre, d'ailleurs, qui, dès lors de nos premières rencontres, m'a indiqué clairement son intention d'adopter un plan vert. Maintenant, la commande est passée.

Mme la Présidente, je suis extrêmement fière de participer à tout ce chantier, qui est à mon avis un des moments les plus forts depuis la Révolution tranquille. Nous entreprenons ces travaux avec courage, enthousiasme et confiance. Ce plan d'action que nous avons présenté à l'électorat en septembre 2002, un fait d'armes, est crédible et nécessaire. La population nous a donné un mandat clair, sans ambages: mettre de l'ordre dans les affaires de l'État en plaçant toujours le citoyen au coeur de notre action. Je vous dirais, Mme la Présidente, que tout ce beau défi m'emballe. L'état des finances publiques mettra notre gouvernement devant des choix qui pourront être difficiles. Nous ferons face à la musique parce que nous ne laisserons pas le Québec replonger dans les eaux troubles de déficits.

J'ai constaté que mon prédécesseur dans Bellechasse n'avait pas ménagé ses largesses virtuelles auprès de l'électorat de Bellechasse, des promesses de

plusieurs centaines de milliers de dollars dont l'arbitrage s'annonce ardu, Mme la Présidente. Cette soif démesurée du pouvoir à tout prix me laisse perplexe, et je suis indignée face à l'héritage d'un gouvernement qui semblait, ma foi, davantage préoccupé de soigner son image dans les médias, où il ne se gênait pas par ailleurs pour annoncer plusieurs fois la même annonce, que par un souci de rigueur. Mais nous gardons le sourire, Mme la Présidente, et nous agirons maintenant dans le meilleur intérêt des Bellechassois et de l'ensemble des Québécois dans la mesure des moyens financiers du Québec.

Le comté de Bellechasse est une magnifique région rurale aux multiples facettes. Tantôt industrielle, tantôt agricole, elle regorge de talents et de fierté. Si, Mme la Présidente, nous vivons plus souvent qu'à notre tour certains écueils en milieu rural, je puis vous assurer que l'ensemble des communautés de Bellechasse tiennent bon, et gardent le cap, et gardent confiance. Sa population rêve à des écoles non menacées de fermeture, à un retour de sa jeunesse, au développement de son plein potentiel récréotouristique et de l'entrepreneurship, et à l'achèvement de certains dossiers majeurs comme la pérennité du parc régional du Massif du Sud, un joyau régional, faut-il le rappeler, qui est en voie de devenir, Mme la Présidente, un levier économique majeur et pour qui la population souhaite la reconnaissance de sa capacité à gérer son développement par le retour des redevances et, pourquoi pas, l'étude du potentiel éolien dans la montagne.

En santé, les Bellechassois souhaitent la poursuite des plans de mise aux normes du Sanatorium Bégin et aussi du Foyer de Saint-Gervais, mais, surtout, Mme la Présidente, on souhaite l'arrivée de médecins. L'augmentation du nombre d'étudiants dans nos facultés de médecine et en sciences infirmières, tel que spécifié dans notre programme, nous rassure. Au chapitre des infrastructures routières, la continuité d'une route à quatre voies sur la 277 demeure un chantier de toute première importance pour une route sécuritaire pour la vie.

À titre d'adjointe parlementaire de la ministre de la Culture et des Communications, je suis particulièrement interpellée par les dossiers à caractère culturel. J'accompagnerai, Mme la Présidente, la Maison de la culture dans ses démarches pour la reconnaissance de la salle de spectacle à Saint-Damien et la Société du patrimoine de Sainte-Claire, qui, elle, caresse le rêve de faire de la maison du valeureux Dr Chabot un véritable centre d'interprétation. Nous sommes ici devant un trésor patrimonial dont l'héritage laissé par son propriétaire est riche d'enseignement sur la pratique médicale en milieu rural dans la première moitié du XXe siècle.

● *(21 h 20)* ●

Presque en terminant, Mme la Présidente, j'ai une pensée toute spéciale pour notre radio communautaire, Radio Bellechasse, un média dont j'ai été témoin de la naissance il y a plus d'une dizaine d'années maintenant, un média essentiel pour un milieu rural comme le mien, dans un monde, vous le savez, où l'on parle beaucoup de concentration de la presse. J'accompagnerai donc Radio Bellechasse dans ses démarches pour réaliser son plan de développement pour notamment améliorer son signal, puisque nos Appalaches lui font de l'ombre actuellement. Comme partout ailleurs au Québec, Bellechasse compte une multitude d'organismes d'économie sociale et à caractère social qui font un travail précieux et extraordinaire. Je les assure de mon écoute et de ma très grande compréhension. Et je réitère, Mme la Présidente, à l'ensemble des élus de Bellechasse-Etchemins ma grande ouverture à travailler étroitement avec chacun d'eux.

En terminant, Mme la Présidente, la tâche sera importante, mais notre gouvernement possède tout le talent et la volonté d'amener les Québécois et les Bellechassois vers de nouveaux horizons. Parce que nous avons fait nos devoirs au cours des quatre dernières années, nous avons dans notre besace un projet sérieux, ambitieux, certes, mais exaltant. L'équipe ministérielle, guidée par un premier ministre avisé et aimant profondément le Québec, regorge de talents et de compétences. Tous ensemble, nous réaliserons de grandes choses pour les Québécois et Québécoises.

Nos amis de l'opposition officielle s'amusent à alimenter la polémique, la peur, et à susciter le doute, et à détourner le vrai débat des réels enjeux: mettre le Québec sur les rails du XXIe siècle. Nous gardons le cap sur ce que nous avons à faire, Mme la Présidente, en respect du mandat reçu de la population. La besogne est grande, mais la volonté et la détermination y sont. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Alors, merci, Mme la députée. Je reconnais maintenant le député de Charlevoix, vice-président de la commission des finances publiques et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'institutions financières. M. le député, à vous la parole.

M. Rosaire Bertrand

M. Bertrand: Merci, Mme la Présidente. Merci, Mme la Présidente. C'est toujours avec émotion que je me lève en Chambre. Et je vous admets que, même à 66 ans, probablement le plus âgé en Chambre, pas en années de service mais en âge réel, c'est encore avec cette même émotion, c'est encore avec cette même fierté de représenter notre population que je me lève ici, ce soir. Et, je regardais, je discutais avec certains de nos nouveaux collègues, des deux côtés de la Chambre, je la sens aussi, cette fierté-là. Combien de personnes me disent: On était à la maison, on regardait, il y a cinq ans, 10 ans, les débats et jamais on n'aurait pensé être là. C'est ça, aujourd'hui, on est ici. Je comprends l'émotion, la fierté de chacune et chacun. Et je pense qu'on est tous animés — il y a peut-être une petite distinction avec ce que j'entends, par exemple — je pense qu'on est vraiment tous et toutes animés du même sentiment, c'est-à-dire de servir du mieux possible et avec toutes nos énergies notre population, population, d'abord, qui nous élit dans notre comté et évidemment celle du Québec.

Je me permettrai, Mme la Présidente, de faire mon intervention en vous parlant évidemment de Charlevoix mais en faisant un lien avec... en informant et en disant ce qu'est Charlevoix et en faisant un lien avec ce qui semble se dessiner, en vous parlant aussi de Charlevoix, qui appartient... ou qui est dans une grande région qui est la région de la Capitale-Nationale et,

évidemment, qui a à vivre... Charlevoix et Portneuf, qui ont à vivre une situation déjà particulière. Et, moi non plus, je ne suis pas alarmiste, de nature, mais je me dois, au nom de mes citoyens et citoyennes, d'être très, très attentif à ce qui se passe actuellement. Moi aussi, j'espère que le ministre des Finances et Mme la Présidente du Conseil du trésor sauront, dans le prochain budget et les crédits, faire taire certaines rumeurs qui sont quand même, il faut l'admettre, très, très négatives.

Permettez-moi d'abord, pour mon troisième mandat consécutif, d'à la fois remercier la population de Charlevoix et les féliciter et remercier de m'avoir confié un troisième mandat, population que j'aime beaucoup, population très, très chaleureuse et population qui vit quand même des situations particulières, et j'y reviendrai. Donc, je les remercie beaucoup de cette confiance. Je remercie tous les bénévoles, nombreuses et nombreux, les femmes et les hommes qui ont travaillé très, très fort dans cette élection-là pour évidemment me faire élire, me faire réélire, et aussi pour les autres candidats, les autres partis. Ça me fait toujours plaisir, partout où je vais dans le comté, de dire que le bénévolat est aussi extrêmement important en politique, surtout quand on croit en la cause de la politique, la noblesse du métier qu'on pratique. Les féliciter pour avoir, je pense, Mme la Présidente, choisi le bon candidat.

Des voix: ...

M. Bertrand: Dit en toute humilité, bien sûr. Dit en toute humilité, bien sûr. Je suis persuadé que mon collègue d'en face, le député de Kamouraska et ministre maintenant, est très, très d'accord avec ça, même s'il aurait préféré qu'un candidat de son parti soit élu. Mais, je répète, je pense que la population a fait le bon choix.

Ceci dit, trêve de plaisanterie, Mme la Présidente, Charlevoix, c'est un comté tout en longueur. Charlevoix, puis je le répète parce qu'il y a quand même beaucoup de personnes qui ne le savent pas encore, Charlevoix, l'entrée de Charlevoix, d'un côté, c'est Sainte-Anne-de-Beaupré et, de l'autre côté, c'est Baie-Sainte-Catherine, donc ça fait très, très grand comme comté. C'est deux MRC et cinq municipalités additionnelles. C'est un comté où l'industrie principale, l'industrie majeure, évidemment, c'est l'industrie touristique. Mais il y a quand même d'autres domaines aussi.

C'est un comté où, en plus des deux municipalités aux extrémités, on a le plaisir d'avoir l'Île-aux-Coudres, où c'est un endroit tout à fait merveilleux, où je connais plusieurs de vos collègues, Mme la Présidente, qui aiment bien gros venir réfléchir à l'Île-aux-Coudres — j'ai toujours pensé que, dans Charlevoix, d'ailleurs, c'était un bon endroit pour venir y réfléchir — et aussi, à l'autre extrémité, Sagard, qui est un autre endroit très, très typique. Donc, on peut déjà voir qu'en géographie Charlevoix, c'est grand, Charlevoix, c'est évidemment beaucoup aussi de municipalités à servir. Soit dit en passant, j'ai eu beaucoup de fusions dans le comté de Charlevoix, de très, très belles fusions, et je n'en connais pas une seule qui voudrait que les débats reviennent sur la défusion. C'est un succès à chaque plan. Je fais juste une parenthèse pour dire que, quand on a de la bonne volonté de part et d'autre, je pense que ça aide beaucoup.

Donc, je disais que l'industrie touristique est l'industrie majeure dans Charlevoix. Il y a aussi beaucoup d'agriculture. Il y a aussi évidemment la forêt; il y en avait beaucoup plus autrefois. Il y a l'agroalimentaire et la culture qui se développent maintenant davantage. J'en parle parce qu'il y a quand même un lien, et on va le voir, à la fois avec le discours inaugural et à la fois avec ce que va nous annoncer le ministre des Finances cette semaine puis ce que va nous annoncer aussi probablement la présidente du Conseil du trésor dans les crédits. On s'apercevra que, quand je parle de Charlevoix, la plupart des comtés en région vivent certaines... la plupart des situations sont les mêmes, et d'où l'importance qu'on va attacher évidemment à ce qui va se passer cette semaine.

Cependant, tout en admettant que c'est un comté d'une richesse inestimable en beauté de... en beauté physique, des paysages, l'eau, les montagnes, c'est un comté très, très riche dans la qualité de cette population de Charlevoix, c'est, en même temps, un comté qui vit une fragilité assez marquée sur son économie, dû, évidemment, comme partout ailleurs, partout dans nos comtés de région particulièrement, mais je pense que c'est aussi vrai pour Québec et Montréal... l'exode des jeunes nous fait très, très, très mal. Mais, moi, j'ai toujours dit que ce n'est pas un phénomène de parti politique, c'est un phénomène qui existe, qui existe, je pense, partout dans le monde. Et, à mon sens, il faut surtout trouver des méthodes de ramener nos gens, d'accueillir nos nouveaux arrivants dans chacun de nos comtés. Et ce n'est pas toujours facile. Ce n'est pas toujours facile parce que, dans Charlevoix, comme aussi certains de nos autres comtés, dans Charlevoix, il y a beaucoup d'emplois saisonniers. L'industrie touristique, on est maintenant à rallonger pas mal nos saisons, mais on n'a pas encore atteint le point où on peut dire que ce sont des emplois permanents.

Donc, l'industrie touristique qui procure des emplois saisonniers, l'agriculture procure des emplois saisonniers et la forêt aussi. Alors, tout ça pour vous dire que, tout en étant un comté très, très riche, qui est en plein développement, qui s'améliore régulièrement... D'ailleurs, c'est pour ça que j'interviens, parce que je ne veux pas que le travail qu'on a fait dans les dernières années, qu'on soit obligé de recommencer lorsqu'on prendra le pouvoir, si c'est possible qu'on puisse maintenir cette progression-là dans notre comté.

● *(21 h 30)* ●

Et, quand je regarde tout ça, bien sûr, c'est ce qui m'amène à me préoccuper, dans ce que j'ai entendu, les propos dans le discours inaugural et, évidemment il semblerait que ce ne sont que des rumeurs, mais dans des rumeurs qui circulent concernant, exemple, notre diminution d'aide aux entreprises, diminution d'aide à tout ce qui bouge dans le communautaire, diminution d'aide au niveau... diminution, si on ne parle pas de disparition totale de nos CLD, CRCD et régies de la santé, entre autres... Je me demande à quelle place qu'on va pouvoir, si on fait tout ça, garder dans chacun de nos comtés cette participation de notre société civile à l'évolution qu'on a connue dans les dernières années.

Alors, Mme la Présidente, moi, j'espère beaucoup des prochaines journées pour qu'on puisse permettre à nos populations, qu'on puisse permettre à

nos intervenants... Et là, contrairement à ce que pourraient dire certaines personnes, ce n'est pas d'être alarmiste. Encore aujourd'hui, j'ai eu deux téléphones d'intervenants qui me demandent: Peux-tu nous dire le plus rapidement possible qu'est-ce qui va se produire, que ce soit dans le cas des CLD, CRCD ou autres? Alors, tout ça pour vous dire que, à l'heure actuelle, il m'apparaît extrêmement important que les évaluations, les analyses qui sont faites au niveau gouvernemental soient les bonnes analyses et qu'on regarde ça de façon très, très positive et très, très dynamique.

Je fais un lien aussi, Mme la Présidente, avec la grande région de la Capitale-Nationale, région où je suis très, très fier d'appartenir. J'ai été très, très fier de servir comme ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et j'interviens pour souhaiter très, très fort que le Bureau de la Capitale-Nationale demeure, que les fonds qui y sont attribués demeurent. On s'est battus très, très fort, à la fois comme gouvernement et à la fois comme intervenants aussi, pour avoir cette particularité-là dans la capitale, et ça m'apparaît extrêmement important et primordial qu'on préserve à la fois la structure... quitte à l'améliorer si on trouve qu'elle doit être améliorée, qu'on préserve aussi ses fonds. Et je vous dis que, de façon très, très particulière — et ça, j'avais l'occasion d'en parler avec le ministre qui est maintenant responsable de la Capitale-Nationale — j'espère qu'on saura aussi tenir compte des particularités à la fois de Charlevoix et de Portneuf dans cette grande région qui est la Capitale-Nationale, sachant très bien que ce n'est pas toujours facile de faire les distinctions. Mais c'est le défi qu'on a, c'est le défi qu'ont les gens qui sont dans Montréal et qui entourent Montréal, même chose Rimouski, même chose Chicoutimi, garder l'équilibre entre les... avec les grands centres et ce qui entoure les grands centres.

Alors, Mme la Présidente, tout ça pour vous dire que je suis de très, très près ce qui va se passer pour, de façon particulière, l'ensemble du Québec, mais aussi de façon très, très particulière, encore plus pour le très beau comté de Charlevoix. Et, Mme la Présidente, par votre entremise, j'invite tous vos collègues à venir en n'importe quel temps dans Charlevoix, la démocratie y est respectée. Je vois certains de mes collègues avec qui j'ai déjà eu l'occasion de fraterniser. Alors, en tout temps, on se fera un plaisir de vous accueillir, quel que soit le parti politique qu'on représente. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Alors, je suis maintenant prête à reconnaître un prochain intervenant. Alors, je reconnais le député de Charlesbourg.

M. Éric R. Mercier

M. Mercier: Mme la Présidente, le printemps que nous venons de vivre a été un moment privilégié dans la démocratie québécoise, la victoire d'un gouvernement libéral. En effet, Mme la Présidente, la population du Québec a décidé de porter au pouvoir une équipe compétente, riche en talents et en expérience et, surtout, capable de réaliser les changements désirés par tous.

Comme le disait si bien le premier ministre dans son discours inaugural, notre gouvernement est celui de tous les Québécois. C'est celui des femmes autant que des hommes, c'est celui des enfants qui remplissent nos écoles de joie et d'espoir, jusqu'aux aînés qui ont bâti cette société unique. Nous serons à l'écoute des citoyens, ceux qui sont nés ici tout comme ceux qui se sont joints à nous.

Mme la Présidente, je suis un jeune homme, un nouveau député au sein de cette noble Assemblée. Je suis, Mme la Présidente, de cette nouvelle génération de jeunes Québécois et Québécoises bien préparés qui veulent faire entendre leur voix et surtout qui désirent changer les choses.

Mme la Présidente, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour applaudir votre nomination et celle des vice-présidents de l'Assemblée nationale ainsi que celle du député de Jeanne-Mance, évidemment. Je suis convaincu que vous serez en mesure de protéger notre démocratie, de présider justement nos débats et surtout, Mme la Présidente, de garantir notre droit de parole pour la défense des intérêts des citoyennes et des citoyens de nos comtés respectifs.

Mme la Présidente, je suis heureux de la décision des citoyennes et des citoyens du Québec d'avoir élu un gouvernement libéral fort et compétent qui saura faire face aux nouvelles réalités en ce début du IIIe millénaire. Il était grand temps que les Québécoises et Québécois expriment leur désir de changement à un gouvernement devenu trop interventionniste, un gouvernement qui ne consultait même plus ses citoyens avant de prendre des décisions importantes. Rappelons-nous seulement les fusions forcées imposées par le gouvernement précédent, la démocratie municipale écorchée.

Mme la Présidente, le comté de Charlesbourg est un comté urbain; il comprend plus de deux tiers du territoire et de la population de l'actuel arrondissement de Charlesbourg. Il est animé par une population dynamique, par ses nombreux organismes sociocommunautaires, ses jeunes et moins jeunes et ses milliers de bénévoles, ses nombreux attraits culturels et touristiques tels que le Moulin des Jésuites, le Trait-Carré, le nouveau Jardin zoologique. Ses parcs et ses espaces verts en font un milieu de vie de grande qualité.

Mme la Présidente, je tiens à remercier sincèrement — et je le dis bien, sincèrement — les citoyennes et les citoyens de mon comté pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. C'est un grand privilège qu'ils m'accordent. Aussi, je m'engage, dans la mesure de mes capacités et de mes compétences, à protéger et à défendre les intérêts de chaque citoyen et citoyenne de Charlesbourg. Mme la Présidente, je profite également de l'occasion pour remercier mon épouse Caroline, toute ma famille, l'organisation libérale et tout particulièrement sa présidence, tous les membres de notre association de comté et toute mon équipe électorale et ses bénévoles pour le succès que nous avons obtenu le 14 avril dernier.

Mme la Présidente, nous sommes arrivés au bout d'un modèle de fonctionnement de l'État; nous devons maintenant le revoir pour lui redonner vigueur. L'État québécois est sous pression depuis plusieurs années. Il ne parvient plus à faire ce qu'il faisait de mieux: soigner adéquatement la population, mieux encadrer les élèves en difficulté, répondre efficacement

aux besoins des jeunes, des personnes handicapées et des moins jeunes. Mme la Présidente, l'État québécois a vieilli; il se trouve aujourd'hui en décalage face aux citoyens et aux organismes; il ne parvient plus à répondre efficacement à leurs besoins.

Le Québec souffre d'un sous-investissement dans des secteurs stratégiques: les jeunes, les aînés, les personnes handicapées, les organismes de services. Les groupes communautaires de mon comté de Charlesbourg en font les frais quotidiennement. L'autre jour, Mme la Présidente, un citoyen de mon comté est venu me raconter les déboires qu'il avait subis avec un tribunal administratif. Après plus de cinq ans, il attend encore aujourd'hui la décision. C'est une situation déplorable, Mme la Présidente. C'est pour cette raison, Mme la Présidente, que j'appuie totalement le programme de mon parti politique, le Parti libéral, qui veut revoir en profondeur les organismes de l'État québécois.

● *(21 h 40)* ●

Mme la Présidente, il faut humaniser l'État québécois. Il faut l'amener à une dimension humaine et faire en sorte qu'il soit véritablement au service des citoyens. Mme la Présidente, contrairement à ce que nos collègues de l'autre côté de la Chambre prétendent en lançant de hauts cris, nous ne voulons pas couper pour couper. Nous voulons tout simplement rendre les services disponibles aux citoyens, et ce, Mme la Présidente, dans une limite de temps raisonnable. C'est ça que nous voulons faire, Mme la Présidente, nous voulons offrir de meilleurs services, à meilleurs coûts, dans un délai raisonnable.

Mme la Présidente, notre plan d'action prévoit que nous allons passer en revue l'ensemble des ministères, sociétés d'État, organismes publics et parapublics ainsi que l'ensemble des programmes qu'ils administrent. Mme la Présidente, je ne peux qu'y applaudir. La population du Québec et celle de mon comté de Charlesbourg nous ont élus. Par conséquent, elle nous a donné toute la légitimité nécessaire pour mettre en chantier notre plan d'action, et c'est ce que nous ferons, Mme la Présidente. Nous allons remettre à jour le fonctionnement de notre État. Comme le disait notre premier ministre dans son discours inaugural, nous procéderons avec méthode et rigueur, selon des principes de gestion qui seront les principes de notre administration. Ainsi nous allons recentrer le Québec d'aujourd'hui sur ses missions essentielles, soit la santé, le savoir, la prospérité et la sécurité. Mme la Présidente, notre premier souci sera moins de structures, plus de services. L'État québécois doit devenir un instrument au service de la réussite de ses citoyens.

Mme la Présidente, nous sommes les citoyens les plus taxés du continent nord-américain. Nous ne pouvons plus exiger davantage de sacrifices des Québécois et des citoyennes et des citoyens de mon comté de Charlesbourg. Mme la Présidente, j'ai rencontré, durant ma campagne électorale, des centaines de mes citoyens et citoyennes, communément appelés la classe moyenne, qui se sont plaints des taux de taxation et d'imposition exagérés. Ils ont l'impression qu'ils ne reçoivent pas tous les services auxquels ils ont droit pour tout l'argent qu'ils se sont fait imposer sur leurs chèques de paie. C'est pourquoi, Mme la Présidente, que j'appuie et que j'endosse sans réserve les éléments des grands travaux contenus dans le discours inaugural du premier ministre, et plus particulièrement la simplification et l'allégement du fardeau fiscal des citoyens et citoyennes.

Mme la Présidente, toutes les régions du Québec sont aux prises avec le vieillissement de la population. C'est le cas également pour mon comté. Le vieillissement de notre population, les avancées technologiques, la hausse des médicaments, et autres exercent une pression importante sur notre service de santé, si bien que l'accès aux services s'est détérioré sérieusement au fil des ans. Pour mon comté, les services de soins et l'aide à domicile devront s'accroître considérablement afin de permettre à nos parents de pouvoir demeurer plus longtemps dans leurs maisons. Comme nous l'avons répété à maintes reprises durant notre campagne électorale, la santé, c'est notre priorité. C'est pourquoi, Mme la Présidente, que notre gouvernement va débloquer les ressources nécessaires afin de pallier aux pénuries de médecins et de personnel infirmier et que nous allons rebâtir notre réseau de la santé et des services sociaux, si bien que notre gouvernement prévoit que, dans cinq ans, notre système de santé sera en meilleure forme. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Alors, merci, M. le député. Je suis maintenant prête à reconnaître la députée de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles. Madame.

Mme Hélène Robert

Mme Robert: Merci, Mme la Présidente. Alors, d'entrée de jeu, je vous félicite pour votre élection à la deuxième vice-présidence mais, quand vous êtes assise là, vous êtes la présidente de la séance. Alors, félicitations, je suis d'autant plus heureuse que vous représentez le tiers des personnes qui travaillent à la présidence, ce qui est à peu près l'équivalent aussi des députés qui siègent dans cette Assemblée. Alors, tous ensemble, nous allons travailler à augmenter ce nombre pour aller vers la demie.

Je salue aussi mes collègues, particulièrement les nouveaux collègues. 48 nouveaux députés dans cette Chambre, c'est important quand on sait tout l'investissement qui doit être apporté à leur entrée et aussi l'investissement qui est fait ici par ces gens. Je salue aussi certainement les collègues qui sont ici depuis plusieurs années. Je pense qu'on doit les saluer bien bas, pour dire l'expression, car c'est non seulement un honneur et un privilège d'être ici, mais je pense que, à ces gens-là aussi, on doit leur dire merci. Parce que je dis très souvent aux gens: Vous savez, il faut vraiment avoir un côté missionnaire pour travailler au service de la population comme député, et ça, peu importe le parti.

Alors, j'ai le plaisir d'être députée de la circonscription de Deux-Montagnes pour la troisième fois, mais je dois dire que, lors de la dernière route, j'ai perdu une partie de mon territoire, du territoire de Deux-Montagnes, qui forme maintenant la belle circonscription de Mirabel. Simplement rappeler... Je me suis fait poser la question dernièrement probablement à cause de Mirabel qui... La circonscription porte le même nom que la ville de Mirabel. On me demande: Est-ce

que Deux-Montagnes porte ce nom-là à cause de la ville de Deux-Montagnes? Parce que, dans la circonscription de Mirabel... de Deux-Montagnes, maintenant, nous avons la ville de Saint-Eustache, qui est la plus grosse agglomération, et nous avons aussi la ville de Deux-Montagnes. Non, Deux-Montagnes est née beaucoup plus tard que le comté de Deux-Montagnes parce qu'il faut se rappeler que le comté de Deux-Montagnes, Louis-Joseph Papineau en a été le député. Alors, vous voyez que ça fait quand même plusieurs années que cette circonscription existe. Et probablement que Deux-Montagnes est issue du lac des Deux Montagnes.

Et pourquoi le lac des Deux Montagnes s'appelle-t-il le lac des Deux Montagnes? Alors là, c'est... Si jamais vous avez eu à naviguer sur le lac, vous allez remarquer qu'à un certain moment vous avez, d'un côté... à un certain endroit, vous avez, d'un côté, le mont Rigaud, qui est dans la circonscription de Vaudreuil, et, dans la partie est, vous avez le mont Bleu que, nous, on appelle le mont Bleu. Ce sont des petites collines qui font partie des Montérégiennes. Et, à cet endroit, les Indiens, lorsqu'ils voyageaient de l'Outaouais, et tout ça, avaient un point d'arrêt à cet endroit-là. D'ailleurs, vous avez remarqué qu'il y a des plages, il y a des endroits bas, d'ailleurs où est présentement Kanesatake, et tout ça. Et probablement qu'ils se disaient entre eux: Nous arrêtons aux deux montagnes, d'où le nom du lac des Deux Montagnes.

Alors, un petit peu d'histoire en parlant des origines et surtout pour rappeler que Deux-Montagnes est un comté qui existe depuis très longtemps. Et je m'amuse très souvent à dire maintenant que les deux montagnes ne sont plus dans le comté des Deux-Montagnes. Alors, nous en avons gardé le nom parce que Saint-Eustache a vraiment été la ville-centre, le chef-lieu durant toutes ces années-là, et c'est comme ça que la circonscription de Deux-Montagnes se poursuit sur les bords de la rivière des Mille-Îles maintenant, mais non très loin, toujours à côté de ces deux montagnes-là.

● *(21 h 50)* ●

J'adresse un sincère merci aux électeurs de ma circonscription, qui m'ont redonné leur confiance pour un troisième mandat. C'est certain que les représenter, pour moi, est toujours un privilège et c'est toujours un défi renouvelé. Je les assure de ma plus totale accessibilité, de ma disponibilité et aussi de mon écoute. Je veux, de façon toute particulière, remercier l'exécutif du Parti québécois de Deux-Montagnes et les membres du comité électoral pour leur confiance à mon endroit et les longues heures d'investissement tout au long de la campagne.

Un merci aussi bien senti va à tous les militants et les militantes du Parti québécois de ma circonscription pour leur appui et l'implication constante d'abord pour faire réélire une députée du Parti québécois et, surtout, pour la cause qui nous rassemble tous: la souveraineté du Québec, un pays pour une nation. Je veux aussi remercier tous les militants de tous les partis qui ont travaillé dans mon comté pour justement que cet exercice de la démocratie puisse se faire. Et je dois saluer, chez nous, il y avait trois autres candidats... pour le travail qu'ils ont fait, qu'ils ont accompli, et les gens qui ont participé à cette élection.

Je dois aussi beaucoup aux membres de ma famille, qui m'ont appuyée avec constance et compréhension, entre autres ma fille Marylène, son conjoint Stéphane et Mirka, qui était ma pile dynamisante — elle a d'ailleurs tenu à m'accompagner pour déposer mon bulletin de mise en candidature; alors ça promet, elle a à peine un an et demi — et ma soeur Pauline, qui a toujours été de mes campagnes électorales, qui a toujours été là, jour après jour, durant toute la campagne électorale. Les autres, je les en remercie aussi, parce qu'ils m'ont appuyée de loin, mais l'appui est précieux durant ce temps très fort.

Lors de ma campagne électorale, j'ai eu maintes fois l'occasion d'exposer les problématiques et de prendre des engagements. Je reviens sur quelques-uns ici. Ce ne sont pas des engagements... ce sont plutôt des engagements d'orientations, des valeurs, des façons de faire auxquelles je crois profondément. En partant, je vais parler de l'Hôpital de Saint-Eustache, qui est en deuxième phase, qui devrait passer, j'espère que... Je vais continuer à les appuyer pour que cette phase-là puisse bien s'accomplir. C'est un hôpital qui est à Saint-Eustache mais qui dessert un grand bassin de population qui est en constante croissance, et les gens utilisent de plus en plus cet hôpital même si on est à proximité de Montréal. Alors, ce n'est pas un luxe. À l'heure actuelle, vous savez, les bungalows sont montés en avant de l'hôpital. Alors, c'est quelque chose qu'on va continuer de suivre et que je suis certaine que le nouveau gouvernement va aussi suivre avec grand intérêt.

Je me suis engagée beaucoup aussi à travailler au renforcement du réseau de la santé. On a déjà fait beaucoup de travail. Ce renforcement-là passe par le travail qui se fait sur le terrain par les équipes de nos CLSC, de nos CHSLD et du centre hospitalier. Je dois dire que, chez nous, ces gens-là travaillent dans un réseau complet, qu'ils circulent très, très bien. Mais c'est impérieux qu'il y ait des injections de fonds massifs en première ligne, là, pour ce qui est de toute la question des soins à domicile, surtout que, dans notre région, avec la montée constante de la population, nous étions en déficit assez fort.

Il y a aussi — c'est préoccupant pour moi — toute la question des groupes de médecine familiale. Ma population comptait beaucoup sur cette organisation, parce que, à l'heure actuelle, beaucoup de nos gens n'ont pas de médecin de famille. Il en manque beaucoup chez nous, et nous comptions beaucoup sur cette façon de desservir la population pour répondre aux besoins de notre population.

J'ai beaucoup insisté aussi sur mon engagement vis-à-vis le soutien à la participation à la vie communautaire et solidaire. Chez nous, les groupes communautaires, comme dans beaucoup de circonscriptions — mais on a toujours l'impression qu'il y en a davantage chez nous qu'ailleurs parce qu'on vit beaucoup plus proche d'eux — sont très importants, que ce soit le prolongement des services que l'État ne peut pas desservir et auxquels ils rendent des services à des coûts très, très faibles ou que ce soit dans le sport, dans la vie culturelle et dans tous ces secteurs d'activité qui font qu'une communauté, par l'entraide, arrive à répondre à énormément de besoins, mais qu'il est impératif que l'État puisse y apporter son soutien et son encouragement.

Un autre de mes engagements qui, pour moi, va demeurer une préoccupation, c'est toute la question de la famille. Et, quand je parle de famille, je parle du... on a parlé beaucoup des garderies, mais je parle vraiment, oui, des jeunes enfants mais jusqu'aux grands-parents, alors, tout cet ensemble de personnes auxquelles nous devons répondre. Répondre à la famille, c'est se construire une société beaucoup plus heureuse. L'éducation, oui, la réussite, il faut continuer à y travailler. Il faut aussi travailler beaucoup à la prévention, et vous savez que, entre autres, les garderies, c'est un des premiers moyens de prévention en ce qui a trait à la réussite scolaire.

Il y a aussi toute la question du développement durable, c'est-à-dire cet équilibre, ce respect que nous devons réapprendre — on a beaucoup de travail à faire là-dessus — de la nature. Autant nous avons à apprendre sur le respect des individus avec qui nous vivons dans la société, sur l'accès à l'égalité, et tout ça, autant aussi nous avons à apprendre... à tout cet environnement, que ce soient nos arbres, notre eau, notre sol, notre air avec lequel nous vivons et que nous polluons, nous n'entretenons pas, et il faut vite s'en occuper. Autant il faut s'occuper à se dépolluer, comme on dit, le mental et l'esprit, autant il faudra s'occuper à dépolluer l'environnement dans lequel on est.

Alors, qu'il me soit permis d'exprimer ici un sérieux questionnement sur les problèmes et les risques qui semblent nous guetter quant à l'incertitude créée à l'heure actuelle par le discours inaugural: l'économie, l'économie sociale, les services de garde, le financement des entreprises, les groupes communautaires, les CLD — dont le nôtre vient, du reste, de produire un bilan annuel des plus positifs — et surtout l'inquiétude tant qu'à la participation — mon collègue l'a soulevé juste avant moi — tant qu'à la participation citoyenne à la réussite de notre gouvernance. Je pense, entre autres aussi, à des CLSC, des CLD, des CRD. En tout cas, toute cette participation citoyenne, pour moi, est quelque chose qu'il faut regarder deux fois avant de passer à autre chose.

● *(22 heures)* ●

Nous jouissons d'acquis précieux qui ont fait leur preuve et démontré leur grande pertinence dans notre milieu. Visiblement, le gouvernement n'a pas saisi la chance que lui offrait le discours inaugural pour rassurer la population du Québec quant aux véritables changements qu'il souhaite mettre en place et sur leurs conséquences. La population était en droit de s'attendre à ce que le nouveau gouvernement lui explique véritablement sa vision du Québec, sa vision de la société québécoise. Mais le discours n'a rien de rassurant; au contraire, c'est l'épée de Damoclès qui est plus présente au-dessus de nos têtes. Le gouvernement du Parti libéral nous indique son intention, et je cite, «dans les mois qui vont suivre[...] — de — passer en revue des ministères, sociétés d'État, organismes publics et parapublics ainsi que l'ensemble des programmes
qu'ils administrent.»

Pour ce faire, le nouveau premier ministre annonce la création de six grands travaux. On a badiné, on a parlé que ce ne sera plus les 10 travaux d'Astérix, mais les six travaux des libéraux. Moi, j'ajouterais: Mais en moins drôle. Alors, selon moi, ça va être en beaucoup moins drôle. Alors, tout cela prendra combien de temps? Que devrons-nous répondre alors à nos commettants, nos entrepreneurs, nos familles? Par ce chantier dont la durée est indéterminée, le gouvernement libéral vient non pas seulement d'annoncer le gel des budgets des ministères, mais le gel du développement des initiatives locales de la société québécoise tout entière.

On ne retrouve aucune véritable vision sociale dans ce discours inaugural, contrairement à cette trop brève affirmation du premier ministre prétendant que les libéraux seront là pour chacun d'eux, dans un esprit de justice sociale. Mais où est donc cette justice si les citoyens ne peuvent avoir les services auxquels ils ont droit, pour lesquels ils paient des impôts?

Je déplore que de nombreux services seront paralysés par la réingénierie annoncée et qui n'est en fait qu'une manipulation verbale pour leur permettre de sabrer dans les programmes sociaux et les services à la population en vue de respecter la véritable première priorité, la baisse d'impôts de l'ordre de 27 %. Voici encore où sera pris l'argent pour financer cette promesse électoraliste. On en a vu quelques aperçus dans le discours inaugural: hausse des frais de garderie, hausse de frais de scolarité, nouveaux pouvoirs aux municipalités, donc avec... hausse d'impôt foncier. Nous n'avons là, M. le Président...

Des voix: ...

Mme Robert: On m'interpelle pour dialoguer, et je pense que, M. le Président, je dois que vous parler, à vous. Nous n'avons là, M. le Président, rien de moins que de la taxation déguisée.

Ils se disaient prêts, mais, visiblement, ils ne le sont pas, ils auront besoin de plusieurs mois. Pendant ce temps, qu'adviendra-t-il du développement économique, de l'emploi?

L'économie sociale, dans Deux-Montagnes, est une valeur sûre. Sera-t-elle à l'abri des caprices du gouvernement libéral? Qu'adviendra-t-il sous peu du CLD, un des meilleurs, des plus performants au Québec et un organisme reconnu dans tous les milieux? Nos CPE voguaient vers une croissance dont on ne peut penser qu'elle aurait permis l'atteinte des objectifs du nombre de places en garderie. Et, maintenant, avec le triste questionnement libéral, que peut-on attendre? Que dire aussi... Parce que, vous savez, au niveau des CPE, il y a eu une mobilisation de toute la société. Vous le savez, il y a beaucoup... que ce soient des collègues d'un côté ou l'autre, tout le travail qu'on a dû investir pour cette prise en charge de notre société pour la construction de nos CPE.

Que dire aussi de la lutte à la pauvreté fermement engagée sous le précédent gouvernement? Ici, silence inquiétant et dérangeant, les libéraux préférant de loin le seul citoyen qui performe, qui réussit.

Le 1er mai dernier, j'ai reçu le mandat d'agir à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles. C'est avec enthousiasme que j'entreprends la Trente-septième Législature.

Tout au long de la campagne électorale, le Parti libéral n'a cessé de répéter que sa première priorité était la santé. Ce gouvernement parle de pénurie du personnel infirmier, mais a-t-il prévu que, pour pouvoir augmenter,

comme il l'annonce, le nombre d'admissions, il devra s'assurer que le système d'éducation puisse répondre à cette demande? Le milieu des infirmières et infirmiers affirmait récemment que le gouvernement libéral aura probablement du mal à augmenter le nombre d'admissions en sciences et techniques infirmières, comme il s'était engagé à le faire en campagne électorale et dans son discours inaugural.

Pour contrer la pénurie de personnel infirmier, les libéraux veulent augmenter de 500 le nombre d'admissions en médecine infirmière. Pourtant, les collèges et universités risquent d'avoir de la difficulté à atteindre cet objectif par manque d'enseignants et de stages cliniques. Quant à la réorganisation du travail souhaitée par les libéraux, les ordres professionnels de la santé et les syndicats n'ont pas attendu le gouvernement. Ils ont déjà entrepris un travail de modernisation de leur organisation du travail. De plus, le gouvernement du Parti québécois avait modifié les champs de pratique ainsi que les activités de plusieurs ordres professionnels de la santé qui oeuvrent dans le système public. Les lois professionnelles, pour la plupart édictées au début des années soixante et dix, n'avaient pas été révisées en profondeur depuis lors. C'est ce qui a incité le gouvernement du Parti québécois à mettre en place un groupe de travail qui a accouché de la loi n° 90, loi qui fait une large place à la complémentarité et à l'interdisciplinarité.

Le 30 janvier 2003 sont entrées en vigueur toutes les dispositions générales de la loi n° 90, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé et celles relatives aux infirmières et infirmiers, aux infirmières et infirmiers auxiliaires, aux technologues en radiologie et aux technologistes médicaux qui voient ainsi leur champ d'exercice et leur activité modernisés.

Alors, c'est certain que ce projet de loi prévoit un nouveau partage des champs d'exercice professionnel dans le domaine de la santé. Il y a déjà un cadre qui est établi. Le gouvernement avait mandaté l'Office des professions pour l'étude et la consultation du second rapport. Alors là nous comptons sur ce gouvernement, qui fait de la santé sa première priorité... de déposer le plus rapidement possible un projet de loi qui modifiera les activités de ces ordres professionnels afin de répondre davantage aux nouvelles réalités. Alors, je compte sur ce gouvernement pour mettre fin à l'incertitude. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, Mme la députée de Deux-Montagnes. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé et ministre de la Culture. Mme la députée.

Mme Line Beauchamp

Mme Beauchamp: Merci, M. le Président.

Des voix: Bravo!

Mme Beauchamp: Merci. Habituellement, les rappels, c'est après le... Merci, M. le Président.

C'est vraiment un honneur pour moi de me lever en cette Assemblée nationale du Québec pour parler au nom des citoyens et citoyennes de Bourassa-Sauvé, résidents de Montréal-Nord, qui m'ont renouvelé leur confiance pour une deuxième fois le 14 avril dernier. J'insiste sur ce point, je parle en leur nom. Quand je me lève en cette Chambre, vous devez entendre les aînés de Montréal-Nord. Vous devez entendre des familles, y compris les chefs de famille monoparentale, trop nombreuses dans mon comté. Vous devez entendre des enfants et des jeunes pleins de projets. Vous devez entendre des citoyens membres des communautés culturelles qui contribuent à façonner notre société. Vous devez entendre les travailleurs, les travailleuses, les entrepreneurs, les chercheurs d'emploi. Je m'emploierai à tous les instants à les représenter dignement et à honorer leur confiance. Ces citoyens ont choisi d'accorder leur appui à l'équipe du Parti libéral du Québec, car ils veulent du changement et surtout, enfin, un gouvernement qui a les bonnes priorités.

● *(22 h 10)* ●

En santé, ils ont souffert de la destruction du système de santé menée par le gouvernement sortant du Parti québécois. Ils ont souffert du manque de médecins, du manque de soins à domicile. Ils ont souffert d'insécurité. La terrible insécurité de ne pas savoir si on aura accès à des soins de santé au moment où c'est requis. En éducation, mes concitoyens déplorent haut et fort le taux de décrochage scolaire dans nos écoles. Il est inacceptable de voir nos jeunes ne plus avoir d'espoir ni de projet. Mes concitoyens sont aussi découragés d'être les plus taxés en Amérique du Nord. Ils déplorent que l'ancien gouvernement ait perdu le cap, ait perdu le sens du bien commun et n'agissait plus «en bon père de famille», comme le veut l'expression consacrée. Les dépenses somptuaires, les dérapages de la Caisse de dépôt en est un exemple, l'impasse budgétaire de 4,3 milliards de dollars aussi.

Le petit travailleur de mon comté ne s'est pas senti respecté et il s'est fait entendre. Mes concitoyens veulent du changement et ont endossé les priorités du gouvernement libéral. Pour Montréal-Nord, cela signifie un meilleur accès à des soins de santé et à des services à domicile grâce à une réorganisation du système de santé et grâce à des budgets augmentés et stables. Ça signifie aussi des écoles performantes où nos enfants pourront s'épanouir. Particulièrement, nos écoles primaires auront plus de moyens pour avoir des professionnels capables d'aider nos enfants en difficulté. Il y aura de l'aide aux devoirs permettant aux enfants de réussir et aidant les familles à avoir plus de temps de qualité ensemble. Il y aura des baisses d'impôts dès l'an prochain permettant à mes concitoyens de souffler un peu. Les baisses d'impôts, ce n'est pas seulement une mesure pour assurer la compétitivité du Québec, c'est aussi une mesure pour assurer un sentiment d'équité entre les Québécois. La classe moyenne en a assez de toujours payer. Les baisses d'impôts sont nécessaires pour éviter une fracture sociale au Québec, et cela se fera en ayant en tête toujours nos valeurs de justice sociale.

Mes concitoyens veulent aussi un État plus respectueux, un État simplifié, un État qui respecte leur liberté, leurs droits, leur capacité de choisir. Nous reverrons les structures de l'État pour enfin se doter d'un État moderne, et ce sera vrai aussi pour le ministère dont j'assume la direction. En effet, le premier ministre

du Québec m'a honorée de sa confiance en me nommant ministre de la Culture et des Communications, et c'est un grand honneur.

Lorsqu'on parcourt l'histoire parlementaire des 40 dernières années, on constate que les gouvernements du Parti libéral du Québec ont été très actifs en matière de culture et de communications. D'ailleurs, je crois qu'il n'est pas inutile ici de rappeler que le ministère dont on m'a confié la responsabilité a été créé en 1961 par le gouvernement libéral de Jean Lesage, qui choisissait d'agir pour — et je le cite — «conserver intact notre héritage culturel, le garder vivant, le faire fructifier». Sous la houlette de Georges-Émile Lapalme, premier titulaire de ce qui était alors le ministère des Affaires culturelles, le Québec a fondé de grandes institutions comme le Musée du Québec, la Place des Arts, le Musée d'art contemporain, les Archives nationales et le réseau du Conservatoire de musique et d'art dramatique.

Par la suite, des personnes remarquables, membres de gouvernements libéraux, ont marché dans les traces de M. Lapalme. Parmi elles, plusieurs femmes ont occupé la plus haute fonction du ministère, contribuant à l'affirmation d'une culture forte et ouverte sur le monde. Je pense, entre autres, à Mme Claire Kirkland-Casgrain, à qui nous devons la Loi sur les biens culturels; à Mme Lise Bacon, qui nous a donné d'importantes ententes sur la distribution de films et, en 1987, la première et historique Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes. Je pense aussi à Mme Liza Frulla qui nous a laissé cet outil exceptionnel qui est la politique culturelle du Québec, qui a fait l'objet de la plus grande consultation dans les murs de cette enceinte dans l'histoire de l'Assemblée nationale; plus de 400 personnes et organismes s'étaient alors fait entendre. Mme Frulla a insisté pour que cette politique soit gouvernementale, c'est-à-dire qu'elle engage tout l'appareil de l'État. Ce statut a mené à de fructueux partenariats avec les ministères de l'Éducation, de l'Emploi, des Affaires municipales, pour ne nommer que ceux-là. Je note, en passant, que Mme Frulla a intégré avec succès les responsabilités en matière de communications et elle a inauguré le nouveau ministère de la Culture et des Communications que nous connaissons aujourd'hui.

M. le Président, mes prédécesseurs des gouvernements libéraux ont tracé la voie que je compte suivre, celle de travailler à l'essor de la culture, des arts et des communications au Québec. Je désire également souligner la contribution des autres gouvernements du Québec à l'évolution de la culture québécoise. Notons, en particulier, la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, adoptée sous le gouvernement de René Lévesque, politique qui a connu un grand succès. Je remercie ces différents gouvernements d'avoir fixé la barre à bonne hauteur. Et je compte bien me montrer digne de leur héritage au sein d'un gouvernement libéral qui considère la culture comme un secteur essentiel au développement de notre société.

Nous allons remettre au goût du jour la considération et l'encouragement pour ceux sans qui les arts et la culture n'existent tout simplement pas, c'est-à-dire les créateurs professionnels et les artistes. Dans les prochains mois, nous proposerons aux Québécoises et aux Québécois un nouveau pacte afin que les artistes, les professionnels, les artisanes et les artisans oeuvrant en culture et en communications sur le terrain puissent nous offrir le meilleur de leur discipline tout en vivant décemment de leur métier. C'est également en suivant les principes d'ouverture sur le monde et d'encouragement à l'excellence qui ont guidé les précédents ministres libéraux de la Culture que je vais travailler avec acharnement à diffuser la culture québécoise chez nous et à l'étranger.

Nous avons des professeurs compétents et inspirants. Nos artistes ont le talent, nos producteurs, l'audace. Ensemble, en somme, nous avons tout ce qu'il faut pour que notre culture soit plus qu'un rempart à notre identité mais devienne bel et bien un tremplin. À nous de mettre de l'avant les idées, les savoir-faire, les stratégies pour que nos artistes se fassent connaître et apprécier sur la scène mondiale. D'autre part, M. le Président, je vais prendre tous les moyens pour rendre la culture accessible à tous les citoyens et à toutes les citoyennes du Québec en puisant dans nos valeurs de démocratisation de la culture.

M. le Président, je vais faire en sorte que le poste qu'on m'a confié en soit un de porte-étendard des intérêts du Québec et, comme me l'a demandé le premier ministre, qu'il serve la défense de la diversité culturelle tant à l'intérieur de notre territoire qu'à l'extérieur.

Le premier ministre m'a aussi confié la responsabilité de la Charte de la langue française. Et ici je veux le citer tel qu'il présentait cet important enjeu dans son discours inaugural. Je cite donc le premier ministre: «Le Québec est parvenu à préserver sa culture et sa différence en confrontation directe avec la loi du nombre et du temps. D'un point de vue historique, l'épanouissement du Québec français témoigne de la fierté et de la bravoure de notre peuple. Notre langue commune demeure le coeur de notre identité québécoise. Notre gouvernement s'inscrira dans la continuité des gouvernements précédents qui ont avec une constance et une détermination remarquables promu l'usage et la qualité du français. Nous honorerons cette responsabilité historique», et j'en fais, M. le Président, un engagement personnel.

En terminant, je désire remercier sincèrement les centaines de bénévoles qui ont oeuvré à l'élection du Parti libéral du Québec dans le comté de Bourassa-Sauvé. Animés profondément par les valeurs libérales, ils ont travaillé sans relâche. Je suis fière de cette équipe de bénévoles qui regroupe des gens de tous les âges et de toutes les communautés. Je pense à tous ces aînés qui ont travaillé tous les jours au comité électoral et qui y ont côtoyé, par exemple, Léonie, la petite-fille de mon prédécesseur, Marcel Parent, ou encore le jeune Duguay d'origine haïtienne, qui, du haut de leurs 10 ans, ont donné un solide coup de main à leur façon. Je pense aux membres des comités italien, haïtien, latino, arabe qui ont déployé tant d'énergie pour rejoindre les membres de leur communauté. Je dois beaucoup à tous ces bénévoles et, en fait, véritablement je leur dois tout.

Je désire aussi assurer les élus de Montréal-Nord, les élus municipaux, Marcel Parent, Jean-Marc Gibeau, James Infantino, Georgette Morin, Normand Fortin, les élus scolaires, le député fédéral de ma plus entière collaboration. Ensemble, nous améliorerons la qualité de vie des Nord-Montréalais.

Je profite de l'occasion, et je suis sûre que c'est avec l'appui de l'ensemble de nos confrères et consoeurs en cette Chambre, pour offrir mes souhaits de prompt rétablissement à Marcel Parent, député de Sauvé, mon prédécesseur, de 1984 à 1998 et actuel président du conseil municipal de Montréal, qui a connu récemment un sérieux problème de santé. Nous sommes heureux, Marcel, de te savoir sur le chemin de la guérison.

Je lance aussi un message amical à l'ancien maire de Montréal-Nord, celui qui a été maire pendant 38 ans, M. Yves Ryan. Je sais qu'il écoute fidèlement nos débats et je me permets de lui dire que ses conseils et commentaires sont toujours très appréciés.

● *(22 h 20)* ●

M. le Président, je termine avec cette affirmation. Que ce soit en culture, que ce soit pour la défense de la qualité de la langue française, de sa promotion au Québec, que ce soit pour la qualité de vie de mes concitoyens de Montréal-Nord, je peux faire cette affirmation: le gouvernement du Parti libéral du Québec respectera ses engagements. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, Mme la ministre de la Culture et des Communications. Je cède maintenant la parole au député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, porte-parole de l'opposition officielle en matière culturelle et immigration et vice-président de la culture. M. le député.

M. André Boulerice

M. Boulerice: M. le Président, je vous salue, comme je salue les collègues que je retrouve de part et d'autre de cette Assemblée, de même que je vais saluer ceux que je découvre de part et d'autre de cette Assemblée, étant donné que l'abondance se trouve forcément de ce côté.

M. le Président, l'occasion est trop belle, et je ne saurais la manquer, l'occasion est trop belle pour ne pas d'abord et avant tout m'adresser à mes concitoyens qui, pour la cinquième fois consécutive, me font l'honneur et m'accordent le privilège de les représenter à l'Assemblée nationale. Peu nombreux sont celles et ceux en cette Assemblée qui ont une cinquième réélection. Les dernières statistiques qu'on me donnait est que la fréquentation moyenne de cette Assemblée est d'environ huit ans. J'en suis, M. le Président, pas en nombre d'années autant que vous, mais je me réjouis des 18 ans de présence dans cette Assemblée nationale qui me permettent, M. le Président, et qui me permettront tantôt d'ailleurs — j'en reparlerai un peu plus tard — permettent de jeter un regard sur un certain passé et de m'inquiéter de l'avenir. Mais, comme je disais, mes premières paroles forcément vont... celles et ceux qui sont au sud du Plateau Mont-Royal ou du Vieux-Montréal m'ont renouvelé leur confiance avec une majorité accrue, M. le Président, il faut quand même le souligner. Et puis je le dis en toute modestie, une dame dans la rue me dit: Est-ce que vous êtes déjà posé la question, M. Boulerice, si vous étiez un bon député? Alors, je lui réponds très candidement: Je crois que tout député se pose cette question-là tous les jours. Et cette dame, Mme Gagnon, de me répondre: On vous a donné la réponse le 14. C'était fort sympathique, que tout le monde sait qu'en politique, malheureusement, on subit beaucoup plus de baffes à l'occasion qu'on peut recevoir de félicitations.

Mais, M. le Président, je m'en voudrais de ne pas partager avec l'ensemble de mes collègues, et certains pourront peut-être ne pas comprendre, à cause de l'âge, mais ça, je ne peux pas leur en vouloir, à cause de l'âge, une anecdote qui s'est produite la journée du vote dans ma circonscription. Dans une résidence pour aînés, une dame s'est présentée pour voter, et cette... Bon, enfin, moi, j'arrive, et tout le monde rigole. Alors, je me demande qu'est-ce qui se passe dans ce bureau de vote où l'atmosphère est aussi détendue que celui-ci. Et le scrutateur me dit: Vous savez, M. le ministre, il y a une dame qui s'est présentée pour voter, elle demandait une certaine assistance, je suis allé dans l'isoloir avec elle et, quand je lui ai posé la question: Pour qui voulez-vous voter? cette dame a répondu: Moi, je veux voter pour M. Malépart. Alors, M. Malépart, plusieurs, j'ose espérer, s'en rappellent, a été le député fédéral de la circonscription que je représente. Alors, le scrutateur lui dit: Bien, M. Malépart, je suis désolé, madame, il est décédé depuis 13 ans. Et cette brave dame — malheureusement, je ne l'ai pas rencontrée et je souhaite bien la rencontrer — a eu cinq secondes d'hésitation, elle a regardé le scrutateur et elle lui a posé la question tout de go: Et M. Boulerice, y est-u encore vivant, lui?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Boulerice: Et là le scrutateur lui a répondu: Oui, il est vivant. Alors, elle dit: Je vais voter pour lui. Bon. Alors, il faut croire qu'une des recettes en politique, et ce, je la confie à tous, une des recettes en politique, c'est de durer, c'est de durer, c'est de durer. C'est la seule clé qui existe. Bien, cette anecdote, je souhaitais la partager, parce qu'il y a des moments tendus, il y a des moments de stress durant les périodes électorales, mais il y a toujours... et je suis persuadé que chacun des collègues ont vécu des moments... appelons-les cocasses, comme ça, durant cette campagne électorale, bon, qui déridents et qui décrispent. Voilà. Et ce n'est pas nécessairement mauvais, comme tel, M. le Président.

Mais je reviens à ces hommes et ces femmes admirables que je représente depuis 18 ans, qui ne se sont pas bornés à n'être que des électeurs et des électrices mais qui m'ont toujours accompagné dans les moments faciles comme les moments difficiles de ces 18 ans, qui me témoignent toujours beaucoup d'amitié, beaucoup d'affection et qui sont toujours là pour m'épauler. À l'occasion, je suis devant eux, les amenant vers quelque chose. À d'autres occasions, je suis à côté d'eux, les accompagnant, parce que ce sont eux qui ont pris l'initiative d'une action ou d'un geste. Et je vis avec eux, chaque jour depuis 18 ans, des moments tout à fait exceptionnels. Alors, je souhaiterais ce soir, pour la cinquième fois consécutive — bon, trouver que c'est normal d'en avoir une certaine fierté — les remercier, les remercier du fond du coeur en leur disant que je suis très conscient que, même si c'est la cinquième fois, je ne suis ici, comme tous nous autres, que locataire. Nous ne sommes pas propriétaires de l'Assemblée nationale. Ce sont eux, les propriétaires de l'Assemblée nationale, et

ils nous permettent de venir ici. Alors, je leur dis merci, encore une fois, du fond du coeur.

Et, M. le Président, vous me permettrez une petite coquetterie. J'avais incité les services informatiques de l'Assemblée nationale de faire la diffusion sur Internet de nos débats au moyen d'une méthode, là, que tout le monde connaît, qui s'appelle RealAudio Player. J'avais bien plaidé ma cause, et, finalement, l'Assemblée nationale le fait, vous le savez comme moi, depuis quelques années, peut-être pas de nombreuses années mais quelques années. Alors, par ce développement des technologies, je sais qu'il y a des amis ce soir, à 13 000 km, qui regardent, alors je leur dirais avec beaucoup d'amitié: (S'exprime en portugais brésilien).

M. le Président, nous avons entendu le discours inaugural du premier ministre. Les journaux ont parlé des six travaux du premier ministre. Je ne nomme pas le nom, mais tout le monde... Alors, M. le Président, de toute évidence, ce ne sont pas les six travaux d'Hercule, là, ni d'Astérix, comme disait une de mes collègues tantôt. C'est non pas les six travaux d'Hercule, mais c'est plutôt six mouvements de recul. Premièrement, il faut excuser le premier ministre du peu... Il se présente à cette Assemblée nationale drapé dans le manteau du père de la secondaire Révolution tranquille au Québec. En termes de modestie, je pense qu'on doit, à ce moment-là, l'applaudir très chaleureusement. Je pense que c'était quelque chose de vraiment très, très, très, très bien.

● *(22 h 30)* ●

Et c'est six mouvements de recul, des mouvements de recul incroyables. D'ailleurs, durant la campagne électorale, il y avait des slogans. Bon. Il y en avait un qui a fait sourire tout le monde, qui était celui du Bloc Pot, qui était *Le 14, on va les planter*. Le drame, c'est que, malheureusement, les Québécois se sont fait planter le 14, c'est le moins qu'on puisse dire. Et, moi, je disais, vous savez: Le slogan du Parti libéral, il est vrai; arrêtez de rigoler, ils sont prêts. Ils sont prêts. Ils sont prêts à commettre les mêmes bêtises, prêts à commettre les mêmes bêtises. Je le sais, je l'ai bien connu, M. le Président, je suis arrivé ici en 1985 et je l'ai vu de 1985 à 1989. Quand j'écoutais tantôt...

Je reviendrai au premier ministre. Je vais faire un petit détour par la ministre de la Culture qui s'engageait tantôt à être fidèle à la mémoire et aux actions de ses illustres prédécesseurs. J'ose espérer que son inspiration aura quand même quelques freins, quelques freins, parce que les deux premières mesures de Mme Bacon en arrivant furent, premièrement, coupures de plusieurs millions de dollars dans le budget du ministère de la Culture, alors que, durant les dures périodes de crise que nous avions vécues auparavant, nous avions dû couper dans plusieurs ministères, mais nous n'avions jamais osé toucher dans ce secteur névralgique qui était le ministère de la Culture. Et les coupures, d'ailleurs, s'étaient faites dans un endroit névralgique, névralgique, qui était surtout au niveau des bibliothèques. Et d'ailleurs je pense que nous n'avons pas encore récupéré aujourd'hui les torts qui ont été causés.

Son illustre prédécesseur... Une de ses illustres prédécesseurs avait aussi — permettez-moi d'employer ce terme vulgaire — scrapé le projet de construction d'une maison pour l'Orchestre symphonique de Montréal, qui était demandée depuis des années. Et l'absence d'une véritable maison pour l'Orchestre symphonique est une des raisons qui nous ont fait perdre l'un des plus grands chefs d'orchestre qui existent au monde, Charles Dutoit. Et puis on avait aboli l'Institut québécois de recherche sur la culture qui avait été fondé par le professeur Dumont, qui a permis à je ne sais combien de dizaines, voire de centaines de jeunes étudiants... effectuer des travaux de recherche, donc ajouter à leur curriculum vitae et apporter au Québec une expertise quant à nos pratiques culturelles.

Alors, je voudrais, M. le Président, la freiner, freiner, freiner en disant: Inspirez-vous de vos collègues, mais, de grâce, n'enfoncez pas le bouchon trop loin, parce que, à votre retour en 1985, vous avez commis des dégâts. Et, si ça n'a pas été les travaux d'Hercule que, nous, nous avons dû proposer, ce fut presque de nettoyer les écuries d'Augias, presque de nettoyer les écuries d'Augias.

Elle a eu la gentillesse de célébrer un illustre et toujours adoré premier ministre même s'il nous a quittés, M. Lévesque, mais elle a malheureusement oublié de mentionner que si, oui, Georges-Émile Lapalme était probablement un des plus grands lettrés au Québec... Et, moi, j'ai eu l'avantage, quand j'étais gamin, de bien le connaître, puisqu'il habitait Joliette. M. le député de Laporte le sait, Georges-Émile Lapalme était un grand parmi les grands Québécois. Eh bien, M. Lapalme avait certes fondé le Musée d'art contemporain, mais c'est un gouvernement du Parti québécois qui l'a sorti de ce trou perdu de la Cité du Havre pour l'amener dans le centre-ville où là sa fréquentation est drôlement plus importante, et sa collection encore plus grande, et son rayonnement plus intense comme tel. Et puis j'ose espérer qu'elle s'inspirera, elle s'inspirera de M. Lapalme, grand lettré qui aimait lire, et qu'elle ne saccage pas ce magnifique projet qui est la Grande Bibliothèque du Québec, qui est déjà levée de terre et qui est attendue par tout le monde. Alors, je souhaite, je souhaite qu'à certains égards elle ait le pied sur l'accélérateur, mais je lui dirais qu'à d'autres égards il vaudrait mieux qu'elle ait les deux pieds sur le frein, parce que cela risque de faire des dommages. Ce sera: Bonjour, les dégâts.

M. le Président, pour revenir au premier ministre, je vous disais tantôt: Le premier ministre nous arrive avec un discours; la majorité des observateurs de la presse ont dit que, bon, 20 minutes auraient suffi, 20 minutes auraient suffi, que c'était amplement, amplement, puisque c'était une pléthore de mots dans un désert d'idées. L'État moderne, bien, c'est quoi, ça, l'État moderne? Moi, j'aimerais bien l'entendre là-dessus. C'est un homme de profondeur, on le sait, il a de grandes pensées. J'aimerais connaître sa définition de l'État moderne. Nous ne sommes pas un État moderne actuellement? Est-ce que nous vivons encore dans la nostalgie de la marine à voile et de la poésie de la lampe à l'huile? Nous sommes un État moderne. C'est quoi, un État moderne? Et qu'est-ce qui est essentiel et qu'est-ce qui n'est pas essentiel? J'aimerais qu'il me dise qu'est-ce qui n'est pas essentiel...

Des voix: ...

M. Boulerice: ...qu'est-ce qui n'est pas essentiel, qu'est-ce qui n'est pas essentiel. Alors, mes électeurs

prouvent le contraire, M. le... Et d'ailleurs, M. le Président, je pense qu'il est temps de donner aux nouveaux élus leur première leçon de code de procédure. Je vous demanderais d'appliquer l'article 32.

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Chers collègues, oui, effectivement, lorsqu'un membre de cette Chambre demande à la présidence d'appliquer l'article 32, moi, je me vois dans l'obligation de vous indiquer que l'article 32 indique que «les députés doivent observer le règlement et contribuer au maintien du décorum», le 1er paragraphe.

Le second: «Ils occupent la place qui leur a été assignée par le président — et je sais présentement que ce n'est pas le cas de tout le monde — y demeurent assis et gardent le silence à moins d'avoir obtenu la parole.»

Alors, j'inviterais l'ensemble des collègues qui ne sont pas à leur siège de prendre leur siège pour que nous puissions poursuivre nos débats. Alors, M. le député, alors j'ai donné suite à votre demande de leur donner une première indication.

M. Boulerice: Leur éducation procédurale étant faite, nous pouvons commencer. Quant à leur éducation sentimentale et politique, bien, je laisse à leurs concitoyens le temps de s'en occuper.

Alors, qu'est-ce qui est essentiel, qu'est-ce qui n'est pas essentiel? Nous aurions, M. le Président, aimé entendre le fond de la pensée du premier ministre. J'ose espérer qu'il pourra se trouver une tribune où il nous livrera le fond de cette pensée. Parce que, voyez-vous, en 18 ans de politique à titre d'élu, mais m'y intéressant depuis plus longtemps que cela, c'est la première fois, M. le Président, que je vois un gouvernement qui est élu et qui se donne comme mission de défaire ce que les gouvernements précédents ont fait, y compris ce qui a été fait par les gouvernements issus de son parti, ou de son parti d'adoption, là, peu importe, la nuance est peut-être d'importance, mais son parti d'adoption. Effectivement, comme me le glisse le leader de l'opposition, le premier ministre actuel dans le Parti libéral est un greffon.

Je veux dire, je n'ai jamais signé de carte de membre d'un autre parti, mais, même si je n'avais pas droit de vote en 1960, j'étais un ardent partisan de M. Lesage, qui avait réuni d'ailleurs de forts beaux esprits. On parle de Georges-Émile Lapalme, il y avait M. Paul Gérin-Lajoie, il y avait M. Lévesque, il y avait Eric Kierans. Et c'était le Parti libéral avec un L majuscule; ce n'était pas une espèce de parti néoconservateur comme il vient de nous en présenter un, comme vient de nous en présenter, dis-je, le premier ministre actuel.

Alors, M. le Président, nous avons entendu durant toute la campagne électorale... Et je me suis intéressé non pas aux propos de tous parce qu'il faut aller vaquer à certaines autres occupations, mais à écouter certains et certaines d'entre vous, et je voyais toujours la même ritournelle, ribambelle: Nous sommes les plus taxés. Nous sommes les plus taxés. Nous sommes les plus taxés. Oui, mais avez-vous regardé le nombre de services que nous avons? Alors, déterminez-moi ce qui est essentiel et ce qui n'est pas essentiel. Nous sommes les plus taxés, nous allons baisser vos taxes; on va augmenter vos frais de garderie, par exemple. Ah! c'est drôle, ça. Ah! il y a quelque chose, là. Ça vient de passer de la poche gauche pour s'en aller vers la poche droite, autant dans le sens géographique que politique du terme. Ah! bizarre.

● *(22 h 40)* ●

Et puis, M. le Président, je me suis amusé à faire une petite synthèse de cette campagne électorale. Alors, on voit que c'est très intéressant. Alors, on parlait, durant la campagne, d'un gel des budgets, donc de maintenir les crédits à leur niveau actuel pour tous les ministères sauf ceux de la Santé et de l'Éducation et, entre guillemets, réaménagements à l'intérieur de l'enveloppe globale. Ah bon! D'ailleurs, durant les dernières semaines et les derniers mois à leur passage à l'opposition, c'était tellement drôle parce que chaque porte-parole de son dossier se disait: Non, non, non, non, le budget à moi, là, si je suis ministre de, ne sera pas gelé. Ah! Mais là il faut croire que ribambelle, ritournelle, les choses sont différentes, les choses sont différentes.

Alors, au départ, au niveau de la culture, je l'ai mentionné tantôt, alors, bon, Grande Bibliothèque. Ah! gros point d'interrogation. Le complexe de l'îlot Balmoral qui habiterait la salle pour l'Orchestre symphonique de Montréal, et la salle pour l'Orchestre symphonique de Montréal... J'aurais souhaité que la ministre de la Culture puisse m'entendre, mais l'Orchestre symphonique est une — je pèse le mot, il ne faut pas le prendre au pied de la lettre — l'Orchestre symphonique est une nuisance pour la Place des Arts, puisque le temps de répétition demande tellement de temps qu'on ne peut pas louer à sa pleine capacité la Place des Arts, donc la rentabiliser. Ma collègue députée de Taschereau, ancienne ministre de la Culture, le sait très bien, le sait très bien. Alors, point d'interrogation.

Et puis — je regarde M. le député de Laporte, ça va l'intéresser — réduction des programmes d'aide à la création d'emplois. Ah! déjà, quelle coïncidence, le taux de chômage a augmenté à Montréal depuis votre arrivée.

Une voix: ...

M. Boulerice: Et le député... et un ex-membre d'ailleurs de la Commission des partenaires, il faut se le dire. Alors, réduction des programmes d'aide à la création d'emplois: SGF, Innovatech, le programme FAIRE et Investissement Québec. D'importants projets sont en attente également: Compagnie minière Québec Cartier; DSM Biologics; l'aluminerie Alcoa; TELUS Québec; le projet Cedar; le projet Zenair. C'est quelque chose. Un moratoire qui est imposé sur tous les programmes des crédits d'impôt liés à la vallée de l'aluminium, aux régions ressources, aux industries manufacturières et agroalimentaires. J'espère que vous m'écoutez, Mme la ministre de l'Agriculture. Même chose concernant le programme Bio-Levier de prêts aux firmes oeuvrant dans des secteurs fragiles de biotechnologie. Révision du processus de garantie de prêt au chantier Davie...

Et après — celle-là, elle fut fort bonne, elle fut fort bonne — le ministre de l'Éducation s'est dit

incapable de confirmer le maintien des coûts de système. Bon. Premièrement, je ne sais pas, mais je pense qu'on aurait dû lui expliquer avant d'entrer c'est quoi, un coût de système. Bon. C'est le b. a.-ba dans un ministère, M. le ministre. Bon. Alors, c'est une enveloppe de près de 40 millions... 400 millions, dis-je, pour l'année 2003-2004, tel que prévu dans le dernier budget qui a été déposé par ma collègue députée de Taillon. Le cadre financier du Parti libéral prévoit une croissance des dépenses en éducation de 1,75 %, soit seulement 200 millions. Or, ça ne couvre même pas, même pas l'augmentation des salaires. Vous allez faire quoi? Vous allez congédier les enseignants? Congédier les enseignants, c'est ça que vous voulez faire? C'est ça que vous allez faire? Parce que j'écoutais tantôt le député de Charlesbourg qui disait: des écoles de qualité. Mais quels propos méprisants! Nos écoles publiques sont des écoles de qualité. Arrêtez! Arrêtez! Je suis un produit de l'école privée... de l'école publique, pardon.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Boulerice: Publique, eh oui. Oui, justement, si vous voulez deviner ce qui est essentiel et pas essentiel, eh bien, écoutez, vous savez, on paie peut-être moins de taxes qu'en Ontario, mais, ici, les écoles privées sont subventionnées. Est-ce que vous êtes prêts à abolir ça? Est-ce que vous êtes prêts à abolir ça? Levez donc la main, s'il vous plaît, ceux qui sont prêts. Levez donc la main, ceux qui sont prêts. Levez donc la main, ceux qui sont prêts, hein? Ah! quel silence! Un silence libéral, il va de soi. Ça, c'est toujours des silences d'aveu.

Et la réforme du secondaire que stoppe abruptement... Je veux dire, j'ai suggéré à la ministre de la Culture d'avoir le pied sur le frein, mais, au ministre de l'Éducation, lui, je suggère plutôt l'accélérateur. 90 % des commissions scolaires considéraient que c'était sur la bonne voie et que là, maintenant, ça sème la confusion et ça démotive le réseau. Et je fais une tournée régulière des écoles de ma circonscription, donc je suis branché, et c'est ce qu'on me dit et ce que j'entends, M. le ministre de l'Éducation. Mais pourquoi? Mais pourquoi? Mais pourquoi? Et vous voulez remettre en cause le plan de réussite imposé par le ministre, alors que, dans son discours, dans son discours, votre chef disait qu'il fallait favoriser le travail et l'effort. Mais quel est le fruit du travail et de l'effort? La réussite. La réussite. Alors, ça, vous stoppez ça. C'est bien.

En termes d'équité salariale. Ah! bien, alors là le second père de la seconde Révolution tranquille promettait de bouger le plus rapidement possible. Alors là on apprend que les négociations, ça risque de traîner jusqu'à l'été.

En environnement. En environnement. Alors, en environnement, là aussi, double langage, double discours. On dit qu'on ne voulait pas permettre la construction de minicentrales hydroélectriques sur les rivières patrimoniales, mais, pour l'instant, il n'y en a que quatre ayant ce statut: Jacques-Cartier, tout le monde connaît, Jacques-Cartier, l'Ashuapmushuan, la Moïse, l'Harricana. Alors, ça signifie que de minicentrales pourraient être construites sur n'importe lequel des 33 autres sites initialement identifiés par Hydro-Québec et, sans aucun doute, une grande firme de Québec qu'on connaît.

Lors de la campagne, ceux qui étaient prêts, à peu près, lors de la campagne, le Parti libéral s'est engagé à poursuivre le développement des programmes de garderies à 5 $ avec l'ajout de 50 000 places dans les centres de la petite enfance. J'ai le bonheur d'en avoir 26 dans la circonscription, j'en ai visité 25. Une m'a échappé à cause de la campagne électorale, mais je vais bien me rattraper. J'ai vu des enfants heureux, j'ai vu du personnel compétent et dévoué, des installations modernes, propres. Voilà ce que j'ai vu. Voilà ce que j'ai vu. Et là on dit: Oui, mais on pourrait peut-être augmenter. Ah! on va baisser vos impôts, baisser vos impôts, mais on va augmenter les places en garderie. Ah! Combien de fois nos braves amis d'en face, quand ils étaient ici, disaient: Votre régime d'assurance médicaments, c'est épouvantable, et tatati et patati et patata. Ah bon! Et si, par malheur, pour les coûts, on osait augmenter un peu, c'était épouvantable. Alors là, eh bien, ils ont déjà annoncé qu'ils augmenteraient. Ça va bien. Ça va très, très, très bien. Ça va bien, oui.

Et puis on pourrait continuer longtemps. Logement social. Logement social. Je ne sais pas si Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne est là, sujet qui lui tient à coeur. Elle aurait été d'ailleurs une excellente ministre de l'Éducation si le premier ministre avait su reconnaître à juste titre ses talents, hein? Pour une fois, le fédéral est prêt à donner un coup de main. Alors, on met 80 millions, mais mettez l'équivalent. Le ministre des Affaires municipales, responsable de l'Habitation, était dans ma circonscription lundi, c'était sa première visite, je l'en ai félicité et je l'ai accueilli chaleureusement, mais il n'a pas été tellement loquace là-dessus, il n'a pas été tellement loquace là-dessus.

Et puis les régions. Ils se sont promenés, M. le Président: Nous sommes les gens des régions, des régions. La première chose qu'ils font, c'est qu'ils abolissent le ministère des Régions. Dans chacune des régions, il y avait des gens qui devaient voir à ce que l'action gouvernementale soit centrée sur les régions. Ceux-là, bon, on s'est dit: Ça y est, allez-vous-en, vous autres, on va vous scraper, etc.

● *(22 h 50)* ●

Et puis la santé et les services sociaux. Le lendemain, ça va changer, a dit le père de la seconde Révolution tranquille. Je m'excuse, là, mais ça ne va pas, et je commence à croire qu'à partir de la semaine prochaine je tiendrai le premier ministre et le ministre de la Santé personnellement responsables de toute mort survenue dans un hôpital. J'étais à Notre-Dame lundi...

Une voix: ...

M. Boulerice: Mais ça devait changer le lendemain, puis vous étiez prêts, là. Alors, qu'est-ce qui a changé? Vous étiez prêts comment? Vous étiez prêts comment? Donnez-moi un exemple. Vous n'étiez pas prêts, vous étiez à peu près, à peu près, pas plus, pas plus, pas plus... Et regardez, regardez, regardez, regardez, l'éléphant a véritablement accouché d'une souris. Pour les délais d'attente, nous avions prévu 162 millions; l'actuel ministre dit: Ça va être 60. Ah! 102 de moins. Priorité à la santé, M. le Président, avons dit.

Maintien à domicile, nous avions prévu 130 millions; ah, là, eux autres disent: Non, ça va être à peu près 50 millions. Ah! 80 millions de moins. Soutien aux personnes vulnérables, on s'est dit: C'est 130 millions — nous aussi, on est allés chercher l'argent d'Ottawa qui est mystérieusement disparu en cours de route d'ailleurs, à cause d'eux autres; là, ils ont dit: C'est 40 millions. Ah! à peu près. Groupes de médecine de famille — ah! bien, le premier ministre en a inauguré une, là, tu sais, une hirondelle ne fait pas le printemps, M. le Président — 50 millions; ils ont dit: 30 millions. Bon, c'est là où la coupure est peut-être la moins forte. Immobilisations et équipement technologique — notre neurochirurgien, et ça, je respecte sa grande compétence, le ministre de la Santé devrait savoir que c'est important, l'équipement technologique — eh bien, nous avions prévu 156 millions. M. le Président, j'aurais le goût de faire une gageure avec vous, combien pensez-vous qu'ils ont prévu? Même pas 10 % de ça, 10 millions.

Et combien de fois nous a-t-on fait, sur le ton du pathos, le drame des urgences, où je ne nie pas qu'il y avait de graves difficultés. Mais là le père de la seconde Révolution tranquille songe à démanteler le comité d'experts sur les urgences mis sur pied pour résoudre le problème d'engorgement dans les hôpitaux. Mais, eux, ils étaient prêts à travailler, là, mais eux, c'est à peu près, hein, à peu près, à peu près.

M. le Président, je pourrais aller... Transport routier. Rue Notre-Dame, à Montréal, ça ne sera pas fait. Le métro, à Laval: grand bien vous fasse, Lavallois et Lavalloises, d'avoir élu des députés libéraux, vous n'aurez qu'un trou et non pas un métro. Oui, un métro, alors que... hein? hein? Pas de métro, pas de métro. Je vous en ai parlé, la rue Notre-Dame. 30 et 50, les autoroutes, bon, il y en a une agricole, pas agricole, urbaine, pas urbaine. Enfin, on va tout faire. Modification du Code du travail, le recours à la sous-traitance, il y a anguille sous roche là-dessus, M. le Président.

Et puis le beau des beaux, M. le Président, j'ai eu le grand bonheur — parce que j'estime que c'est un grand bonheur — j'ai eu le grand bonheur, M. le Président, d'être durant deux ans au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et j'ai pu constater, et je l'ai constaté avec une grande émotion, le dévouement de celles et ceux qui, au nom de la société d'accueil et au nom de l'ensemble des Québécois et des Québécoises, s'occupent justement de l'accueil et de l'intégration des immigrants à travers les carrefours d'intégration, les carrefours locaux qu'on était en train de monter suite à une entente à la Table Québec-régions et les partenaires qui oeuvrent alentour.

Dans ce domaine, M. le Président, dans ce domaine, le Québec doit être fier de ses réussites. Si ce n'était pas une réussite, M. le Président, à ce moment-là, celle qui à l'époque était ma vis-à-vis britannique était bien sotte de vouloir venir me rencontrer, bien sotte de vouloir venir me rencontrer — comme sot est le député de Notre-Dame-de-Grâce, c'est connu, oui — bien sotte de me rencontrer et de me dire: Ce modèle que vous avez développé au Québec, ce modèle que vous avez développé au Québec, il est intéressant, nous souhaiterions l'importer chez nous. Sots étaient cette délégation de parlementaires danois, sots étaient cette délégation de parlementaires catalans, sots étaient ces sénateurs français qui sont venus. M. le Président, je pourrais vous énumérer une liste épouvantable.

Mais là, et là voilà que le gouvernement pris de panique à l'élection, parce que s'apercevant qu'une partie d'un vote qui autrefois lui était captif commençait à aller vers l'ADQ et le PQ, a bâti une plateforme sur les communautés culturelles et qui aura pour effet de ghettoïser et d'ethniciser l'accueil et l'intégration des immigrants. Et d'ailleurs, là encore, le premier ministre a eu des paroles extrêmement blessantes envers ces hommes et ces femmes qui, depuis 30 ans, travaillent à l'accueil et l'intégration des immigrants en disant qu'ils seraient accueillis par des gens qui ont plus de sensibilité qu'eux. C'est de ne les avoir jamais fréquentés que d'aller dire des choses comme celle-ci. Je voudrais immédiatement prévenir la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration que, si elle persiste et veut mettre en avant cette politique improvisée, destructrice, qui nie tout ce qui a été fait par les gouvernements précédents, peu importe leur orientation politique, elle a une carrière aussi courte que tumultueuse devant elle.

M. le Président, nous aurons sans doute l'occasion d'en parler, mais, avant, je souhaiterais présenter la motion de censure suivante — et, si vous me permettez, je vous la lirai:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement conservateur du Parti libéral du Québec pour présenter à la société québécoise — reconnue comme une société accueillante, tolérante et avancée en matière d'intégration des immigrants — une vision rétrograde et divisive qui, au lieu d'unir les Québécois dans leur ressemblance, les catégorise, les ghettoïse en fonction de leurs différences et pour la mise en péril des efforts de régionalisation des gouvernements précédents;

«Que l'Assemblée nationale blâme également l'actuelle ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration qui désavoue l'action passée du ministre Gérald Godin et de l'actuelle vice-première ministre, députée de Saint-François.»

Voilà, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, mais j'indique à l'ensemble...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): S'il vous plaît! J'indique à l'ensemble des parlementaires que bien sûr que la motion de blâme qui est déposée sera évaluée, analysée, et, sous réserve de sa recevabilité, vous pouvez la traiter, mais la présidence devra l'évaluer.

Et, sur ce, nous poursuivons le débat avec le député d'Abitibi-Est et ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs. Alors, M. le député d'Abitibi-Est.

M. Pierre Corbeil

M. Corbeil: Merci, M. le Président. C'est avec fierté et émotion que je m'adresse pour la première fois

dans cette enceinte devant les membres de la Trente-septième Législature. Félicitations pour votre réélection dans la circonscription d'Abitibi-Ouest et votre nomination à la vice-présidence. Soyez assuré de mon entière collaboration. Félicitations aux élus qui siègent dans cette Assemblée et aussi à ceux qui ont brigué les suffrages lors du scrutin du 14 avril dernier. Il faut vivre cette expérience pour comprendre un peu plus l'importance et la valeur de la démocratie.

J'aimerais tout d'abord adresser mes remerciements aux électeurs du comté d'Abitibi-Est qui m'ont accordé leur confiance. Soyez assuré que je défendrai leurs intérêts avec la rigueur qu'ils me connaissent afin que notre belle région puisse prospérer vers un avenir meilleur mais aussi pour assurer la qualité de vie des générations à venir. Dans la même optique, permettez-moi de remercier sincèrement l'équipe qui m'a soutenu tout au long de ma campagne électorale, ces personnes d'une grande générosité dont le dévouement et la loyauté seront toujours pour moi une source d'inspiration et un modèle à retenir.

À ma famille, en particulier à Hélène, ma conjointe depuis 26 ans, et mes quatre enfants, c'est avec fierté que je les remercie pour leur patience et leur compréhension. L'appui constant qu'ils m'ont témoigné depuis le début m'a donné l'assurance de poursuivre avec la même conviction et la même passion les objectifs que je m'étais fixés.

● *(23 heures)* ●

À notre chef, M. Jean Charest, merci de m'avoir permis de faire partie de la grande famille libérale, cette famille qui m'a aussi soutenu durant toute la campagne. Je ne peux passer sous silence le support de mon parrain, M. Réjean Lafrenière, député de Gatineau, qui a visité mon comté à plusieurs reprises. Merci, M. Lafrenière, pour vos bons conseils, ils ont porté fruit, puisque le premier ministre m'a depuis confié le poste prestigieux de ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs. M. le Président, mes nouvelles fonctions sont à la fois exigeantes et stimulantes, et c'est pour moi un privilège de faire partie de cette Assemblée et du Conseil exécutif. C'est une équipe jeune et dynamique, prête à travailler et à bâtir un Québec au service des Québécois. C'est avec enthousiasme et reconnaissance, M. Charest, que je relève ce nouveau défi. Je peux vous assurer que je représenterai fidèlement les électeurs du comté d'Abitibi-Est et des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec dont vous m'avez aussi confié la responsabilité.

Le 4 juin dernier, notre premier ministre a livré son discours inaugural. Il déterminait ainsi les balises à l'intérieur desquelles le gouvernement devra travailler pour servir la population à la hauteur des attentes qu'elle a fixées le 14 avril dernier par l'élection d'un gouvernement libéral. La mise en oeuvre d'une étude de la gestion et de l'exploitation de nos forêts fera partie des tâches prioritaires auxquelles je m'attaquerai dans les semaines à venir afin que le rapport final puisse être déposé au printemps 2004. La volonté de mettre en place cette commission d'étude scientifique, technique, indépendante et publique a clairement été évoquée par notre premier ministre lors de son discours inaugural, et, pour reprendre ses mots, cette enquête visera tout autant à protéger notre patrimoine forestier qu'à assurer le maintien de la productivité de cette ressource et des emplois qui y sont reliés.

Étant citoyen de l'Abitibi-Témiscamingue depuis 25 ans, j'ai constaté que, malgré la richesse de nos forêts, de nos sols, de nos lacs et rivières, la situation de notre région dite ressource est déplorable. Le taux de chômage, la décroissance de la population, l'exode des jeunes, le manque d'effectifs dans le secteur de la santé, la perte de services et d'expertise dans plusieurs secteurs, la pauvreté de plus en plus présente angoissent et insécurisent la population. Ce manque de confiance envers l'avenir de notre région a des effets démobilisateurs, voire dévastateurs. Le dynamisme et le courage légendaires de nos pionniers semblent s'effriter avec le temps, et la nouvelle génération préfère la sécurité d'emploi offerte dans les grands centres à l'attente de la reprise économique.

M. le Président, ma décision de m'engager en politique vient de ce constat. Même si j'ai toujours été très impliqué dans le développement socioéconomique de ma région, j'entends, en tant que député et ministre, joindre à mes efforts tous les élus municipaux, les intervenants socioéconomiques, les citoyens et citoyennes de mon comté et de la région afin de trouver les solutions qui permettront à l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec d'atteindre son développement optimal. Notre premier ministre m'a d'ailleurs reconfirmé que ma décision de faire le saut en politique était la bonne lorsqu'il a déclaré: «Dans cinq ans, les régions auront développé des créneaux d'excellence créateurs d'emplois et de richesse et les citoyens des régions seront fiers d'avoir su générer leur prospérité.» Voilà une phrase qui réconforte et donne espoir à bien des gens en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec.

Pour atteindre ce développement optimal dont je parlais plus tôt, certaines mesures devront être mises de l'avant rapidement. Pour contrer cette situation, la concertation sera à la base de nos interventions. Grâce à l'augmentation de notre autonomie, nous appliquerons des mesures incitatives pour que nos jeunes choisissent de vivre en région. Pour ce faire, nous devons donner un meilleur accès à la formation professionnelle et technique, offrir des incitatifs fiscaux ou autres pour une occupation dynamique du territoire et soutenir l'immigration en région. Des mesures mises en place favoriseront autant le retour des jeunes partis étudier dans les centres urbains que l'installation de nouvelles familles dans la région. Parmi les besoins recueillis et exprimés par la population durant la récente campagne électorale, l'emploi, la santé, l'éducation, le pouvoir aux citoyens et la transformation demeurent des priorités.

En santé, les normes actuelles font en sorte que les services offerts dans notre milieu doivent suivre le modèle mur à mur. Notre comté et notre région sont aussi victimes du manque de professionnels de la santé. Nous prendrons donc des moyens pour que les infirmières et les médecins finissants aient une meilleure connaissance de l'Abitibi-Témiscamingue, notamment en venant y effectuer des stages de formation.

Nous nous assurerons aussi que des places soient réservées dans les universités pour que les étudiantes et les étudiants provenant de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec puissent y effectuer leur formation. Il faudra corriger les inéquités en

regard du financement de nos services. Nous voulons que les citoyens et citoyennes du Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue et de toutes les régions reçoivent des soins de qualité en tout temps.

D'ailleurs, à cet effet, je désire féliciter les gens du réseau de la santé et des services sociaux des Aurores boréales, à La Sarre, pour avoir planifié un agrandissement et un réaménagement, que j'ai eu le privilège d'inaugurer dimanche dernier, qui offre la majeure partie des services sous un même toit. C'est une belle initiative qui permettra de mieux desservir la population. Beaucoup reste à faire, notamment pour combler les manques de lits de soins de longue durée à Val-d'Or et à Senneterre, et je m'y attaquerai dans les plus brefs délais.

Au niveau de l'éducation, mon comté et les régions dont je suis responsable souffrent encore d'un manque d'infrastructures en regard de la disponibilité de locaux dédiés aux études postsecondaires et à la recherche. Nous sommes, encore une fois, victimes des normes mur à mur à partir desquelles on applique des règles de financement ne correspondant pas du tout à nos caractéristiques régionales, pour donner quelques exemples, la clientèle, l'étendue du territoire, entre autres. Pour le collégial, il faut développer de nouveaux programmes, créer un centre de transfert technologique en lien avec celui de Rouyn-Noranda. La réalisation de la construction à Val-d'Or du Pavillon des premières nations proposée par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sera aussi à la base de mes préoccupations. Il faudra aussi permettre à celle-ci de jouer son rôle de leader en matière de développement régional, maintenir les créneaux actuels de recherche et en développer de nouveaux en nous assurant que son financement reflète son mandat régional.

L'Abitibi-Témiscamingue et la région Nord-du-Québec ont joué jusqu'à ce jour un rôle de pourvoyeur. La majorité de nos ressources sont exploitées puis expédiées brutes à l'extérieur de la région sans que nous puissions en tirer de véritables bénéfices. Alors, il y aura lieu de recevoir une juste part des redevances sur les ressources naturelles exploitées et décider de l'utilisation des sommes ainsi perçues.

M. le Président, la maximisation des retombées économiques des ressources naturelles passe en bonne partie par des activités à valeur ajoutée. Il en existe d'ailleurs des exemples intéressants dans la région Nord-du-Québec. Avec des pouvoirs accrus, nos élus et nos entrepreneurs locaux auront la possibilité de sélectionner les projets de développement structurants sans être obligés de se soumettre à un appareil bureaucratique où le seul respect des normes est un gage d'approbation.

Les citoyens des régions du Québec seront parmi les premiers bénéficiaires de la réingénierie de l'État. Nous ferons confiance aux citoyens des régions pour qu'ils soient les premiers décideurs dans les dossiers qui les concernent en fonction de leur volonté et de leurs capacités. Le premier ministre l'a réitéré le 4 juin dernier et nous le disions déjà dans notre programme rendu public au mois de septembre 2002. L'opposition devra se rendre à l'évidence et reconnaître la cohésion et la constance entre notre programme et notre discours. Elle sera forcée de l'admettre devant nos actions et nos résultats.

● *(23 h 10)* ●

Comme vous pouvez le constater, M. le Président, il y a beaucoup de choses à réaliser, de pain sur la planche, mais je suis convaincu de la volonté de la population de m'accompagner dans mes tâches, de vouloir agir rapidement, efficacement et avec solidarité. L'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec sont des régions magnifiques, regorgeant de richesses, mais leur capital humain demeure encore leur plus grand atout. Je suis confiant du support de notre gouvernement dans la démarche que nous entreprendrons ensemble pour garantir la prospérité, le mieux-être et les intérêts des gens de mon comté d'Abitibi-Est et des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de l'ensemble du Québec. M. le Président la majorité de la population d'Abitibi-Est et du Québec nous a fait confiance parce qu'on a dit ce que l'on ferait. Eh bien, on va faire ce que l'on a dit. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs. Et, pour poursuivre le débat, je cède maintenant la parole au député de Bertrand, porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme. M. le député de Bertrand.

M. Claude Cousineau

M. Cousineau: Merci, M. le Président. M. le Président, je tiens, comme mes confrères et mes consoeurs, à vous féliciter publiquement pour votre nomination au poste de troisième vice-président de cette Assemblée nationale. Nul doute que vos 25 années d'expérience sont un gage d'excellence. Alors, on vous souhaite bonne chance, mais on ne doute pas de vos capacités.

D'entrée de jeu, j'aimerais remercier les électeurs et les électrices de la belle circonscription de Bertrand, dans les Laurentides et Lanaudière, pour la confiance qu'ils m'ont manifestée lors de la dernière campagne électorale. Le vote à mon égard a été, pour beaucoup de mes commettants, un vote de reconnaissance pour le travail accompli durant mon premier mandat. De plus, M. le Président, je tiens à remercier les militants et les militantes qui ont travaillé sans relâche durant cette campagne et qui m'ont permis d'être ici, avec vous, aujourd'hui. Des remerciements tout à fait particuliers à ma conjointe, Rachel, et à mes deux filles, Geneviève et Catherine, pour leur soutien constant.

M. le Président, le premier ministre a présenté la semaine dernière son discours inaugural. J'ai été étonné, comme beaucoup, de voir cette contradiction en toile de fond entre les louanges que fait le premier ministre de la réussite québécoise des dernières années et la volonté de vouloir faire table rase du modèle québécois. Le premier ministre, dans son discours, à la page 3, dit, et je cite: «Le Québec affiche des réussites remarquables. Le Québec figure parmi les États industrialisés les plus avancés au monde. Notre économie est moderne. Les réussites du Québec sont éclatantes. Nous pouvons être fiers d'être Québécois. Ces réussites reflètent l'extraordinaire talent des Québécois.» Le premier ministre, M. le Président, confirme, par ces prémisses, l'excellent travail du gouvernement précédent, il en fait sans le vouloir l'apologie. Alors, pourquoi dire dans le même

texte que l'État n'est plus adapté à la réalité? Si le modèle a permis tant de belles réalisations, pourquoi le changer? Ne devrions-nous pas tenter de l'améliorer, de le bonifier, plutôt que de faire table rase?

De plus, M. le Président, nous retrouvons dans le discours inaugural bon nombre d'engagements qui ont déjà été réalisés ou qui sont en voie d'être réalisés grâce au gouvernement précédent du Parti québécois. Par exemple, à la page 15, le premier ministre dit: «Nous allons conclure avec chacune des régions du Québec des ententes de partenariat.» Je trouve étonnant qu'il ne sache pas que ces ententes existent déjà. Dans toutes les régions du Québec, il y a des ententes spécifiques, et ce, dans différentes sphères d'activité comme, par exemple, la culture, le tourisme. Au niveau économique, par exemple, nous avions aussi, suite au Rendez-vous des régions, des projets ACCORD élaborés en concertation avec les intervenants du milieu. Est-ce qu'il faut entendre, M. le Président, que les intervenants des régions doivent tirer un trait sur ces ententes?

À la page 16, le premier ministre dit: Nous allons brancher les régions. Encore ici, il existe des programmes efficaces comme Brancher les écoles et les villages, mis en place par le gouvernement du Parti québécois. Je vous donne comme exemple la région des Laurentides, qui, grâce à un partenariat formidable entre la MRC des Laurentides, la commission scolaire des Laurentides, le CLD des Laurentides, le ministère de l'Éducation, le ministère des Affaires municipales, ont installé sur leur territoire, grâce au programme mentionné auparavant, un réseau de fibre optique pour desservir les villages, les villes et les écoles.

Un autre exemple, on nous annonce la disparition de la taxe sur le capital pour les PME. Eh bien, M. le Président, la ministre des Finances du gouvernement du Parti québécois en a fait l'annonce il y a un an. J'entendais un député du Parti libéral hier dire que, bon, cette taxe-là était en place depuis 1982 puis c'était un scandale. Mais, si c'est vraiment un scandale, dans les années 1985 à 1994, pourquoi le Parti libéral ne l'a pas abolie?

M. le Président, le premier ministre, dans son discours inaugural, nous annonce la poursuite du développement des places en garderie. Oui, mais à quel prix pour les uns et à quel prix pour les autres? Qu'en est-il de l'universalité et de l'équité, des principes de base de ce magnifique programme qui ont donné naissance aux centres de la petite enfance, programme qui a été mis en oeuvre par le gouvernement du Parti québécois pour le bien des enfants, pour le bien des familles? Les enfants, au Québec, sont égaux, au-delà des revenus des parents. Ce programme, M. le Président, avant-gardiste met l'accent sur le développement intégral de l'enfant, l'éducation, la sociabilité, le respect et l'apprentissage, qui sont des valeurs véhiculées dans les centres de la petite enfance. Au niveau des places en installation et en milieu familial, un réseau privé en parallèle en fera-t-il autant?

M. le Président, le premier ministre, dans son discours inaugural, parle abondamment de démocratie. Lorsqu'il parle de défusion, il parle de respect des citoyens. Mais de quelle démocratie parle-t-il? Celle favorisant une minorité face à la majorité? Celle favorisant les plus riches face aux plus démunis? Celle favorisant Westmount face à Hochelaga-Maisonneuve? Celle favorisant l'Estérel face à Sainte-Marguerite? Celle favorisant le bien individuel plutôt que le bien commun? Les principes qui doivent guider notre gouvernement national sont ceux qui ont toujours inspiré le gouvernement du Parti québécois, soit la justice, la solidarité, l'équité, la juste répartition de la richesse. Le projet de défusion ou d'adhésion des grandes villes que l'on retrouve dans le discours inaugural ressemble plutôt à de la confusion qui plongera ces nouvelles villes dans l'incertitude, la non-productivité et surtout la non-compétitivité.

Mais, au-delà des situations mentionnées auparavant, le premier ministre a mentionné dans son discours inaugural que notre différence n'est pas une taxe. En effet, M. le président, notre différence n'est pas une taxe, c'est notre langue, notre culture, c'est l'immense talent des Québécois et Québécoises dans toutes les sphères d'activité, ce sont les garderies éducatives à 5 $ pour tous, ce sont les tarifs d'électricité les plus bas en Amérique du Nord, ce sont nos politiques sociales les plus avant-gardistes des Amériques, c'est notre loi anti-pauvreté, ce sont les frais de scolarité les plus bas. Notre différence, c'est le peuple que nous formons en cette terre d'Amérique, avec tout son génie. Notre différence, ce sont nos valeurs sociales-démocrates, telles la justice, l'équité, qui permettent aux plus démunis d'avoir l'espoir de jours meilleurs, qui permettent à la population québécoise de recevoir des services pour tous et toutes dans le respect de l'universalité et de la justice.

● *(23 h 20)* ●

À la lecture du discours inaugural, M. le Président, on s'aperçoit que ces valeurs sociales-démocrates, si chères au Parti québécois et au peuple québécois, sont menacées par les orientations néolibéralistes de ce nouveau gouvernement. À la page 5 du discours inaugural, le premier ministre parle de la fin de l'interventionnisme et de l'arrivée de l'entrepreneurship, l'individu avant la collectivité. Nous mettons en garde les gens d'en face. Au Québec, cela risque de tuer plusieurs régions où l'intervention de l'État est nécessaire et primordiale pour leur survie. Que serait-il arrivé, M. le Président, aux régions ressources si le gouvernement du Parti québécois ne s'était pas impliqué dans les dernières années?

M. le Président, pensons, par exemple, au domaine touristique. Il est connu que les prêteurs sont frileux à financer des projets touristiques, surtout en hôtellerie, en restauration, au niveau des auberges, des gîtes touristiques ou encore des grands projets. Le gouvernement du Québec, depuis quelques années, a été partenaire dans plusieurs projets. Ses interventions ont permis le développement de projets touristiques, le maintien et la création de plusieurs emplois. Sans l'intervention de l'État, c'est toute l'industrie touristique du Québec qui risque d'être fragilisée.

Je rappelle que cette industrie, au Québec, M. le Président, comprend 32 000 petites et moyennes entreprises, 100 000 emplois directs et plus de 40 000 emplois indirects. En 2001-2002, 35 millions de dollars ont été consacrés à la promotion touristique au Québec, contre 7,5 millions, en 1993-1994, sous les libéraux. À ce montant de 35 millions s'est ajouté 21 millions pour

les ententes spécifiques dans les régions ressources. Voilà, M. le Président, une industrie génératrice d'emplois, aidée par l'État, qui retourne dans les coffres du ministère du Revenu son pesant d'or.

Malheureusement, les déclarations du premier ministre parues dans *Le Soleil* du mois de mai 2003 ont été qualifiées d'incendiaires par certains intervenants de l'industrie touristique. Celui-ci disait, et je le cite: «Nous croyons que le secteur récréotouristique est déjà un secteur à très haut risque et que l'État québécois doit cibler avec beaucoup de rigueur ses interventions, et, de notre point de vue, ce n'est pas le genre d'intervention que devrait faire l'État.» Dans la revue *Les Affaires*, le 31 mai 2003, on pouvait lire: «L'industrie touristique met en garde le gouvernement Charest, le moment serait mal choisi pour réduire son soutien à l'industrie.» Heureusement, M. le Président, la ministre déléguée au Tourisme a rectifié le tir de son chef. Mardi le 27 mai 2003, elle indiquait que le gouvernement continuera d'aider financièrement l'industrie touristique, malgré les propos tenus par le premier ministre la semaine précédente.

Qui dit vrai? Voilà, M. le Président, deux thèses qui s'affrontent: celle du dernier gouvernement du Parti québécois, un mélange d'interventions de l'État et d'entrepreneurship pour le bien de l'ensemble de la population du Québec; et celle du gouvernement libéral telle que présentée dans le discours inaugural par le premier ministre, la montée de l'individualisme au détriment de la collectivité.

M. le Président, ce que nous voulons pour nos concitoyens et nos concitoyennes, c'est une grande diversité de services, des mesures sociales permettant aux plus démunis d'espérer des jours meilleurs, à la classe moyenne de profiter de programmes qui améliorent leur qualité de vie. Le plus grand et le seul changement qui doit être envisagé, c'est que 100 % de nos impôts et des taxes soient payés à Québec. La souveraineté, M. le Président, en est la solution. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Merci, M. le député de Bertrand. Je reconnais maintenant M. le député de Notre-Dame-de-Grâce. M. le député de Notre-Dame-de-Grâce.

Des voix: Bravo!

M. Russell Copeman

M. Copeman: Merci. Merci, chers collègues, pour votre enthousiasme. Merci, M. le Président, et je vous félicite pour votre élection en tant que vice-président de la Chambre, je vous souhaite un bon mandat.

M. le Président, je veux d'abord remercier les 18 911 électeurs du comté de Notre-Dame-de-Grâce qui ont voté pour moi-même lors du scrutin du 18... du 14 avril, pardon. C'est un honneur pour moi de siéger de nouveau ici, à l'Assemblée nationale, pour un troisième mandat. Et je tiens, M. le Président, à dire que, malgré que certains de mes concitoyens du comté n'ont pas voté pour moi, je vais les représenter très fidèlement, tous les électeurs du électeurs du comté de Notre-Dame-de-Grâce. Mr. Speaker, as you know, it's important that we represent all the people in our ridings and not just, of course, the people who vote for us. And I am very, very pleased and honored to be returned to the National Assembly for a third term.

Vous savez, M. le Président, le comté de Notre-Dame-de-Grâce existe depuis 1939. Et on a souvent tendance de croire que le comté de Notre-Dame-de-Grâce est un comté riche, aisé, monolithique, et ce n'est pas le cas. C'est un comté de grande diversité, que ce soit au plan linguistique, avec, oui, une majorité anglophone, mais un pourcentage important de gens qui parlent français et d'autres langues, avec une variété dans les revenus des ménages. Oui, on a des quartiers qui sont très à l'aise, mais on a beaucoup d'autres quartiers également avec des poches de pauvreté assez importantes. Alors, cette diversité, je vais tenter de la refléter également, M. le Président.

And finally, I'd like to thank the seven other candidates, Mr. Speaker, who ran in the April 14th general election. As you know, participation in our electoral process is a fundamental cornerstone and essential to the maintenance of a healthy democracy, Mr. Speaker. And I want to perhaps just open a quick parenthesis, Mr. Speaker, and thank my family on a personal note. You know, Mr. Speaker, the sacrifices, all of our colleagues know the sacrifices that our families make for the privilege for us to sit here, in this National Assembly. And I think particularly of my wife, Beverly, who not only runs our household in my absence, of course, but has a full-time professional career of her own, and my three children, Alexander, 17, Rodney, 14, and my daughter Emma, who was born during my first mandate here, in the National Assembly. And some of my colleagues will remember the period of that... that very happy period in our life, when Emma was born. And very interesting debates were going on in this House, Mr. Speaker, about the closure of hospitals, which, I'm sure, you remember in great detail.

Je crois, M. le Président, qu'il ne faut jamais oublier que c'est un immense privilège et honneur de représenter nos concitoyens. Et nous avons le devoir... je dirais, notre devoir premier est de représenter les concitoyens de nos circonscriptions d'abord et avant tout.

M. le Président, vous avez remarqué comme nous tous, il y a eu un événement le 14 avril. Oui! Moi, je l'ai remarqué, M. le Président, parce que, à la suite de cet événement, j'ai changé de bord, hein? Mon siège se trouve maintenant ici. Vous, vous l'avez remarqué, M. le Président, parce que vous êtes maintenant sur le trône, suite à cet événement, comme troisième vice-président. Mais, M. le Président, à écouter le chef de l'opposition puis à écouter les députés ministériels, je ne suis pas sûr qu'eux autres réalisent qu'on a eu un événement le 14 avril. Je ne suis pas sûr qu'eux autres réalisent que la population a décidé de confier la direction du Québec au Parti libéral du Québec et non pas le Parti québécois, parce qu'à les entendre parler, M. le Président, tout était magnifique pendant neuf ans qu'ils étaient au pouvoir, ils avaient la réponse à tout, ils avaient les solutions pour tout, ils ont un plan pour l'avenir, le seul problème, c'est qu'ils n'ont pas obtenu une majorité des voix, lors du scrutin général. Alors, la population a rejeté le Parti québécois et a tourné vers le Parti libéral du Québec.

Pourquoi est-ce que la population a fait ça, M. le Président? Parce que nous sommes un parti qui est basé sur le respect des droits individuels. Nous sommes un parti qui s'occupe du développement économique. Nous sommes un parti pour lequel la justice sociale est une valeur absolument fondamentale. Et, M. le Président, nous sommes un parti qui croit fermement que l'avenir du Québec est mieux assuré à l'intérieur de la fédération canadienne qu'il l'est comme État souverain ou séparé, comme le Parti québécois propose.

● *(23 h 30)* ●

M. le Président, j'ai écouté attentivement la députée de Rosemont, qui parlait il y a quelques heures. Il me semble, à écouter les députés ministériels, ça fait quelques jours, mais ce n'est que quelques heures, M. le Président. Elle a parlé du rôle de Montréal. Elle avait laissé entendre que, nous autres, on ne comprend pas le rôle de Montréal, le Parti libéral du Québec. C'est drôle, M. le Président, le 14 avril, le Parti libéral du Québec a gagné 21 sur 28 circonscriptions sur l'île de Montréal. Il faut croire qu'on comprend un peu la région de Montréal, M. le Président. Et, encore pire, même quand le Parti québécois était au pouvoir, combien de sièges est-ce que la formation politique du Parti québécois avait sur l'île de Montréal, M. le Président, quand ils étaient au pouvoir? Est-ce que vous vous en rappelez, M. le Président?

Une voix: ...

M. Copeman: Oui, sept ou huit. Au moment le plus fort du Parti québécois, ils avaient toujours sept ou huit comtés sur l'île de Montréal. Mais c'est la députée de Rosemont qui va nous donner des leçons sur l'importance de Montréal et sur l'importance des actions concrètes du gouvernement sur l'île de Montréal? Je ne pense pas, M. le Président, qu'on a des leçons à apprendre ni de la députée de Rosemont, ni du député de Gouin, ni de qui que ce soit de l'autre côté de la Chambre quant à l'avenir du Grand Montréal à l'intérieur du Québec, M. le Président. Évidemment, je parlais des députés de l'opposition, M. le Président, et non pas les députés ministériels. Ça va nous prendre un peu de temps de s'accommoder aussi, M. le Président, au changement de bord.

M. le Président, à écouter le chef de l'opposition en réaction au discours du trône, il y a quelque chose qui cloche. Parce que le chef de l'opposition a parlé comme quoi que nous sommes en train d'angoisser le Québec. Il parle de la déconstruction, imaginez-vous. Il parle même de la démolition. Il parle de la provocation. La députée de Deux-Montagnes parle de l'incertitude. La seule incertitude qu'il y avait, M. le Président, c'était l'incertitude référendaire qui était maintenue par les députés du Parti québécois pendant neuf ans au pouvoir. C'est ça, la vraie incertitude qu'il y a au Québec, M. le Président. La députée de Pointe-aux-Trembles est même outrée par certaines choses.

Or, qu'est-ce qui a provoqué toutes ces réactions du côté des députés de l'opposition, M. le Président, cette inflation verbale qu'on connaît de la part des députés de l'opposition officielle? Qu'est-ce qui a provoqué tout ça? Bien, c'est bien le discours inaugural du premier ministre du Québec. Mais pourtant, M. le Président, ce discours inaugural est très, très, très fidèle à nos intentions, qui ont été annoncées il y a deux ans, qui ont été répétées pendant la campagne électorale et qui maintenant sont données suite dans le discours inaugural. Il n'y a rien de caché, M. le Président. Notre cadre financier commence en 2004, tout le monde le sait, tout le monde le savait. Les intentions étaient très claires, le soir du 14 avril. On avait dit qu'on ferait de la santé une priorité, et à l'éducation, des baisses d'impôts, une réorganisation de l'État, recentrer sur les missions essentielles, fin de l'interventionnisme à l'outrance. Tout ça était connu avant et pendant la campagne électorale. Mais, semble-t-il, ça choque les députés de l'opposition. Alors, quand le premier ministre et son gouvernement agit en ce sens, le chef de l'opposition crie que nous créons de l'angoisse. Moi, je pense honnêtement, M. le Président, c'est lui qui est angoissé par les résultats du scrutin du 14 avril.

M. le Président, la population nous a donné le mandat en toute transparence d'effectuer des changements à nos façons de faire, n'en déplaise aux députés du Parti québécois. Soit le chef de l'opposition manque de cohérence, parce que là il nous critique pour des choses qu'on veut faire, soit il n'a pas pris acte de l'élection générale, ou soit il exerçait ses grands talents de comédien. À vous de choisir, M. le Président, laquelle des explications convient mieux au chef de l'opposition.

M. le Président, parlons un peu de la famille, brièvement. Nous avons dit très clairement que nous voulons poursuivre le développement des places dans les centres de la petite enfance. Nous voulons accélérer le développement des places en garderies privées. C'est une nouvelle pour les députés de l'opposition. Semble-t-il, ils n'écoutent pas, pendant la campagne ni après. On veut maintenir les places à 5 $, des services de garde à 5 $, pour le plus grand nombre d'utilisateurs possible.

Et tantôt le député de Bertrand a dit que le Parti québécois a créé des garderies pour tous, des places à 5 $ pour tous. Après six ans de développement, M. le Président, vous savez combien de places il manque toujours? 33 000. Il manque toujours 33 000 places en services de garde, puis le député de Bertrand a la témérité de dire qu'ils ont créé des places pour tous. Faut le faire! Si c'est comme ça qu'ils calculent, je comprends pourquoi nous avons une impasse budgétaire de 4,3 milliards de dollars. Il y a quelque chose qui ne marche pas.

Mr. Speaker, we will respect our commitments after we have stabilized the financial situation of the Government of Québec, because that $4.3 billion hole, Mr. Speaker, is a black hole that the current deputy... Member for Taillon left us, Mr. Speaker. Is that black hole, that has to be filled in the upcoming budget of our colleague the Minister of Finance so that we can reassure international financial markets, so that we can reassure Quebeckers that they have a provincial government that is devoted to a proper financial management of this province, a responsible attitude with regard to public money? Because, Mr. Speaker, we should never forget that this is not money that comes out of the pocket of the Minister of Finance. This is money that comes out of the pocket of individual taxpayers, and, for that, we have a solemn duty to be responsible in a way in which those tax dollars are used.

Mr. Speaker, j'ai bien hâte de travailler, pendant ce mandat, avec nos collègues membres du gouvernement libéral et avec les députés de l'opposition afin de faire avancer notre société et afin d'améliorer le sort de nos concitoyens et concitoyennes. Et je crois, M. le Président, qu'on sent, après neuf ans de pouvoir... neuf ans au pouvoir du Parti québécois, la population était prête pour un changement. M. le premier ministre et son équipe ont livré le changement en toute transparence face à nos engagements pris, et je suis convaincu, M. le Président, qu'on se dirige vers un avenir meilleur ici, au Québec. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci.

Des voix: Bravo!

Le Vice-Président (M. Gendron): S'il vous plaît! S'il vous plaît! Merci, M. le député de Notre-Dame-de-Grâce. À ce moment-ci...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): S'il vous plaît! À ce moment-ci, la présidence est en mesure de vous indiquer ce que j'avais laissé voir tantôt que, quand la présidence reçoit une motion de censure, bien sûr elle doit s'assurer de sa recevabilité, et la motion de censure présentée par le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, selon les dispositions qui régissent notre règlement à l'article 191 et 193, doit être appréciée avec rigueur. Et, dans la nombreuse jurisprudence qui nous accompagne, à coup sûr, quand on a à l'interpréter avec rigueur, et, dans le cas de sa motion, à sa face même, cette motion présente plusieurs éléments qui sont prohibés par le règlement. Et, juste à titre d'exemple, on ne peut exposer de motifs et une argumentation, et la motion de censure du député de Sainte-Marie—Saint-Jacques comportait des motifs et également une argumentation. En conséquence, je ne peux recevoir cette motion de censure et je la déclare immédiatement non recevable.

M. Boisclair: M. le Président, je comprends votre décision, mais vous avez entendu le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques comme moi, il était mû par de bonnes intentions. Est-ce que peut-être, avec vos... Est-ce que peut-être...

Des voix: ...

● *(23 h 40)* ●

M. Boisclair: M. le Président, est-ce que, avec vos bons services et les services des officiers de la table, nous pourrions prendre quelques instants pour rédiger correctement cette motion pour qu'elle soit conforme à notre règlement?

Le Vice-Président (M. Gendron): Oui. M. le leader de l'opposition, je crois, d'abord, un, pour le faire, que ça prend le consentement, et, deuxièmement, à coup sûr, il y aura pas mal de travail à faire. Et je pense qu'il serait difficile d'arriver à la rendre recevable dans la forme que je l'ai reçue. Alors, je préférerais pour le moment, s'il vous plaît, maintenir la décision que je viens de rendre et poursuivre le débat sur le discours inaugural.

M. Dupuis: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Oui, bien sûr, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Vous avez bien dit qu'il y avait une condition préliminaire, c'est que ça prenne le consentement. Il n'y a pas de consentement. Je veux ajouter qu'elle devrait prendre le chemin qu'elle aurait dû prendre à l'origine, c'est-à-dire le chemin de la poubelle.

Le Vice-Président (M. Gendron): Ah! Bien là vous n'avez pas le droit d'imputer de motif. Alors, moi, je n'ai pas imputé de motif. Tout simplement, le président ne la reçoit pas, et on poursuit le débat en écoutant M. le député de Chicoutimi et leader adjoint de l'opposition officielle. M. le député de Chicoutimi.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard: Merci. Merci, M. le Président. Alors, d'entrée de jeu, à mon tour, je vais vous féliciter pour votre élection à titre de troisième vice-président, ainsi que les deux autres vice-présidents. Et en vous indiquant, comme leader adjoint, que je vais assurer ma tâche avec toute la déférence que nous avons à la présidence. À cela, j'ajoute de l'estime, aussi, à la présidence.

Alors, vous comprendrez, à mon tour aussi, que j'ai le plaisir d'être ici à titre de député du magnifique comté de Chicoutimi pour un deuxième mandat. C'est un privilège pour moi de siéger en cette Assemblée pour représenter tous mes électeurs du comté Chicoutimi et je les assure encore une fois d'être à leur écoute pour les quatre prochaines années. Du comté Chicoutimi, mais vous comprendrez aussi de toute la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Je tiens aussi, évidemment, à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la dernière campagne électorale, les militants. Je compte dans mes rangs des militants de longue expérience. Vous le savez, le comté de Chicoutimi est un des berceaux de notre parti. Alors que je n'étais même pas né, plusieurs personnes qui ont milité pour moi étaient déjà actives à la fin des années cinquante, au début des années soixante comme militants de la souveraineté, et j'en suis fort heureux. C'est un lourd héritage que je porte et je compte le faire avec honneur et déférence envers ces gens.

Donc, merci à tous les militants, merci aussi à mes deux... je dirais même à mes quatre principaux militants, et je dirais même mes six, à ma belle famille, évidemment, qui m'a suivi de près et de loin, qui est très fière de la dernière élection et du travail que je fais. À ça s'ajoutent mes parents, évidemment, à ma femme, Jannick, et aussi à quelqu'un qui s'est ajouté pendant le dernier mandat que nous avons accompli, à ma fille Sandrine, pour qui j'ai beaucoup d'amour, vous comprendrez, mais aussi à qui je souhaite de ne pas être plongée dans la même ambiguïté dans les prochaines années. Je souhaite lui léguer qu'elle mette toutes ses

énergies à faire en sorte que notre nation se trouve où elle devrait être normalement et mette fin à l'incongruité et à l'ambiguïté actuelles et se retrouve, comme elle se doit, à la table des nations.

Je viens aussi... Je dois mon élection, vous comprendrez aussi, à une idée qui est forte et qui a trouvé chez nous un écho retentissant depuis des années, soit la souveraineté du Québec. Et, vous savez, avant tout, comme députés, nous sommes porteurs, oui, de projets, mais ici nous sommes aussi porteurs d'une idée qui nous dépasse, comme membres de cette Assemblée, c'est d'accomplir le rêve pour lequel plusieurs... des milliers, maintenant des millions de militants y travaillent depuis plus de 40 ans, soit la souveraineté du Québec. Donc, je tenterai, dans la mesure de mes moyens, de faire avancer cette noble cause pendant les quatre prochaines années.

Je tiens aussi à rappeler mes devoirs comme député de cette région, soit d'être, et je l'ai dit dès l'élection le 14 avril, dès le soir de l'élection... c'est d'être un chien de garde des priorités de notre région. Soit, entre autres... Et je ne peux pas toutes les nommer, mais je vais faire écho à certaines d'entre elles qui sont partagées par l'ensemble de la population du comté Chicoutimi mais aussi de l'ensemble de la région. Entre autres, le lien routier, la 175, vous le savez, la réserve faunique des Laurentides, d'en faire enfin, enfin une route à quatre voies divisée sur l'ensemble du tracé. Et vous comprendrez ma crainte et mon inquiétude suite au discours inaugural où, malheureusement, nous n'avons retrouvé aucune trace de cet important projet que nous avions annoncé avec pompe et fierté à l'automne 2002. Malheureusement, dans le discours inaugural, nous n'y avons retrouvé que le contournement de Montréal comme priorité.

Aussi, l'achèvement de la route 70, anciennement la 170, une route à quatre voies divisée qui reliera, on le souhaite, à très court terme l'ancienne ville de ville de La Baie à la ville d'Alma. Et nous souhaitons que le fait que trois des députés qui représentent ces circonscriptions n'aient pas d'effet sur l'échéancier qui était prévu, soit la réalisation à très brève échéance, mais malheureusement — et j'aurai l'occasion d'y revenir — nous avons... les craintes malheureusement pourraient se concrétiser.

Je tiens aussi à rappeler ma défense indéfectible envers nos institutions de la région que constituent l'ensemble des hôpitaux, mais particulièrement l'hôpital régional, qui est dans mon comté, pour lequel j'ai travaillé avec ardeur dans les quatre dernières années à faire en sorte que la situation se stabilise. Et, plutôt de parler de déconstruction, de démobilisation, on y parle actuellement de développement. Et je ne prends pas tout le mérite; au contraire, c'est dû à la force et à l'énergie déployées par l'ensemble des professionnels, la direction générale, mais aussi infirmières, médecins, personnel de soutien et la population qui a défendu avec ardeur ce dossier.

L'Université aussi constitue une de mes priorités pour veiller à son développement et à son rayonnement à travers la région et maintenant à travers le Québec et, je vous dirais même, à un niveau international, parce que, vous le savez, nous accueillons plusieurs étudiants étrangers maintenant, et cette vitrine que nous avons sur le monde doit être utilisée à sa pleine possibilité. J'en fais d'ailleurs le message au ministre de l'Éducation qui est ici et qui, je le sais, aussi est originaire de notre belle région. Alors, j'espère qu'il aura cette sensibilité-là à l'égard de l'Université du Québec à Chicoutimi.

La culture aussi constituera une priorité et un cheval de bataille pour moi, parce que j'ai toujours considéré la culture non pas comme une dépense, mais comme un investissement qui permet à une région aussi de se déployer à tous les niveaux au Québec, dans sa propre région de créer de l'emploi, mais aussi de rayonner à travers le monde, et c'est ce que nous faisons actuellement. Nous parlons, M. le Président, beaucoup de nos artistes. Vous le savez, nous sommes un berceau, nous produisons beaucoup d'artistes qui sont connus au Québec, mais plusieurs sont restés dans la région et rayonnent à partir de la région. Alors, j'y ai toujours accordé tout mon appui et je souhaite que ces gens aient l'appui nécessaire de la part du gouvernement. C'est ce qu'ils s'attendent d'ailleurs. Et, je vois encore là la ministre de la Culture, je peux lui rappeler, c'en est un exemple — j'aurai sûrement à lui revenir — les Ateliers ToutTout où une quinzaine d'artistes s'y retrouvent et qui sont connus, qui exposent un peu partout à travers le monde. Alors, j'espère aussi qu'elle aura cette sensibilité pour le dossier culture. J'en ai nommé un, mais j'aurais pu vous en nommer 1 000, parce que tant au niveau... Sur tous les niveaux, nous rayonnons, que ce soit au niveau du théâtre, au niveau de l'art actuel, l'art contemporain. Nous sommes présents à tous les niveaux, et je souhaite que ce soutien demeure.

J'ai écouté attentivement différents discours ce soir, depuis quelques jours, et je tiens à faire certaines mises en garde, M. le Président. Oui, il y a eu l'élection le 14 avril, mais je tire une leçon de cette élection qui est claire et des événements qui l'ont précédée, c'est le rejet par la population du Québec des politiques de droite. Et, si toute personne a un sens un peu, je vous dirais, de l'analyse réelle des événements qui ont précédé cette campagne et des événements qui l'ont animée, il y a un élément convergent et clair, c'est que ce qui a été proposé par un des partis et qui était clairement des politiques de droite a été rejeté sans aucune réserve par la population du Québec. Et j'en fais la mise en garde à mes collègues, parce que, à aucun moment, la population du Québec n'a donné le mandat à ce gouvernement actuel de faire ce virage à droite. Au contraire, ce que j'ai senti dans la campagne, à l'automne et pendant l'hiver, c'est que les gens étaient rébarbatifs, ne souhaitaient pas aller de l'avant dans de telles politiques qui mettraient fin, je vous dirais, à une tradition de solidarité, de générosité, et de générosité, qu'on retrouve sûrement depuis les 40 dernières années et qui s'est bâtie, peu importent les gouvernements qui se sont succédé ici, dans cette noble Assemblée. Alors, je souhaite que cette mise en garde trouve écho auprès de mes collègues d'en face, avec tout le respect que je leur dois, et de se rappeler des événements, comme je le disais tantôt, qui ont animé et précédé cette campagne.

● *(23 h 50)* ●

Quant au discours inaugural, M. le Président, j'ai eu plusieurs inquiétudes à sa lecture. Tout d'abord, on y fait mention des priorités. Or, vous savez, je ne crois pas qu'il faut être cynique ou donner l'impression que la

politique est cynique à l'égard de la population et de l'image qu'elle dégage. Oui, on peut avoir des priorités, mais est-ce qu'on doit, comme on le fait actuellement, mettre des étages? Alors, ce qui est prioritaire; donc, ce qui n'est pas prioritaire devient non prioritaire, devient accessoire, c'est ce que j'en conclus. Et j'espère que ceux qui défendent leurs dossiers ne se laisseront pas embarquer dans un tel discours. Moi, ça me surprend d'entendre, par exemple, que la culture serait accessoire, serait non prioritaire pour un gouvernement, encore plus quand il est ici, au Québec, dans la réalité démographique, dans la réalité continentale où nous vivons. J'en suis surpris.

L'environnement n'est pas une priorité, et là je suis doublement surpris. S'il y a une marque de commerce de notre gouvernement dans les deux derniers mandats, c'est d'avoir fait de l'environnement une des priorités, pas d'avoir obscurci toutes les autres, au contraire, ou de les avoir tout simplement mises de côté, non. Chacun des dossiers, chacune des préoccupations qu'un gouvernement national doit avoir, il ne peut pas, comme ça, créer des strates d'intervention en ignorant les autres. Alors, oui, l'environnement, c'en est un... en est une plutôt, une priorité.

La famille est aussi une priorité, je vous dirais, sans nul doute. La démographie est une priorité. Et vous le savez, vous venez d'une région, comme moi, qui vit des heures parfois difficiles en termes démographiques, et un gouvernement qui ne se soucie pas de cet aspect, je pense, fait fausse route totalement. Un des plus graves problèmes que notre société va être confrontée dans les prochaines années, c'est la démographie, et nos régions plus particulièrement, d'occuper le territoire. C'est des préoccupations qu'un gouvernement national doit avoir et, malheureusement, on ne les retrouve pas dans les priorités, et j'en suis, vous le comprendrez, fort inquiet.

La lutte à la pauvreté n'est pas une priorité de ce gouvernement, et je m'en inquiète fortement. Au contraire, on a même entendu dans le discours inaugural un raisonnement par rapport au succès individuel qui amènerait, je vous dirais, la grandeur de l'ensemble de la nation et la préoccupation par rapport à ceux qui parfois n'ont pas les moyens de créer cette richesse individuelle. Alors, moi, je pense que nous faisons fausse route, et nous faisons fausse route actuellement, et nous laissons de côté, encore une fois, je vous le rappelle, un héritage de près de 40 ans à ce niveau-là de progrès social. Et le Parti québécois n'a pas l'apanage ou n'a pas... peut seul revendiquer ce progrès social, non. Les gouvernements qui l'ont succédé ont toujours eu cette préoccupation-là du partage de la richesse, de la... oui, que notre société avance, mais qu'elle avance de façon la plus égalitaire possible, la plus généreuse possible à l'égard de ceux qui n'en ont pas ou qui ont moins les moyens de profiter de cette richesse.

Alors, mon inquiétude vient aussi du fait que nous avions eu, pendant la campagne, un discours concernant les régions. Or, le premier geste qui a été posé a été celui de congédier les sous-ministres. Soit, si on veut se priver, je vous dirais, de personnes avec une connaissance de chacune des... de toutes les régions du Québec, que le gouvernement s'en prive, c'est une chose, mais que le gouvernement abolisse le ministère des Régions, alors là je suis inquiet. Et je suis d'autant plus inquiet, M. le Président, que je n'ai entendu personne de ce côté de la Chambre se lever ou faire valoir leurs voix pour dénoncer cette situation. Et, vous le savez autant que moi, M. le Président, que nous eussions été de ce côté-ci de la salle, de ce côté-ci ou de l'autre côté, notre voix aurait été entendue, et à aucun moment nous n'aurions permis qu'une telle chose se fasse. Et ça, vous le savez autant que moi, et je peux en dire autant de mes collègues. Nous avons mené des combats. Et, quand on est un député de région, on a un devoir de défendre sa région avec ardeur, que ce soit contre son gouvernement ou avec, et malheureusement je n'ai pas entendu cela. Alors, pour la suite des choses, je suis inquiet, parce que ça aurait dû être le premier combat des nouveaux députés des régions de ne pas faire en sorte... d'empêcher qu'une telle aberration se produise. Oui, je suis inquiet, M. le Président, parce qu'on a bloqué tous les travaux routiers, 60 millions de dollars qui devaient être investis dans la région. Vous le savez, la période de gel et de dégel est très rapide chez nous. Alors, 60 millions de dollars, ça a un impact, c'est plus de 600 à 700 emplois directs et indirects qui sont compromis. Alors, s'il n'y a pas une avancée rapide, un déblocage rapide dans ces dossiers, c'est ces emplois qui vont être menacés. Et, vous le savez tout autant que moi, nous n'avons pas les moyens de perdre ces emplois.

La vallée de l'aluminium, une mesure réclamée par l'ensemble des intervenants de la région auquel le gouvernement... à laquelle, plutôt, cette demande, le gouvernement avait fait écho en attribuant la vallée de l'aluminium à la région, eh bien, malheureusement, j'ai des inquiétudes. Le ministre d'État au Développement régional est ici, je souhaite et je m'attends qu'on retrouve dans ce budget qui s'en vient des mesures concrètes garantissant l'exclusivité de la vallée de l'aluminium. Et, je ne suis pas le seul, les entreprises aussi les réclament, les chambres de commerce les réclament, et je serais le plus outré si on ne retrouvait pas de telles mesures.

J'aurais aimé évidemment vous parler de la famille — oui, ça va être... il me reste malheureusement peu de temps — de la famille, de l'importance de la famille, des CPE — je suis moi-même un bénéficiaire — quelle animation qui se crée autour des CPE. C'est devenu, les centres de la petite enfance... Vous savez, les quartiers, auparavant c'était à l'église qu'on retrouvait une telle animation, maintenant c'est... souvent, les familles se retrouvent autour de ces CPE. Ça crée une animation, en plus de donner des services égaux à tous les enfants, peu importe le revenu. Et ça, je pense, c'est un héritage de notre société.

On a parlé beaucoup d'interventionnisme. J'aurai sûrement l'occasion, dans la réplique du discours du budget, M. le Président, d'en parler, mais l'interventionnisme... dans les régions, nous réclamons l'interventionnisme. Des fois, quand on a eu à se plaindre... Et, même moi, comme député du comté de Chicoutimi, de la région, quand je me plaignais, ce n'est pas qu'il n'y avait... Je ne me plaignais pas de l'interventionnisme, c'est qu'il n'y en avait pas assez. Pourquoi? Parce que cet interventionnisme est réclamé par nos entrepreneurs, ceux qui créent des emplois, ceux

qui ont besoin de cette richesse justement comme bras financier. Alors, je souhaite que cet interventionnisme demeure donc. Je ne suis pas le seul d'ailleurs, j'ai même entendu des députés au pouvoir réclamer — entre autres, le député de Frontenac — de l'aide dans l'amiante, pour l'industrie de l'amiante, pour le tourisme. Donc, oui, nous avons besoin de cet interventionnisme gouvernemental.

Alors, j'aurais beaucoup de choses à vous dire, M. le Président, vous dire que ma région n'est pas une campagne aussi. Et j'aurai encore l'occasion de vous dire: Non, c'est une région, vous le savez, au contraire, qui est, entre autres une campagne, mais dont les forces sont dans tous les milieux, le milieu urbain au niveau technologique, des industries. Donc, j'espère que ce sera reconnu à sa juste valeur.

Motion de censure

Alors, M. le Président, je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Vous me permettrez, en terminant, de faire la motion suivante qui, je l'espère, sera admissible. Alors:

«Que l'Assemblée nationale — la motion de censure, M. le Président — dénonce l'incurie du gouvernement libéral qui, par son inaction, paralyse les travaux de construction de la route 175 et qui omet d'en faire une priorité dans le discours inaugural.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je remercie M. le député de Chicoutimi, et, sous réserve de l'analyse qui sera faite de la recevabilité...

Ajournement

Et, sur ce, compte tenu de l'heure, j'ajourne les travaux à demain, le 11 juin, à 10 heures. Merci.

(Fin de la séance à 23 h 59)